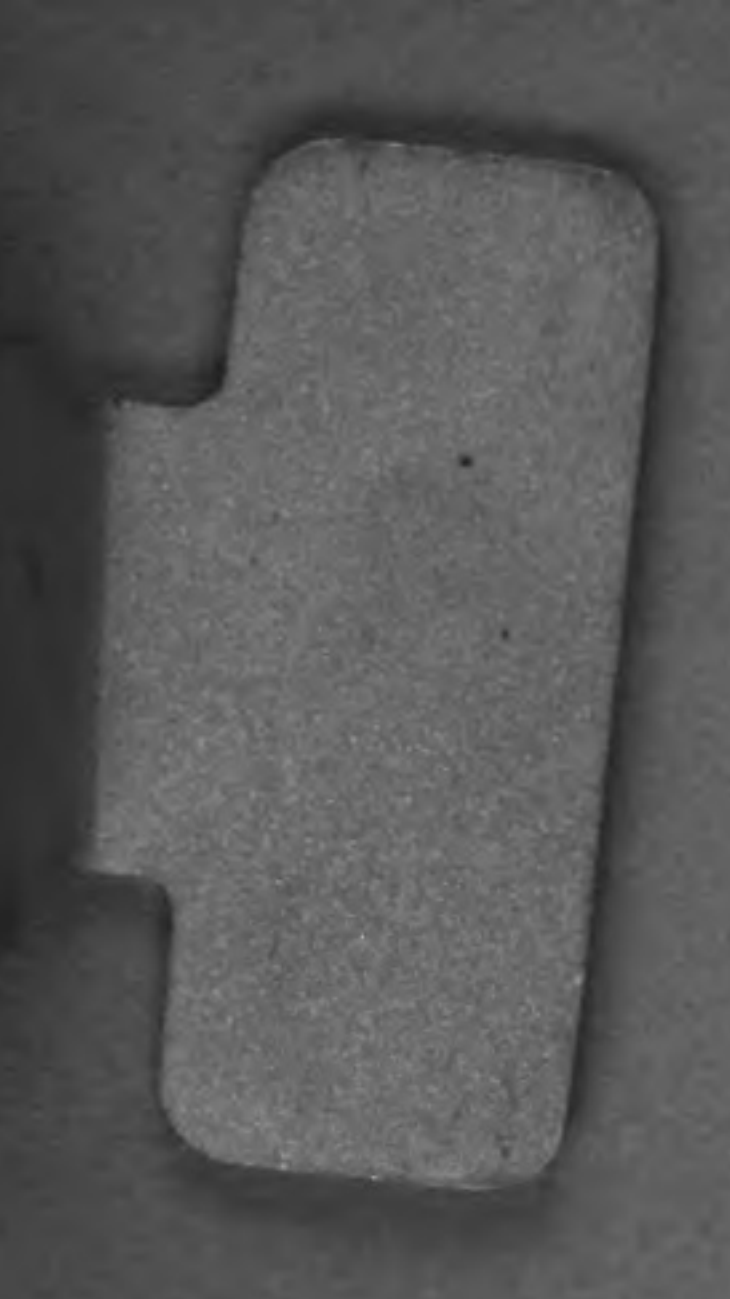
HISTOIRE ANONYME
DE LA PREMIÈRE CROISADE

Éditée et traduite par L. BRÉHIER



LIBRAIRIE ÉD. CHAMPION



LES CLASSIQUES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AU MOYEN AGE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE LOUIS HALPHEN

Fascicule 4



PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Le schisme oriental du XIe siècle. 1 vol. in-8°, 1899, xxix-312 p.

L'Église et l'Orient. Les croisades. 1 vol. in-12, 1912 (4e édition, 1921), xiii-397 p.
(Couronné par l'Académie française.)

La cathédrale de Reims. Une œuvre française. 1 vol. in-8°, 1916 (2e édition, 1920), iii-277 p., 56 planches hors texte.
(Couronné par l'Académie des inscriptions.)

L'art chrétien, son développement iconographique des origines à nos jours. 1 vol. in-4°, 1918, 456 p., 233 gravures dans le texte.
(Couronné par l'Académie des inscriptions.)

L'art byzantin (*Les patries de l'art*) (sous presse).



Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum

LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE
AU MOYEN AGE
publiés sous la direction de Louis Halphen

HISTOIRE ANONYME

DE LA

PREMIÈRE CROISADE

ÉDITÉE ET TRADUITE

PAR

LOUIS BRÉHIER
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE CLERMONT-FERRAND



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)

1924

4


Digitized by Google

INTRODUCTION

I. — L'auteur.

Les *Gesta Francorum et aliorum Hierosolimitanorum* sont regardés avec raison par les historiens comme une des sources fondamentales de l'histoire de la première croisade. Ce récit est dû sans conteste à un témoin oculaire qui a participé lui-même aux événements qu'il raconte. Malheureusement cet écrivain, qui inaugurait cent ans avant Villehardouin le genre des « Mémoires » personnels, ne nous a pas livré son nom; ses contemporains, qui ont cité son ouvrage et l'ont copié sans scrupule, ne l'ont pas nommé davantage; les efforts qu'on a faits jusqu'ici pour l'identifier à un personnage connu sont restés vains[1], et nous sommes réduits, pour deviner quelque chose de sa personnalité, à recueillir dans son œuvre quelques renseignements sommaires que l'on peut déduire, soit de la forme de son récit, soit de ses préoccupations habituelles.

C'est ainsi qu'après avoir raconté d'une manière incomplète et impersonnelle les origines de la croisade, il donne tout à coup des détails abondants et précis (chap. IV) sur le départ de Bohémond et des Normands d'Italie pour Jérusalem, mentionne toutes les étapes de leur marche à travers la péninsule des Balkans et, à partir de ce moment, parle à la

1. Par exemple l'hypothèse de Riant (*Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 145), qui l'identifie avec Alexandre, chapelain et secrétaire d'Étienne, comte de Blois.

première personne du pluriel. Il a donc fait partie de la bande de Bohémond, et l'on peut suivre dès lors son itinéraire jusqu'à la bataille d'Ascalon, c'est-à-dire depuis la fin de 1096 jusqu'au mois d'août 1099. Lorsque Bohémond quitte son armée à Rousa (1er avril 1097, chap. v) pour rejoindre les autres chefs à Constantinople, l'Anonyme reste avec Tancrède, et il passe avec lui le Bosphore (chap. vii) sans pénétrer à Constantinople. On le retrouve au siège de Nicée, puis à la bataille de Dorylée et aux deux sièges d'Antioche, toujours dans l'armée de Bohémond. Lorsqu'après la prise de Marra (11 décembre 1098, chap. xxxiii) Bohémond se sépare des autres chefs pour retourner à Antioche, l'Anonyme reste dans l'armée qui part de Marra sous le commandement du comte de Toulouse, accomplit toutes les étapes de la marche en Palestine, prend part au siège de Jérusalem et à la bataille d'Ascalon, où il termine son récit.

L'Anonyme était donc originaire de l'Italie méridionale. C'est ce que prouve l'expression de « pays d'outre-monts » par laquelle il désigne la France (chap. i); d'autre part, lorsqu'il parle des habitants de l'Italie méridionale, il n'emploie jamais le terme de « Normands » ou de « Francs », mais celui de « Longobards », qui était resté à cette époque l'expression officielle pour désigner les habitants de l'ancien thème byzantin de « Longobardie » (chap. ii, xx, xxix); enfin il est très au courant des faits et gestes de Bohémond, et il manque rarement, lorsqu'il le cite, de lui appliquer quelque épithète emphatique qui marque la vénération qu'il a pour sa personne; c'est à lui qu'il réserve le titre de *dominus*, « seigneur », qu'il ne donne pas aux autres chefs. Était-il lui-même d'origine normande ou était-ce un indigène rallié à la dynastie de Tancrède de Hauteville? Il est difficile de le dire; le fait qu'il emploie le terme de « Longobard » et aussi

certaines expressions techniques qui se rapprochent de l'italien n'est pas décisif[1], car un Normand d'Italie pouvait parler ainsi. Il vaut mieux avouer notre ignorance.

Nous sommes mieux renseignés par lui-même sur sa condition. Il n'appartient pas au bas peuple qu'il confond sous le terme de « la menue gent, les pauvres ». Ce n'est pas un clerc, car en plusieurs actions, à la bataille contre Kerbôga (chap. xxix), à la procession autour de Jérusalem (chap. xxxviii), il oppose toujours les clercs et les évêques, priant pour le succès des croisés, aux groupes de combattants dont il fait partie. En dépit de sa réserve, quand il s'agit de lui-même, il indique indirectement les actions auxquelles il a pris part personnellement. C'est ainsi qu'il est dans la troupe de Bohémond à l'escalade d'Antioche (nuit du 3 juin 1098) et qu'il est un des premiers à pénétrer dans la ville (chap. xx). De même, il a combattu dans les rangs des croisés le 28 juin 1098 à la bataille contre Kerbôga (chap. xxix) et il paraît avoir fait partie de l'expédition de Raimond Pilet pendant le séjour des croisés à Antioche (chap. xxx).

Ce n'est pas non plus un chef d'armée. Il n'est pas entré à Constantinople ; il ne connaît les délibérations des chefs que par ouï-dire, mais il en est très bien informé, ce qui laisse supposer qu'il occupait dans l'armée une certaine situation. Il paraît avoir été l'un des nombreux chevaliers, possesseurs de petits fiefs, qui prirent la croix. On le voit assister à la découverte de la Sainte-Lance et même faire partie du grand conseil de guerre qui suivit cet événement (chap. xxviii). Enfin, dans ses récits de batailles, il se range toujours parmi les chevaliers et emploie l'expression : « Nous chevauchâmes » (chap. xxix).

1. F. de Saulcy, *Tancrède*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. IV (1842), p. 302-303.

Il représente donc la classe moyenne des chevaliers croisés, et c'est ce qui donne un si grand intérêt à son récit. En maint passage l'Anonyme exprime l'ardeur de ses sentiments religieux et de son enthousiasme pour la croisade, mais aussi de sa haine pour les infidèles, qu'il confond sous le nom de « païens » et qu'il prend naïvement pour des idolâtres. Les chrétiens tués dans un combat sont considérés par lui comme des martyrs, tandis que les Turcs mortellement atteints rendent leurs âmes au diable et à ses anges (chap. XVIII). Comme ses contemporains, il trouve justes et raconte froidement les massacres les plus horribles, la décapitation des prisonniers turcs (chap. XII), la violation des sépultures musulmanes (chap. XVIII), l'égorgement de la population sans défense dans les villes prises d'assaut (chap. IV, XXX, XXXI, XXXIII, XXXVIII). Et, d'autre part, en vrai chevalier, il admire les beaux exploits et les grands coups d'épée; certains de ses récits de bataille ont une couleur véritablement épique et il a un tel amour de la vaillance qu'il la prise même chez les Turcs; il va jusqu'à dire (chap. IX) que, si les Turcs étaient chrétiens, ils seraient les premiers chevaliers du monde.

Ce qui frappe surtout dans son récit, c'est sa sincérité, la naïveté avec laquelle il étale ses sentiments, ses préjugés et toutes ses préoccupations. C'est ainsi qu'en vrai combattant il connaît le prix des questions matérielles : le ravitaillement si difficile des bandes de croisés, le prix du pain, la valeur de l'argent, les moyens employés pour avoir de l'eau potable tiennent dans son récit une place de premier ordre. A l'occasion aussi, il critique les mesures prises par les chefs, il s'indigne de les voir se lier vis-à-vis de l'empereur Alexis par le serment féodal (chap. VI) et surtout il ne perd aucune occasion d'exprimer la haine et la défiance que lui inspirent les Grecs. Alexis Comnène est pour lui « le très

inique » ou « le misérable empereur », et il l'accuse, ainsi que ses dignitaires, de trahison contre le peuple chrétien.

Enfin il a le sentiment très vif de la chrétienté, communauté supérieure à toutes les races et à tous les peuples. Sa carte d'Europe est d'ailleurs sommaire et il ne distingue des Francs proprement dits, qui représentent l'ensemble des Occidentaux, que les « Longobards », les Allemands et les Français du nord (*Francigenae*). Tel est le chroniqueur : bien qu'il ait gardé l'anonyme, sa personnalité très accusée et très vivante perce à travers son récit; mais, comme nous allons le voir, la composition même de son œuvre nous oblige à rechercher s'il n'a pas eu un collaborateur.

II. — L'Œuvre.

1. La composition. — La composition en effet est loin d'être uniforme et l'on y distingue nettement quatre éléments distincts :

1° La narration du chevalier anonyme, témoin oculaire des événements qu'il raconte, en forme la partie essentielle. Si l'on néglige les digressions et interpolations que nous allons signaler, on trouve dans ce texte un récit bien lié des événements, depuis le moment où Bohémond prend la croix jusqu'à la bataille d'Ascalon. Certaines parties, comme le récit de la traversée de la Bulgarie (chap. iv), de l'Asie Mineure (chap. x et xi) ou de la Palestine (chap. xxxiv-xxxvii) laissent l'impression d'un journal de marche, parfois même un peu sec; d'autres, au contraire (sièges de Nicée, Antioche, Jérusalem), sont des narrations composées à loisir, et l'on y trouve des lacunes et même des erreurs. Dans l'ensemble le récit est fidèle et précis; les dates, nombreuses, sont exactes et confirmées par les autres sources.

2° A cette narration vivante et rédigée sous l'impression

des faits se sont ajoutés des renseignements de seconde main et de valeur inégale. Tout le premier chapitre, consacré aux origines de la croisade, est composé d'après des données sommaires et incomplètes. Le voyage du pape Urbain II en France est indiqué, mais le concile de Clermont n'est même pas mentionné. Le récit de la croisade populaire (chap. II), celui de l'arrivée de Godefroy de Bouillon à Constantinople (chap. III) sont remplis de faits précis et ont dû être composés d'après des témoins oculaires, mais sont incomplets si on les confronte avec les renseignements dont disposent Albert d'Aix et même Anne Comnène. De même, c'est indirectement que l'Anonyme a connu les négociations des chefs avec l'empereur (chap. VI). Le premier chapitre, rempli de citations bibliques et qui a les allures d'un sermon, laisse supposer dans la rédaction l'intervention d'un clerc.

3° Le récit des événements est interrompu à plusieurs reprises par des chapitres qui forment de véritables hors-d'œuvre, mettent en scène les émirs turcs, rapportent longuement leurs discours et dont le caractère romanesque et fabuleux, le style diffus, l'aspect d'amplification oratoire forment un contraste étrange avec la narration si précise, si pleine de faits de l'Anonyme. Citons le discours de Soliman aux Arabes après la bataille de Dorylée (chap. X); les détails sur les négociations entre les émirs turcs et Kerbôga pour secourir Antioche, ainsi que la lettre de Kerbôga au calife (chap. XXI); le dialogue de la mère de Kerbôga avec son fils, à qui elle prédit sa défaite, s'il attaque les chrétiens (chap. XXII); les lamentations de l'émir égyptien après la bataille d'Ascalon, d'une allure romantique qui fait songer à « la Bataille perdue » des *Orientales* (chap. XXXIX). Les Turcs, que ces passages nous décrivent, sont entièrement conventionnels et légendaires : ils adorent les idoles,

jurent par les noms de tous leurs dieux et reconnaissent le calife comme leur pape. Ces morceaux romanesques relèvent plus du folklore que de l'histoire; ils nous montrent l'idée que les chrétiens se faisaient des musulmans, et on peut les rapprocher de passages analogues de nos chansons de geste. On a peine à croire que le chevalier anonyme, qui rapporte d'ordinaire si sobrement et presque toujours en style indirect les discours qu'il attribue à ses personnages, soit l'auteur de ces exercices de rhétorique et, d'autre part, à travers l'érudition biblique de la mère de Kerbôga on devine l'intervention du même clerc qui a rédigé le premier chapitre du livre.

4° Enfin deux chapitres nous paraissent constituer des interpolations ajoutées plus tard à l'ouvrage. L'un (chap. XXVII) raconte l'entrevue du comte Étienne de Blois après sa fuite d'Antioche et reproduit de longs discours qui ne sont pas dans la manière de l'Anonyme; ce morceau paraît remonter à l'époque de la querelle entre Bohémond et Alexis (1103-1111) et pourrait bien être une pièce de propagande destinée à soulever les Occidentaux contre l'empire byzantin. L'autre (chap. XXXII) est une description d'Antioche intercalée bizarrement entre le récit de l'expédition de Raimond de Toulouse contre Albara et celui du siège de Marra. Ces deux morceaux rompent la suite des événements et, bien qu'ils figurent dans tous les manuscrits, on doit les considérer comme ajoutés à la rédaction primitive.

Ainsi l'analyse du texte nous révèle la collaboration d'un chevalier, à qui l'on doit le récit des faits dont il a été le témoin oculaire ou sur lesquels il a pu se procurer des renseignements précis, et d'un clerc qui a voulu enrichir ces données à sa manière par des amplifications d'un caractère oratoire, dont les thèmes lui étaient fournis par sa connaissance des Écritures et de la littérature populaire, aussi

abondante en Occident qu'à Byzance, relative aux musulmans. Il est bien probable que c'est à ce second collaborateur qu'est due la rédaction définitive de l'ouvrage.

2. Date de la composition. — Cette rédaction existait à Jérusalem au lendemain même de la croisade. Ekkehard, moine de Bamberg, plus tard abbé d'Aura en Bavière, ayant fait le pèlerinage de Terre-Sainte en 1101, lut à Jérusalem un « petit livre » où était racontée exactement la série des événements de la croisade[1]. Ce petit livre n'est autre que le récit de notre Anonyme, et on en a la preuve par les emprunts qu'Ekkehard lui a faits dans sa propre chronique. De très bonne heure, l'ouvrage fut apporté en Occident. Dans la préface de sa chronique, Robert le Moine (moine à Reims, puis à Marmoutier) raconte que ce fut à la requête de Bernard, abbé de Marmoutier (mort en 1107), qu'il transcrivit, en comblant ses lacunes et en la mettant sous une forme plus correcte, « une histoire » qui avait omis de parler du concile de Clermont[2]. Ce dernier détail, ainsi que la dépendance étroite du texte de Robert vis-à-vis de celui des *Gesta*, prouvent qu'il s'agit bien de l'œuvre de notre Anonyme. A la même époque, vers 1108, Baudri de Bourgueil écrivait sa chronique d'après le texte des *Gesta*, et dans sa préface il se vantait d'avoir remis en beau langage l'œuvre « rustique » de ce « compilateur anonyme »[3].

Ainsi la rédaction primitive de cet ouvrage date du lendemain même de la croisade. La bataille d'Ascalon, dont le récit termine la chronique, est du 12 août 1099, et c'est deux

1. Ekkehard, *Hierosolymitana*, § 13, dans le *Recueil des historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. V, p. 21.

2. *Recueil des historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. III, p. 721.

3. *Ibid.*, t. IV, p. 10.

ans plus tard, en septembre 1101, qu'Ekkehard a pu voir le livre à Jérusalem. Nous avons d'ailleurs la preuve que certaines parties des *Gesta* furent composées au fur et à mesure des événements. Blâmant la soumission des chefs aux exigences de l'empereur (chap. v), l'auteur emploie le futur : « Peut-être, dit-il, nous arrivera-t-il encore d'être déçus par nos chefs; à la fin que feront-ils? Ils diront, etc... » De même lorsqu'il vante le courage des Turcs à la bataille de Dorylée (chap. ix) ou lorsqu'il raconte la désertion de l'envoyé impérial Tatikios devant Antioche (chap. xvi) : « Il demeure et demeurera à jamais dans son parjure. » Il est clair que, quand cette phrase fut écrite, l'expédition n'était pas terminée.

En revanche, en d'autres endroits (chap. xiv, xv, xix, xxi), il anticipe sur les événements. A propos de la fuite de Guillaume le Charpentier (chap. xv), il dit que, malgré le serment prêté par lui à Bohémond, il devait déserter plus tard. A l'attaque d'Antioche par Kerbôga (5 juin 1098), il raconte la capture d'un chevalier et fait allusion à sa délivrance postérieure, après la bataille du 28 juin.

Son récit n'est donc pas exactement le contenu d'un carnet de route. Certains faits lui ont été racontés après les événements. « On rapporte, dit-il, qu'Herluin (ambassadeur des croisés à Kerbôga) connaissait les deux langues (latine et turque). » Plusieurs morceaux ont donc été rédigés quelque temps après les événements. L'étude des subdivisions, que l'on peut attribuer à la rédaction primitive, va d'ailleurs nous faire mieux connaître la méthode employée pour cette rédaction.

3. Les subdivisions de l'ouvrage. — La division actuelle en chapitres ne se trouve dans aucun manuscrit; elle apparaît dans l'édition Bongars en 1611, mais elle est assez

logique et peut être ancienne[1]. Dans certains manuscrits, comme le nº 9783 de Madrid et le nº 572 du Vatican et aussi dans l'édition Bongars, l'ouvrage est divisé en quatre livres; mais, tandis que les trois premiers livres n'embrassent que neuf chapitres, le quatrième livre va du chapitre x au chapitre xxxix et comprend tous les événements depuis le début de la marche en Asie Mineure jusqu'à la bataille d'Ascalon. Il y a là une anomalie qui enlève toute valeur à cette subdivision.

Reprenons cependant notre texte. Nous constatons qu'à certains intervalles le récit est interrompu et semble se terminer comme un sermon par une action de grâces ou une glorification du Seigneur (doxologie). Par exemple, à la fin du chapitre iv, où est racontée la bataille livrée par les chevaliers de Bohémond aux troupes impériales sur les bords du Vardar, on lit : « Cette bataille eut lieu le quatrième jour de la semaine qui marque le début du carême. Que Dieu soit béni en toutes choses. Ainsi soit-il! » Il en est de même à la fin du chapitre viii. Le chapitre ix (bataille de Dorylée) se termine par l'indication de la date de la bataille. Des doxologies ou des indications chronologiques analogues terminent les chapitres xi, xii, xvii, xviii, xix, xxix, xxxix, et l'ouvrage se trouve partagé en dix parties de dimension inégale. Les quatre premières subdivisions correspondent exactement aux quatre livres des manuscrits et de l'édition Bongars; mais ce qui est surtout remarquable, c'est que, dans deux des plus anciens manuscrits, les nos 641 et 572 du Vatican, tous deux du xiie siècle, des initiales en rouge avec

1. Nous l'avons conservée, à l'exemple d'Hagenmeyer, pour plus de commodité, en plaçant les numéros entre crochets. L'éditeur du *Recueil des historiens des croisades* (*Historiens occidentaux*, t. III) a introduit une autre division en chapitres, qui ne peut être qu'une source de confusions.

les premiers mots écrits en capitales dans le manuscrit 641, des alinéas avec des blancs dans le manuscrit 572 correspondent à chacune de ces subdivisions[1]. Enfin l'*Histoire du voyage à Jérusalem* de Tudebode, dont le texte présente avec celui des *Gesta* des rapports intimes, sur lesquels nous aurons à nous expliquer, est divisée en seize « thèmes » ou récits, dont les sept premiers coïncident exactement avec les subdivisions des *Gesta* et se terminent par les mêmes doxologies ou mentions chronologiques.

Il faut en conclure que ces subdivisions sont bien celles de la rédaction primitive. Chacune d'elles formait à l'origine un tout et avait été rédigée séparément; la doxologie ou la mention chronologique indique le point où le narrateur s'était arrêté. Le fait que ces divisions sont inégales et ne se présentent pas dans un ordre logique ne donne que plus de vraisemblance à cette hypothèse. Le premier récit (chap. I-IV) se termine à la bataille du Vardar, qui est loin d'être un fait décisif. Le deuxième récit va jusqu'à la prise de Nicée (chap. V-VIII). Le troisième (chap. IX) ne comprend que la bataille de Dorylée, le quatrième (chap. X-XI) la marche des croisés jusqu'à Antioche. Le siège d'Antioche est partagé inégalement entre le cinquième (chap. XII-XIII), le sixième (chap. XIV XVII), le septième (chap. XVIII), le huitième

1. Le manuscrit 641 renferme neuf divisions, mais il englobe à tort les neuf premiers chapitres dans le premier récit. La doxologie qui termine le chapitre IV indique une subdivision qui se trouve dans les autres manuscrits. Nous avons cru devoir la rétablir et admettre la division de l'ouvrage en dix récits. Par contre, le manuscrit 572 admet une onzième division après le chapitre XXXI, suivi de la description d'Antioche (chapitre XXXII), que nous regardons comme une interpolation, les premiers mots du chapitre XXXIII continuant exactement la suite des idées exprimées à la fin du chapitre XXXI. Nous avons donc négligé cette coupure que rien ne justifie.

récit (chap. XIX-XX). L'attaque d'Antioche par Kerbôga constitue le neuvième récit (chap. XXI-XXIX), et tous les événements qui ont suivi la délivrance d'Antioche jusqu'à la victoire d'Ascalon (chap. XXX-XXXIX), du 29 juin 1098 au 12 août 1099, sont bloqués dans le dixième récit.

Rien ne montre mieux que ces divisions inégales le caractère spontané et irrégulier de la rédaction. Chacun de ces récits a dû être rédigé séparément, et la doxologie qui termine quelques-uns d'entre eux porte la marque du clerc qui a collaboré à l'ouvrage. Dans la préface de son édition de la *Chanson d'Antioche*, Paulin Paris voyait dans les « thèmes » de Tudebode des sortes de lettres ou de communiqués envoyés par les croisés en Occident à des intervalles divers. Si jolie que soit cette hypothèse, il faut y renoncer : les thèmes de Tudebode, pas plus que les récits de l'Anonyme, n'ont la forme épistolaire. Ce sont seulement des morceaux rédigés au jour le jour et en pleine action : c'est ce qui fait leur valeur.

4. L'ORIGINALITÉ DE L'ŒUVRE. — Mais il est temps de préciser les rapports qui unissent ces deux textes. Bien que la discussion soit close aujourd'hui, il faut rappeler pour mémoire que notre Anonyme a été souvent regardé comme le plagiaire de Tudebode, prêtre de Civray en Poitou, qui prit part lui aussi à la croisade et rédigea, entre 1102 et 1111, une *Histoire du voyage à Jérusalem*, dont le texte coïncide presque continuellement avec celui des *Gesta Francorum*, mais contient aussi des emprunts à la chronique de Raimond d'Aguilers et un certain nombre de renseignements particuliers à l'auteur. Il est clair que Tudebode est le plagiaire. Comme l'ont fait remarquer Sybel[1] et F. de Saulcy[2],

1. Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges*, éd. de 1881, p. 23-46.
2. F. de Saulcy, *Tancrède*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. IV (1842), p. 302-303.

il paraît difficile de croire que, si l'Anonyme avait copié Tudebode, il eût laissé de côté systématiquement les passages empruntés à Raimond d'Aguilers. La querelle, née au XVIIe siècle, lorsque André Duchesne publia en 1641 le manuscrit de Tudebode découvert par Besly[1], a été tranchée au XIXe siècle en faveur de l'Anonyme, qui est bien l'auteur original. La tradition manuscrite des deux ouvrages est en général distincte ; cependant, comme nous allons le montrer, il y a des exemples de contamination des deux textes. C'est donc à tort que les éditeurs du *Recueil des historiens des croisades* ont publié le texte de l'Anonyme sous le titre de « Tudebode abrégé ». Il arrive au contraire que, dans certains chapitres, la narration des *Gesta* est plus complète que celle de Tudebode. Par exemple, le chapitre XI de l'Anonyme correspond au chapitre I du thème II de Tudebode qui, après avoir raconté les négociations de Bohémond avec le curopalate envoyé par l'empereur, passe directement à l'arrivée des Normands à Rousa, oubliant ainsi l'épisode si curieux où l'on voit Bohémond empêcher son armée d'attaquer une ville, puis le passage des croisés à Serrès, enfin les négociations avec deux autres curopalates. Tudebode n'a donc fait ici que résumer le texte de l'Anonyme en négligeant des faits intéressants.

1. André Duchesne, *Scriptores rerum Francicarum*, t. IV, p. 773-815. L'originalité de Tudebode a été soutenue au XIXe siècle par Wilken, Michaud, P. Paris (préface de l'édition de la *Chanson d'Antioche*, 1848) et les éditeurs du *Recueil des historiens des Croisades* (*Historiens occidentaux*, t. III, p. 121-163). Sybel, en 1841, F. de Saulcy, en 1842 (*op. cit.*), ont bien établi que l'Anonyme est l'original et Tudebode le plagiaire. Leurs arguments ont été développés par Thurot, *Études critiques sur les historiens de la première croisade*, dans la *Revue historique*, t. I (1876), p. 67, et Hagenmeyer, *Anonymi Gesta Francorum*. Heidelberg, 1890 (préface à l'édition des *Gesta Francorum*).

5. Les copies et remaniements du texte. — Mais Tudebode n'est pas le seul plagiaire des *Gesta*. Une autre chronique anonyme publiée par Mabillon sous le titre de : *Historia belli sacri* ou *Histoire de la Guerre sainte*[1], et écrite au moins après 1131, puisqu'elle mentionne la mort de Bohémond II, reproduit à peu près le texte de l'Anonyme en y ajoutant des renseignements tirés de Raimond d'Aguilers, de Raoul de Caen et d'autres témoignages inconnus. L'*Expédition contre les Turcs*, qui se trouve dans un manuscrit de Cambridge[2], est une compilation du même genre. Le récit de la première croisade, qui se trouve au livre IX de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital[3], est, sauf pour le récit du concile de Clermont, la reproduction plus ou moins abrégée du texte des *Gesta*.

Dès les dix premières années du XIIe siècle, d'autres chroniqueurs ont entrepris de mettre en meilleur langage, de compléter et de développer le texte des *Gesta*. Ils l'ont en général délayé et obscurci, rendant confuses, grâce à leur insupportable verbiage, les données précises de l'Anonyme et amplifiant d'une manière ridicule les discours très sobres qu'ils trouvaient dans son texte. Tel est surtout le caractère de la chronique de Baudri, abbé de Bourgueil (1089-1107), écrite vers 1108[4]; dans une mesure moindre de celle de Ro-

1. Mabillon, *Museum italicum*, t. I (1687), p. 131-226. Rééditée dans le *Recueil des historiens des Croisades* (*Historiens occidentaux*, t. III, p. 169 et suiv.) sous le titre de *Tudebodus continuatus*.

2. Publiée dans le *Recueil des historiens des croisades* (*Historiens occidentaux*, t. III, p. 121 et suiv.) sous le texte des *Gesta Francorum*.

3. Ce livre a été écrit vers 1135. Édition Le Prévost (*Société de l'histoire de France*), t. III, p. 463-624.

4. Publiée par Thurot, dans le *Recueil des historiens des croisades* (*Historiens occidentaux*, t. IV, p. 1-111, et préface, p. VI-XII). Le latin de Baudri n'est pas beaucoup meilleur que celui de l'Anonyme, mais il cherche avant tout à transcrire en style noble,

bert le Moine, composée avant 1107[1], et des *Gesta Dei per Francos* de Guibert, abbé de Nogent-sous-Coucy[2], qui rédigea son livre vers 1104 et ajouta des renseignements nombreux à ceux de l'Anonyme.

D'autres chroniques ont simplement utilisé en partie le texte des *Gesta*. Les rapprochements établis par Hagenmeyer entre certains passages de la chronique de Raimond d'Aguilers et le texte des *Gesta* sont loin d'être décisifs[3]; il est naturel que, pour raconter les mêmes faits, les deux auteurs aient employé des expressions analogues. Le texte de Raimond d'Aguilers est d'ailleurs plus développé que celui des *Gesta;* on trouve, il est vrai, dans deux manuscrits de Raimond, inséré à la fin du texte, un long passage des *Gesta*, mais il s'agit, comme nous le verrons, d'une interpolation.

La dépendance de Foucher de Chartres et surtout d'Albert d'Aix-la-Chapelle à l'égard des *Gesta* est aussi problématique. Au contraire, l'inspiration des *Gesta* apparaît dans la chronique d'Ekkehard d'Aura[4], dans les *Gestes de Tancrède* de Raoul de Caen[5], dans le chapitre de la *Chronique de France* de Fleury-sur-Loire[6], dans le récit de Hugue de

avec redondances, ce que son modèle a dit simplement. Il développe le récit en ajoutant des détails de son cru et à la phrase analytique, très voisine de la langue vulgaire, il substitue un arrangement de mots compliqués en prenant pour modèle la poésie rythmique. Voir les comparaisons données par Thurot dans sa préface.

1. *Recueil des historiens des croisades* (*Historiens occidentaux*, t. III, p. 717-882).

2. Édition Thurot, *Ibid.*, t. IV, p. 115-263.

3. Hagenmeyer, préface de l'édition des *Gesta*, p. 49-58.

4. *Recueil des historiens des croisades* (*Historiens occidentaux*, t. V, p. 1-40).

5. *Ibid.*, t. III, p. 587-601.

6. *Ibid.*, t. V, p. 356-362.

Fleury[1] et dans les poèmes consacrés à la croisade, en latin, par le clerc parisien Gilon[2], en français, sous le titre de *Chanson d'Antioche*, par le trouvère artésien Richard le Pèlerin[3].

On peut dire qu'à ces époques, où la notion de la propriété littéraire était inconnue, le succès d'un livre se mesurait au nombre des plagiats qu'il inspirait. Or, au lendemain de la croisade, une raison surtout contribua au succès de l'Anonyme : malgré son impartialité pour les autres chefs, il a mis Bohémond au premier plan. Jusqu'à la marche sur Jérusalem, c'est Bohémond qui apparaît dans son récit comme le véritable chef de la croisade, qui fait décider toutes les mesures importantes et qui, en mainte circonstance, relève le courage de l'armée chrétienne ou la sauve des désastres dont elle est menacée. Et justement, au moment même où le texte de l'Anonyme se répand en France, entre 1104 et 1106, Bohémond est un des hommes les plus populaires de la chrétienté : délivré de la captivité lointaine qu'il a subie chez les Turcs, il est venu en Occident pour prêcher la croisade contre l'empereur Alexis, dont il dénonce la mauvaise foi[4]; accompagné d'un légat du pape, il paraît en Normandie, où il a une entrevue avec le roi d'Angleterre; à Paris, où il épouse la fille du roi de France Philippe Ier; au concile de Poitiers, où il reçoit un accueil triomphal (1106). Entre ce voyage de propagande contre l'empire byzantin et la vogue des *Gesta*, il est difficile de ne pas établir une relation. Un livre où Bohémond était

1. *Recueil des historiens des croisades* (*Historiens occidentaux*, t. V, p. 363-368).

2. *Ibid.*, t. V, p. 691-800.

3. Édition Paulin Paris (2 vol., 1848) et cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 353, et t. XXV, p. 519.

4. Cf. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Comnène* (Paris, 1900), p. 236-243.

représenté comme le héros de la croisade ne pouvait qu'exciter la curiosité. Plusieurs interpolations, qui datent visiblement de cette période, par exemple l'entrevue d'Étienne de Blois fugitif avec l'empereur, et qui paraissent destinées à montrer la couardise des Grecs, font même penser que la diffusion des *Gesta* a pu faire partie de la campagne habile entreprise par Bohémond en France.

6. Valeur du témoignage. — Par ses qualités de précision et de sincérité, le récit de l'Anonyme est une des sources fondamentales de l'histoire de la croisade. Le chevalier, qui en est l'auteur principal, l'a écrit ou dicté presque au courant des événements dont il a été le témoin. En négligeant les morceaux oratoires dus à son collaborateur, on peut dire que sa narration nous donne un tableau exact de tous les événements de la croisade, depuis le moment où il s'est embarqué avec Bohémond jusqu'à la prise de Jérusalem et à la victoire d'Ascalon (de novembre 1096 au mois d'août 1099). Ce sont là les faits essentiels de la croisade; les lacunes portent sur les origines du mouvement, sur la marche des bandes de croisés autres que celle des Normands d'Italie, sur l'établissement de Baudouin à Édesse. Pour tout le reste, l'Anonyme est très bien informé et, comme on le verra par les notes critiques jointes à cette édition, la sûreté de son témoignage ressort de sa concordance presque continuelle avec les autres sources originales et indépendantes de lui, Raimond d'Aguilers, Foucher, Albert d'Aix et aussi les quelques lettres authentiques des croisés comme celles d'Étienne de Blois, d'Anselme de Ribemont, etc...

C'est à peine si çà et là, par exemple dans le récit de l'ambassade des croisés à Kerbôga (chap. xxviii) et surtout dans celui de la marche en Palestine, on peut noter quelques erreurs et certains oublis. C'est ainsi que l'Anonyme omet, au moment du siège d'Archas (mai 1099, chap. xxxv), l'épi-

sode tragique de l'épreuve du feu subie par Pierre Barthélemy, ainsi que les négociations des croisés avec l'empereur et le calife d'Égypte. En revanche, un nombre assez considérable de renseignements ne nous sont connus que par l'Anonyme, par exemple la situation horrible des croisés populaires assiégés par les Turcs au château de Xérigordo (1096, chap. II), le récit de la marche des Normands d'Italie à travers la Bulgarie et la Macédoine (chap. IV-V), le traité secret entre Bohémond et Alexis, dont il donne les clauses précises, ainsi que la formule du serment prêté par l'empereur aux chefs croisés (chap. VI), et aussi un grand nombre d'épisodes du siège de Nicée, surtout des deux sièges d'Antioche, qui n'occupent pas moins de dix-sept chapitres (chap. XII-XXIX).

Les renseignements chronologiques sont extrêmement nombreux et donnés presque toujours avec une précision minutieuse, année, quantième du mois et jour de la semaine, désigné tantôt à l'aide du calendrier latin, tantôt par le numéro de la « férie » ou jour de la semaine. La plupart de ces dates concordent avec celles des lettres des croisés ou des autres sources originales.

Mais ce texte a, en outre, une valeur historique qui dépasse le seul récit des épisodes de la croisade. Par l'abondance et le caractère précis et pittoresque de ses détails, par la naïveté et la spontanéité de ses réflexions, l'Anonyme nous renseigne admirablement sur l'état matériel et moral des bandes de croisés. La question de leur ravitaillement, si difficile, étant donnés leur nombre et leur manque d'organisation, tient dans son récit une place de premier ordre[1]. Il les montre passant par des alternatives d'abondance extrême et de cruelle disette. A plusieurs reprises, il donne

1. Voir l'index au mot : ravitaillement.

le prix des denrées, surtout celui du pain, et il note même la valeur des deniers occidentaux en sous d'or byzantins, ainsi que les spéculations des mercantis arméniens sur la nourriture des croisés pendant le siège d'Antioche (chap. XIV).

Et, de même, à travers son récit, nous saisissons nettement l'état moral et religieux des croisés, leur enthousiasme pour la délivrance du Saint-Sépulcre, leur abattement devant les dures réalités de la guerre et leurs sursauts de courage dès qu'un événement favorable vient les réconforter. Il nous dépeint aussi leur fanatisme à l'égard des infidèles, leur horrible cruauté dans les batailles ou après la prise d'assaut d'une ville, leur amour du pillage, les calculs et les jalousies des chefs, les souffrances des simples chevaliers et surtout de la « menue gent » qui suit l'armée. Enfin, on peut tirer de son livre des données précieuses sur les méthodes de combat, sur l'armement des chevaliers, sur les procédés employés pour l'attaque des villes et sur les machines de siège qui constituaient l'artillerie de cette époque. En un mot, c'est toute la société féodale de la fin du XIe siècle que ce livre fait vraiment revivre à nos yeux.

7. La langue et le style. — Une pareille précision, un si grand nombre de détails pittoresques donnent à ce texte une valeur littéraire d'autant plus marquée qu'elle n'a été nullement recherchée par son auteur. Si l'on excepte les morceaux de bravoure que l'on doit attribuer à l'intervention d'un clerc, le style de l'Anonyme est d'une extrême simplicité, et c'est par là surtout qu'il choquait les Guibert de Nogent, les Baudri de Bourgueil, qui n'y retrouvaient pas les éléments oratoires et les fleurs de rhétorique auxquels leur éducation les avait habitués. Par bonheur, cette éducation faisait défaut à notre chevalier, et il s'est contenté d'écrire probablement comme il parlait, sans rechercher

aucun effet, sans faire de citations bibliques ou d'allusions aux auteurs classiques[1].

Cette simplicité même et cette naïveté ne vont pas d'ailleurs sans inconvénients. Le chevalier, peu instruit, disposait d'un vocabulaire assez pauvre et, quand il décrit une bataille ou quand il donne des détails sur le ravitaillement des croisés, les mêmes formules stéréotypées reviennent jusqu'à la satiété. Les adversaires que les croisés ont en face d'eux sont toujours « les Turcs, Arabes, Sarrasins, Angulans, Azymites, dont on ignore le nombre ». Ils cherchent à entourer les croisés « en lançant des flèches, en combattant à l'aide de javelots et de lances ». Les prisonniers faits par les Turcs sont toujours « emmenés dans le Khorassan, à Antioche, à Alep », ou menacés « de subir une sentence capitale ». Il en résulte une grande monotonie, atténuée heureusement par des détails naïfs et pittoresques.

La langue de l'Anonyme est très éloignée du latin classique et se rapproche des langues nationales de l'Occident, italien ou français, sans qu'on puisse préciser davantage. Sa phrase a un caractère nettement analytique et elle est en général assez courte, bien que parfois encombrée d'incidentes amenées par des participes présents, des conjonctions ou des pronoms relatifs. Sa syntaxe surtout n'a plus aucun caractère classique. Il ignore la proposition infinitive, qu'il remplace par la conjonction *quod* avec le subjonctif[2]. Il fait très peu usage des particules, qui donnent plus de vigueur à la phrase, ou il les emploie à contresens; une de

1. Nous en exceptons, bien entendu, les chapitres que nous avons attribués à la collaboration d'un clerc et où l'on trouve justement toute cette fausse ormementation.

2. « Audientes denique Turci quod Petrus Heremita et Gunalterius sine habere fuissent in Cyvito » (chap. II).

celles qui reparaissent le plus fréquemment est *denique*, qui a toujours le sens de « ensuite ». D'une manière générale, il prend avec la grammaire classique les libertés les plus grandes, substituant le gérondif ou l'infinitif au participe présent[1], le datif à *ad* avec l'accusatif[2] et se tenant toujours le plus près possible de la langue vulgaire qu'il parlait et dont son latin est un décalque plus qu'une traduction.

Conformément au même principe, son vocabulaire est éloigné du latin classique. Ses néologismes sont innombrables, et il emploie toujours, ce qui est précieux pour nous, les mots techniques usités à son époque : *burgus* (faubourg), *papilio* (pavillon), *saumarius* (sommier), *casale* (pièce de terre), etc. L'orthographe des noms propres est généralement défectueuse. Les noms turcs sont déformés d'une manière bizarre : Firouz devient *Pirus*, Kerbôga se change en *Curbaram*, mais c'est là un fait général dans les chroniques de cette époque. Nous voyons de même apparaître dans notre texte les formes, si savoureuses parfois, données par les croisés à la toponymie syrienne : *Camela* (la Chamelle) pour Émèse, *Sagitta* (Sagette) pour Sidon, *Lichia* (la Liche) pour Laodicée.

III. — Les manuscrits. Établissement du texte.

Alors que l'ouvrage d'un remanieur comme Robert le Moine nous est parvenu dans une centaine de manuscrits, c'est à peine si nous possédons six copies des *Gesta Francorum*, auxquelles il faut ajouter les manuscrits, aujourd'hui

1. « Miserunt se in flumen sequendo » (au lieu de *sequentes*); « videns peregrinos emere » (au lieu de *ementes*).

2. « Imperatori ducere » (au lieu de *ad imperatorem*). Relevons encore l'emploi du possessif au lieu de *ejus*, de *ipse* pour *ille*, de la préposition *de* pour *ex* : « de burgo », « de turri ».



perdus, consultés par Bongars pour son édition. C'est cependant d'après ces données que l'on peut essayer de reconstituer l'histoire du texte, dont nous atteignons trois rédactions ou « éditions » successives.

1. Première rédaction (manuscrits A). — La rédaction originale a certainement disparu, mais elle est représentée par un groupe de trois manuscrits, que nous appellerons *A* et que nous considérons comme les copies les plus fidèles de l'archétype. Ces manuscrits ont conservé plus ou moins par des signes conventionnels la division primitive en récits que nous avons essayé de reconstituer à l'aide de leur témoignage[1]. C'est à leur texte que s'appliquent surtout les remarques que nous avons présentées sur la barbarie de la langue et de la syntaxe de l'Anonyme. Leur orthographe est généralement archaïque; ils emploient presque toujours l'*e* simple pour le génitif féminin singulier, écrivent *ci* pour *ti* (*condicio*), *i* pour *y* (*martirium*), et ils ont presque toujours conservé les aspirations germaniques (*nichil* pour *nihil*), surtout dans les noms propres (*Rotbertus*, *Nortmannia*, etc...). Un autre détail prouve leur parenté et le caractère primitif de leur texte : ils ne connaissent ni les gloses ni les interpolations ni les développements factices que nous allons signaler dans les autres manuscrits. Bien que leurs variantes ne concordent pas toujours, ils offrent sensiblement le même texte.

1. Qu'il me soit permis de témoigner ma gratitude à M. J. Porcher, membre de l'École française de Rome, qui a bien voulu collationner pour moi les textes des manuscrits 641 et 572 du Vatican, faire une description complète de ces deux manuscrits et m'en adresser d'excellentes photographies. Je tiens aussi à remercier M. Pierre Paris, directeur de l'École des hautes études hispaniques, à Madrid, et M. Delpy, membre de cette École, à l'obligeance desquels je dois des photographies du manuscrit de Madrid 9783.

Nous appellerons *A*[1] le manuscrit 9783 de la Bibliothèque nationale de Madrid[1], écrit sur parchemin, in-4°, et bien conservé malgré le jaunissement de certains feuillets. Il provient de la bibliothèque d'un érudit d'Avignon, Joseph-Louis-Dominique de Cambis, marquis de Valleron (1706-1772)[2], et contient un certain nombre de chroniques, parmi lesquelles les *Gesta Francorum et aliorum Ierosolimitanorum* (fol. 149-176), dont le texte est divisé en deux colonnes. L'écriture est très anguleuse, beaucoup moins cependant que celle du XIVe siècle — date généralement attribuée à cette copie — et semble nous reporter vers 1280-1300. D'autre part, son orthographe archaïque, fidèlement respectée par le scribe, qui a commis d'ailleurs plusieurs bévues, nous prouve qu'il a été transcrit d'après une copie très ancienne et peu éloignée du manuscrit original. Comme l'a constaté Hagenmeyer, ses variantes concordent parfois avec le texte de Bongars, mais on n'y trouve ni les gloses ni les interpolations que renferme ce texte. Ses ressemblances avec les deux manuscrits du Vatican sont bien plus évidentes, et il indique les mêmes subdivisions du texte au moyen d'initiales ornées.

Nous appellerons *A*[2] le texte du manuscrit du Vatican,

1. Anciennement E, e, 103 (manuscrit *B* de l'édition Hagenmeyer).

2. Hagenmeyer en fait à tort un Espagnol. Il était colonel général de l'infanterie pontificale d'Avignon. Le *Catalogue raisonné des principaux manuscrits du cabinet de M. J.-L.-D. de Cambis, marquis de Velleron* (Avignon, 1770) mentionne, p. 432, sous le n° XVII, le manuscrit sur vélin in-4° comme une pièce importante, sous le titre de « Gesta Francorum et aliorum Jerosolymitanorum, divisé en 4 livres ». Il ne peut y avoir de doute sur l'identité de ce manuscrit avec celui de Madrid (Avignon, Bibliothèque et Musée Calvet, *Miscellanea*, vol. 81). Ce renseignement m'a été obligeamment communiqué par M. J. Girard, conservateur de la Bibliothèque et Musée Calvet.

nº 641 des manuscrits latins du fonds de la reine Christine de Suède[1], fol. 1-46, suivi d'une *Descriptio Ierosolimorum* (fol. 46) et d'une *Missa in veneratione Sancti Sepulcri* (fol. 48). Le texte est écrit à pleine page, sur des feuillets de parchemin in-folio. Au fol. 48 vº, une note en écriture du xvᵉ siècle[2] nous apprend que ce manuscrit a appartenu au cardinal Alain de Coëtivy, évêque d'Avignon, à qui le pape Nicolas V devait confier, en 1456, la mission de prêcher la croisade en France[3]. Ce manuscrit, en excellent état, est d'une belle écriture uniforme du xiiᵉ siècle — probablement même de la première moitié du xiiᵉ siècle; il ne doit donc pas être très éloigné du manuscrit original, et c'est certainement la copie la plus ancienne que nous possédions des *Gesta*. Son orthographe a le même caractère archaïque[4] que celle de A^1. Le texte contient une lacune qui porte sur les chapitres xxiii à xxix et qui interrompt le texte non seulement au milieu d'une phrase, mais même au milieu d'un mot[5]. Hagenmeyer, qui a le premier signalé cette lacune,

1. C'est le manuscrit *C* de l'édition Hagenmeyer.

2. « Iste liber est r[everendissim]mi d[omini] Alani c[ardina]lis Avinionensis. »

3. Cf. U. Chevalier, *Gallia christiania novissima*, t. VII (1920), col. 510-530 et 824. — Au bas du fol. 456, une autre note en écriture du xiiᵉ siècle renferme en deux lignes les noms suivants : « Petrus clericus de Mirabea. Willelmus clericus de Vosaillia. Gauterea de Funfreide laicus. Johannes de Gelis laicus. » Il nous a été impossible d'identifier les localités dont ces personnages sont originaires et d'expliquer la signification de cette liste, qui n'a aucun rapport avec le texte qui la surmonte. On trouve dans plusieurs régions de la France des Mirebeau, Mirabeau, Miribel, des Fontfreyde, Fontfroide, etc... Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il s'agit de localités françaises, ce qui laisse supposer que le manuscrit a été copié en France.

4. *E* au lieu de *ae*, *oe*, *sepulchrum*, *Thurci*, *erba* (pour *herba*), *sabati* (pour *sabbati*), etc.

5. Exactement depuis : « Cucurrerunt ad naves et miserunt

n'en a pas fourni l'explication, qui est très simple. Cette interruption du texte n'est pas accompagnée de celle des folios, dont le numérotage continue normalement, mais au bas du fol. 32 v° une note en écriture du XIVe siècle porte : *Hic deficit quaternio* (« Ici manque un cahier »)[1]. Cette lacune est donc due à la négligence du relieur, et on ne peut en tirer aucune conclusion pour l'établissement du texte.

A la différence de *A*¹ et de *A*³, le manuscrit 641 du Vatican ne contient aucune division en chapitres, mais des initiales en rouge, au nombre de neuf, marquent la division en récits que nous regardons comme primitive. Le texte lui-même est moins incorrect que celui de *A*¹, mais il est écrit dans la même langue barbare. Dans son orthographe, on constate un manque d'uniformité : aux formes archaïques se mélangent les graphies correctes. Le texte concorde en général avec celui de *A*¹ et est également exempt d'interpolations.

Par *A*³ nous désignons le manuscrit du Vatican, n° 572 des manuscrits latins du fonds de la reine Christine[2], sur parchemin in-folio, qui renferme les *Gesta Francorum* (fol. 1-64 v°), une description des Lieux Saints (fol. 64 v°-67 r°), puis — copiés en plusieurs écritures différentes et manifestement plus récentes que celles de la première partie — un petit poème en l'honneur de Bohémond (fol. 68 r°) et la lettre d'Olivier le Scholastique à l'archevêque Engelbert et au clergé de Cologne sur la prise de Damiette en 1219 (fol. 69 r°-

se... » (chap. XXIII) jusqu'à « [vexillum non est Boa] mundi. Interrogavit ille... » (chap. XXIX).

1. Ce renseignement important nous a été obligeamment communiqué par M. J. Porcher, qui nous a fait adresser la photographie du folio en question.

2. C'est le manuscrit *E* des éditions des *Historiens des croisades* et d'Hagenmeyer.



76 r°). Une note placée en haut du fol. 69 r° nous apprend que ce manuscrit provient de la bibliothèque de Paul Petau[1]. La copie des *Gesta Francorum* est d'une écriture beaucoup plus ancienne que celle de la lettre d'Olivier, qui ne peut avoir été transcrite que dans le premier quart du XIIIe siècle au plus tôt. Elle est cependant plus récente que celle du manuscrit A^2. On n'y trouve plus l'*a* à boucle unique, et les jambages des consonnes *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, etc..., ont le petit trait retroussé à droite qui caractérise l'écriture gothique. Cette copie a donc dû être exécutée dans la seconde moitié du XIIe siècle[2]. Elle possède la division en quatre livres et, de plus, les alinéas marqués par des blancs qui partagent le texte en onze parties. Ce texte est absolument complet, et c'est par une méprise singulière que les éditeurs des *Historiens des croisades*[3] et, après eux, Hagenmeyer ont affirmé qu'il était interrompu par la même lacune que celui de A^2. Ses variantes coïncident assez souvent avec celles de A^2; cependant, les ressemblances entre ces deux textes sont moins fréquentes que ne l'a affirmé Hagenmeyer. On peut signaler du moins un trait qui leur est commun avec *C* : à partir de la marche sur Jérusalem (fin du chap. XXXV), chaque fois que le nom de Robert Courte-Heuse est prononcé, il est accompagné d'épithètes

1. « Ex bibliotheca Pauli Petavii senatoris. » Paul Petau (1568-1614), antiquaire et numismate, était conseiller au Parlement de Paris, ce qui explique ce titre de « sénateur ».

2. Son écriture a des rapports avec celle du Valère Maxime de la Bibliothèque nationale (Paris, lat. 9688), copié en 1167 à Provins, mais elle est plus anguleuse (L. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, pl. XXXVII, 5. Voy. aussi pl. XXXVIII-XXXIX).

3. *Historiens occidentaux*, t. III, p. 146, 6; Hagenmeyer, *Anonymi Gesta Francorum*, préface. M. J. Porcher, qui nous a signalé ce fait, a bien voulu collationner pour nous cette partie du texte qui n'avait pas été utilisée par les précédents éditeurs.



emphatiques[1] ignorées des autres manuscrits. On peut se demander si le texte de A^2, reproduit avec des variantes par A^3, n'avait pas été copié à l'usage de ce prince. Comme les textes de A^1 et de A^2, celui de A^3 est exempt d'interpolations. Ces trois manuscrits représentent donc à des degrés divers la rédaction primitive.

2. DEUXIÈME RÉDACTION (TEXTE B). — L'édition des *Gesta Francorum* de Bongars représente une première altération de ce texte primitif, et nous appellerons *B* ce nouveau texte[2], qui, de l'aveu de Bongars, est tiré de la collation de deux manuscrits, dont l'un appartenait à Camden, l'autre à Paul Petau[3]. On s'est demandé, non sans raison, si ce manuscrit de Petau n'est pas le même que le manuscrit 572 du Vatican (A^3). On peut en fournir, pour ainsi dire, une preuve matérielle. Ce manuscrit contient, nous l'avons vu, la lettre d'Olivier le Scholastique sur la prise de Damiette. Or, dans son recueil, Bongars a édité ce texte d'après un manuscrit de Petau qui est probablement le même que celui qu'il a utilisé pour les *Gesta Francorum*[4].

1. « Inclytus comes Rotbertus (chap. XXXV), pissimus electusque miles Robertus vir nobilissimus Normanniae comes (chap. XXXVII). »

2. *G* dans les *Historiens des croisades* et dans Hagenmeyer; Jacques Bongars, *Gesta Dei per Francos* (Hanovre, 1612), t. I, p. 1-29 : *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum.* — Jacques Bongars (1546-1612), né à Orléans, érudit et diplomate au service d'Henri IV auprès des princes allemands. Voir sur lui Anquez, *Henri IV et l'Allemagne* (Paris, 1887).

3. « Igitur primum sine nomine scriptorem » (l'Anonyme) « debemus Paulo Petavio et Guill. Camdeno » (Introduction). Guillaume Camden (1551-1627), érudit et historien anglais, avait réuni une importante bibliothèque.

4. Introduction, p. XVII : « Oliveri epistolam suppeditavit et P. Petavii insignis bibliotheca... »



On peut donc conclure à l'identité de A^3 et du manuscrit de la collection Petau dont s'est servi Bongars[1].

Le texte de son édition est divisé en quatre livres et en trente-neuf chapitres. Cette dernière subdivision n'existe pas dans les autres manuscrits ; on peut se demander si elle ne provient pas du manuscrit de Camden. Ce texte, dont les formes grammaticales sont aussi incorrectes, dont l'orthographe est aussi archaïque que dans la rédaction *A*, diffère, en outre, de celui des autres manuscrits par des variantes assez nombreuses empruntées sans doute au manuscrit de Camden. Or elles consistent toujours en additions au texte de la rédaction *A ;* elles ne sont pas très heureuses et n'ajoutent aucun renseignement nouveau au texte primitif. Elles donnent souvent l'impression de gloses, qui sont de pures tautologies. Où *A* dit simplement : « alii fugerunt », *B* ajoute : « alii, *qui remanserunt vivi*, fugerunt » (chap. II). Un discours en style indirect dans *A* est reproduit en style direct dans *B*, tel le discours de Bohémond à ses troupes (chap. IV). Certains discours qui figurent dans *B* sont même inconnus aux autres textes (celui des évêques aux assiégés de Xérigordo, chap. II ; celui de Bohémond à son armée avant de partir pour Constantinople, chap. V). Certains passages très clairs dans *A* deviennent entièrement inintelligibles dans *B*, par exemple le récit des pourparlers de Bohémond avec les deux curopalates (chap. V). Ou bien si *A* se contente d'énumérer les noms des chefs, *B* gratifie chacun d'eux d'une épithète honorifique, « egregius, inclytus, etc... » (chap. IX-X).

1. Dans un passage qui paraît corrompu dans tous les manuscrits et où le texte est assez difficile à établir, A^3 et *B* ont une variante commune, inconnue aux autres manuscrits et dont le sens est inintelligible : « Illic fuit mortua maxima pars nostrorum *equorum*, eo quod multi *eorum* remanserunt pedites » (chap. X). Ici, Bongars a manifestement reproduit A^2.

Or toutes ces gloses ou interpolations se retrouvent, parfois littéralement, parfois avec des variantes insignifiantes, dans les textes des plagiaires de l'Anonyme, surtout Tudebode et l'*Historia belli sacri*, mais aussi plus ou moins amplifiées ou résumées dans ceux de Robert le Moine, Baudri de Bourgueil, Guibert de Nogent. Qu'en conclure, sinon que tous ces auteurs ont dû se servir de manuscrits de l'Anonyme de la même famille que le manuscrit de Camden, utilisé par Bongars, et qui représentaient une deuxième rédaction de l'ouvrage, de forme aussi rude et barbare que la première, mais moins simple et plus verbeuse? Il est clair que toutes ces scories doivent disparaître du texte si l'on veut remonter à la rédaction primitive, la seule authentique. Les précédents éditeurs, ceux des *Historiens des croisades* et Hagenmeyer avaient respecté toutes ces additions et les avaient incorporées à leur texte. Il nous a semblé indispensable de les éliminer, et l'on verra par les leçons de *B*, que nous avons rejetées en notes, à quel point le texte dégagé de ce poids mort reprend toute la franchise de son allure.

3. Troisième rédaction (manuscrits C). — Enfin il existe de l'Anonyme une édition corrigée et remaniée, tant au point de vue de l'orthographe que de la grammaire et de la clarté du texte; nous la désignerons par *C*. Elle est représentée par trois manuscrits :

C^1, manuscrit copié à la fin du XIIe siècle, aujourd'hui à la bibliothèque de l'Escurial[1] (coté : D III 11), et qui provient de la collection d'Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, mort en 1586.

1. Le manuscrit est écrit sur parchemin en deux colonnes et comprend 21 folios. Au titre, une main a écrit cette mention dédaigneuse : « Sutorii sive potius incerti Itinerarium Hierosolymorum. »

C[2] appartient à la bibliothèque de Cambridge (College Gonvile et Caïus, U 162, parchemin in-8°, 213 folios) et a été copié au XIIIe et au XIVe siècle[1].

C[3] provient de la bibliothèque de Sainte-Marie de Kenilworth et a été copié au XIIIe siècle. Il a appartenu à la collection de A.-C. Ranyard, mort en 1894, et a été vendu en 1895 au libraire Quaritch[2]. Le texte de l'Anonyme (fol. 1 à 29 r°) y est suivi de l'*Historia romana* de Paul Diacre (fol. 29-68). Nous n'avons pu savoir ce que ce manuscrit est devenu depuis 1895.

Les leçons de ces trois manuscrits[3] concordent presque toujours. Cependant *C*[1] possède des variantes indépendantes, ajoute des épithètes aux noms propres, cherche à rendre le texte plus clair : c'est la rédaction la moins fidèle. En général, les variantes communes à ces trois manuscrits consistent dans des changements de la construction, qui est rendue plus euphonique, dans l'emploi plus fréquent de la proposition infinitive, dans la substitution du participe présent au gérondif, surtout dans l'usage des particules de liaison qui donne plus de force à la phrase. Quelques interpolations concordent avec celles de *B*, mais d'autres très remarquables sont particulières à *C* et permettent de fixer la date approximative de cette rédaction. Par exemple, dans le récit de la fuite des croisés à Antioche, où *A* et *B* portent : *demissi sunt per murum*, *C* corrige : *dimissi sunt fune*, « ils

1. Ce manuscrit (qui provient de la bibliothèque de William Moore, mort en 1659) contient divers ouvrages historiques, Jacques de Vitry, Marco Polo. Le texte de l'Anonyme, fol. 111-388, est précédé du titre : *Tudebodus Itinerarium Jerosolimitanorum*. Ce n'est là qu'une confusion, et qui date du XIVe siècle.

2. Ce manuscrit est décrit dans le *Fifth report of the Royal Commission on historical manuscripts* (Londres, 1876), p. 404.

3. Hagenmeyer les désigne respectivement par les lettres *A*, (notre *C*[1]), *C* (notre *C*[2]), *H* (notre *C*[3]).

descendirent par une corde » (chap. XXIII). Cette leçon a été adoptée par l'*Historia belli sacri* et par Baudri de Bourgueil, et le surnom de « funambules » est resté à ces fuyards. De même, l'entrevue d'Étienne de Blois et de l'empereur Alexis est agrémentée dans *C* d'une intervention de Guillaume d'Arques, désigné ainsi : *dudum monachus, tunc miles acerrimus* (« récemment moine, alors chevalier intrépide »), et le rédacteur ajoute que Bohémond a affirmé plus tard par serment la véracité des menaces contre l'empereur que lui avait prêtées Guillaume d'Arques. Cette interpolation est donc au moins postérieure aux hostilités entre Bohémond et l'empire (1105-1111).

Si intéressante que soit cette rédaction, elle s'éloigne donc du texte primitif et doit être rejetée, sauf dans les cas très rares où elle permet d'éclaircir les obscurités que l'on trouve dans les autres textes.

4. AUTRES ALTÉRATIONS DU TEXTE PRIMITIF. — D'autres variantes portant sur la fin du chapitre XXXIX, depuis : « Interea nuncius venit Tancredo... » nous sont fournies par le manuscrit *B* de la chronique de Raimond d'Aguilers (Paris, Bibliothèque nationale, manuscrit latin 5531, XIIIe siècle) et par l'édition de ce texte dans Bongars (*Gesta Dei per Francos*, p. 182-183). Ce fragment ne figure pas dans les plus anciens manuscrits de Raimond d'Aguilers[1], dont le texte se termine par le récit de la querelle entre Godefroy de Bouillon et Raimond de Saint-Gilles au sujet de la Tour de David. Il n'est donc qu'une addition postérieure destinée à introduire un récit de la bataille d'Ascalon dans le texte de Raimond, mais il est emprunté à un manu-

1. Par exemple, ceux de Paris, Bibliothèque nationale, latin 205 (exécuté à l'abbaye de Saint-Victor pour Louis VII) et latin 5131 (XIIe siècle), ou de Londres, British Museum, Harley 4340 (XIIe siècle).



scrit des *Gesta Francorum* inconnu de nous[1] et fournit des variantes que nous désignerons par *R*.

IV. — Éditions. Ouvrages et textes a consulter.

1. Éditions antérieures. — La première édition est celle de Bongars (Hanovre, 1612), sur laquelle nous ne reviendrons pas[2]. Au xix[e] siècle, on n'a à signaler que deux éditions :

1° *Recueil des historiens des croisades*, publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres : *Historiens occidentaux*, t. III (Paris, 1866, in-fol.), p. 121-163. D'après la préface, signée H. W. (Henri Wallon) et A. D. (Ad. Régnier), l'édition avait été préparée par Philippe Lebas. Conformément à la théorie exposée dans cette préface et que nous avons réfutée, l'ouvrage porte le titre inexact de « Tudebodus abbreviatus ». Le texte est établi d'après le manuscrit A^3 et l'édition Bongars.

2° Hagenmeyer, *Anonymi Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum* (Heidelberg, 1890, in-8°). — Cette édition, surchargée de notes trop copieuses, est accompagnée d'une table chronologique et d'un index très commodes. Aux sources déjà utilisées par les éditeurs des *Historiens des croisades*, Hagenmeyer a ajouté les variantes des cinq manuscrits que nous avons désignés par A^1, A^2, C^1, C^2, C^3, dont la collation lui avait été fournie par Riant. Il ne paraît pas en avoir tiré tout le parti désirable. D'après la théorie qu'il expose dans son introduction, le texte primitif lui paraît constitué par les leçons du manuscrit de Madrid (A^1) et de Bongars. Mais quand il a à choisir entre les variantes de A^1 et de *B*, il donne toujours raison à *B* et conserve

1. Le manuscrit *M* de l'édition Hagenmeyer. Ce texte est aussi reproduit dans le *Recueil des historiens des croisades* (*Historiens occidentaux*, t. III, p. 305).

2. Voir plus haut, p. xxvii-xxix.

toutes les gloses et interpolations communes à *B* et aux plagiaires des *Gesta*. La raison qu'il donne est que Tudebode et les autres remanieurs ont eu à leur disposition une rédaction très ancienne et par conséquent digne de foi; mais nous croyons avoir établi que, si ancienne que soit cette rédaction, elle est cependant postérieure à la rédaction *A*, qui nous paraît plus voisine du texte primitif. Hagenmeyer a eu du moins le mérite de restituer à l'Anonyme sa véritable personnalité et de montrer que la rédaction *C* représente un texte épuré et corrigé, qui s'écarte de l'original; mais sa critique manque de hardiesse et, avec un appareil imposant, il n'a fait en somme que reproduire dans ses grandes lignes le texte défectueux des *Historiens occidentaux*.

2. L'ÉDITION PRÉSENTE. — Pour cette édition, accompagnée de la première traduction en français qui ait été publiée de l'ouvrage, nous nous sommes inspiré des conclusions qui résultent de la discussion qui précède. C'est dire que, pour établir le texte, nous avons préféré la rédaction *A*, que nous regardons comme primitive, éliminé les gloses et interpolations[1] de *B*, négligé les variantes de *C*. Mais entre les trois textes de la rédaction *A* nous avons souvent dû faire un choix. Nous avons attaché une importance particulière aux leçons de A^2, notre plus ancien manuscrit; nous avons rejeté les incorrections de A^1, dont le copiste du XIIIe siècle peut être rendu responsable, et cependant, dans plusieurs cas, les leçons A^1 et *B* ont été préférées aux leçons A^2 et A^3.

De même, pour l'orthographe, nous avons adopté systématiquement les formes archaïques qui dominent dans *A* et dans une moindre mesure dans *B;* nous avons cependant rejeté quelques barbarismes notoires (*Thurci* dans A^2) et nous nous sommes efforcé de conserver à notre ortho-

1. Nous avons donné en notes les variantes de *B*, accompagnées de celles des plagiaires (Tudebode, etc.), qui coïncident avec elles.

graphe, sans tenir compte des variations des copistes, le caractère uniforme qu'elle devait avoir dans la rédaction primitive. Il arrive, par exemple, que dans A^2 et A^3 des formes comme *Rotbertus Northmannus*, employées le plus souvent, soient remplacées dans certains passages par *Robertus Normannus*. Nous avons conservé partout la forme primitive en plaçant en notes celle que donnent les manuscrits.

3. Ouvrages et textes a consulter. — Nous donnons plus loin une table des sources avec les abréviations et nous indiquons dans les notes les ouvrages qui intéressent le commentaire du texte. Voici cependant une liste sommaire des ouvrages les plus généraux :

P. Masson, *Eléments d'une bibliographie française de la Syrie*, au t. I du compte-rendu du *Congrès français de la Syrie* (Paris et Marseille, 1919, in-8°), p. XIX-528.

Archives de l'Orient latin. Paris, 1881, 2 vol. in-8°.

Revue de l'Orient latin (a cessé de paraître depuis 1913). Paris, 1892-1913, 22 vol. in-8°.

Les RR. PP. Vincent et Abel, *Jérusalem. Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire;* t. II : *Jérusalem nouvelle* (en cours de publication depuis 1914). Paris, in-4°.

Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges*, 1re édition, 1841 ; 2e édition, Dusseldorf, 1881, in-8°.

Röhricht, *Geschichte des ersten Kreuzzuges*. Innsbrück, 1901, in-8°.

Hagenmeyer, *Chronologie de la première croisade*. Paris, 1902, in-8° (extrait de la *Revue de l'Orient latin*, t. VI-VIII).

Louis Bréhier, *L'Eglise et l'Orient au moyen âge. Les croisades*. Paris, 4e édition, 1921, in-12.

N. Iorga, *Histoire des croisades*. Paris, 1924, in-12.

Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Comnène*. Paris, 1900, in-8° (t. IV de la collection des *Mémoires et documents publiés par la Société de l'Ecole des chartes*).

Voici enfin l'indication, avec les abréviations auxquelles

nous recourrons, des textes le plus souvent cités dans nos notes :

Albert d'Aix = Albert d'Aix-la-Chapelle, *Liber christianae expeditionis pro ereptione, emundatione, restitutione sanctae Hierosolymitanae ecclesiae*, dans le *Recueil des historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. IV, p. 265-713.

Anne Comnène = Anne Comnène, *Alexiade*, édition Reifferscheid. Leipzig, 1884, in-8°.

Baudri de Bourgueil = Baudri de Bourgueil, *Historia Hierosolymitana*, dans les *Historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. IV, p. 1-111.

Chronique du Puy = *Chronicon monasterii S. Petri Aniciensis*, édition U. Chevalier, *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*. Le Puy, 1888, in-8°, p. 151-166 (voir aussi *Historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. V).

Epistulae et chartae = *Epistulae et chartae ad historiam primi belli sacri spectantes*, édition Hagenmeyer. Innsbruck, 1901, in-8° (voir aussi Riant, *Inventaire critique des lettres historiques des croisades*, dans les *Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 1-24).

Foucher de Chartres = Foucher de Chartres, *Gesta Francorum Jerusalem expugnantium*, dans les *Historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. III, p. 311-485 (voir aussi l'édition Hagenmeyer. Heidelberg, 1913, in-8°).

Guibert de Nogent = Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, dans les *Historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. IV, p. 115-263.

Historia belli sacri = *Historia de via Hierosolymis vel Tudebodus continuatus et imitatus*, dans les *Historiens des croisades ; historiens occidentaux*, t. III, p. 169-229.

Historiens occidentaux = *Recueil des historiens des croisades, publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; historiens occidentaux*. Paris, 1844, 1859, 1866, 1879, 1895, 5 vol. in-fol.

Orderic Vital = Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, édition Le Prévost et L. Delisle, dans la collection de la *Société de l'histoire de France*. Paris, 1828-1855, 5 vol. in-8°.

Raimond d'Aguilers = Raimond d'Aguilers, *Historia Francorum qui ceperunt Jerusalem*, dans les *Historiens des croisades; historiens occidentaux*, t. III, p. 235-309.

Raoul de Caen = Raoul de Caen, *Gesta Tancredi*, *Ibid.*, t. III, p. 587-601.

Robert le Moine = Robert le Moine, *Hierosolymitana expeditio*, *Ibid.*, t. III, p. 717-802.

Tudebode = *Petri Tudebodi presbiteri Sivracensis historia de Hierosolymitano itinere*, *Ibid.*, t. III, p. 3-119.

ABRÉVIATIONS

ADOPTÉES POUR LA DÉSIGNATION DES MANUSCRITS.

A^1 = Bibliothèque nationale de Madrid, 9783.
A^2 = Vatican, 641 du fonds latin de la reine Christine.
A^3 = Vatican, 572 du fonds latin de la reine Christine.
B = Édition Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. I (Hanovre, 1612).
C^1 = Bibliothèque de l'Escurial, D III, II.
C^2 = Cambridge, Gonvile and Caius College, n° 162.
C^3 = Ancien manuscrit de la Collection Ranyard.
R = Additions au texte de Raimond d'Aguilers.

HISTOIRE ANONYME

DE LA

PREMIÈRE CROISADE



GESTA FRANCORUM[a]

ET ALIORUM HIEROSOLIMITANORUM[b1]

[NARRATIO I[a]]

[**1**.] Cum jam appropinquasset ille terminus quem dominus Ihesus[c] cotidie suis demonstrat fidelibus, specialiter in evangelio[d] dicens : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum et tollat crucem suam et sequatur me*[2], facta est igitur[e] motio[f] valida per universas Galliarum regiones[3], ut, si aliquis Dominum studiose puroque corde et mente sequi desideraret atque post ipsum crucem[g] fideliter bajulare vellet, non pigritaretur Sancti Sepulchri[h] viam celerius arripere.

Apostolicus namque Romane sedis Urbanus secundus[i4] ultra montanas partes[5] quantocius[k] profectus est cum suis archiepiscopis, episcopis, abbatibus et presbiteris[6] cepitque subtiliter sermocinari et predicare, dicens

a. *Tel est le titre donné par A*[1], *A*[3], *B; ce titre est omis dans A*[2] *et C*[3]; In nomine Domini incipit liber qui appellatur « Itinerarium Ierosolimorum » *C*[1]; Incipit itinerarium Ierosolimitanorum *C*[2]. — *b.* Ierosolimitanorum *A*[1]. — *c.* Ihesus Christus *A*[2], *C*[3]. — *d.* evangilio *A*[1]. — *e.* igitur *omis dans B et C*[1]. — *f.* commotio *C*[1]. — *g.* fideliter bajulare crucem *A*[2]; fideliter crucem bajulare *C*. — *h.* Sepulcri *A*[1], *B*, *C*. — *i.* Urbanus secundus *omis dans A*[1] *et A*[3]; secundus *omis dans B*. — *k.* quantotius *A*[2].

1. Au moyen âge, on donnait souvent aux pèlerins le nom même du sanctuaire qu'ils étaient allés vénérer. L'auteur distingue des Francs les Allemands, Lombards et « Longobards » ou Normands de l'Italie méridionale.



HISTOIRE DES FRANCS

ET DES AUTRES PÈLERINS A JÉRUSALEM[1]

[PREMIER RÉCIT]

[DES ORIGINES A LA BATAILLE DU VARDAR
(FIN 1095-FÉVRIER 1097)]

[1.] Comme approchait déjà ce terme que le Seigneur Jésus annonce chaque jour à ses fidèles, spécialement dans l'Évangile, où il dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il prenne sa croix et me suive*[2], il se fit un grand mouvement par toutes les régions des Gaules[3], afin que quiconque, d'un cœur et d'un esprit purs, désirait suivre le Seigneur avec zèle et voulait porter fidèlement la croix après lui, ne tardât pas à prendre en toute hâte la route du Saint Sépulcre.

En effet, le chef apostolique du siège de Rome, Urbain II[4], gagna au plus vite les pays d'outre-mont[5] avec ses archevêques, évêques, abbés et prêtres[6] et commença à prononcer des discours et des sermons subtils, disant que quiconque

2. Math., 16, 24; Marc, 8, 34; Luc, 9, 23.

3. Allusion au mouvement qui entraîna la France après le concile de Clermont (novembre 1095), que l'Anonyme ne mentionne même pas.

4. Le pape Urbain II, élu en 1088.

5. Cette expression « pays d'outre-mont », pour désigner la France, indique bien que l'Anonyme habitait l'Italie.

6. Urbain II arriva à Valence le 5 août 1095, séjourna au Puy le 15 août et, après avoir parcouru la Bourgogne et le sud-est de la France, ouvrit le concile de Clermont le 18 novembre. Sur sa suite d'évêques et d'archevêques, voir Mansi, *Concilia*, t. XX, col. 308.

ut, si quis animam suam salvam facere vellet, non dubitaret humiliter viam incipere Domini ac, si denariorum ei deesset copia, divina ei satis daret misericordia. Ait namque dominus apostolicus : « Fratres, vos[a] oportet multa pati pro nomine Christi, videlicet miserias, paupertates, nuditates, persecutiones, egestates, infirmitates, fames, sites et alia hujusmodi, sicuti Dominus ait suis discipulis : *Oportet vos pati multa pro nomine meo*[1] et : *Nolite erubescere loqui ante facies hominum; ego vero dabo vobis os et eloquium*[2] ac deinceps : *Persequetur vos larga retributio*[3]. »

Cumque jam[b] hic sermo paulatim per universas regiones ac Galliarum patrias[4] cepisset crebrescere, Franci audientes talia, protinus in dextra suere scapula cruces inceperunt[c][5], dicentes sese Christi unanimiter sequi vestigia, quibus de manu erant redempti tartarea.

[**2.**] Jamjamque Gallie suis remote sunt domibus[d] feceruntque denique tres partes Galli[e][6]. Una pars Francorum in Hungarie intravit regionem, scilicet Petrus Heremita[f][7] et dux Godefridus[8] et Balduinus[g] frater ejus[9] et Balduinus comes de Monte[10]. Isti potentissimi milites et alii plures quos ignoro venerunt per viam quam jamdudum Karolus Magnus, mirificus rex Francie, aptari fecit usque Constantinopolim[11].

a. nos *B. Dans* A^3, *on a essayé postérieurement de corriger* vos *en* nos. — *b.* jam *omis dans* A^1. — *c.* in dextra fecere cruces suere scapula *B;* crucem *C;* cruces inceperunt *omis dans* A^2. — *d.* Galli e suis remoti *B;* suis remotae sunt sedibus *C.* — *e.* Galli tres partes A^1, *B*, *C.* — *f.* eremita A^3, C^1, C^3. — *g.* Baldoinus A^1; Baldewynus C^1.

1. Allusion aux Actes des Apôtres, 9, 16.
2. Combinaison de II Timoth., 1, 8, et Luc, 21, 15.
3. Allusion à Math., 15, 12, et Coloss., 3, 24.
4. C'est-à-dire les duchés et comtés.

voulait sauver son âme ne devait pas hésiter à prendre humblement la voie du Seigneur et que, si les deniers lui faisaient défaut, la miséricorde divine y pouvoirait. Et le Seigneur Apostolique ajoutait : « Frères, il vous faut souffrir beaucoup au nom du Christ : misère, pauvreté, nudité, persécutions, dénûment, infirmités, faim, soif et autres maux de ce genre, comme le Seigneur a dit à ses disciples : *Il vous faut souffrir beaucoup en mon nom*[1] et : *Ne rougissez pas de parler à la face des hommes; je vous donnerai la voix et l'éloquence*[2], et encore : *Vous recevrez une large rétribution*[3].

Ce discours s'étant répandu peu à peu dans toutes les régions et provinces des Gaules[4], les Francs, entendant ces paroles, commencèrent promptement à coudre des croix sur leur épaule droite[5], disant qu'ils voulaient unanimement suivre les traces du Christ, par lesquelles ils avaient été rachetés de la puissance du Tartare.

[**2**.] Bientôt les Gaules entières abandonnèrent leurs demeures et les Gaulois formèrent trois divisions[6]. Une partie des Francs entra en Hongrie : Pierre l'Ermite[7], le duc Godefroi[8], Baudouin, son frère[9]; Baudouin, comte de Mons[10]. Ces puissants chevaliers et beaucoup d'autres que j'ignore suivirent la route qu'autrefois Charlemagne, le magnifique roi de France, fit établir jusqu'à Constantinople[11].

5. Sur la prise de la croix, voir Foucher de Chartres, I, 4, p. 325. On remarquera que c'est le seul détail précis donné par l'Anonyme sur le mouvement qui précéda l'expédition.

6. Dans la pensée de l'auteur, ces trois divisions correspondent aux trois routes suivies par les croisés : vallée du Danube, route des Alpes orientales et d'Esclavonie, route d'Italie et embarquement dans les ports de l'Adriatique. Il y eut, en réalité, un plus grand nombre de bandes de croisés.

7. Sur Pierre l'Ermite et son rôle dans la croisade, voir Hagenmeyer, *Peter der Eremit* (Leipzig, 1879); traduction française par Furcy-Raynaud (Paris, 1879).

8. Godefroi de Bouillon, duc de Basse-Lorraine depuis 1089.

9. Baudouin, plus tard prince d'Édesse et roi de Jérusalem.

10. Baudouin, comte de Mons, en Hainaut.

11. Passage qui montre la popularité de la légende de Charlemagne à cette époque. En Allemagne, on fit même courir le bruit

Petrus vero supradictus primus venit Constantinopolim III kalendas augusti[a] et cum eo maxima gens Alamannorum[1]. Illic invenit Longobardos[b][2] et alios plures congregatos quibus imperator[3] jusserat dari mercatum sicuti erat in civitate dixitque illis : « Nolite transmeare « Brachium[4] donec veniat maxima christianorum vir- « tus, quoniam vos tanti non estis, ut cum Turcis pre- « liari[c] valeatis », ipsique Christiani nequiter deducebant se, quia palatia urbis sternebant et ardebant, et auferebant plumbum quo ecclesie erant cooperte et vendebant Grecis. Unde[d] imperator iratus[e] jussit[f] eos transmeare Brachium[5].

Postquam autem[g] transfretaverunt, non cessabant agere omnia mala, comburentes et devastantes domos et ecclesias[6]. Tandem pervenerunt Nicomediam[h], ubi divisi sunt Longobardi[i] et Alamanni a Francis, quia Franci tumebant superbia[7]. Elegerunt[k] Longobardi[l] seniorem super se, cui nomen Rainaldus[m]; Alamanni

a. in k[a]l[endis] augusti *A*³; kalendis augusti *B*. — *b*. Lombardos et Langobardos *A*¹, *A*³, *B*, *C*. — *c*. praeliare *B*, *C*². — *d*. Inde *A*¹. — *e*. iratus est jussitque eos *B*, *C*². — *f*. moxque jussit *C*¹. — *g*. autem *omis dans A*¹, *A*³, *B*, *C*. — *h*. Nichomediam *A*². — *i*. Lombardi et Langobardi *A*¹, *A*³, *B*, *C*. — *k*. elegerunt autem *C*¹. — *l*. Lombardi et Langobardi *A*¹, *A*³, *B*, *C*. — *m*. Reinaldus *A*³, *B*; Rainoldus *C*², *C*³.

de sa résurrection (Ekkehard d'Aura, 11, dans les *Historiens occidentaux*, t. V, p. 19). Sur sa prétendue croisade, voir L. Bréhier, *Les origines des rapports entre la France et la Syrie; le protectorat de Charlemagne*, dans le *Congrès français de Syrie* (Marseille, 1919), t. II, p. 36-38.

1. Le 30 juillet 1096.

2. L'auteur se contredit. En fait, Gautier sans Avoir était arrivé à Constantinople avant Pierre l'Ermite (Albert d'Aix, I, 7, p. 275). « Les Longobards » sont les habitants de l'Italie méridionale (ancien thème byzantin de Longobardie). Par « Longobards », l'Anonyme désigne les Normands d'Italie. Anne Comnène, X, 5,

Pierre, déjà mentionné, vint le premier à Constantinople, le trois des calendes d'août[1] et avec lui la plus grande partie des Allemands. Il y trouva réunis des « Longobards » et beaucoup d'autres[2]. L'empereur[3] avait ordonné de les ravitailler autant que la ville le pourrait et il leur dit : « Ne traversez pas le Bras[4] avant l'arrivée du gros de l'armée chrétienne, car vous n'êtes pas assez nombreux pour pouvoir combattre les Turcs. » Et les chrétiens se conduisaient bien mal, car ils détruisaient et incendiaient les palais de la ville, enlevaient le plomb dont les églises étaient couvertes et le vendaient aux Grecs, si bien que l'empereur irrité donna l'ordre de leur faire traverser le Bras[5].

Après qu'ils eurent passé, ils ne cessaient de commettre toute espèce de méfaits, brûlant et dévastant les maisons et les églises[6]. Enfin ils parvinrent à Nicomédie où les Longobards et les Allemands se séparèrent des Francs, parce que les Francs étaient gonflés d'orgueil[7]. Les Longobards élurent pour les commander un seigneur nommé Rainald.

p. 75, confirme que ce sont les « Longobards » qui parvinrent les premiers à Constantinople. La leçon : « Longobardi » (A^2), est donc préférable à celle des autres manuscrits : « Lombardi et Langobardi »; il ne peut s'agir d'une erreur de copiste puisqu'elle est répétée deux fois plus loin. On n'a d'ailleurs aucun renseignement sur ce départ précoce des Lombards pour la croisade : on voit, au contraire, que c'est seulement le 9 septembre 1096 qu'Urbain II, se trouvant à Pavie, écrit aux Bolonais pour exciter leur zèle; or, les premiers croisés étaient arrivés à Constantinople avant la fin de juillet.

3. Alexis Comnène, couronné empereur le 2 avril 1081.

4. Le « Bras », dit le « Bras de saint Georges », désigne ici le Bosphore, bien que cette expression soit quelquefois réservée au golfe de Nicomédie, ville où saint Georges fut martyrisé (voir lettre d'Étienne de Blois, *Epistulae et chartae*, p. 139), ou même à la Corne-d'Or (même lettre et Albert d'Aix, II, 11, p. 306).

5. L'Anonyme, suivi par ses remanieurs, est le seul à parler de ces méfaits. Anne Comnène, X, 6, p. 76, prétend à tort que la traversée du Bosphore eut lieu malgré l'empereur.

6. Témoignage concordant d'Anne Comnène (*loc. cit.*).

7. Sur l'origine de cette querelle, voir les détails d'Albert d'Aix, I, 16, p. 284. Anne Comnène signale aussi ces dissentiments, qui faillirent amener une bataille entre les croisés.



similiter[1]. Et intraverunt in Romaniam[2] et per IIII dies ierunt ultra Nicenam[a] urbem[3] inveneruntque quoddam castrum, cui nomen Exerogorgo[4], quod erat vacuum gente et apprehenderunt illud, in quo[b] invenerunt satis frumenti et vini et carnis et omnium bonorum abundantiam.

Audientes itaque Turci[c] quod Christiani essent in castro, venerunt obsidere illud[5]. Ante portam castri erat puteus et ad pedem castri fons vivus, juxta quem exiit Rainaldus insidiari Turcos[d]. Venientes vero Turci in die dedicationis S. Michaelis[e][6] invenerunt Rainaldum et qui cum eo erant, occideruntque Turci multos ex eis, alii vero[f] fugerunt in castrum, quod confestim Turci obsederunt eisque aquam abstulerunt. Fuerantque nostri in tanta afflictione sitis, ut flebotomarent suos equos et asinos, quorum sanguinem bibebant[g]; alii mittebant zonas atque panniculos in piscinam et inde exprimebant aquam in os suum; alii mingebant in pugillo alterius et bibebant; alii fodiebant humidam terram et supinabant se terramque sternebant super pectora sua pro nimia arriditate sitis[7]. Episcopi vero et presbyteri confortabant nostros et commonebant ne deficerent[h].

a. Nicaenam A^3, C^1, C^2. — *b.* et invenerunt in eo A^2, A^3. — *c.* Thurci A^2. — *d.* Turcis C^1, C^3. — *e.* Mikaelis *B;* qui est III kal. oct. A^3; qui est in kal. oct. *B.* (*même leçon dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 175*). — *f.* vero *omis dans* A^1, *B*, *C;* qui remanserunt vivi *B* (*même leçon dans Tudebode*, *p. 12*, *et dans* « *Hist. belli sacri* », *p. 175*). — *g.* biberent A^2, A^3, *C.* — *h.* ne deficerent, dicentes : Estote ubique fortes in fide Christi et nolite eos timere qui vos persequuntur sicuti Dominus dicit : « Nolite timere eos qui corpus occidunt, animam vero non possunt occidere » *B* (*ce discours, qui ne figure dans aucun manuscrit, est manifestement une addition postérieure. Les mots entre guillemets sont empruntés à Math.*, *X*, *28*).

1. Contrairement à l'interprétation d'Hagenmeyer (édition des



Les Allemands firent de même[1] et ils entrèrent en Romanie[2] et pendant quatre jours ils marchèrent au delà de Nicée[3] et trouvèrent un château appelé Exerogorgo[4], vide de toute garnison. Ils s'en emparèrent et y trouvèrent des provisions de froment, de vin, de viande et toute sorte de biens en abondance.

Les Turcs, apprenant que les chrétiens occupaient ce château, vinrent l'assiéger[5]. Devant la porte du château était un puits et, au pied du château, une source d'eau vive, près de laquelle Rainald se posta pour tendre une embuscade aux Turcs. Ceux-ci arrivèrent le jour de la fête de saint Michel[6], trouvèrent Rainald ainsi que ses compagnons et en massacrèrent un grand nombre, tandis que les autres se réfugiaient au château. Les Turcs l'assiégèrent aussitôt et le privèrent d'eau. Et les nôtres souffrirent tellement de la soif qu'ils ouvraient les veines de leurs chevaux et de leurs ânes pour en boire le sang; d'autres lançaient des ceintures et des chiffons dans les latrines et en exprimaient le liquide dans leurs bouches; quelques-uns urinaient dans la main d'un compagnon et buvaient ensuite; d'autres creusaient le sol humide, se couchaient et répandaient de la terre sur leur poitrine, tant était grande l'ardeur de leur soif[7]. Les évêques et les prêtres réconfortaient les nôtres et les exhortaient à tenir ferme.

Gesta, p. 116), il faut admettre que les Allemands élisent un autre chef que Rainald, car plus loin il est question de ce chef, « le seigneur des Allemands » qui trahit les siens.

2. La « Romanie » était le nom que les Turcs donnaient à l'Asie Mineure (sultanat de Roum); les Grecs désignaient ainsi la totalité de l'empire.

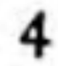
3. Nicée est la résidence du sultan turc depuis 1081.

4. Xerigordo, d'après Anne Comnène, X, 6, p. 77. Le récit d'Albert d'Aix, I, 16, p. 284, donne des détails un peu différents.

5. Anne Comnène (*loc. cit.*) donne le nom du chef turc, Elchanis. Albert d'Aix (*loc. cit.*) et la chronique de Zimmern (*Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 27-28) croient à tort que Soliman a dirigé ce siège en personne.

6. 29 septembre 1096.

7. Ces détails, empruntés certainement au récit d'un témoin oculaire, ne se trouvent que dans notre texte et ses imitateurs.



Hec tribulatio fuit per VIII dies. Denique dominus Alamannorum[a] concordatus est cum Turcis ut traderet socios illis et, fingens se exire ad bellum, fugit ad illos et multi cum eo. Illi autem qui Dominum negare noluerent capitalem sentenciam susceperunt; alios quos ceperunt vivos adinvicem diviserunt quasi oves; alios miserunt ad signum et sagittabant eos; alios vendebant et donabant quasi animalia. Quidam conducebant suos in domum suam, alios in Corosanum[1], alios in Antiochiam, alios in Aleph aut ubi ipsi manebant. Isti primo felix acceperunt martirium pro nomine Domini Ihesu.

Audientes denique Turci quod Petrus Heremita et Guualterius[b] Sinehabere[2] fuissent in Cyvito[c][3], que supra Nicenam urbem est, venerunt illuc cum magno gaudio ut occiderent illos et eos qui cum ipsis erant. Cumque venissent[d], obviaverunt Guualterio cum suis, quos Turci mox occiderunt. Petrus vero Heremita paulo ante ierat Constantinopolim, eo quod nequibat refrenare illam diversam gentem que nec illum nec verba ejus audire volebat[4]. Irruentes vero Turci super eos, occi-

a. Rainaldus dominus C^1; Alamannorum Reinaldus A^3, *B* (*on remarquera que* A^1 *et* A^2 *concordent pour ne pas donner le nom du chef des Allemands; sur cette question, voir plus haut, p. 8, note 1*). — *b.* Vualterius A^2; Gauterius cognomento C^1; Walterius A^3, C^2; Galterius, *dans Tudebode, p. 13.* — *c.* Cyvico A^1; Civito A^3, C^1, C^2; civitate A^2; Sivito C^3. — *d.* venissent laetantes *B.*

1. Le Khorassan, situé au nord-est de la Perse, était le centre de la puissance des Turcs, qui l'avaient enlevé aux sultans Gaznévides vers 1037-1040 (cf. Laurent, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, Paris, 1921, p. 8), mais les chroniqueurs latins ou arméniens appliquent ce nom à tous les pays orientaux qui dépendaient des Seldjoucides, Azerbaidjan, Arménie, Mésopotamie. Pour Albert

Cette tribulation dura huit jours, puis le chef des Allemands conclut un accord avec les Turcs pour leur livrer ses compagnons : feignant de sortir pour combattre, il s'enfuit auprès d'eux et beaucoup le suivirent. Tous ceux qui refusèrent de renier le Seigneur furent condamnés à mort; d'autres pris vivants furent partagés comme des brebis; d'autres servirent de cible aux Turcs qui lançaient des flèches sur eux; d'autres étaient vendus ou donnés comme des animaux. Les uns conduisaient leur prise dans leur demeure, d'autres dans le Khorassan[1], à Antioche, à Alep, partout où ils habitaient. Tels furent ceux qui reçurent les premiers un heureux martyre au nom du Seigneur Jésus.

Les Turcs, apprenant ensuite que Pierre l'Ermite et Gautier sans Avoir[2] se trouvaient à Civitot[3], située au delà de Nicée, s'y dirigèrent, pleins d'allégresse, afin de les massacrer ainsi que leurs compagnons. Pendant leur marche ils se heurtèrent à Gautier avec les siens, qu'ils eurent bientôt massacrés. Quant à Pierre l'Ermite, il venait de retourner à Constantinople, incapable de discipliner cette troupe disparate, qui ne voulait entendre ni lui ni ses paroles[4]. Les Turcs,

d'Aix, Bagdad est la capitale du Khorassan; dans le texte de l'Anonyme, ce terme a donc un sens assez vague et signifie les pays de l'est.

2. Gautier sans Avoir (« Sensavehor », dans Albert d'Aix), chef d'une bande populaire, avait quitté Pierre l'Ermite à Cologne et était arrivé avant lui à Constantinople. Sur ce personnage, voir Orderic Vital, t. III, p. 478.

3. Civitot (Chevetot, en grec : Kivotos), port sur le golfe de Nicomédie, avec une forteresse créée par Alexis Comnène pour tenir en respect l'émir turc de Nicomédie (Orderic Vital, édition Le Prévost, t. III, p. 490-491). L'identification avec Guemlik, sur le golfe de Moudania, est abandonnée depuis les travaux de Tomaschek (*Topographie von Kleinasien im Mittelalter*, Vienne, 1891). Le gros de l'armée y était resté avec Pierre l'Ermite.

4. Récit plus détaillé d'Albert d'Aix, I, 18, p. 286-289, qui mentionne un voyage de Pierre l'Ermite à Constantinople pour demander des secours, et de la Chronique de Zimmern (fragments dans les *Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 28-29), qui cite les noms des chefs allemands. Anne Comnène, X, 6, p. 78, place la rencontre au bord de la rivière du Dragon.

derunt multos ex eis; alios invenerunt dormientes[a], alios nudos, quos omnes necaverunt, cum quibus quemdam sacerdotem missam celebrantem, quem statim super altare martirizaverunt[1]. Illi vero qui evadere potuerunt Cyvito fugerunt; alii precipitabant se in mare; alii latebant in silvis et montanis. Turci vero, persequentes illos in castrum, adunaverunt ligna ut eos comburerent cum castro.

Christiani igitur, qui in castro erant, miserunt ignem in ligna congregata et versus ignis in Turcos, quosdam eorum concremavit, sed ab illo incendio Deus nostros tunc liberavit. Tandem Turci apprehenderunt illos vivos diviseruntque illos, sicuti prius fecerant alios, et disperserunt illos per universas regiones has, alios in Corosanum, alios in Persidem. Hoc totum factum est in mense octobri[b].

Audiens imperator quod Turci sic dissipassent nostros, gavisus est valde[2] et mandavit[c] fecitque eos Brachium transmeare[3]. Postquam ultra fuerunt, comparavit omnia arma eorum.

[**3**.] Secunda vero pars intravit in Sclavinie[d][4] partes, scilicet comes de Sancto Egidio Raimundus et Podiensis episcopus[5].

Tercia[e] autem pars per antiquam Rome viam[f] venit[6]. In hac parte fuerunt Boamundus[7] et Richardus[g][8] de

a. dormientes, alios jacentes *B*. — *b*. *phrase omise dans* *A*³, *C*¹, *C*². — *c*. mandavit pro eis *A*³, *B*; et mandavit *omis dans* *A*¹. — *d*. Clauinie *A*¹; Scavinie *A*²; Sclaviniae *B*, *C*. — *e*. tertia *A*³, *B*, *C*. — *f*. Romae *A*², *A*³, *B*, *C*; Romeniam *A*¹, *mauvaise lecture pour* Rome viam. — *g*. Ricardus *A*¹.

1. Sur cette mort, voir une pièce de vers de Guibert de Nogent, II, 11, p. 146.
2. En contradiction avec le récit d'Albert d'Aix (I, 22, p. 289), qui montre l'empereur s'efforçant de sauver les débris de l'armée.



se précipitant sur eux, en tuèrent un grand nombre. Ils trouvèrent les uns en train de dormir, les autres tout nus et les massacrèrent tous. Un prêtre qui célébrait la messe reçut d'eux le martyre sur l'autel[1]. Ceux qui purent s'échapper s'enfuirent à Civitot. Quelques-uns se précipitaient dans la mer, d'autres se cachaient dans les forêts et dans les montagnes. Mais les Turcs les poursuivirent dans la place et entassèrent du bois pour les brûler avec la ville.

Mais les chrétiens qui occupaient la ville mirent le feu au tas de bois; la flamme se dirigea vers les Turcs et en brûla un certain nombre, tandis que Dieu préserva les nôtres de cet incendie. A la fin les Turcs les prirent vivants, les partagèrent, comme ils avaient fait des premiers, et les dispersèrent dans toutes les régions, les uns en Khorassan, les autres en Perse. Tous ces événements eurent lieu au mois d'octobre.

A la nouvelle que les Turcs avaient ainsi dispersé les nôtres, l'empereur témoigna une grande joie[2] et donna des ordres pour leur faire traverser le Bras[3]. Le passage terminé, il rassembla toutes leurs armes.

[**3**.] La deuxième division pénétra en Esclavonie[4] avec le comte de Saint-Gilles, Raimond et l'évêque du Puy[5].

La troisième division suivit l'antique route de Rome[6]. En firent partie : Bohémond[7] et Richard du Principat[8],

3. Sur ce passage, voir Albert d'Aix (*loc. cit.*) et Anne Comnène (X, 6, p. 78).
4. Sous ce nom, on désignait le territoire des Croates et des Serbes.
5. Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse depuis 1088, et Adémar de Monteil, évêque du Puy vers 1080, désigné par Urbain comme son vicaire et son légat. Chacun d'eux commandait une armée importante recrutée dans le midi de la France. Leur itinéraire à travers les Alpes orientales et l'Esclavonie a été décrit en détail par Raimond d'Aguilers (ou d'Aguilhe), chanoine du Puy et chapelain du comte de Toulouse.
6. Sur cette route traditionnelle de pèlerinage, voir J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. II, p. 142 et suiv.
7. C'est par simple symétrie que l'auteur mentionne ici Bohémond, dont le départ va être raconté plus loin.
8. Fils d'un frère de Robert Guiscard, Guillaume, qui s'était

Principatu, Rotbertus[a] comes Flandrensis[1], Rotbertus Northmannus[b][2], Hugo Magnus[3], Evrardus de Puisatio[4], Achardus de Monte Merloi[c][5], Isuardus[d] de Musone[e][6] et alii plures. Deinde venerunt ad portum Brandosim aut Barim sive Otrentum[7].

Hugo denique Magnus et Willelmus[f], Marchisi filius[8], intraverunt mare ad portum Bari et transfretantes venerunt Durachium. Audiens vero dux illius loci[9] hos prudentissimos viros[g] illic esse applicatos, mox mala cogitatio cor ejus tetigit illosque apprehendit ac jussit Constantinopolim imperatori caute duci quo ei fidelitatem facerent[10].

Dux denique Godefridus primus omnium seniorum Constantinopolim venit cum magno exercitu, duobus diebus ante Natale Domini nostri[11] et hospitatus est extra urbem, donec iniquus imperator jussit eum hospitari in burgo urbis[12]. Cumque fuisset hospitatus dux, secure

a. Robertus *A*[1], *C.* — *b.* Normandus *A*[1]*;* nortmannus *A*[3], *B;* normannus *C.* — *c.* Merlor *C*[3]. — *d.* Usuardus *A*[2], *A*[3], *C.* — *e.* Musione *A*[2], *A*[3], *C.* — *f.* Guillelmus *A*[3]*;* Vuillelmus *A*[2]*;* Wilhelmus *B.* — *g.* viros *omis dans A*[3], *C.*

établi dans la principauté de Salerne et avait pris le titre de « comte de la Principauté » (Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 505).

1. Robert II, fils de Robert le Frison, comte de Flandre depuis 1093.

2. Robert Courte-Heuse, fils aîné de Guillaume le Conquérant, avait hérité du duché de Normandie en 1087.

3. Hugue, comte de Vermandois, frère du roi de France Philippe Ier. Son surnom de *magnus* est une traduction infidèle de « mainsné » (moins né), c'est-à-dire le « cadet ».

4. Évrard, seigneur du Puiset (canton de Janville, Eure).

5. Achard de Montmerle (canton de Trévoux, Ain) avait engagé, pour pouvoir s'équiper, son patrimoine à l'abbaye de Cluny (Bruel, *Chartes de Cluny*, t. V, p. 51-53).

6. Mouzon (Ardennes).

Robert, comte de Flandre[1], Robert de Normandie[2], Hugue le Mainsné[3], Évrard du Puiset[4], Achard de Montmerle[5], Isoard de Mouzon[6] et beaucoup d'autres. Ils parvinrent ensuite soit au port de Brindisi, soit à Bari, soit à Otrante[7].

Hugue le Mainsné et Guillaume, fils du marquis[8], prirent la mer à Bari et abordèrent à Durazzo, mais le gouverneur du pays[9], apprenant le débarquement de ces deux prud'hommes, conçut dans son cœur un mauvais dessein. Il les fit arrêter et conduire avec précaution à Constantinople devant l'empereur, afin qu'ils lui jurassent fidélité[10].

Enfin, le duc Godefroi, le premier de tous les seigneurs, arriva à Constantinople avec une grande armée, deux jours avant la Nativité de Notre-Seigneur[11], et campa hors de la ville jusqu'à ce que l'inique empereur eût donné l'ordre de le loger dans un faubourg de la ville[12]. Ayant pris ainsi ses

7. Ce sont les principaux ports d'embarquement pour la péninsule des Balkans.

8. Guillaume, frère de Tancrède, fils d'une sœur de Robert Guiscard, Emma, et d'Eude, dit « le bon Marquis ».

9. Durazzo (ancienne Dyrrachium), principal port de transit avec l'Italie, point de départ de la Via Egnatia, qui conduisait à Thessalonique et à Constantinople, avait une triple enceinte fortifiée et une garnison formée de troupes d'élite, commandée par le duc ou stratège Jean Comnène, neveu de l'empereur Alexis (Chalandon, *Alexis Comnène*, p. 174).

10. Récit très différent d'Anne Comnène (X, 7), qui exagère la vanité du prince, mais d'où il ressort qu'il fut traité honorablement par Jean Comnène. D'après les instructions d'Alexis, qui redoutait un coup de main sur Durazzo, déjà prise par les Normands en 1083, Hugue le Mainsné fut conduit à Constantinople par un haut fonctionnaire impérial. Il prêta serment de fidélité sans résistance. On remarquera que l'Anonyme, reflétant l'opinion de la plupart des croisés, ne perd pas une occasion de témoigner sa haine à Alexis, qui est pour lui « l'inique, le misérable empereur ».

11. Godefroi s'était mis en route vers le 15 août 1096. Détails sur son itinéraire dans Albert d'Aix (II, 9, p. 299-305) et la Chronique de Zimmern (*Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 21-22).

12. Récit sommaire, mais confirmé dans ses grandes lignes par

mittebat armigeros suos per singulos dies ut paleas et alia equis necessaria asportarent[a]. Et jam[b] cum putarent exire fiducialiter quo vellent, iniquus imperator Alexius[c] imperavit Turcopolis et Pincinatis[d 1] invadere illos et occidere[e 2]. Balduinus itaque frater ducis hec audiens, misit se in insidiis tandemque invenit eos[f] occidentes gentem suam eosque invasit forti animo ac, Deo juvante, superavit eos[g] et, apprehendens LX ex eis, partem occidit, partem duci fratri suo presentavit[3].

Quod cum audisset imperator, valde iratus est. Videns vero dux inde iratum imperatorem, exiit cum suis de burgo et hospitatus est extra urbem[4]. Sero autem facto, infelix imperator jussit suis exercitibus[h] invadere ducem[i] cum Christi gente. Quos dux[k] persequens invictus cum Christi militibus, VII ex illos occidit, persequendo alios ad portam civitatis[5]. Reversusque dux[k] ad sua tentoria, mansit inibi per V dies[6], donec pactum

a. apportarent A^2, A^3, C^1, C^3. — b. jam *omis dans* A^1. — c. Alexius sagaciter faciebat eos excubare *B*, C^1. — d. Pinzinacis A^1; Pincinatis A^3, *B*, *C*. — e. suisque Turcopolis et Pincinatis imperabat eos invadere A^3, *B*, C^2. — f. illos A^2, C^2. — g. illos A^2, *C*. — h. suos exercitus *C*. — i. ducem *omis dans* A^1. — k. dux *omis dans* A^3, C^1, C^3.

Albert d'Aix (II, p. 305-307), qui indique un premier cantonnement des croisés hors de l'enceinte, puis leur transport au delà de la Corne-d'Or dans de véritables casernes « intra palatia », probablement à Galata, désigné par l'expression des *Gesta*, empruntée à la terminologie occidentale « in burgo urbis ». *Burgus* désigne un faubourg et s'oppose à *urbs*, *civitas*. Le passage des croisés eut lieu le 29 décembre (Albert d'Aix, *loc. cit.*).

1. Corps de mercenaires au service de l'empire, qui recrute des soldats dans les tribus turques depuis le IXe siècle et des Turcs seldjoucides depuis la bataille de Mantzikert (1071). Sur leur rôle dans les guerres civiles de la fin du XIe siècle, voir J. Laurent, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, p. 91. On les désigne dès lors sous le nom de Τουρκόπουλοι, fils de Turcs. Les Petchénègues,

quartiers, le duc envoyait chaque jour ses guerriers en toute sécurité, afin qu'ils apportassent de la paille et tout ce qui était nécessaire aux chevaux. Et ils croyaient qu'ils pourraient aller en toute confiance où ils voudraient, mais l'inique empereur Alexis ordonna aux Turcoples et aux Petchénègues[1] de les attaquer et de les tuer[2]. A cette nouvelle, Baudouin, le frère du duc, se mit en embuscade, les surprit en train de massacrer son peuple, les attaqua courageusement et, avec l'aide de Dieu, en vint à bout. Il en captura soixante, en tua une partie et présenta le reste au duc, son frère[3].

L'empereur, instruit de ces faits, manifesta une grande irritation. Le duc, voyant l'empereur irrité, sortit du faubourg avec les siens et prit ses quartiers hors de la ville[4]. Le soir venu, le misérable empereur ordonna à ses troupes d'attaquer le duc et le peuple chrétien. Le duc les poursuivit victorieusement à la tête des soldats du Christ; il en tua sept et poursuivit les autres jusqu'à la porte de la cité[5]. Revenu dans son camp, il y resta cinq jours[6], puis conclut

Πατζινάκοι, établis depuis le IXe siècle entre le Danube et le Don, également de race turque, fournissaient des corps de mercenaires à l'empire depuis le milieu du XIe siècle (voir Chalandon, *Alexis Ier Comnène*, p. 2-5).

2. L'Anonyme ne mentionne pas la cause du conflit, le refus de Godefroi d'avoir une entrevue avec l'empereur. Les détails donnés par Albert d'Aix (II, 11, p. 306-307) éclairent ce passage.

3. D'après Albert d'Aix (*loc. cit.*), Baudouin, avec 500 chevaliers, alla s'emparer du pont situé au fond de la Corne-d'Or.

4. Quittant le faubourg de Galata, l'armée de Godefroi va se placer sous les murs de Constantinople (13 janvier 1097).

5. Le petit nombre des tués indique une simple escarmouche. Albert d'Aix (*loc. cit.*) en fait une bataille violente qui eut lieu en face de la porte des Blachernes. Anne Comnène (X, 9, p. 87-90) prétend que les croisés furent repoussés.

6. Du 13 au 18 janvier 1097. Détails plus complets d'Albert d'Aix, II, 14, p. 309, qui donne la date du 13 janvier 1097. Celle du jeudi saint, 2 avril, donnée par Anne Comnène est fausse, puisque, d'après Albert, c'est au début du carême que l'armée de Godefroi est passée en Asie (Hagenmeyer, *Chronologie de la première croisade*, n° 110).



iniit cum imperatore[1] dixitque illi imperator ut transfretaret Brachium Sancti Georgii[2] permisitque[a] eum habere omnem mercatum ibi, sicut est Constantinopoli, et pauperibus elemosinam[b] erogare unde potuissent vivere[3].

[**4**.] At bellipotens Boamundus, qui erat in obsidione Malfi Scafardi Pontis[4], audiens venisse innumerabilem gentem Christianorum de Francis[c], ituram ad Domini sepulcrum et paratam ad prelium contra gentem paganorum[5], cepit diligenter inquirere que arma pugnandi hec gens deferat et quam ostensionem Christi in via[d] portet vel quod signum in certamine sonet. Cui per ordinem hec dicta sunt : « Deferunt arma ad bellum congrua ; in dextra[e] vel inter utrasque scapulas crucem Christi bajulant; sonum vero : *Deus le volt! Deus le volt! Deus le volt*[f] *!* una voce conclamant. » Mox sancto commotus Spiritu jussit preciosissimum[g] pallium, quod apud se habebat, incidi totumque statim in cruces expendit[6].

Cepit tunc ad eum vehementer concurrere maxima pars militum qui erant in obsidione illa, adeo ut Roge-

a. promisitque *A*3, *B*. — *b*. elemosynam *A*2*;* eleemosynam *A*3, *B*, *C*. — *c*. de Francia *C*1, *C*3. — *d*. quam ostensionem in via Christi portet *A*2, *A*3, *C*. — *e*. dextera *C*3. — *f*. Deus vult, Deus vult, Deus vult *A*, *C; les manuscrits consultés par Bongars (B) paraissent avoir conservé la forme primitive traduite en latin par les copistes de A et C. Cf. Tudebode :* « Deus lo vult! » *Baudri de Dol donne les deux formes* : « Deus vult, Deus volt! » — *g*. pretiosissimum *A*2, *A*3, *B*, *C*.

1. Récit détaillé de ces négociations dans Albert d'Aix et Anne Comnène (*loc. cit.*).
2. Ce fut seulement après quelques jours, vers le 18 février, que l'empereur décida Godefroi à passer en Asie (Albert d'Aix, *loc. cit.*).

un accord avec l'empereur[1] qui l'engagea à traverser le Bras de saint Georges[2] et l'autorisa à se ravitailler autant que les ressources de Constantinople le permettraient, ainsi qu'à recevoir une aumône qui assurât la subsistance des pauvres[3].

[**4**.] De son côté, Bohémond le Victorieux, qui se trouvait au siège d'Amalfi du Pont-Scaphard[4], apprenant la venue d'un peuple chrétien innombrable, composé de Francs, résolu à se rendre au sépulcre du Seigneur et, prêt à livrer bataille à la gent païenne[5], fit rechercher exactement de quelles armes ce peuple se servait au combat, quel emblème du Christ il portait en chemin, quel cri de ralliement il poussait dans les batailles. Il lui fut répondu dans le même ordre : « Ils ont des armes convenables à la guerre; sur l'épaule ou entre les deux épaules ils portent la croix du Christ; leur cri : Dieu le veut! Dieu le veut! est poussé par tous d'une seule voix. » Aussitôt, incité par l'Esprit-Saint, Bohémond ordonna de découper un précieux manteau qu'il portait et en fit distribuer les morceaux découpés en croix[6].

Alors la plus grande partie des chevaliers qui assiégeait la ville courut à lui impétueusement, si bien que le comte

3. D'après Albert d'Aix, l'empereur promit une subvention hebdomadaire jusqu'à la Pentecôte non seulement pour les pauvres, mais pour les chevaliers.

4. Au début de 1096, Roger, duc de Pouille, et Bohémond assiégeaient Amalfi révoltée (Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie*, t. I, 1907, p. 302). Bohémond, fils de Robert Guiscard et de sa première femme, Aubrée, avait pris une part importante à l'expédition normande de 1081-1084 contre l'empire byzantin. En 1082, après la prise de Durazzo, il avait battu plusieurs armées impériales et envahi la Thessalie. — Sur l'expression de Pont-Scaphard appliquée à Amalfi, voir Tudebode, p. 15, et Robert le Moine, p. 740.

5. Il s'agit des croisés de la France du nord et de l'ouest, venus en bandes séparées pour s'embarquer dans les ports de l'Italie méridionale.

6. Notre auteur semble avoir été le témoin oculaire de la scène qu'il est le seul à raconter.

rius comes pene solus remanserit reversusque Siciliam dolebat et merebat[a] quandoque gentem amittere suam[1].

Denique reversus iterum in terram suam[2], dominus Boamundus diligenter honestavit sese ad incipiendum Sancti sepulcri iter. Tandem transfretavit mare cum suo exercitu, et cum eo Tancredus, Marchisi filius[3], et Richardus princeps ac Rainulfus, frater eius[4], et Rotbertus de Ansa et Hermannus de Canni, Rotbertus de Surda Valle, Rotbertus, filius Tostanni[b], et Hunfredus, filius Radulfi, et Richardus, filius comitis Rainulfi, et comes de Russinolo cum fratribus suis, et Boello Carnotensis[c] et Alberedus de Cagnano et Hunfredus de Monte Scabioso[5]. Hi omnes transfretaverunt ad Boamundi famulatum[6] et applicuerunt Bulgarie[7] partibus, ubi invenerunt nimiam abundantiam frumenti et vini et alimentorum corporis.

Deinde descendentes in vallem de Andronopoli[8] exspectaverunt gentem suam, donec omnes pariter transfretassent. Tunc Boamundus[d] ordinavit concilium cum gente sua, confortans et monens eos[e] ut boni et humiles essent et ne depredarent[f] terram istam que

a. maerebat *A*², *A*³, *B*, *C*. — *b.* Toustani *A*³; Tonstani *A*². — *c.* Charnotensis *A*². — *d.* sapiens Boamundus *B*. — *e. A la suite de ce mot, B ajoute :* dicens : « Seniores, cavete omnes vos quia sumus peregrini Dei. Oportet igitur nos esse magis bonos et humiles quam ante fuimus et nolite depraedare terram istam, quia Christianorum est, et nemo accipiat plus, nisi quod ei sufficiat ad edendum pro benedictione ». *Même interpolation dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 177* (*avec la variante* : suosque confortabat et ammonebat dicens : « Viri prudentes, abstinete vos a malo. Nos sumus... »). *Même discours délayé dans Baudri de Bourgueil, p. 22-23, tandis qu'ici Tudebode concorde avec A et C*. — *f.* depredarentur *A*¹, *C*³.

1. Il dut abandonner le siège d'Amalfi (Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie*, t. I, p. 302).

Roger resta presque seul. Revenu en Sicile, il se plaignait et s'affligeait d'avoir perdu toute son armée[1].

De retour dans sa terre[2], le seigneur Bohémond se prépara avec zèle à prendre le chemin du Saint Sépulcre. Enfin, il traversa la mer avec son armée. Avec lui se trouvaient Tancrède, fils du marquis[3]; le prince Richard et Renoul, son frère[4]; Robert d'Anse, Hermann de Cannes, Robert de Sourdeval; Robert, fils de Tostain; Onfroi, fils de Raoul; Richard, fils du comte Renoul; le comte de Russignolo et ses frères, Boel de Chartres, Aubré de Cagnano, Onfroi de Monte-Scabioso[5]. Tous firent la traversée aux frais de Bohémond[6] et abordèrent en Bulgarie[7], où ils trouvèrent en abondance le blé, le vin et tous les aliments utiles.

Puis ils descendirent dans la vallée d'Andronopolis[8] et attendirent que toute leur armée eût accompli le passage. Alors Bohémond tint conseil avec son armée, encourageant les siens, les exhortant à la bonté, à l'humilité et à s'abstenir de ravager cette terre qui appartenait à des chrétiens et

2. Bohémond était seigneur de Tarente, Oria, Otrante, Gallipoli, qu'il avait arrachés à son frère Roger (1086) (voir Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie*, t. I, p. 288).

3. Voir ci-dessus, p. 15, note 8.

4. Il s'agit de Richard du Principat. Voir ci-dessus, p. 13, n. 8.

5. Tous ces chevaliers sont des Normands qui ont reçu des fiefs en Italie (Chalandon, *op. cit.*, t. I, p. 302). Le Monte-Scabosio est identifié avec Monte-Scaglioso, château du diocèse de Matera (Basilicate).

6. Ils font partie de la « maison » de Bohémond, qui, suivant l'usage féodal, pourvoit à leur entretien.

7. D'après Albert d'Aix (II, 18, p. 312), les forces de Bohémond débarquèrent à Avlona (Valona) et Durazzo. Le terme de « Bulgarie » désigne la Macédoine occidentale, qui avait été le centre de l'empire bulgare des schichmanides, soumis par Basile II en 1018.

8. Vallée d'un affluent de la Voïoussa, probablement le Drino, au sud d'Argyrocastro, dont la vallée s'appelle encore « Dropoli ».

Christianorum erat et nemo acciperet, nisi quod ei sufficeret ad edendum[1].

Tunc exeuntes, inde venerunt per nimiam plenitudinem de villa in villam, de civitate in civitatem, de castello in castellum, quousque pervenimus[2] Castoriam[3] ibique Nativitatem Domini sollemniter[a] celebravimus fuimusque ibi per plures dies et quesivimus mercatum; sed ipsi noluerunt nobis assentire, eo quod valde timebant nos, non putantes nos esse peregrinos, sed velle populari terram et occidere illos[4]. Quapropter apprehendebamus boves, equos et asinos et omnia quæ inveniebamus. Egressi de Castoria, intravimus Palagoniam[5], in qua erat quoddam hereticorum castrum, quod undique aggressi sumus, moxque nostro succubuit imperio; accenso itaque igne, combussimus castrum cum habitatoribus suis[b][6].

Postea pervenimus ad flumen Bardarum[7]. Denique perrexit dominus Boamundus ultra cum sua gente, sed non tota. Remansit enim comes de Russignolo cum fratribus suis. Venit exercitus imperatoris et invasit comitem cum fratribus suis et omnes, qui erant cum eis.

a. sollempniter *A*[1]. — *b.* scilicet haereticorum congregatio *B; même leçon dans Tudebode, p. 16 (avec la variante* congregatione); *dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 177 (avec la variante* congregationem). *C'est un exemple caractérisé de glose. Cf. Introduction, p. xxviii.*

1. Témoignage intéressant qui indique chez Bohémond le désir de ménager l'empereur.

2. Pour la première fois, l'auteur parle à la première personne. Il se trouvait donc dans l'armée de Bohémond.

3. Castoria, située dans une presqu'île, à l'ouest du lac du même nom, était une forteresse importante prise par Robert Guiscard en 1082. Bohémond, qui avait pris part à cette expédition, connaissait admirablement la région et, après son échec devant Larissa, il s'était justement réfugié à Castoria, reprise par Alexis Comnène en 1083 (Anne Comnène, VII, 1, p. 185).

à ne rien prendre en dehors de ce qui était nécessaire à leur nourriture[1].

Alors eut lieu le départ, et on alla au milieu d'une grande abondance de domaine en domaine, de cité en cité, de château en château. Nous parvînmes[2] ainsi à Castoria[3] et nous y célébrâmes solennellement la Nativité du Seigneur. Nous y restâmes plusieurs jours et nous cherchâmes à nous ravitailler, mais la population ne voulut pas y consentir, parce qu'elle nous redoutait beaucoup. Elle refusait de voir en nous des pèlerins et croyait que nous voulions dévaster sa terre et la massacrer[4]. Aussi nous nous emparions des bœufs, des chevaux, des ânes et de tout ce que nous trouvions. Ayant quitté Castoria, nous entrâmes en Pélagonie[5], où se trouvait une ville d'hérétiques. Nous l'attaquâmes de tous côtés et elle fut bientôt en notre pouvoir : ayant allumé du feu, nous brûlâmes la ville avec ses habitants[6].

Après quoi nous atteignîmes le fleuve Vardar[7]. Le seigneur Bohémond continua avec sa troupe, mais non tout entière, car le comte de Russignolo resta là avec ses frères. L'armée impériale survint et attaqua le comte ainsi que ses frères et tous ceux qui étaient avec eux.

4. Sur la terreur excitée en Macédoine par le passage des croisés, voir la lettre de Théophylacte, archevêque d'Ochrida (Migne, *Patrologie grecque*, t. CXXVI, col. 324-325).

5. Nom antique d'une région de la Haute-Macédoine qui correspond à la plaine de Monastir et de Prilep.

6. Il s'agit d'une colonie de Manichéens, peut-être de Bogomiles, très nombreux sur le territoire de l'ancienne Bulgarie. Sur l'importance de ce mouvement à cette époque, voir Chalandon, *Alexis Comnène*, p. 318-320, et Œconomos, *La vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes* (1918), p. 38-47. Au XIe siècle, *castrum* a pris le sens de « ville forte » (voir Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, au mot : *castrum*).

7. La Via Egnatia, que les croisés avaient dû rejoindre à Édesse (Vodena), traversait le Vardar à Topchin, à l'ouest de Thessalonique, mais, comme cette ville n'est pas mentionnée par l'Anonyme, il est possible que le passage du fleuve ait eu lieu plus au nord. Sur l'itinéraire de Bohémond, voir Th. Desdevises du Dezert, *Géographie ancienne de la Macédoine* (Paris, 1863), p. 214.



Quod audiens Tancredus[1], rediit retro et projectus[a] in flumen natando pervenit ad alios; et II millia[b] miserunt se in flumen sequendo[c] Tancredum. Tandem invenerunt Turcopolos et Pincinacos[d] dimicantes cum nostris, quos repente fortiter invaserunt et prudenter eos superaverunt; et apprehenderunt plures ex illis et duxerunt illos ligatos ante domini Boamundi presentiam[2] quibus ait ipse : « Quare, miseri, occiditis[e] gentem Christi et meam? Ego cum vestro imperatore nullam altercationem habeo. » Qui responderunt : « Nos nequimus aliud agere; in roga imperatoris locati[f] sumus et quicquid nobis imperat[g] nos oportet implere[3]. » Quos Boamundus impunitos permisit abire.

Hoc bellum factum est in IV[ta] feria, que est caput jejunii[4]. Per omnia benedictus Deus. Amen[h].

[NARRATIO SECUNDA]

[**5.**] Mandavit[i] infelix imperator simul cum nostris nunciis[5] uni ex suis, quem valde diligebat, quem et corpalatium[6] vocant, ut nos secure deduceret per ter-

a. proiciens *C;* se *C*², *C*³. — *b.* milia *A*¹, *C*². — *c.* sequentes *C.* — *d.* Pinzinacos *A*¹. — *e.* occidistis *A*², *A*³, *C*¹, *C*³. — *f.* locati *omis dans B.* — *g.* imperatur *C*¹. — *h.* Explicit liber I. Incipit liber secundus *A*¹. *Pas d'alinéa dans A*². — *i.* mandavit interea *C.*

1. Tancrède, fils d'Eude le Bon, marquis et neveu par sa mère de Robert Guiscard, paraît avoir été le principal lieutenant de Bohémond : « Obtentum est, ut sub Boamundo ipse, quasi dux sub rege, secundus ab eo militaret... » (Raoul de Caen, 3, p. 607).
2. Cf. Raoul de Caen, 3, p. 607-610.
3. Cette réponse de vrais mercenaires n'était sans doute pas conforme aux véritables instructions de l'empereur.
4. Le mercredi des Cendres, 18 février 1097.

Tancrède[1], l'ayant appris, revint sur ses pas, se jeta dans le fleuve et parvint en nageant à rejoindre ses compagnons; deux mille hommes se jetèrent aussi dans le fleuve et suivirent Tancrède. Ils trouvèrent des Turcoples et des Petchénègues qui combattaient contre les nôtres, les attaquèrent soudain avec courage et en vinrent à bout, puis ils en prirent un certain nombre et les amenèrent tout liés en présence du seigneur Bohémond[2], qui leur dit : « Pourquoi, malheureux, massacrez-vous l'armée du Christ, qui est aussi la mienne? Je n'ai pourtant aucune querelle avec votre empereur. » A quoi ils répondirent : « Nous ne pouvons pas agir autrement : nous nous sommes loués à la solde de l'empereur, et tout ce qu'il nous ordonne il nous faut l'accomplir[3]. » Bohémond leur permit de se retirer impunis.

Cette bataille eut lieu le quatrième jour de la semaine qui marque le début du carême[4]. Que Dieu soit béni en toutes choses! Ainsi-soit-il!

[DEUXIÈME RÉCIT]

[DE LA BATAILLE DU VARDAR A LA PRISE DE NICÉE (18 FÉVRIER-19 JUIN 1097)]

[**5**.] Le misérable empereur envoya en même temps que nos ambassadeurs[5] l'un des siens qu'il avait en grande affection et que l'on appelle curopalate[6], afin qu'il nous condui-

5. Albert d'Aix (II, 14, p. 309) parle bien d'une ambassade de Bohémond, mais dénature les faits en supposant qu'elle avait été envoyée à Godefroi de Bouillon pour lui proposer de détruire l'empire.

6. Le mot latin *corpalatius* est une corruption de « curopalate », une des plus hautes dignités de la hiérarchie impériale. Il semble que, dans la pensée de l'Anonyme, *curopalate* est synonyme du terme occidental *palatin* et signifie un agent de l'empereur, sans préciser davantage. Les textes byzantins ne montrent jamais ce titre appliqué à de simples fonctionnaires, mais à des princes de la famille impériale ou à des rois vassaux de l'Empire.

ram suam, donec veniremus Constantinopolim. Cumque transiremus ante illorum civitates, jubebat habitatoribus terre ut nobis asportarent[a] mercatum, sicut faciebant et illi quos diximus. Certe tantum timebant fortissimam gentem domini Boamundi ut nullum nostrorum sinerent intrare muros civitatum. Volueruntque nostri quoddam castrum[b] aggredi et apprehendere, eo quod erat plenum omnibus bonis; sed vir prudens Boamundus noluit consentire, tantum pro justicia terre[1] quantum[c] pro fiducia imperatoris. Unde valde[d] iratus est[e] cum[f] Tancredo et aliis omnibus[2]. Hoc factum est vespere; mane vero facto, exierunt habitatores castri et cum processione deferentes in manibus cruces, venerunt in presenciam Boamundi. Ipse vero gaudens recepit eos et cum leticia abire permisit illos[g].

Deinde venimus ad quamdam urbem que dicitur Serra[3], ubi nostra fiximus tentoria et sat habuimus mercatum illis diebus conveniens[4]. Ibi Boamundus concordatus[h] est cum duobus corpalatiis[i5] et pro amicicia[k] eorum ac pro justicia terre jussit reddi omnia animalia que nostri depredata[l] tenebant[m]. Deinde pervenimus[n] ad Rusam civitatem[6]. Grecorum autem gens

a. apportarent *A*[1], *B*, *C*. — *b.* castellum *A*[1]. — *c.* tam... quam *C*. — *d.* valde *omis dans A*[2]. — *e.* est propter hoc *B et « Hist. belli sacri », p. 178*. — *f.* cum *omis dans C*. — *g.* illos *omis dans C*[1] *et C*[2]. — *h.* ibique doctus Boamundus optime concordatus *B*. — *i.* corpalaciis *A*[1]. — *k. Sic dans A*[1] *et A*[2]*;* amicitia *A*[3], *B*, *C*. — *l.* deperdata *A*[1]. — *m.* tenebant et corpalatius illi promiserat missos retro mandare et hominibus illis animalia per ordinem reddi *B et C*[1] (*texte altéré et inintelligible*)*;* et chorpalasiis illis promiserat retro missis mandare et illa omnia animalia per ordinem reddi *dans l' « Hist. belli sacri », p. 178, leçon plus correcte de ce qu'on peut considérer comme une interpolation. Ce passage ne figure pas dans Tudebode, mais Baudri de Bourgueil (I, 19, p. 24) le résume.* — *n.* pervenimus de castello in castellum et de villa in villam *B et « Hist. belli sacri », p. 178*.

1. L'expression *justicia terre* dont se sert l'Anonyme désigne

sît en sûreté par toute sa terre jusqu'à notre arrivée à Constantinople. Quand nous passions devant leurs villes, il donnait l'ordre aux habitants de nous apporter des provisions, comme faisaient ceux dont nous avons déjà parlé. D'ailleurs, ils craignaient tellement la courageuse armée du seigneur Bohémond qu'ils ne permettaient à aucun d'entre nous de franchir les murailles de leurs cités. Une fois, les nôtres voulaient assaillir et capturer une place forte, sous prétexte qu'elle renfermait des provisions abondantes, mais le sage Bohémond refusa d'y consentir, tant à cause de la franchise de la terre[1] que de la foi promise à l'empereur. Il en fut très irrité contre Tancrède et tous les autres[2]. Cet incident eut lieu le soir; le lendemain matin, on vit sortir en procession les habitants de la ville, la croix à la main, et ils vinrent en présence de Bohémond, qui les reçut avec joie et leur permit de se retirer dans l'allégresse.

Puis nous atteignîmes une ville appelée Serrès[3], où nous plantâmes nos tentes, et nous y trouvâmes en quantité suffisante la nourriture convenable à cette saison[4]. Ce fut là que Bohémond fit une convention avec deux curopalates[5] et, par amitié pour eux, ainsi que pour respecter la franchise de la terre, il donna l'ordre de restituer tous les animaux dont les nôtres s'étaient emparés en maraudant. Ensuite nous parvînmes à la ville de Rousa[6]; le peuple grec en sortait et

l'immunité qui appartient à toute terre chrétienne. Ce passage montre clairement la véritable attitude de Bohémond à l'égard de l'empire et suffit à démentir celle que lui prête Albert d'Aix (voir plus haut, p. 25, n. 5).

2. Raoul de Caen ignore l'incident, mais fait allusion à la mésintelligence entre Bohémond et Tancrède qui en résulta (Raoul, 10-11, p. 612-613). Baudri de Bourgueil (I, 19, p. 24) décrit la discussion violente qui eut lieu entre Bohémond et ses chevaliers.

3. Serrès, principale ville de la Macédoine orientale, étape de la route qui continuait la Via Egnatia de Salonique à Constantinople. Il ne semble pas que l'armée de Bohémond ait traversé Salonique, et c'est justement à Serrès qu'elle a dû rejoindre cette route importante.

4. C'est-à-dire au carême, où l'on était entré depuis le 18 février.

5. Sur ces négociations, cf. Raoul de Caen, 9-10, p. 611-612.

6. Aujourd'hui Rüskioï, place importante de la Thrace.

exibat et veniebat gaudens in occursum domini Boamundi, nobis deferens maximum mercatum[1], ibique nostros tetendimus papiliones in quarta feria ante Cenam Domini[2]; ibi etiam Boamundus[a] totam gentem suam dimisit perrexitque loqui[b] cum imperatore[c] Constantinopolim[d], ducens[e] secum paucos milites[3]. Tancredus[f] remansit caput milicie Christi vidensque peregrinos cibos emere, ait intra se quod exiret extra viam et tunc populum conduceret ubi feliciter viveret. Denique intravit in vallem quamdam plenam omnibus bonis que corporalibus nutrimentis[g] sunt congrua, in qua Pascha Domini devotissime celebravimus[4].

[**6**.] Cum[h] imperator audisset honestissimum virum Boamundum ad se venisse, jussit eum honorabiliter recipi et caute hospitari extra urbem[5]. Quo hospitato imperator[i] misit pro eo, ut veniret loqui[k] simul secreto secum. Tunc illuc quoque[l] venit dux Godefridus cum fratre suo[6], ac deinde comes Sancti Egidii appropinquavit civitati[7]. Tunc imperator, anxiens et bulliens ira, cogitabat quemadmodum callide fraudulenterque comprehenderet[m] hos Christi milites[8]; sed, divina gratia

a. doctus Boamundus *B, C*. — *b*. loqui *omis dans* A^2, A^3. — *c*. iniquissimo imperatore *B*. — *d*. Constantinopolim suisque hominibus imperavit dicens : « Modeste appropinquate civitatem, ego autem ibo prius » *B*, C^1 *et Tudebode*, *p. 18*; « *Hist. belli sacri* », *p. 178*; *Baudri de Bourgueil*, *I*, *19*, *p. 24*. — *e*. ducens tum A^1; qui et ducit *B*. — *f*. Tancredus ergo C^1; vero C^2, C^3. — *g*. incrementis A^2, A^3, C^1, C^3. — *h*. Cum autem *C*. — *i*. malignus imperator *B*. — *k*. loqui *omis dans* A^2. — *l*. Tunc *omis dans B*; quoque *omis dans* A^1. — *m*. comprehenderent A^1, A^3, *B*, C^1.

1. Douze jours plus tard, l'armée des Provençaux passe au même endroit, prend la ville d'assaut et la met à sac (Raimond d'Aguilers, 2, p. 237). Rien ne montre mieux la différence entre la discipline des deux armées.
2. Le mercredi saint, 1er avril 1097.

venait tout joyeux à la rencontre du seigneur Bohémond en nous apportant d'abondantes provisions[1]. Nous y dressâmes nos pavillons le mercredi avant la Cène du Seigneur[2]. Là, Bohémond laissa toute son armée et poursuivit sa route vers Constantinople afin de s'aboucher avec l'empereur, emmenant avec lui un petit nombre de chevaliers[3]. Tancrède demeura à la tête de la milice du Christ. Voyant les pèlerins acheter des mets, il se promit à part soi d'abandonner la grand'route et de conduire le peuple dans un endroit où il pût vivre largement. Il pénétra dans une vallée pourvue de toute espèce de biens convenables à la nourriture du corps et nous y célébrâmes la Pâque du Seigneur en grande dévotion[4].

[**6**.] L'empereur, informé que le très honorable Bohémond était venu à lui, donna l'ordre de le recevoir avec honneur et de le loger avec égards hors de la ville[5]. Après son installation, il lui fit demander de venir conférer avec lui en secret. A cet entretien prirent part aussi le duc Godefroi et son frère[6], puis le comte de Saint-Gilles approcha de la cité[7]. L'empereur, anxieux et bouillant de colère, se demandait comment il pourrait, par ruse et par fraude, venir à bout de ces soldats du Christ[8]; mais, par la grâce divine, ni

3. Ce départ précipité achève de dévoiler le dessein politique de Bohémond, qui, il ne faut pas l'oublier, avait été auparavant un des ennemis les plus redoutables de l'empire. Au sujet de la sévérité avec laquelle la démarche de Bohémond est jugée par Tancrède, voir Raoul de Caen, 10-11, p. 612-613.

4. Le 5 avril 1097.

5. Il fut logé comme les autres Latins près du monastère des saints Côme et Damien (Cosmidion), non loin des Blachernes (Anne Comnène, X, 9-11, p. 86, 96). Cf. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance* (1921), p. 98.

6. En contradiction avec Anne Comnène (X, 11, p. 95-97), d'après laquelle Alexis voulut voir Bohémond avant qu'il se fût concerté avec les autres chefs.

7. Raimond de Toulouse avait quitté son armée à Rodosto, appelé par l'empereur et les chefs croisés (Raimond d'Aguilers, 2, p. 237).

8. Même partialité à l'égard de l'empereur, qui se trouvait en fait dans une situation très critique.

revelante, neque locus neque nocendi spacium ab eo vel a suis inventa sunt. Novissime vero congregati omnes majores natu[a][1] qui Constantinopoli erant, timentes ne sua privarentur patria, repererunt in suis consiliis atque ingeniosis schematibus quod nostrorum duces, comites seu omnes majores imperatori sacramentum fideliter[b] facere deberent. Quod[c] omnino prohibuerunt dixeruntque : « Certe indigni sumus atque justum[d] nobis videtur nullatenus[e] ei sacramentum jurare. »

Forsitan adhuc a nostris majoribus sepe delusi erimus[2]; ad ultimum quid facturi erunt? Dicent quoniam, necessitate compulsi, volentes nolentesque[f] humiliaverunt se ad nequissimi imperatoris voluntatem[3]!

Fortissimo autem viro Boamundo, quem valde timebat, quia eum sepe[g] cum suo exercitu ejecerat de campo[4], dixit quoniam, si libenter ei juraret, xv dies eundi terre in extensione ab Antiochia retro daret et viii in latitudine; eique tali modo juravit ut, si ille fideliter teneret illud sacramentum, iste suum nunquam preteriret[5]. — Tam fortes et tam duri milites, cur hoc fecerunt? Propterea igitur quia multa[h] coacti erant necessitate.

Imperator quoque omnibus nostris fidem et securita-

a. natu *omis dans* *C*². — *b*. fidelitatis *C*², *C*³. — *c*. qui *A*¹, *B*. — *d*. injustum *B*. — *e*. ullatenus *B*, *C*¹. — *f*. nolentes volentesque *A*¹, *B*. — *g*. saepe *B*, *C*; saepe *omis dans* *A*² *et* *A*³. — *h*. multi *C*².

1. Il s'agit des hauts fonctionnaires (οἱ ἐν τέλει, les gens en place) qui formaient le conseil de l'empereur. L'Anonyme est le seul à parler de ce conseil. Anne Comnène (X, 11, p. 97) mentionne simplement le serment prêté par les chefs croisés.

2. Bongars et l'éditeur des *Historiens occidentaux*, t. III, p. 125, comprennent cette phrase dans les paroles des chefs, mettant les guillemets après « delusi erimus », ce qui n'a aucun sens. Il s'agit d'une réflexion de l'Anonyme. L'emploi du futur montre que le morceau a été écrit sous l'impression des événements.

3. Réflexions curieuses qui montrent combien l'opinion géné-

lui ni les siens ne trouvèrent moyen de leur nuire. En dernier lieu, tous les hommes de haute naissance qui se trouvaient à Constantinople furent assemblés[1]. Dans la crainte d'être privés de leur patrie, après avoir tenu conseil et dressé des plans ingénieux, ils imaginèrent que les chefs de notre armée, les comtes et tous les grands, devraient prêter à l'empereur un serment de fidélité. Mais ceux-ci refusèrent en disant : « Ceci n'est pas digne de nous, et il nous semble juste de ne lui prêter serment en aucune manière. »

Peut-être arrivera-t-il encore que nous soyons déçus par nos chefs[2]. Que feront-ils en fin de compte? Ils diront que, poussés par la nécessité, il leur a fallu, bon gré, mal gré, s'humilier devant la volonté de l'empereur[3]!

Au très courageux Bohémond, qu'il redoutait beaucoup, car jadis il avait dû plus d'une fois décamper devant lui avec son armée[4], l'empereur promit que, s'il prêtait serment sans se faire prier, il recevrait de lui, au delà d'Antioche, une terre de quinze journées de marche en longueur et de huit journées en largeur; il lui jura que, s'il tenait fidèlement son serment, lui-même n'oublierait jamais le sien[5]. — Comment des chevaliers si braves et si rudes ont-ils agi ainsi? Sans doute étaient-ils contraints par une dure nécessité.

L'empereur, de son côté, promit à tous les nôtres foi et

rale jugeait sévèrement la conduite des chefs. Foucher de Chartres (I, 9, p. 332) explique, pour justifier le serment, que les croisés eussent été impuissants s'ils ne s'étaient conciliés l'empereur. Au contraire, Raoul de Caen (11, p. 612-613) développe les mêmes idées que l'Anonyme.

4. Allusion aux victoires de Bohémond sur les armées impériales pendant la guerre de Robert Guiscard contre l'Empire (1081-1085), mais Bohémond lui-même avait fui devant Alexis à Larissa (Chalandon, *Alexis Comnène*, p. 62-94).

5. L'Anonyme, bien informé de ce qui touche Bohémond, est le seul (avec ses imitateurs) à parler de ce traité secret. D'après Anne Comnène (X, 11, p. 97-98), Bohémond prêta serment sans difficulté et reçut de magnifiques présents, puis il demanda la charge de grand domestique d'Orient; Alexis lui fit une réponse dilatoire.



tem dedit; juravit etiam quia veniret nobiscum pariter cum suo exercitu per terram et per mare et nobis mercatum terra marique fideliter daret ac omnia nostra perdita diligenter restauraret, insuper et neminem nostrorum peregrinorum conturbari vel contristari in via Sancti Sepulcri vellet aut permitteret[1].

Comes autem Sancti Egidii erat hospitatus extra civitatem[a] in burgo[2] gensque sua remanserat retro[3]. Mandavit itaque imperator comiti ut faceret ei hominium et fiduciam[b] sicut alii fecerunt[4]. Et dum imperator hec mandabat[c] comes meditabatur qualiter vindictam de imperatoris exercitu habere posset[d5]. Sed dux Godefridus et Rotbertus comes Flandrensis[6] aliique principes dixerunt ei injustum fore contra Christianos pugnare. Vir quoque sapiens Boamundus dixit quia, si aliquid injustum imperatori faceret et fiduciam ei facere prohiberet, ipse ex imperatoris parte fieret[7]. Igitur comes, accepto consilio a suis, Alexio vitam et honorem juravit, quod nec per se nec per alium ei aufere consentiat[e], cumque de hominio appellaretur[8], non se pro capitis periculo id facturum respondit[9]. Tunc gens domini Boamundi appropinquavit Constantinopolim[f10].

[**7.**] Tancredus vero et Richardus de Principatu prop-

a. urbem *B*, *C*¹, *C*². — *b*. fidelitatem *C*¹. — *c*. mandaret *C*; mandasset *A*¹. — *d*. potuisset *A*², *A*³, *C*. — *e*. consentiret *C*. — *f*. Constantinopoli *B*.

1. Le texte du serment de l'empereur n'est donné que par notre auteur.
2. Sur l'emploi de ces termes, voir plus haut, p. 15, n. 12.
3. Raimond d'Aguilers, 2, p. 237.
4. D'après Raimond d'Aguilers (2, p. 238), le comte avait eu déjà avec l'empereur une entrevue et une discussion animée.

sécurité et jura même « qu'il nous accompagnerait avec son armée par terre et par mer, qu'il assurerait avec fidélité notre ravitaillement sur terre et sur mer, qu'il réparerait exactement toutes nos pertes et qu'en outre il ne voulait ni ne permettait que nul de nos pèlerins fût molesté ou contrarié sur la route du saint Sépulcre »[1].

D'autre part, le comte de Saint-Gilles avait son quartier hors de la cité, dans un faubourg[2], et son armée était restée en arrière[3]. L'empereur manda au comte qu'il lui fît hommage et fidélité, comme avaient fait les autres[4]. Mais, au moment où l'empereur envoyait ce message, le comte réfléchissait à la vengeance qu'il pourrait tirer de l'armée impériale[5]. Le duc Godefroi, Robert, comte de Flandre[6], et les autres princes lui représentèrent qu'il serait injuste de combattre contre des chrétiens. Le sage Bohémond ajouta que, s'il commettait quelque injustice envers l'empereur et s'opposait à ce qu'on lui promît fidélité, lui-même prendrait le parti de l'empereur[7]. Aussi le comte, après avoir pris conseil des siens, jura de respecter la vie et l'honneur d'Alexis et de ne consentir jamais à ce que, soit de son fait, soit par l'un des siens, il y fût porté atteinte; mais, quand il fut cité pour l'hommage[8], il répondit qu'il n'en ferait rien, même si sa tête était en péril[9]. Ce fut à ce moment que l'armée de Bohémond approcha de Constantinople[10].

[**7**.] Pour esquiver le serment impérial, Tancrède et

5. En représailles du sac de Rousa, les troupes impériales avaient attaqué les Provençaux à Rodosto. Voir, dans Raimond d'Aguilers (*loc. cit.*), le récit plus complet du conflit et de l'arbitrage auquel l'empereur se soumit.

6. On ignore la date de l'arrivée du comte de Flandre à Constantinople.

7. Détails confirmés par Raimond d'Aguilers (*loc. cit.*).

8. Expression juridique pour désigner la cérémonie de l'hommage féodal auquel tous les princes, sauf Raimond et Tancrède, avaient accepté de se soumettre.

9. Même récit et mêmes expressions dans Raimond d'Aguilers (*loc. cit.*).

10. Le 26 avril 1097 (Albert d'Aix, II, 16, p. 312).



ter jusjurandum imperatoris latenter transfretaverunt Brachium[1], et fere omnis gens Boamundi juxta illos. Et mox exercitus comitis sancti Egidii appropinquavit Constantinopolim[a]. Comes vero remansit ibi cum ipsa sua gente[2]. Boamundus[b] itaque remansit cum imperatore, ut cum eo consilium acciperet quomodo mandarent mercatum gentibus que erant ultra Nicenam[3] civitatem. Dux itaque Godefridus ivit prius Nicomediam simul cum Tancredo[4] et aliis omnibus fueruntque ibi per III dies.

Videns vero dux quod nulla via pateret per quam posset conducere has gentes usque Nicenam civitatem, quoniam per illam viam per quam alii[5] prius transierant, non posset modo tota[c] gens transire, misit ante se III millia hominum cum securibus et gladiis qui incidissent et aperuissent[d] hanc viam que patefacta staret nostris peregrinis usque Nicenam urbem. Que via fuit aperta per angustam et nimis immensam montanam[e6] et faciebant retro per viam cruces ferreas ac ligneas quas ponebant super stipites, ut eas nostri peregrini cognoscerent[7]. Interea pervenimus ad Nicenam, que est caput totius Romanie[8] in IIII° die, pridie[f] nonas maii, ibique castrametati sumus[9].

Priusquam autem dominus Boamundus venisset ad nos, tanta inopia panis fuit inter[g] nos ut unus panis ven-

a. Constantinopoli *A*[1], *B.* — *b.* vir itaque prudens Boamundus *B.* — *c.* tanta *B*, *C.* — *d.* inciderent et aperirent *C;* inciderunt et aperuerunt *B.* — *e.* montaneam *B.* — *f.* II nonas *A*[3], *C*[2]. — *g.* apud *A*[2], *A*[3].

1. Cf. Raoul de Caen, 12, p. 613.
2. L'évêque du Puy, resté malade, arriva peu après (Raimond d'Aguilers, *loc. cit.*).
3. D'après Anne Comnène (X, 11, p. 99), ce fut, au contraire, à Raimond de Saint-Gilles que l'empereur demanda des conseils.

Richard du Principat traversèrent secrètement le Bras[1] et, avec eux, presque toute la troupe de Bohémond. Bientôt l'armée du comte de Saint-Gilles atteignit Constantinople et le comte y demeura avec les siens[2]. Bohémond resta aussi auprès de l'empereur, afin de tenir conseil avec lui sur les moyens de ravitailler les troupes qui se trouvaient au delà de Nicée[3]. Le duc Godefroi vint d'abord à Nicomédie avec Tancrède[4] et tous les autres et ils y restèrent trois jours.

Le duc, s'apercevant qu'il n'existait aucune route par laquelle il pût conduire ces troupes jusqu'à Nicée, car la voie que les premiers croisés[5] avaient d'abord suivie se trouvait insuffisante pour un peuple aussi nombreux, envoya en avant-garde trois mille hommes armés de haches et d'épées qu'il chargea d'élaguer et d'élargir cette voie, afin qu'elle fût praticable à nos pèlerins jusqu'à Nicée. Ils ouvrirent un chemin à travers les défilés d'une montagne immense[6] et, sur leur passage, ils fabriquaient des croix de fer et de bois qu'ils plaçaient sur des socles, afin qu'elles servissent d'indication à nos pèlerins[7]. Nous parvînmes ainsi près de Nicée, qui est la capitale de toute la Romanie[8], le quatrième jour avant les nones de mai et nous y établîmes un camp[9].

Avant l'arrivée du seigneur Bohémond, il y eut une telle disette de pain parmi nous qu'un seul pain se vendait jus-

4. Confirmé par une lettre d'Anselme de Ribemont (*Epistulae et chartae*, p. 144).
5. C'est-à-dire les troupes de la croisade populaire.
6. Entre Nicomédie et Nicée se dresse l'Ouzoun Tchaïr Dagh, dont le sommet atteint 1,600 mètres.
7. Ce détail ne se trouve que dans l'Anonyme et ses imitateurs.
8. Sur le prestige de Nicée qui rappelait le premier concile œcuménique, voir Etienne de Blois (*Epistulae et chartae*, p. 140). Les ruines des remparts de Nicée, construits au IVe siècle, existent encore avec leurs deux cent quarante tours. Cf. Schlumberger, *Epopée byzantine*, t. I (1896), p. 389-393.
9. Le 6 mai 1097. Date confirmée par une lettre d'Anselme de Ribemont (*Epistulae et chartae*, p. 144). Ce passage montre que l'Anonyme avait passé le Bosphore avec Tancrède. Raimond

deretur xx aut xxx denariis[1]. Postquam venit vir prudens Boamundus, jussit maximum mercatum conduci per mare; et pariter utrinque veniebant, ille per terram, ille per mare; et fuit maxima ubertas in tota Christi milicia.

[**8**.] In die autem Ascensionis Domini[2] cepimus urbem circumquaque[a] invadere et edificare instrumenta lignorum atque turres ligneas, quo possemus murales turres sternere[3]. Tam fortiter et tam acriter aggredimur[b] urbem[c] per duos dies, ut etiam foderemus murum urbis. Turci quippe[d] qui erant in urbe miserunt nuntios aliis qui venerant adjutorium civitati dare in hunc modum, quo[e] audacter secureque approximent et per meridianam introeant portam, quoniam ex illa parte[f] nemo eis erit obviam nec contristabit[4].

Que porta ipsa die a comite Sancti Egidii in die sabbati post Ascensionem Domini[5] et episcopo Podiensi[6] hospitata fuit. Qui comes, veniens ex alia parte, protectus divina virtute ac terrenis fulgebat armis cum suo fortissimo exercitu; hic itaque invenit contra nos venientes Turcos. Qui, undique signo crucis armatus[7], vehementer irruit super illos atque superavit dederuntque fugam et fuit mortua maxima pars illorum[g8]. Qui rursus venerunt auxilio aliorum gaudentes et exsultantes

a. undequaque *B*. — *b*. aggressi sumus *C* — *c*. civitatem *C*¹. — *d*. quippe, licet gens barbara *B*. — *e*. quod *A*³, *B*, *C*¹, *C*². — *f*. parte *omis dans A*¹ *et B*. — *g*. dederunt... illorum *omis dans C*.

d'Aguilers confirme d'ailleurs que Bohémond a passé le Bosphore avant le comte de Toulouse.

1. Le denier, unité monétaire depuis l'époque carolingienne, était une pièce d'argent du poids de deux grammes et demi environ.

2. 14 mai 1097.

3. Cf. Anselme de Ribemont, *loc. cit.* : « Cum vero per aliquot

qu'à 20 ou 30 deniers[1]. Mais, après que le sage Bohémond fut arrivé, il fit venir par mer un abondant ravitaillement. Il en venait des deux côtés à la fois, par terre et par mer, et une grande prospérité régna dans l'armée du Christ.

[**8**.] Le jour de l'Ascension du Seigneur[2], nous commençâmes à attaquer la ville de tous côtés et à construire des machines de bois et des tours de bois, afin de pouvoir renverser les tours de l'enceinte[3]. Pendant deux jours, nous abordâmes la ville avec tant de courage et d'ardeur que nous sapions ses murailles. Les Turcs qui étaient dans la ville envoyèrent un message à ceux qui arrivaient au secours de la cité. Il était ainsi conçu : « Approchez-vous hardiment et en toute sécurité. Entrez par la porte du midi, car, de ce côté, vous ne trouverez personne devant vous pour vous molester[4]. »

Le jour même, le samedi après l'Ascension du Seigneur[5], cette porte fut occupée par le comte de Saint-Gilles et l'évêque du Puy[6]. Ce comte, venant d'un autre côté, protégé par la vertu divine et tout resplendissant dans son armure terrestre, à la tête de sa courageuse armée, se heurta aux Turcs, qui s'avançaient contre nous. Armé de tous côtés du signe de la croix[7], il les chargea vigoureusement et les vainquit, et ils prirent la fuite en abandonnant beaucoup de morts[8]. Mais de nouveaux Turcs vinrent au secours des premiers, pleins d'allégresse et tout joyeux d'une vic-

dies civitatem multis machinis atque variis bellicis instrumentis adgressi fuimus... » D'après Anne Comnène (XI, 2, p. 104), ces machines de guerre avaient été fournies par l'empereur.

4. La porte du midi était encore libre, parce qu'elle avait été réservée aux Provençaux. Ces renseignements sur les agissements des Turcs furent connus grâce à la capture d'un émissaire de Soliman par les croisés (Albert d'Aix, II, 25-26, p. 318).

5. 16 mai 1097.

6. L'évêque du Puy commandait l'une des deux divisions de l'armée du midi.

7. Allusion à la croix portée par les croisés sur leur armure. Le mot *undique* (« de tous côtés ») semble indiquer que le comte portait plusieurs croix.

8. Cf. Raimond d'Aguilers (3, p. 239) et Étienne de Blois (*Epis-*

ad certum bellum, trahentes secum funes, quibus nos ligatos ducerent Corosanum. Venientes autem letantes, ceperunt ex cacumine montis paulatim descendere. Quotquot descenderunt, illic cesis capitibus a manibus[a] nostrorum remanserunt; projiciebant autem nostri capita occisorum funda in urbem, ut inde Turci magis terrerentur[1].

Denique comes Sancti Egidii et episcopus Podiensis consiliati sunt in unum qualiter facerent suffodi quamdam turrim que erat ante tentoria eorum; ordinati sunt homines qui hanc suffodiant[b] et arbaliste[2] et sagittarii, qui eos undique defendant[c]. Foderunt namque illam usque ad radices muri, submiseruntque postes et ligna ac deinde miserunt ignem. Sero autem facto, cecidit turris jam in nocte, sed quia nox erat non potuerunt preliari cum illis; nocte vero illa surrexerunt festinanter Turci et restauraverunt murum tam fortiter ut, veniente die, nemo posset eos ledere ex illa parte[3].

Modo venit Rotbertus[d] comes Nortmannie[e] et comes Stephanus[4] et alii plures ac deinceps Rogerius de Barnavilla[5]. Boamundus denique obsedit urbem in prima fronte et juxta eum[f] Tancredus et postea dux Godefridus ac deinde comes Flandrensis, juxta quem Rotbertus Nortmannus[g] et juxta eum comes Sancti Egidii, juxta quem Podiensis episcopus. Ita vero per terram fuit obsessa ut nemo auderet exire neque intrare[h] fueruntque ibi omnes congregati in unum[6]. Et quis pote-

a. per manus *C;* in manibus *A*². — *b*. suffoderent *C*. — *c*. defenderent *C*. — *d*. Rotbertus *omis dans A*¹ *et B*. — *e*. de Normannia *A*¹, *B;* Normannie *C*. — *f*. eum, clipeusfortis *C*¹. — *g*. Normannie *A*², *A*³, *C*. — *h*. intrare nec (vel *C*¹) exire *C*.

tulae et chartae, p. 139). Anselme de Ribemont parle d'une ruse de guerre de la garnison, qui avait fait semblant de se rendre.

1. Cf. Albert d'Aix, 27, p. 319-320.

2. Témoignage intéressant sur l'emploi de l'arbalète, dont

toire certaine, traînant avec eux des cordes pour nous amener garrottés dans le Khorassan. Remplis de joie, ils commencèrent à descendre progressivement du faîte d'une hauteur, mais, à mesure qu'ils descendaient, ils restaient sur place, la tête coupée par la main des nôtres. Et, à l'aide d'une fronde, les nôtres lançaient dans la ville les têtes des tués, afin de jeter l'effroi parmi les Turcs[1].

Puis le comte de Saint-Gilles et l'évêque du Puy tinrent conseil sur les moyens de miner une tour qui se trouvait devant leurs tentes. Des hommes furent désignés pour la miner, avec des arbalétriers[2] et des archers pour les protéger. Ils creusèrent jusqu'aux fondements de la muraille et entassèrent des poutres et du bois, puis y mirent le feu. Le soir venu, la tour s'écroula, alors qu'il faisait déjà nuit, et, à cause de l'obscurité, on ne put engager le combat. Au cours de la nuit, les Turcs se levèrent en hâte et restaurèrent le mur si solidement que, le jour venu, il fut impossible de leur causer le moindre dommage de ce côté[3].

Bientôt arrivèrent Robert, comte de Normandie, le comte Étienne[4] et beaucoup d'autres, puis Roger de Barneville[5]. Bohémond assiégea la ville sur le premier front; à côté de lui était Tancrède, puis venaient le duc Godefroi, le comte de Flandre, appuyé par Robert de Normandie, puis le comte de Saint-Gilles et, auprès de lui, l'évêque du Puy. Le blocus par terre fut tel que nul n'osait sortir de la ville ou y entrer; et, en cette occasion, tous ne formaient qu'un seul corps[6].

l'usage abandonné après les invasions reparaît au IXe siècle. Cf. V. Gay, *Glossaire archéologique*, au mot : arbalète.

3. Récit concordant de Raimond d'Aguilers, 3, p. 239.

4. Etienne, comte de Blois et de Chartres, époux d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, avait quitté la France avec son beau-frère Robert Courte-Heuse, mais avait hiverné en Pouille et était arrivé l'un des derniers à Constantinople, où il avait reçu de l'empereur un accueil qui l'avait rempli d'enthousiasme. On a de lui deux lettres à la comtesse Adèle, datées de Nicée (24 juin 1097), et d'Antioche (29 mars 1098).

5. Roger, seigneur de Barneville-sur-Mer (Manche). Orderic Vital, IX, 7, éd. Le Prévost, t. III, p. 503.

6. Témoignage important, qui montre pour la première fois une entente entre tous les chefs croisés. Cf. Albert d'Aix, II, 32, p. 323.

rat[a] numerare tantam Christi miliciam? Nullus, ut puto, tot prudentissimos milites nec antea vidit nec ultra videre poterit[1].

Erat autem ex una parte urbis immensus lacus[2], in quo Turci suas mittebant naves et exibant et intrabant et afferebant herbam, ligna et alia plura. Tunc nostri majores, consiliati in unum, miserunt nuntios Constantinopolim, dicturos[b] imperatori ut faceret naves conduci ad Civitot, ubi portus est, atque juberet congregari boves qui eas traherent per montanas et silvas usque approximent lacui; quod continuo factum est suosque Turcopolos mandavit cum eis[3]. Die vero quo naves fuerunt conducte, noluerunt eas statim mittere in lacum; sed nocte superveniente, miserunt eas in ipsum lacum plenas Turcopolis bene ornatis armis[c]. Summo autem diluculo stabant naves optime ordinate per lacum properantes contra urbem. Videntes eas[d] Turci mirabantur, ignorantes an esset eorum gens, an imperatoris; postquam autem cognoverunt esse gentem imperatoris[e], timuerunt usque ad mortem, plorantes et lamentantes; Francique[f] gaudebant et dabant gloriam Deo[4].

Videntes autem Turci, quod nullatenus ex suis exercitibus adjutorium habere possent, legationem mandaverunt imperatori quia civitatem sponte redderent, si eos omnimodo abire permitteret cum mulieribus et filiis et omnibus substantiis suis[5]. Tunc imperator, ple-

a. posset *C.* — *b.* qui dicerent *C.* — *c.* bene armatis *B*, armis *omis dans A³.* — *d.* autem *A².* — *e.* postquam autem... imperatoris *omis dans A² et A³.* — *f.* Franci vero *C.*

1. L'Anonyme ne cherche pas à donner un chiffre. Celui des autres chroniqueurs, comme Foucher de Chartres, I, 10, p. 333 (600,000 combattants, dont 100,000 chevaliers), est simplement fabuleux.

Qui pouvait dénombrer cette formidable armée du Christ? Nul, je pense, n'a jamais vu et ne pourra jamais voir un pareil nombre de chevaliers[1] aussi accomplis.

Mais il y avait d'un côté de la ville un lac immense[2] sur lequel les Turcs lançaient leurs barques, et ils pouvaient ainsi sortir et rentrer en amenant du fourrage, du bois et autres denrées. Nos chefs, après avoir tenu un conseil, envoyèrent à Constantinople des messagers chargés d'inviter l'empereur à faire conduire des barques à Civitot, où se trouve un port, et à donner l'ordre de réunir des bœufs pour les traîner à travers les montagnes et les forêts jusqu'à proximité du lac. Ainsi fut fait immédiatement, et l'empereur envoya en même temps ses Turcoples[3]. Le jour où les barques furent ainsi convoyées, on ne voulut pas les mettre tout de suite à l'eau; mais, la nuit étant survenue, on les lança dans le lac, montées par des Turcoples bien armés. Au petit jour on vit la flottille voguer en bon ordre au milieu du lac et se diriger contre la ville. A cette vue, les Turcs furent saisis d'étonnement, ignorant s'ils avaient affaire à leurs gens ou à ceux de l'empereur. Quand ils reconnurent que c'était bien une troupe impériale, pris d'un effroi mortel, ils se répandirent en pleurs et en gémissements, tandis que les Francs exultaient et glorifiaient Dieu[4].

Voyant enfin qu'ils ne pourraient recevoir aucun secours de leurs armées, les Turcs envoyèrent une ambassade à l'empereur, offrant de rendre spontanément la ville s'il leur était permis de se retirer avec leurs femmes, leurs enfants et tous leurs biens[5]. L'empereur, plein de vanité et de mal-

2. Le lac Ascanius, situé au sud de Nicée. Cf. Raimond d'Aguilers, 3, p. 239-240.

3. Anne Comnène (XI, 2, p. 105) donne le nom du commandant de la flottille, Manuel Boutoumitès.

4. Sur ce combat, cf. Anne Comnène, XI, 2, p. 106.

5. Cf. Raimond d'Aguilers, 3, p. 239; Foucher de Chartres, I, 10, p. 333; Albert d'Aix, II, 37, p. 327-328; Etienne de Blois, lettre I (*Epistulae et chartae*, p. 140); Anselme de Ribemont, lettre I (*Epistulae et chartae*, p. 144). Ces deux lettres confirment la date de la capitulation de Nicée, 26 juin. Anne Comnène (XI, 2, p. 106) dit que les pourparlers eurent lieu par l'intermédiaire

nus vana et iniqua cogitatione, jussit illos impunitos abire sine ullo timore ac sibi eos Constantinopolim cum magna fiducia adduci[a]; quos studiose servabat ut illos ad Francorum nocumenta et obstacula paratos haberet[1].

Fuimusque[b] in obsidione illa per VII hebdomadas[c] et III dies[2] et multi ex nostris illic receperunt martirium et letantes gaudentesque reddiderunt felices animas Deo et ex pauperrima gente multi mortui sunt fame pro Christi nomine, qui in celum triumphantes portaverunt stolam recepti martirii[3], una voce dicentes : « Vindica, Domine, sanguinem nostrum, qui pro te effusus est, qui es benedictus et laudabilis in secula seculorum. Amen[d4]. »

[NARRATIO TERTIA]

[**9**.] Interea, reddita civitate et Turcis deductis Constantinopolim, unde imperator magis magisque gavisus quod civitas reddita sit ejus potestati, jussit maximas eleemosynas erogari nostris pauperibus[5]. Denique

a. cum magna fiducia *omis dans* C^2. — *b.* que *omis dans* A^2 *et* A^3. — *c.* ebdomadas A^1. — *d.* Incipit liber IIIus A^1*;* I (interea), *initiale en rouge* A^2*;* liber II explicit. Incipit liber III A^3*;* explicit liber secundus *B.*

de Manuel Boutoumitès, qui reçut un sauf-conduit pour entrer dans la ville.

1. Tous les chroniqueurs expriment leur indignation de la conduite de l'empereur (Raimond d'Aguilers, 3, p. 239-240; Foucher de Chartres, I, 10, p. 333). En réalité, à cette date les chefs croisés n'étaient pas brouillés avec Alexis et paraissent avoir eu

veillance, ordonna qu'ils s'en iraient impunis et sans rien craindre et qu'ils seraient amenés devant lui en toute loyauté à Constantinople. Il les ménageait soigneusement, afin de les avoir tout prêts pour dresser des embûches et des obstacles aux Francs[1].

Ce siège dura sept semaines et trois jours[2]. Beaucoup des nôtres y reçurent le martyre et, dans la joie et l'allégresse, rendirent à Dieu leurs âmes bienheureuses. Parmi les pauvres, beaucoup moururent de faim pour le nom du Christ. Montés triomphalement au ciel, ils revêtirent la robe du martyre[3] en disant d'une seule voix : « Venge, Seigneur, notre sang répandu pour toi, qui es béni et digne de louanges dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il[4] ! »

[TROISIÈME RÉCIT]

[LA MARCHE DES CROISÉS EN ASIE MINEURE (JUIN-JUILLET 1097)]

[**9.**] Sur ces entrefaites, la ville ayant capitulé, les Turcs furent conduits à Constantinople, où l'empereur, de plus en plus charmé que cette ville eût été restituée à sa puissance, fit distribuer d'abondantes aumônes à nos pauvres[5].

de tout autres sentiments. Anselme de Ribemont montre les Grecs et les Latins s'unissant pour louer Dieu. L'entrevue de Pelekanon entre Alexis et les croisés, que l'Anonyme ne mentionne pas, semble avoir été très cordiale (Anselme de Ribemont et Etienne de Blois, lettres, dans *Epistulae et chartae*, p. 140 et 145). Cf. Anne Comnène, XI, 3, p. 109.

2. Du 6 mai au 26 juin 1097, soit cinquante et un jours.
3. Cf. Apocalypse 6, 9 et 11 ; 7 ; 9.
4. Cf. Apocalypse 6, 10.
5. Foucher de Chartres (I, 10, p. 333) et Étienne de Blois (lettre, dans *Epistulae et chartae*, p. 145) parlent de magnifiques présents faits par l'empereur à tous les chevaliers et aux simples piétons.

prima die qua recessimus a civitate[1], venimus ad quemdam pontem[a] ibique mansimus per duos dies. Tercia autem die, priusquam lux cepisset oriri, surrexerunt nostri et, quia nox erat, non viderunt tenere unam viam, sed sunt divisi per duo agmina et venerunt divisi per duos dies[2]. In uno agmine fuit vir Boamundus et Rotbertus Nortmannus et prudens Tancredus et alii plures; in alio fuit[b] comes Sancti Egidii et dux Godefridus et Podiensis episcopus et Hugo Magnus comesque Flandrensis[3] et alii plures.

Tercia vero die irruerunt Turci vehementer super Boamundum et eos qui cum ipso erant[4]. Continuo Turci[c] ceperunt stridere et garrire ac clamare excelsa voce, dicentes diabolicum sonum nescio quomodo in sua lingua[5]. Sapiens vir Boamundus videns innumerabiles Turcos procul stridentes et clamantes demoniaca voce, protinus jussit omnes milites descendere[6] et tentoria celeriter extendere. Priusquam tentoria fuissent extensa, rursus dixit omnibus militibus : « Seniores et fortissimi milites Christi, ecce modo bellum angustum est undique circa nos. Igitur omnes eant[d] viriliter obviam illis et pedites prudenter et citius extendant tentoria[7]. »

a. quandam civitatem C^2. — *b*. in alio fuit..... et alii plures *omis dans* A^3. — *c*. Turci videntes nostros C^2. — *d*. erant A^2, A^3.

1. Le 28 juin d'après Raimond d'Aguilers (3, p. 240) et Anselme de Ribemont (lettre I, dans *Epistulae et chartae*, p. 145), le 29 d'après Foucher de Chartres (I, 11, p. 334). En revanche, tous les textes placent la bataille de Dorylée le 1er juillet. Les divergences proviennent de ce que les étapes ne furent pas les mêmes pour toutes les bandes.
2. Ce détail montre la pénurie des renseignements dont disposaient les croisés. Raimond d'Aguilers (3, p. 240) accuse Bohé-

Le premier jour de notre départ de la ville[1], nous atteignîmes un pont et nous y restâmes deux jours. Le troisième jour, les nôtres se levèrent avant l'aurore et, comme il faisait encore nuit, ils n'y virent pas assez pour tenir le même chemin et se partagèrent en deux corps, qui furent séparés par deux jours de distance[2]. Du premier corps firent partie Bohémond, Robert de Normandie, le sage Tancrède et beaucoup d'autres; dans le second corps étaient le comte de Saint-Gilles, le duc Godefroi, l'évêque du Puy, Hugue le Mainsné, le comte de Flandre et beaucoup d'autres[3].

Le troisième jour, les Turcs attaquèrent violemment Bohémond et ses compagnons[4]. Aussitôt les Turcs commencèrent à grincer des dents, à pousser des huées et des cris retentissants, répétant je ne sais quel mot diabolique dans leur langue[5]. Le sage Bohémond, voyant ces innombrables Turcs poussant au loin des clameurs et criant d'une voix démoniaque, fit aussitôt descendre les chevaliers de leurs montures[6] et dresser rapidement les tentes. Avant que les tentes fussent dressées, il répéta à tous les chevaliers : « Sires et vaillants chevaliers du Christ, voici que de tous côtés nous attend une bataille difficile. Que tous les chevaliers aillent donc droit devant eux avec courage et que les piétons dressent prudemment et rapidemeut les tentes[7]. »

mond de s'être écarté avec témérité. Albert d'Aix (p. 328-329) voit dans cette division une nécessité de ravitaillement.

3. Anselme de Ribemont et Foucher de Chartres placent le comte de Flandre dans la division de Bohémond.

4. Le nom du champ de bataille, Dorylée, aux environs d'Eski-Cheïr actuel, n'est donné que par Anne Comnène (XI, 3, p. 111). Raimond d'Aguilers et la Chronique de Saint-Pierre du Puy (p. 163-164) l'appellent *Campus Floridus*, le « Champ-Fleuri ».

5. Probablement le cri de guerre traditionnel : « Allah akbar » (Dieu est grand!), dont Raoul de Caen (40, p. 636) fait « Allachibar ».

6. Le mot *descendere* dont se sert ici l'Anonyme est employé plusieurs fois par lui dans le sens de « descendre de cheval ».

7. Rien ne montre mieux le rôle subordonné dévolu aux piétons dans les armées de cette époque.

Postquam vero hoc totum factum est, Turci undique jam erant circumcingentes nos dimicando et jaculando[a] et mirabiliter longe lateque sagittando. Nos itaque, quamquam[b] nequivimus resistere illis neque sufferre pondus tantorum hostium, tamen pertulimus illuc unanimiter gradum. Femine quoque nostre in[c] illa die fuerunt nobis in maximo refugio, que afferebant ad bibendum aquam nostris preliatoribus et forsitan semper confortabant illos pugnantes et defendentes[1]. Vir itaque sapiens Boamundus protinus mandavit aliis, scilicet comiti[d] de Sancto Egidio et duci[e] Godefrido et Hugoni Magno atque Podiensi[f] episcopo aliisque omnibus Christi militibus quod[g] festinent et ad bellum citius approximent, dicens : « Et si hodie luctari volunt, viriliter veniant[h] [2]. » Dux itaque Godefridus audax et fortis ac Hugo Magnus simul venerunt prius[i] cum suis exercitibus, episcopus quoque Podiensis prosecutus est illos una cum sua exercitu et comes de Sancto Egidio cum gente magna juxta illos[3].

Mirabantur ergo nostri valde unde esset exorta tanta multitudo Turcorum et Arabum et Saracenorum[k] et aliorum quos enumerare ignoro, quia pene omnes montes et colles et valles[l] et omnia plana loca intus et extra undique erant cooperta de illa excommunicata generatione. Facta est itaque sermo secretus inter nos laudan-

a. jaculando ac spiculando *A*[1], *B*. — *b*. quamquam *omis dans A*[2], *A*[3], *C*[2], *C*[3]. — *c*. illa die *A*[1]. — *d*. egregio comiti *A*[3], *B*, *C*[3]. — *e*. inclito duci *B*. — *f*. honestissimo Podiensi *B*. — *g*. quo *A*[1], *B*, *C*. — *h*. *A la suite de ce mot, B ajoute :* Qui omnino prohibentes, deludentes illos et dicentes : « Verumtamen hoc fallacium est totum. » Nam nos credebamus jam illos esse tam pudentes quod amplius auderent se erigere et praeliari nobiscum. *Ce passage se retrouve dans Tudebode, p. 25-26, et dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 182. C'est une interpolation manifeste reposant sur une tradition suspecte démentie par Raimond d'Aguilers*

Quand tout ceci fut accompli, les Turcs nous entouraient déjà de tous côtés, combattant, lançant des javelots et tirant des flèches à une distance merveilleuse. Et nous, bien qu'incapables de leur résister et de soutenir le poids d'un si grand nombre d'ennemis, nous nous portâmes cependant à leur rencontre d'un cœur unanime. Jusqu'à nos femmes qui, ce jour-là, nous furent d'un grand secours en apportant de l'eau à boire à nos combattants et peut-être aussi en ne cessant de les encourager au combat et à la défense[1]. Le sage Bohémond ne tarda pas à mander aux autres, c'est-à-dire au comte de Saint-Gilles, au duc Godefroi, à Hugue le Mainsné, à l'évêque du Puy et à tous les autres chevaliers du Christ, de se hâter et de marcher rapidement au combat, leur faisant dire : « Si aujourd'hui ils veulent prendre part à la lutte, qu'ils viennent vaillamment[2]. » Et le duc Godefroi, connu pour son audace et son courage, puis Hugue le Mainsné arrivèrent d'abord ensemble avec leurs troupes, puis l'évêque du Puy les suivit bientôt avec sa troupe et, après lui, le comte de Saint-Gilles avec une armée nombreuse[3].

Les nôtres se demandaient avec étonnement d'où avait pu sortir une pareille multitude de Turcs, d'Arabes, de Sarrasins et autres, impossibles à énumérer, car toutes les hauteurs et les collines et les vallées et toutes les plaines, à l'intérieur et à l'extérieur, étaient entièrement couvertes de cette race excommuniée. Il y eut entre nous un entretien intime,

(p. 240) et Anselme de Ribemont (Epistulae et chartae, *p. 145*). — *i.* venerunt prius *omis dans C*[1]. — *k.* Sarracenorum *A*[2], *A*[3], *C*[1]. — *l.* et valles *omis dans A*[2] *et A*[3].

1. Mention intéressante des femmes qui suivaient les bandes de croisés. Cf. Albert d'Aix, II, 24, p. 317 et 329.

2. Contrairement à l'interpolation (p. 46, note *h*), acceptée par Bongars, qui parle d'une hésitation des croisés à venir au secours des leurs, Anselme de Ribemont (*Epistulae et chartae*, p. 145) et Raimond d'Aguilers (4, p. 240) montrent les chefs croisés se hâtant aussitôt vers le champ de bataille.

3. Cf. Anselme de Ribemont, lettre citée (*Epistulae et chartae*, p. 145).

tes ac consulentes atque dicentes : « Estote omnimodo unanimes in fide Christi et sancte Crucis victoria[a], quia hodie omnes divites, si Deo placet, effecti eritis. »

Continuo fuerunt ordinate nostrorum acies. In sinistra parte fuit vir sapiens Boamundus et Rotbertus Nortmannus[b] et prudens Tancredus ac[c] Rotbertus de Ansa et[d] Richardus de Principatu; episcopus vero Podiensis venit per alteram montanam, undique circumcingens incredulos Turcos[1]; in sinistra quoque parte equitavit fortissimus miles Raimundus, comes de Sancto Egidio. In dextera vero parte fuit dux[e] Godefridus et acerrimus miles Flandrensis comes et Hugo Magnus et alii plures quorum nomina ignoro.

Statim autem venientibus militibus nostris, Turci et Arabes et Sarraceni et Angulani[f][2] et omnes[g] barbare[h] nationes dederunt velociter fugam per compendia montium et per plana loca. Erat autem numerus Turcorum, Persarum, Publicanorum[3], Sarracenorum, Angulanorum aliorumque paganorum CCCLX milia, extra Arabes, quorum numerum nemo scit nisi solus Deus[4]. Fugerunt vero nimis velociter ad sua tentoria, ibique eos diu morari non licuit. Iterum vero arripuerunt fugam nosque illos persecuti sumus occidendo[i] tota una die

a. vexilli victoria *B*. — *b*. comesque Normannie Robertus *A*², *A*³, *C*. — *c*. ac honestissimus miles *B*. — *d*. et inclitus *B*. — *e*. honorabilis dux *B*. — *f*. Augulani *A*³. — *g*. omnesque *A*², *C*³; et omnes *omis dans A*³ *et C*¹. — *h*. barbarice *A*¹. — *i*. occidentes *A*¹, *B*.

1. Sur le rôle d'Adémar de Monteil dans cette bataille, voir la Chronique de Saint-Pierre du Puy, p. 163-164.

2. On ignore s'il s'agit d'un peuple ou d'un corps de troupes ainsi désigné à cause de son armement. Au ch. XXI, l'Anonyme

dans lequel, après avoir loué Dieu et pris conseil, nous disions : « Soyez de toute manière unanimes dans la foi du Christ et dans la victoire de la sainte croix, car aujourd'hui, s'il plaît à Dieu, vous deviendrez tous riches. »

Sur-le-champ nos batailles furent ordonnées. A l'aile gauche étaient le sage Bohémond, Robert de Normandie, le prudent Tancrède, Robert d'Ansa et Richard du Principat; l'évêque du Puy dut s'avancer par une autre hauteur, afin de cerner les Turcs incrédules[1]. A l'aile gauche aussi chevauchait le très vaillant chevalier Raimond, comte de Saint-Gilles. A l'aile droite étaient le duc Godefroi, puis le vaillant chevalier qu'était le comte de Flandre et Hugue le Mainsné et plusieurs autres dont j'ignore les noms.

A l'approche de nos chevaliers, les Turcs, les Arabes, les Sarrasins, les Angulans[2] et tous les peuples barbares s'enfuirent aussitôt rapidement à travers les défilés des montagnes et les plaines. Le nombre des Turcs, des Persans, des Pauliciens[3], des Sarrasins, des Angulans et autres païens s'élevait à 360,000, sans compter les Arabes, dont nul, si ce n'est Dieu, ne connaît le nombre[4]. Ils s'enfuirent avec une vitesse extraordinaire jusqu'à leurs tentes, mais ils ne purent y demeurer longtemps. Ils reprirent leur fuite et nous les poursuivîmes en les tuant pendant tout un jour; et

les montrera entièrement couverts de fer. De même Guibert de Nogent, V, 8, p. 189-190.

3. Bien que l'Etat des Pauliciens ait été détruit en 872 par Basile Ier, leurs doctrines se sont perpétuées en Europe dans celles des Bogomiles et, en Asie, dans un certain nombre de sectes, telles que les Christopolites de Phrygie, mentionnés au xie siècle (voir le témoignage d'Euthymios Zigabenos publié par Cumont dans la *Byzantinische Zeitschrift*, ann. 1903, p. 582); persécutées dans l'empire, ces sectes s'étaient réfugiées en territoire musulman. Les Pauliciens (sous le nom de *Publicani*) sont mentionnés par Etienne de Blois dans une de ses lettres (*Epistulae et chartae*, p. 150).

4. Chiffre sans valeur, de même que celui d'Anselme de Ribemont (lettre dans le recueil des *Epistulae et chartae*, p. 145), qui donne 260,000 Turcs. La formule « dont nul, si ce n'est Dieu, ne connaît le nombre » est courante dans la langue ecclésiastique.

et accepimus spolia multa, aurum, argentum, equos, asinos, camelos, oves et boves et plurima alia que ignoramus et, nisi Dominus fuisset nobiscum in bello et aliam cito nobis misisset aciem[1], nullus nostrorum evasisset, quia ab hora tercia usque in horam nonam perduravit hec pugna. Sed omnipotens Deus, pius et misericors, qui non permisit suos milites perire nec in manus inimicorum incidere, festine nobis adjutorium misit. Sed fuerunt illic mortui duo de nostris[a] milites honorabiles, scilicet Godefridus de Monte Scabioso[2] et Willelmus Marchisi filius, frater Tancredi, aliique milites et pedites quorum nomina ignoro.

Quis unquam tam sapiens aut doctus audebit describere prudenciam, miliciam et fortitudinem Turcorum? Qui putabant terrere gentem Francorum minis suarum sagittarum, sicut terruerunt Arabes, Saracenos et Hermenios, Suranos[b] et Grecos. Sed, si Deo placet, nunquam valebunt tantum quantum, nostri[3]. Verum tamen dicunt se esse de Francorum generatione et quia nullus homo naturaliter debet esse miles nisi Franci et illi[4]. Veritatem dicam quam nemo audebit prohibere : certe, si in fide Christi et Christianitate sancta semper firmi fuissent et unum Dominum in trinitate confiteri voluissent Deique filium natum de virgine[c], passum et resurrexisse[d] a mortuis[e] et in celum ascendisse suis cernentibus discipulis[f] consolationemque[g] Sancti Spiritus perfecte misisse[h] et eum in celo et in terra regnantem

a. de nostris *omis dans* A^2, A^3, C^2; ex nostris *B*, C^1, C^3. — *b.* Suranios A^1; Surianos *B*. — *c.* virgine matre A^1, *B*, C^1, C^2. — *d.* resurgentem *B; même leçon dans Tudebode, p. 28, et dans l'« Hist. belli sacri », p. 183.* — *e.* tertia die a mortuis *B; même leçon dans l'« Hist. belli sacri », p. 183.* — *f.* discipulis ascendentem *B; même leçon dans l'« Hist. belli sacri », p. 183.* — *g.* ac deinde consolationem *B.* — *h.* mittentem *B; même leçon dans Tudebode, p. 28, et dans l'« Hist. belli sacri », p. 183.*

nous fîmes un butin considérable, de l'or, de l'argent, des chevaux, des ânes, des chameaux, des brebis, des bœufs et beaucoup d'autres choses que nous ignorons. Si le Seigneur n'eût été avec nous dans cette bataille, s'il ne nous avait pas envoyé rapidement l'autre armée[1], aucun des nôtres n'eût échappé, car, de la troisième à la neuvième heure, le combat fut ininterrompu. Mais Dieu tout-puissant, pitoyable et miséricordieux, ne permit pas que ses chevaliers périssent ou tombassent entre les mains de leurs ennemis, et il nous envoya ce secours en toute hâte. Deux chevaliers des nôtres, pleins d'honneur, Godefroi de Monte-Scabioso[2] et Guillaume, fils du Marquis, frère de Tancrède, et d'autres chevaliers et piétons dont j'ignore les noms trouvèrent ici la mort.

Qui sera assez sage, assez savant pour oser décrire la sagacité, les dons guerriers et la vaillance des Turcs? Ils croyaient effrayer la nation des Francs par la menace de leurs flèches, comme ils ont effrayé les Arabes, les Sarrasins, les Arméniens, les Syriens, les Grecs. Mais, s'il plaît à Dieu, ils ne vaudront jamais les nôtres[3]. A la vérité, ils se disent de la race des Francs et prétendent que nul, à part les Francs et eux, n'a le droit de se dire chevalier[4]. Je dirai la vérité, et nul ne la contestera : certainement, s'ils avaient toujours gardé fermement la foi du Christ et de la sainte Chrétienté, s'ils avaient voulu confesser un seul Seigneur en trois personnes, un fils de Dieu né d'une Vierge, qui a souffert, est ressuscité d'entre les morts, est monté au ciel à la vue de ses disciples, a envoyé la consolation parfaite de l'Esprit-Saint, s'ils avaient voulu croire, avec une foi et un jugement droit, qu'il règne au ciel et sur la terre, on ne

1. Allusion à la deuxième division des croisés mentionnée plus haut.

2. Onfroi de Monte-Scabioso (voir plus haut, p. 21); on ne sait si c'est le même.

3. L'emploi du futur indique que ce passage a été rédigé au cours de l'expédition.

4. Allusion curieuse à la légende qui fait descendre des Troyens les Francs et les Turcs.

recta mente et fide credidissent, ipsis potentiores vel fortiores vel bellorum ingeniosissimos nullus invenire potuisset[1]; et tamen gratia Dei victi sunt a nostris. Hoc bellum factum est primo die julii[a].

[NARRATIO QUARTA]

[**10.**] Postquam vero Turci, inimici Dei et sancte Christianitatis, omnino fuerunt[b] devicti, per IV dies et noctes fugientes[c] huc et illuc, contigit ut Solimanus dux illorum[2], filius Solimani veteris, fugeret de Nicena, qui invenit x milia Arabum, qui dixerunt ei : « O infelix et infelicior omnibus gentibus, cur tremefactus fugis? » Quibus Solimanus lacrimabiliter[d] respondit : « Quoniam olim cum habuissem omnes Francos devictos eosque putarem jam in captivitate ligatos, dum paulatim voluissem ligare adinvicem, tunc respiciens retro, vidi tam innumerabilem gentem eorum, ut, si vos aut aliquis illic adesset, putaret quod omnes montes et colles vallesque et omnia plana loca plena essent illorum multitudine[3]. Nos igitur, illos cernentes, statim cepimus capere subitaneum iter, timentes tam mirabiliter, ut vix evaserimus de illorum manibus, unde adhuc in nimio terrore sumus; et si mihi et verbis meis velletis credere, auferretis vos hinc, quia, si et ipsi potuerint vos solummodo scire, unus ex vobis vix amplius evadet vivus[e]. »

a. Incipit liber quartus *A*[1]*;* P[ostquam], *initiale en rouge A*[2]*;* Explicit liber III. Incipit IIII *A*[3], *B.* — *b.* fugerunt *A*[1]. — *c.* fugiendo *A*[2]. — *d.* lacrymans *B.* — *e.* vivens *A*[1].

1. Réflexions personnelles d'un grand intérêt. C'est le plus ancien témoignage, exprimé d'une manière naïve, de l'estime mutuelle que les Francs et les Turcs ne cessèrent d'acquérir au cours des croisades.

trouverait personne qui puisse leur être égalé en puissance, en courage, en science de la guerre[1]; et pourtant, par la grâce de Dieu, ils furent vaincus par les nôtres. Cette bataille eut lieu le premier jour de juillet.

[QUATRIÈME RÉCIT]

[La marche des croisés sur Antioche (juillet-20 octobre 1097)]

[**10**.] Après que les Turcs, ennemis de Dieu et de la sainte Chrétienté, eurent été entièrement vaincus et se furent enfuis pendant quatre jours et quatre nuits, il arriva que Soliman, leur chef[2], fils de Soliman l'Ancien, s'étant enfui de Nicée, rencontra dix mille Arabes, qui lui dirent : « O infortuné et plus infortuné que tous les peuples! Pourquoi fuis-tu épouvanté? » Soliman leur répondit : « Parce que naguère, ayant vaincu tous les Francs, je les croyais déjà enchaînés en captivité, et, pendant que je voulais les lier tour à tour les uns aux autres, regardant en arrière, je vis qu'ils formaient un peuple tellement innombrable que, si vous ou tout autre eussiez été présent, il vous eût semblé voir toutes les montagnes, les collines, les vallées, les plaines couvertes de leur multitude[3]. Et nous, à leur vue, nous poursuivîmes subitement notre chemin, poussés par une telle frayeur que ce fut à peine que nous parvînmes à nous tirer de leurs mains; et, si vous voulez croire mes paroles, vous vous tirerez de là, car, s'ils pouvaient seulement connaître votre présence, pas un de vous n'échapperait vivant. »

2. Soliman II (Kilidsch Arslan), sultan seldjoucide, avait succédé à son père Soliman Ier en 1086. C'était lui qui commandait les Turcs à la bataille de Dorylée.

3. Le passage reproduit les termes mêmes qui ont servi à décrire la puissance de l'armée turque avant la bataille de Dorylée. Voir plus haut, p. 46. Sur le caractère et la valeur de ce morceau, voir l'Introduction, p. VI.

At illi audientes talia, retrorsum verterunt et se expanderunt per universam Romaniam[1].

Tunc veniebamus nos persequentes iniquissimos Turcos cotidie fugientes ante nos[2]. At illi, venientes ad cuncta castra sive urbes, fingentes et deludentes habitatores terrarum illarum, dicebant : « Nos devicimus christianos omnes et superavimus illos ita, ut nullus eorum jam unquam[a] erigere se ante[b] nos; tantum permittite nos intus intrare. » Qui intrantes spoliabant ecclesias et domos et alia omnia et ducebant equos[c] secum et asinos et mulos, aurum et argentum et ea[d] que reperire poterant. Adhuc quoque filios christianorum secum tollebant et ardebant ac devastabant omnia convenienta sive utilia, fugientes et paventes valde ante faciem nostram. Nos itaque persequebamur eos per deserta[e] et inaquosam et inhabitabilem terram, ex qua vix vivi evasimus vel exivimus[3]. Fames vero et sitis undique coortabant nos, nichilque[f] penitus nobis erat ad edendum, nisi forte vellentes et fricantes spicas manibus nostris[4], tali cibo quam miserrime vivebamus. Illic fuit mortua maxima pars nostrorum equorum[g], eo quod multi ex nostris militibus[h] remanserunt pedites

a. jam unquam *omis dans* A^1. — *b.* se contra A^2, A^3, *C.* — *c.* equos *omis dans* A^2, A^3, *C.* — *d.* omnia A^3, *C.* — *e.* desertam A^2, A^3, *C.* — *f.* nihilque A^3, *B*, *C.* — *g.* equitum A^1, A^2, C^2, C^3 *et Tudebode, p. 29.* — *h.* eorum *A*, *B*, C^2, C^3. *Ce texte paraît corrompu dans la plupart des manuscrits. Seule la leçon de* C^1, *que nous avons préférée et que reproduit l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 184, est claire. Celle de* A^1, A^2 *:* Illic fuit mortua maxima pars equitum eo quod multi eorum remanserunt pedites, *n'a pas de sens. Hagenmeyer, qui a adopté ce texte (p. 211), suppose que, dans la pensée de l'Anonyme,* mortua *signifie non la mort de la plus grande partie des chevaliers, ce qui eût arrêté la croisade, mais la disparition de la cavalerie redevenue infanterie par suite de la mort des chevaux. C'est faire sur* mortua *un jeu de mots, qui est un simple*

A ces mots, ils tournèrent bride et se répandirent par toute la Romanie[1].

Et nous, nous ne cessions de poursuivre ces Turcs très iniques qui fuyaient chaque jour devant nous[2]. Et quand ils parvenaient à une place forte ou à une ville, ils se jouaient des habitants du pays et les trompaient en leur disant : « Nous avons vaincu tous les chrétiens et notre victoire a été telle que nul d'entre eux n'osera jamais plus s'élever devant nous. Laissez-nous seulement entrer. » Une fois entrés, ils dépouillaient les églises, les demeures et tout le reste; ils emmenaient avec eux chevaux, ânes, mulets, or et argent et tout ce qu'ils pouvaient trouver. Ils enlevaient encore avec eux des fils de chrétiens et incendiaient ou dévastaient tout ce qui pouvait être utile, en fuyant toujours et tremblant devant notre face. Et nous les poursuivions à travers des déserts et une terre dépourvue d'eau et inhabitable, d'où nous eûmes du mal à sortir vivants[3]. La faim et la soif nous pressaient de toute part et nous n'avions presque plus rien à manger, sauf les épines que nous arrachions et frottions dans nos mains[4] : voilà de quels mets nous vivions misérablement. Là mourut la plus grande partie de nos che-

contresens. La lecture de A[3]*, B :* Illic fuit mortua maxima pars nostrorum equorum, eo quod multi eorum remanserunt pedites, *ne peut se soutenir que si l'on suppose qu'*eorum *désigne les chevaliers, mais rien ne l'indique.*

1. C'est-à-dire en Asie Mineure. Sur le sens du mot Romanie, voir ch. II, p. 9.

2. Ce fut seulement après un repos de deux jours que les croisés commencèrent à poursuivre les Turcs (Foucher de Chartres, I, 12, p. 336).

3. Aucune source n'indique exactement la route suivie par les croisés entre Dorylée et Iconium, mais il ressort des renseignements de notre Anonyme qu'ils ont traversé les plateaux désertiques de Lycaonie, à l'est de l'Emir Dagh, en plein mois de juillet, dans un pays où la température moyenne de l'été atteint vingt-six degrés et où il n'y a, en fait d'eaux, que des marécages et des étangs salés.

4. Probablement les cactus, aloès et autres plantes épineuses, seule végétation des déserts d'Anatolie.



et pro penuria equorum erant nobis boves loco caballorum et pro nimia necessitate succedebant nobis capri et multones ac canes ad portandum.

Interea cepimus intrare in terram optimam plenam corporalibus alimentis et deliciis omnibusque bonis ac deinceps appropinquavimus Iconio[1]. Habitatores vero terre illius[2] suadebant et admonebant nos nobiscum ferre utres plenos aqua, quia illic in itinere diei unius est maxima penuria aque. Nos vero ita fecimus donec pervenimus ad quoddam flumen ibique hospitati sumus per II dies; et ceperunt autem cursores nostri ante ire, donec pervenerunt ad Erachiam[3], in qua erat Turcorum nimia congregatio exspectans et insidians quomodo posset Christi militibus[a] nocere[b]. Quos Turcos Dei omnipentenis milites invenientes, audacter invaserunt; superati itaque sunt inimici nostri in die illa[c] tamque celeriter fugiebant quam sagitta fugit emissa ictu valido corde[d] et arcu[e]. Nostri igitur intraverunt statim in civitatem ibique mansimus per IV dies[4].

Illic divisit se ab aliis Tancredus Marchisi filius et Balduinus comes[f], frater ducis Godefridi, simulque intraverunt vallem de Botrenthrot[5]. Divisit quoque se Tancredus et venit Tarsum[g6] cum suis militibus. Exierunt denique Turci de urbe et venerunt obviam eis at-

a. milites *A*[1], *B*. — *b.* nocere et contristare *B*. — *c.* superati itaque sunt in illa die inimici nostri *A*[1]. — *d.* chordae *A*[3], *B;* corda *A*[2], *C*. — *e.* arcus *A*[1], *B*. — *f.* comes egregius *B*. — *g.* Tharsum *A*[2], *C;* Tarsum solummodo *B*.

1. Iconium (Konieh), au centre du plateau d'Anatolie, à 1187 mètres d'altitude, prise par les Turcs en 1084, mais, d'après Guillaume de Tyr (*Historiens occidentaux*, t. I, p. 18), évacuée par eux devant les croisés.

2. Certainement des chrétiens et probablement des Arméniens.

3. Eregli, l'ancienne Héraclée, sur le versant nord du Taurus cilicien, est, en effet, séparée d'Iconium par un désert. D'après

vaux, si bien que beaucoup de nos chevaliers restèrent à pied : par pénurie de montures, nous nous servions de bœufs en guise de destriers et, dans cette extrême nécessité, des chèvres, des moutons, des chiens étaient employés à porter nos bagages.

Puis nous entrâmes dans une terre excellente, remplie d'aliments corporels, de douceurs et de toute espèce de ressources, et nous approchâmes d'Iconium[1]. Les habitants de ce pays[2] nous persuadaient et nous avertissaient d'emporter avec nous des outres pleines d'eau, car, pendant tout un jour de marche, il y a une grande pénurie d'eau. Nous fîmes ainsi jusqu'à ce que nous eûmes atteint une rivière où nous campâmes deux jours. Nos coureurs commencèrent à aller de l'avant jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à Héraclée[3], où se trouvait une grosse troupe de Turcs, qui attendait et cherchait les moyens de nuire aux soldats du Christ. Les soldats du Dieu tout-puissant trouvèrent ces Turcs et les attaquèrent audacieusement. Ce jour-là, ils l'emportèrent sur nos ennemis qui fuyaient aussi rapidement qu'une flèche, lancée d'un coup sûr, s'enfuit de la corde d'un arc. Les nôtres pénétrèrent donc aussitôt dans la ville et nous y séjournâmes quatre jours[4].

Là, Tancrède, fils du Marquis, se sépara des autres, ainsi que le comte Baudouin, frère du duc Godefroi, et ils pénétrèrent ensemble dans la vallée de Bothrentot[5]. Tancrède partit aussi de son côté et arriva à Tarse[6] avec ses chevaliers. Les Turcs sortirent de la ville et vinrent à sa rencontre : massés en un seul corps, ils se préparèrent à combattre les

Foucher de Chartres (I, 14, p. 337), les croisés y observèrent une comète qui fut vue en Occident au début d'octobre (Sigebert de Gembloux, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. VI, p. 367).

4. Du 10 au 13 septembre 1097.

5. Tancrède et Baudouin marchent directement au sud, à travers le Taurus cilicien, que le reste de l'armée franchira plus à l'est.

6. Tarse, ville importante de Cilicie, non loin de l'embouchure du Cydnus, devenue, en 1072, la possession d'un chef arménien (Laurent, *Byzance et les Turcs seldjoucides*, p. 86-87). Sur ces événements, voir le récit plus détaillé de Raoul de Caen (33-47, p. 629-641) et d'Albert d'Aix (III, 5-17, p. 342-350).

que, in unum congregati, properaverunt[a] ad[b] bellum contra christianos. Appropinquantibus itaque nostris et pugnantibus[c], dederunt inimici nostri fugam revertentes in urbem celeri gressu. Tancredus vero[d] miles Christi pervenit laxatis loris et castrametatus est ante portam urbis.

Ex alia igitur parte venit Balduinus[e] comes[1] cum suo exercitu postulans[f] Tancredum[g] quatinus eum amicissime in societatem civitatis dignaretur suscipere; cui ait Tancredus : « Te omnimodo in hac societate denego. » Nocte itaque superveniente, omnes Turci tremefacti fugam una arripuerunt. Exierunt denique habitatores civitatis[2] sub illa noctis obscuritate, clamantes excelsa voce : « Currite, invictissimi Franci, currite, quia Turci expergefacti vestro timore omnes pariter recedunt[h]. »

Orta autem die, venerunt majores civitatis et reddiderunt sponte civitatem, dicentes illis qui super hoc litigabant adinvicem : « Sinite modo, seniores, sinite, quia volumus et petimus dominari et regnare super nos illum qui heri tam viriliter pugnavit cum Turcis. » Balduinus itaque, mirificus comes, altercabatur et litigabat cum Tancredo, dicens : « Intremus simul et spoliemus civitatem et qui plus potuerit habere, habeat, et qui poterit capere, capiat. » Cui[i] fortissimus Tancredus dixit : « Absit hoc a me. Ego namque christianos nolo exspoliare[k]; homines hujus civitatis elegerunt me dominum super se meque habere[l] desiderant. » Tandem nequivit vir fortis Tancredus diu luctari cum Balduino comite[m] quia illi magnus erat exercitus[3]; tamen volens

a. venerunt *A*², *A*³; inierunt *C*. — *b.* ad *omis dans C*. — *c.* repugnantibus *A*², *A*³. — *d.* vir prudens atque honorabilis miles *B*. — *e.* vir inclitus comes Balduinus *A*¹, *B*. — *f.* postulans et deprecans *B*. — *g.* Tancredum acerrimum militem *B*. — *h.* recesse-

chrétiens. Mais les nôtres s'étant avancés en bataillant, les ennemis prirent la fuite et revinrent d'un pas rapide dans la ville. Tancrède, ce chevalier du Christ, y parvint à bride abattue et installa son camp devant la porte de la ville.

D'autre part arriva le comte Baudouin[1] avec son armée, demandant à Tancrède de daigner l'admettre amicalement au partage de la ville. « Je refuse tout partage avec toi », répondit Tancrède. La nuit survint et tous les Turcs épouvantés prirent la fuite. Alors les habitants de la ville[2] sortirent en pleine obscurité, criant à haute voix : « Accourez, Francs invincibles, accourez : les Turcs, troublés par la crainte, se retirent tous en même temps. »

Le jour venu, arrivèrent les notables de la ville et ils rendirent spontanément leur cité en disant à ceux qui se querellaient à ce sujet : « Cessez, sires, cessez, car nous voulons et demandons comme seigneur et comme prince celui qui combattit hier si courageusement contre les Turcs. » Mais Baudouin, le comte admirable, protestait et disputait avec Tancrède en disant : « Entrons ensemble et pillons la ville : que celui qui aura la plus grosse part la garde et que celui qui pourra prendre prenne. » A quoi le très courageux Tancrède répartit : « Loin de moi cette conduite ! Je ne veux pas dépouiller des chrétiens ; les hommes de cette cité m'ont choisi pour seigneur et c'est moi qu'ils veulent avoir. » A la fin, le courageux Tancrède ne voulut pas lutter plus longtemps avec le comte Baudouin, qui avait une forte armée[3].

runt A^3; recederunt *B.* — *i.* Cui obstans *B.* — *k.* ego namque christianos nolo exspoliare *omis dans* A^3. — *l.* habere dominum A^2, A^3. — *m.* doctissimo comite *B.*

1. Baudouin avait perdu le contact avec Tancrède pendant la traversée du Taurus. C'est à tort que Foucher de Chartres (I, 14, p. 337) fait occuper la ville par Tancrède avant l'arrivée de Baudouin. Le témoignage de l'Anonyme est confirmé par Raoul de Caen (33, p. 629) et Albert d'Aix (III, 5, p. 342).

2. Tarse était habitée par des Arméniens et des Grecs.

3. D'après Raoul de Caen (33, p. 630, et 37, p. 633), Baudouin avait 500 chevaliers et 2,000 piétons, Tancrède 100 chevaliers et 200 piétons.



nolensque dimisit eam et viriliter[a] recessit cum suo exercitu; fueruntque ei statim tradite due optime civitates, videlicet Athena[1] et Manustra[2] et plurima castra.

[**11.**] Major vero exercitus, scilicet Raimundus, comes de Sancto Egidio, et doctissimus Boamundus duxque Godefridus et alii plures[b] in Hermeniorum intraverunt terram[3], sitientes atque estuantes Turcorum sanguinem.

Tandem pervenerunt ad quoddam castrum quod tam forte erat ut nichil[c] ei possent facere. Erat autem ibi homo quidam nomine Symeon, qui in illa ortus fuerat[d] regione quique hanc petiit terram quo eam defenderet de manibus inimicorum Turcorum, cui sponte illi dederunt terram[4] quique remansit[e] ibi cum sua gente. Nos denique, exeuntes inde, pervenimus feliciter usque ad[f] Cesaream Cappadocie[5]; a Cappadocia autem egressi, venimus ad quamdam civitatem pulcherrimam et nimis uberrimam, quam paululum ante nostrum adventum obsederant Turci per III hebdomadas, sed non superaverant[6]; mox illuc advenientibus nobis, continuo tradidit se in manu nostra cum magna leticia. Hanc igitur petiit quidam miles, cui nomen Petrus de Alpibus[7], ab omnibus senioribus, quatinus eam defenderet in fidelitate Dei et[g] Sancti Sepulcri et seniorum atque imperatoris, cui cum nimio amore gratis concesserunt eam[8].

a. viriliter *omis dans C.* — *b.* alii principes *B et Tudebode, p. 32.* — *c.* nihil *A*2, *A*3, *B*, *C.* — *d.* ortus fuit *A*1, *B.* — *e.* sponte tradiderunt illamque remansit *C.* — *f.* ad *omis dans B.* — *g.* Dei et *omis dans C.*

1. Adana, au pied du Taurus, dans la partie la plus fertile de la Cilicie.
2. Aujourd'hui Missis (l'antique Mopsueste), sur la rive droite du Djihoun.
3. La Petite-Arménie (anciennes provinces de Cappadoce et de



Bon gré, mal gré, il abandonna la cité et se retira vaillamment avec son armée et on lui livra aussitôt deux excellentes villes, Adana[1] et Manustra[2], ainsi que plusieurs châteaux.

[**11.**] Cependant, la grande armée, Raimond, comte de Saint-Gilles, le très savant Bohémond, le duc Godefroi et beaucoup d'autres entrèrent dans le pays des Arméniens[3], altérés et avides du sang des Turcs.

A la fin, ils parvinrent devant un château tellement fort qu'ils ne pouvaient rien contre lui. Il y avait là un homme appelé Siméon, qui était né dans le pays et qui demanda cette terre, afin de la défendre contre les entreprises des Turcs ennemis. Ils lui baillèrent la terre et il y demeura avec sa gent[4]. Nous partîmes de là et nous parvînmes heureusement à Césarée de Cappadoce[5]. Sortis de Cappadoce, nous arrivâmes à une cité magnifique et très riche que, peu avant notre venue, les Turcs avaient assiégée pendant trois semaines[6]. Mais ils n'eurent pas le dessus et, à notre arrivée, elle se rendit aussitôt entre nos mains avec une grande joie. Un chevalier, nommé Pierre d'Aups[7], la demanda à tous les seigneurs, afin de la défendre en toute fidélité de Dieu et du saint sépulcre, des seigneurs et de l'empereur. Ils la lui accordèrent de très bonne grâce[8]. La nuit suivante,

Cilicie) avait été colonisée, depuis le VIIe siècle, par les Arméniens fuyant devant l'invasion arabe. Au XIe siècle, après la conquête de la Grande-Arménie par les Turcs, des chefs arméniens s'y étaient établis. Voir Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam* (1919), p. 6 et 300.

4. Ce qui signifie que Siméon, comme plus loin Pierre d'Aups, tint cette terre en fief des princes croisés.

5. Kaïsarieh actuelle, située au centre du massif montagneux d'Argée.

6. D'après Baudri de Bourgueil (I, 7, p. 39), cette ville serait Plastencia, l'ancienne Comana.

7. Identifié avec Pierre d'Aups (localité du département du Var), seigneur provençal, passé du service de Robert Guiscard à celui d'Alexis Comnène. Voir Orderic Vital, IX, 8, éd. Le Prevost, t. III, p. 515.

8. Passage intéressant qui résume les conditions juridiques dans lesquelles les princes croisés accordaient des fiefs et qui les montrent encore fidèles au serment prêté à l'empereur.

Sequenti nocte audivit Boamundus quod Turci qui fuerant in obsessione civitatis frequenter precederent nos; mox preparavit se solummodo cum militibus quatinus illos undique expugnaret, sed illos invenire non potuit.

Deinde venimus ad quamdam urbem nomine Coxon[1], in qua erat maxima ubertas omnium bonorum que nobis erant necessaria. Christiani igitur, videlicet alumni urbis illius[2], reddiderunt se statim nosque fuimus ibi optime per III dies et illic maxime sunt recuperati nostri[a].

Audiens itaque Raimundus comes[b] quod Turci qui erant in custodia Antiochie discessissent[3], in suo invenit consilio quod mitteret illuc aliquos ex suis militibus qui eam diligenter custodirent; tandem elegit illos quos legare voluit, videlicet Petrum de Castellione vicecomitem[4], Willelmum de Monte Pislerio[5], Petrum de Roasa[6], Petrum Raimundum de Pul[7] cum D militibus. Venerunt itaque in vallem prope Antiochiam ad quoddam castrum Publicanorum[8] illicque audierunt Turcos esse in civitate eamque fortiter defendere preparabant[c]. Petrus de Roasa divisit se ibi ab aliis et proxima nocte transivit prope Antiochiam intravitque vallem de Rugia[9] et invenit Turcos et Saracenos et preliatus est cum eis et occidit multos ex eis et alios persecutus est valde. Videntes hoc Hermenii habitatores terre illius, illum scilicet[d] fortiter superasse paganos, continuo reddiderunt se; ipse vero cepit[e] Rusam[f][10] civitatem et plurima castra.

a. nostrorum multi *A²*, *A³*, *C³*. — *b.* comes de Sancto Egidio *A³*, *B*. — *c.* properabant *A²*, *A³*; preparatos *C*. — *d.* scilicet *omis dans A¹ et B*. — *e.* coepit *A*, *B*, *C*. — *f.* Rusam *omis dans B*.

1. Peut-être Gueuk-Sou, sur le versant méridional du Taurus.



Bohémond apprit que les Turcs, qui avaient assiégé cette ville, nous précédaient fréquemment. Aussitôt il se prépara avec ses seuls chevaliers à les chasser de partout, mais il ne put les rencontrer.

Nous atteignîmes ensuite une ville appelée Coxon[1], qui possédait les ressources abondantes qui nous étaient nécessaires. Les chrétiens, habitants de cette ville, se rendirent aussitôt[2]. Nous y fûmes pendant trois jours dans de bonnes conditions et les nôtres purent s'y refaire entièrement.

Apprenant que les Turcs qui gardaient Antioche s'étaient retirés[3], le comte Raimond décida avec son conseil d'envoyer quelques-uns de ses chevaliers pour l'occuper rapidement. Il choisit donc ceux qu'il voulait charger de cette mission, à savoir le vicomte Pierre de Castillon[4], Guillaume de Montpellier[5], Pierre de Roaix[6], Pierre-Raimond d'Hautpoul[7], avec 500 chevaliers. Ils parvinrent, dans une vallée des environs d'Antioche, jusqu'à un château de Publicains[8], où ils apprirent que les Turcs occupaient la cité et se préparaient à la défendre avec courage. Pierre de Roaix se sépara des autres et, la nuit suivante, s'étant approché d'Antioche, il entra dans la vallée de Rugia[9], y trouva des Turcs et des Sarrasins, batailla contre eux, en tua un grand nombre et poursuivit les autres vigoureusement. Aussitôt les Arméniens, habitants de cette terre, voyant qu'il avait vaincu les païens courageusement, se rendirent. Pierre s'empara de Rusa[10] et de plusieurs châteaux.

2. Probablement des Arméniens.

3. Cette décision prise par Raimond « en son conseil » montre le manque d'entente entre les chefs et l'on peut y voir déjà une preuve des visées du comte de Toulouse sur Antioche.

4. Probablement Castillon (Gironde).

5. Guillaume, seigneur de Montpellier.

6. Roaix (Vaucluse).

7. Raimond d'Hautpoul est cité par Raimond d'Aguilers, 5, p. 254.

8. Sur les Publicains ou Pauliciens, voir plus haut, p. 49, n. 3.

9. Vallée située à l'est d'Antioche, sur la route d'Alep, dans les environs du village actuel de Riha.

10. Sur Rusa (qui est peut-être aujourd'hui Ruweha, au sud-est de Riha), voir Foucher de Chartres, II, 45, p. 423.

Nos autem, qui remansimus, exeuntes inde, intravimus in diabolicam montanam[1], que tam erat alta et angusta ut nullus nostrorum auderet per semitam, que in monte patebat, ante alium preire; illic precipitabant se equi et unus[a] saumarius[2] precipitabat alium. Milites ergo stabant undique tristes; feriebant[b] se manibus pre nimia tristitia et dolore, dubitantes quid facerent de semetipsis et de suis armis; vendentes[c] suos clipeos et loricas optimas cum galeis[3] solummodo propter III aut V denarios vel prout quisque poterat habere; qui autem vendere nequibant, gratis a se jactabant et ibant.

Exeuntes igitur de exsecrata[d] montana, pervenimus ad civitatem que vocatur Marasim[4]. Cultores vero illius civitatis exierunt obviam nobis letantes et deferentes maximum mercatum illicque habuimus omnem copiam exspectando[e] donec veniret dominus Boamundus[5]. Venerunt itaque nostri milites in vallem in qua regalis civitas Antiochia sita est[6], que est caput tocius Syrie quamque dominus Jhesus Christus[f] tradidit beato Petro, apostolorum principi quatinus eam ad cultum sancte fidei revocaret, qui vivit et regnat cum Deo Patre in unitate Spiritus Sancti Deus[g] per omnia secula seculorum. Amen.

a. unusquisque *C*¹. — *b.* feriebantque *C.* — *c.* vendebant ergo *A*², *A*³; autem *C.* — *d.* execrata *A*¹, *B*; execrabili *C.* — *e.* expectantes *A*², *C.* — *f.* Christus *omis dans A*², *A*³, *C*². — *g.* Deus *omis dans A*², *A*³, *C*².

1. Entre Césarée et Marasch, les croisés durent franchir les chaînes parallèles de l'Antitaurus par des passages très élevés.

2. « Saumarius », sommier, cheval chargé de paquets, du grec σάγμα (bât), corrompu en « salma ».

3. Sur le poids extraordinaire de cet armement, broignes, heaumes, écus, nous avons le témoignage à peu près contempo-

Nous, qui restâmes à Coxon, nous en sortîmes et pénétrâmes dans la montagne diabolique[1], si élevée et si étroite que, dans le sentier situé sur le flanc, nul n'osait précéder les autres; les chevaux se précipitaient dans les ravins et chaque sommier[2] en entraînait un autre. De tous côtés les chevaliers montraient leur désolation et se frappaient de leurs propres mains, de douleur et de tristesse, se demandant que faire d'eux-mêmes et de leurs armes. Ils vendaient leurs boucliers et leurs bons hauberts avec les heaumes[3] pour une somme de trois à cinq deniers ou pour n'importe quoi. Ceux qui n'avaient pu les vendre les jetaient pour rien loin d'eux et continuaient leur route.

Sortis de cette exécrable montagne, nous parvînmes à une ville appelée Marasch[4]. Les habitants sortirent à notre rencontre tout joyeux, en nous apportant un copieux ravitaillement, et nous y fûmes dans l'abondance en attendant l'arrivée du seigneur Bohémond[5]. Enfin nos chevaliers atteignirent la vallée dans laquelle est située la cité royale d'Antioche[6], qui est la capitale de toute la Syrie et que le Seigneur Jésus-Christ a donnée à Pierre, prince des Apôtres, afin qu'il la rappelât au culte de la sainte foi, lui qui vit et règne avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit, Dieu dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il!

rain de la Tapisserie de Bayeux, qui représente les préparatifs de l'expédition d'Angleterre. On y voit des porteurs chargés des lourdes broignes qu'ils vont embarquer dans les nefs.

4. Marasch, située au pied du massif de l'Akhir Dagh, au débouché, dans la plaine, de la haute vallée du Djihoun. Les croisés y parvinrent vers le 13 octobre.

5. On a vu plus haut que Bohémond s'était lancé à la poursuite des Turcs sans pouvoir les atteindre. Étienne de Blois fait allusion à cette poursuite (2e lettre, dans *Epistulae et chartae*, p. 150).

6. La vallée de l'Oronte. Antioche, qui était encore une très grande ville, était bâtie sur la rive gauche de l'Oronte et escaladait au sud les pentes du mont Silpius. Reconquise sur les Arabes par Nicéphore Phocas en 969, elle avait été prise par les Turcs en 1085.

[NARRATIO QUINTA]

[**12.**] Cum[a] cepissemus[b] appropinquare ad Pontem Farreum[c][1], cursores nostri, qui semper solebant nos precedere, invenerunt Turcos innumerabiles congregatos obviam eis, qui dare adjutorium Antioche festinabant; irruentes igitur nostri uno corde et mente super illos, superaverunt Turcos. Consternati sunt barbari dederuntque fugam et multi mortui sunt ex eis in certamine[2]. Nostri igitur superantes illos, Dei gratia acceperunt spolia multa, equos, camelos, mulos, asinos onustos[d] frumento et vino.

Venientes denique nostri, castrametati sunt super ripam fluminis; protinus vir sapiens Boamundus cum IIII milibus militum venit ante portam civitatis vigilare, si forte aliquis nocte latenter exiret aut intraret civitatem[e]. Crastina vero die pervenerunt usque ad Antiochiam media die in IV^a^ feria, que est XII kal. novembris[3] et obsedimus mirabiliter III portas civitatis, quoniam in alia parte deerat nobis locus obsidendi, quia alta et nimis angusta montana nos coortabat[4]. Tantum autem timebant nos undique inimici nostri

a. *Initiale ornée et blanc d'une demi-ligne dans A*[1]*;* cum cœpissemus appropinquare *en capitales dans A*[2] *avec initiale en rouge; blanc d'une ligne dans A*[3]. — *b.* cœpissemus *A*[2], *A*[3], *B*, *C*. — *c.* Ferreum *A*[2], *A*[3]*;* ferream *C*[1]. — *d.* honustos *A*[1]. — *e.* in civitatem *A*[2].

1. Plusieurs manuscrits portent « Ferreum », pont de fer. L'explication de cette épithète par Albert d'Aix (III, 23, p. 362), d'après laquelle à l'entrée du pont se dressaient deux tours inattaquables par le fer, est enfantine. Guillaume de Tyr (*Historiens occidentaux*, t. I. p. 164) explique que l'Oronte était appelé « Far » ou

[CINQUIÈME RÉCIT]

[LE DÉBUT DU SIÈGE D'ANTIOCHE (20 OCTOBRE-DÉCEMBRE 1097)]

[**12**.] Comme nous commencions à approcher du pont du Far[1], nos coureurs, qui nous précédaient toujours d'habitude, trouvèrent devant eux un fort parti de Turcs qui se hâtaient d'aller au secours d'Antioche; ils les chargèrent d'un seul cœur et d'une seule âme et vainquirent les Turcs. Ces barbares consternés prirent la fuite et beaucoup d'entre eux périrent dans ce combat[2]. Vainqueurs, les nôtres firent par la grâce de Dieu un énorme butin de chevaux, de chameaux, de mulets, d'ânes chargés de blé et de vin.

Enfin les nôtres arrivèrent et installèrent leur camp sur la rive du fleuve; immédiatement, le sage Bohémond vint se poster avec 4000 chevaliers devant une porte de la cité, afin de veiller à ce qu'on n'y entrât ou n'en sortît secrètement pendant la nuit. Le lendemain on parvint jusqu'à Antioche, au milieu du jour de la quatrième férie, qui est le douzième jour avant les calendes de novembre[3], et nous assiégeâmes admirablement trois portes de la cité. De l'autre côté, nous n'avions pas la place nécessaire à conduire un siège, parce que nous étions resserrés par une montagne haute qui ne laissait qu'un passage étroit[4]. Nos ennemis les Turcs, qui

« Fer », d'où le nom de « pons farreus » ou « ferreus ». Il était situé sur la route d'Alep à Antioche.

2. Sur ce combat, voir la lettre I d'Anselme de Ribemont (*Epistulae et chartae*, p. 145), qui donne la date du 20 octobre.

3. C'est-à-dire le 21 octobre; la date et l'heure données par l'Anonyme sont confirmées par Anselme de Ribemont, lettre nº 1 (*Epistulae et chartae*, p. 145).

4. L'enceinte d'Antioche (près de six kilomètres d'est en ouest, quatre kilomètres du nord au sud) avait été reconstruite par Justinien en 540. Au sud, elle escaladait les pentes du mont Silpius. Voir Ch. Diehl, *Justinien*, p. 582-583.

Turci, qui erant intus in urbe, ut nemo eorum auderet offendere aliquem ex nostris fere per spatium dierum xv. Mox hospitantes nos circa Antiochiam, reperimus illic omnem abundantiam, videlicet vineas undique plenas, foveas plenas frumento, arbores refertas pomis et alia multa bona corporibus utilia[1].

Hermenii et Suriani[2], qui erant intus in urbe, exeuntes et ostendentes[a] sese fugere, cotidie erant nobiscum, sed eorum uxores in civitate. Illi vero ingeniose investigabant nostrum esse nostramque qualitatem referebantque omnia his excommunicatis[b] qui in urbe inclusi [erant]. Postquam vero Turci fuerunt edocti de nostra essentia, ceperunt paulatim de urbe exire nostrosque peregrinos undique coangustare, non solum ex una parte sed undique erant latentes obviam nobis ad mare et ad montanam.

Erat autem non longe castrum, cui nomen Aregh[3], ubi erant congregati multi Turci fortissimi, qui frequenter conturbabant nostros. Audientes itaque nostri seniores talia, nimis doluerunt miserumtque ex militibus suis, qui diligenter explorarent locum, ubi erant Turci; reperto igitur loco ubi latebant, nostri milites, qui querebant illos, obviant eis. At nostris paulatim retrogredientibus, ubi sciebant Boamundum esse cum suo exercitu, statim fuerunt illic mortui II ex nostris. Hoc audiens Boamundus surrexit cum suis, ut fortissimus Christi athleta, et barbari irruerunt contra illos, eo

a. simulantes *C.* — *b.* excommunicatis *omis dans A*[1], *A*[3], *C*[1], *C*[2].

1. Sur cette abondance et sur l'imprévoyance des croisés, qui gaspillaient les provisions, voir les détails donnés par Raimond d'Aguilers, 5, p. 242.

2. Les Syriens formaient la population indigène la plus culti-



se trouvaient dans la ville, avaient de nous une telle frayeur que pendant quinze jours nul d'entre eux n'osa attaquer l'un des nôtres. Bientôt prenant nos quartiers autour d'Antioche, nous trouvâmes en cet endroit une extrême abondance, vignes bien garnies, cachettes remplies de blé, arbres couverts de fruits et toutes espèces de ressources utiles à la nourriture[1].

Les Arméniens et les Syriens[2], qui étaient à l'intérieur de la ville, en sortaient comme pour fuir et se trouvaient chaque jour avec nous, tandis que leurs femmes restaient dans la cité. Ils s'enquéraient habilement de nous et de notre situation et rapportaient tout à ces excommuniés qui étaient enfermés dans la ville. Après que les Turcs furent suffisamment instruits de ce qui nous concernait, ils commencèrent peu à peu à sortir de la ville et à cerner nos pèlerins. Ce n'était pas d'un seul côté, mais partout qu'on les trouvait cachés sur notre passage, vers la mer ou la montagne.

Non loin se trouvait un château appelé Harenc[3], où s'étaient postés un grand nombre de Turcs très vaillants, qui inquiétaient fréquemment les nôtres. L'ayant appris, nos seigneurs en furent marris et envoyèrent plusieurs de leurs chevaliers reconnaître au plus tôt l'endroit où se trouvaient les Turcs. Ayant reconnu l'endroit où ils se cachaient, nos chevaliers, qui les cherchaient, vont à leur rencontre. Les nôtres battent progressivement en retraite jusqu'à l'endroit où ils savaient que Bohémond se trouvait avec sa troupe. Deux des nôtres furent tués dans cette affaire. A cette nouvelle, Bohémond s'élança avec les siens comme un vaillant athlète du Christ. Les barbares s'acharnèrent contre

vée. Le nombre des Arméniens s'était accru dans la ville vers 1084, lorsqu'un noble arménien, Philarète Brachamios, avait fait d'Antioche la capitale d'une principauté, détruite par les Turcs en 1085.

3. Aregh (Harenc de Raoul de Caen et Guillaume de Tyr), situé, d'après Anselme de Ribemont (lettre n° 1, dans *Epistulae et chartae*, p. 158), à huit milles d'Antioche, au delà du pont du Far, autrement dit de l'Oronte (voir plus haut, p. 66, n. 1).

quod nostri erant pauci[a]; tamen simul juncti inierunt bellum. Mortui sunt vero multi ex nostris inimicis et capti alii ducti sunt ante portam urbis ibique decollabantur, ut magis tristes fierent qui erant in urbe.

Exibant quidem alii de civitate et ascendebant[b] in quamdam portam et sagittabant[c] nos ita ut sagitte eorum caderent in domini Boamundi plateam; et una mulier occubuit[d] ictu sagitte[e].

[**13.**] Congregati sunt itaque omnes majores nostri et ordinaverunt concilium[1], dicentes : « Faciamus castrum in vertice montis Maregart[f], quo securi atque tuti[g] possimus esse a[h] Turcorum formidine[2]. » Facto itaque castro atque munito, omnes[i] majores illud invicem custodiebant.

Jamjam ceperant frumentum et omnia nutrimenta corporum nimis esse cara ante Natale Domini[3]. Foras penitus non audebamus exire nihilque penitus in terra Christianorum invenire poteramus ad edendum. In Saracenorum[4] namque terram[k] nemo intrare audebat, nisi cum magna gente. Ad ultimum statuerunt nostri seniores, concilium ordinando, qualiter regerent tantas gentes[5] : invenerunt in concilio ut una pars nostri iret diligenter attrahere stipendium et ubique custodire exercitum, alia quoque pars fiducialiter remaneret cus-

a. pauci essent C^1, C^3. — *b.* descendebant *B.* — *c.* sagitabant A^1. — *d.* et unam mulierem occiderent A^2, A^3. — *e.* sagitae A^1. — *f.* Maregart, qui mons est super hostem Boamundi *B; même leçon dans Tudebode, p. 37, et dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 187.* — *g.* quod securiat ut tuti *B.* — *h.* possimus permanere de *B; même leçon dans Tudebode, p. 37, et dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 187.* — *i.* factum est ergo castrum atque munitum omnesque A^2, A^3. — *k.* terra A^2, A^3, *B*, C^2, C^3.

1. A partir du siège d'Antioche, l'entente est plus grande entre

eux d'autant plus que les nôtres étaient en petit nombre. Cependant une mêlée s'engagea. Beaucoup de nos ennemis périrent; d'autres faits prisonniers furent conduits devant la porte de la ville, et ce fut là qu'on les décapita afin d'augmenter la douleur de ceux qui étaient dans la ville.

D'autres sortaient de la cité et montaient sur une porte d'où ils tiraient sur nous, de telle sorte que leurs flèches tombaient dans l'enceinte du camp de Bohémond. Une femme fut tuée d'un coup de flèche.

[**13.**] Aussi nos chefs s'assemblèrent et tinrent conseil[1] en disant : « Établissons un château au sommet du mont Maregart, afin d'être en sécurité et de nous affranchir de la crainte des Turcs[2]. » Le château étant construit et fortifié, tous nos chefs le gardaient tour à tour.

Mais déjà, avant Noël, le blé et tous les aliments commençaient à renchérir[3]. Nous n'osions presque plus sortir du camp et dans la terre des chrétiens on ne trouvait presque plus rien à manger. Et nul n'osait plus pénétrer dans la terre des Sarrasins[4], sinon avec une grosse troupe. A la fin, nos seigneurs, ayant tenu conseil, prirent les mesures nécessaires au gouvernement d'un peuple si nombreux[5]. Ils décidèrent en conseil qu'une partie des nôtres irait au plus tôt rassembler des ressources et assurer la protection de l'armée sur ses derrières, et que les autres

les chefs de bandes. Les opérations sont dirigées par le conseil de guerre qui est mentionné à plusieurs reprises et qui était composé des principaux chefs.

2. Le mont Maregart (Malreguart, Raimond d'Aguilers) a pu recevoir ce nom des croisés eux-mêmes.

3. Sur ces souffrances, voir Anselme de Ribemont (lettre n° 2, dans *Epistulae et chartae*, p. 157) : il ne restait que 700 chevaux dans toute l'armée.

4. L'auteur oppose la « terre des chrétiens », habitée par les Arméniens et les Syriens, au nord et à l'ouest d'Antioche, à la « terre des Sarrasins », située au sud et à l'est.

5. Effort curieux des chefs croisés pour adopter un plan d'ensemble.



todire hostem[a][1]. Boamundus denique dixit : « Seniores et prudentissimi milites, si vultis et bonum[b] vobis videtur, ego ero cum Flandrensi comite iturus cum eo[2]. »

Celebratis itaque gloriosissime sollemnitatibus Nativitatis, in die lune[c], II scilicet feria, egressi sunt illi et alii plus quam XX milia militum et peditum[3] ac sani et incolumes intraverunt terram Saracenorum. Congregati quippe erant multi Turci et Arabes et Saraceni ab Jerusalem et Damasco et Aleph et ab aliis regionibus, qui veniebant fortitudinem Antiochie dare; audientes itaque isti Christianorum gentem conductam esse in illorum terram, illico preparaverunt se ad bellum contra Christianos atque summo diluculo venerunt in locum ubi gens nostra erat in unum diviseruntque se barbari et fecerunt duas acies, unam ante et aliam retro, cupientes ex omni parte circumcingere nos. Egregius itaque comes Flandrensis, undique regimine fidei signoque crucis, quam fideliter cotidie bajulabat[4], armatus, occurrit illis una cum Boamundo, irrueruntque nostri unanimiter super illos, qui statim arripuerunt fugam et festinanter verterunt retro scapulas, ac mortui sunt ex illis plurimi nostrique ceperunt equos eorum et alia spolia, alii vero, qui vivi remanserunt, velociter fugerunt et in iram[d] perditionis abierunt[5]; nos autem revertentes cum magno tripudio, laudavimus et magnificavimus trinum et unum Deum, qui vivit et regnat nunc et in evum. Amen.

a. hostes *A*², *C*¹, *C*³. — *b.* et honestum et bonum *B.* — *c.* lunae *omis dans A*², *A*³. — *d.* et viam *C*².

1. *Hostis* (l' « ost ») a ici le sens du gros de l'armée établie dans le camp.
2. Godefroi de Bouillon étant malade, ce fut le comte de Toulouse et l'évêque du Puy qui dirigèrent la défense du camp (Raimond d'Aguilers, 5, p. 243).

resteraient au camp pour le garder fidèlement[1]. Puis Bohémond dit : « Seigneurs et très prudents chevaliers, si vous voulez et s'il vous semble bon, c'est moi qui irai avec le comte de Flandre[2]. »

Après la célébration en grande pompe des fêtes de la Nativité, le lundi, deuxième férie, ils partirent donc avec plus de 20 000 chevaliers et piétons[3] et entrèrent sains et saufs dans la terre des Sarrasins. Il y avait là un rassemblement de Turcs, d'Arabes, de Sarrasins venus de Jérusalem, de Damas, d'Alep et d'autres régions pour donner du courage à la garnison d'Antioche. Apprenant que cette armée chrétienne se dirigeait sur leur terre, ils se préparèrent à combattre les chrétiens. Au petit jour, ils arrivèrent à l'endroit où était rassemblée notre troupe. Les barbares se divisèrent et formèrent deux corps, l'un en avant, l'autre en arrière, avec le désir de nous envelopper de tous côtés. Mais l'illustre comte de Flandre, armé du secours de sa foi et du signe de la croix, qu'il portait fidèlement chaque jour[4], s'élance contre eux en même temps que Bohémond. D'un seul élan, tous les nôtres chargèrent les ennemis, qui prirent aussitôt la fuite et se hâtèrent de tourner le dos en laissant beaucoup de morts. Les nôtres s'emparèrent de leurs chevaux et d'autres dépouilles. Ceux qui purent échapper à la mort s'enfuirent rapidement et se perdirent « dans la colère de la perdition[5] ». Et nous, revenant avec allégresse, nous louâmes et nous exaltâmes Dieu, à la fois triple et un, qui vit et règne maintenant et toujours. Ainsi soit-il!

3. 15 000 piétons et 2 000 chevaliers d'après Albert d'Aix (III, 50, p. 374), mais, comme, d'après Anselme de Ribemont (lettre citée, *Epistulae et chartae*, p. 157), il n'y avait plus que 700 chevaux dans toute l'armée, on voit combien ces chiffres sont suspects.

4. Allusion à la croix portée par tous les croisés. Voir plus haut, p. 37, n. 7.

5. Rom., 9, 22. Sur cette bataille livrée le 31 décembre 1097, voir Anselme de Ribemont (lettre n° 2, dans *Epistulae et chartae*, p. 58) et Raimond d'Aguilers, 6, p. 244-246.



[NARRATIO SEXTA]

[**14**.] Turci[a] denique, inimici Dei et sancte christianitatis, qui erant intus in custodia civitatis Antiochie, audientes dominum Boamundum et Flandrensem comitem in obsessione non esse, exierunt de civitate et audacter veniebant preliari nobiscum, insidiantes undique in qua parte obsidio esset languidior, scientes illos[b] prudentissimos milites foris esse, inveneruntque quod in una Martis die[1] possent obsistere nobis et ledere.

Venerunt quoque[c] iniquissimi barbari nocte[d] et irruerunt vehementer super nos et incautos occiderunt multos ex nostris militibus et peditibus[2]. Episcopus quoque Podiensis in illa amara die perdidit suum senescalcum[e] conducentem et regentem suum vexillum[3] et, nisi esset flumen quod erat inter nos et illos[4], sepius invasissent nos atque maximam lesionem fecissent in nostram gentem.

Egrediebatur tunc vir prudens Boamundus cum suo exercitu de terra Saracenorum venitque in Tancredi montanam[5], cogitans an forte ibi valeret invenire aliquid quod potuisset deferri, nam totam terram in expendio miserant : alii quippe invenerant, alii vero vacui

a. [T]urci, *initiale en rouge dans A*[2]*; alinéa dans A*[3] *et en marge, d'une main postérieure :* 6. — *b*. illos *omis dans A*[1], *A*[3], *C*. — *c*. vero *A*[1], *B*, *C*. — *d*. caute *A*[1], *B*. — *e*. senescallum *C*[1]*;* seneschallum *C*[2].

1. Le mardi 29 décembre 1097.
2. Raimond d'Aguilers (5, p. 244) donne un récit plus complet de cette sortie des assiégés, dont l'indiscipline des piétons fit un désastre pour l'armée chrétienne.
3. Raimond d'Aguilers (5, p. 244) dit que le porte-bannière fut

[SIXIÈME RÉCIT]

[LE SIÈGE D'ANTIOCHE, DE DÉCEMBRE 1097 AU 9 FÉVRIER 1098]

[**14**.] Les Turcs, ennemis de Dieu et de la sainte Chrétienté, qui se trouvaient à la garde d'Antioche, à l'intérieur de la ville, informés que le sire Bohémond et le comte de Flandre ne se trouvaient plus au siège, firent une sortie. Et ils venaient engager avec nous des combats audacieux, attaquant de préférence les endroits où le siège était moins actif. Sachant bien que ces très prudents chevaliers étaient au dehors, ils résolurent un mardi[1] de s'opposer à nous et de nous nuire.

Ces affreux barbares arrivèrent donc la nuit et se jetèrent sur nous avec violence. Ils tuèrent un grand nombre de nos chevaliers et de nos piétons mal protégés[2]. En ce jour funeste, l'évêque du Puy perdit même son sénéchal qui conduisait et commandait sa bannière[3] et, s'il n'y avait eu le fleuve entre nous[4], c'est encore plus souvent qu'ils nous auraient attaqués et auraient causé de grands dommages à notre gent.

Le sage Bohémond sortait alors de la terre des Sarrasins avec son armée et il arriva à la montagne de Tancrède[5], préoccupé d'y trouver quelque chose qui valût la peine d'être emporté, car toute la terre avait été mise à sac : quelques-uns y firent des trouvailles, les autres revinrent

tué et que les Turcs, après avoir pris la bannière sur laquelle était figurée la Vierge du Puy, l'arborèrent par dérision sur les remparts.

4. La bataille a lieu devant la ville, les croisés étant sur la rive droite de l'Oronte. C'est ce qui ressort aussi du récit de Raimond d'Aguilers.

5. Allusion à un fait postérieur à la rédaction du morceau, car ce n'est que vers le 5 avril 1098 (voir chap. XIX) que Tancrède fut chargé de garder un château situé à l'ouest de la ville, sur les dernières pentes du mont Silpius, d'où l'expression : « Tancredi montanam. »



redierant. Tunc vir sapiens Boamundus increpavit eos dicens : « O infelix et miserrima gens! O vilissima omnium Christianorum! Cur tam celeriter vultis abire? Sinite modo, sinite usquequo[a] erimus congregati in unum et nolite errare sicut oves non habentes pastorem. Si autem inimici nostri invenerint vos errantes, occident vos, quia die noctuque vigilant ut vos sine ductore segregatos sive solos inveniant vosque cotidie occidere et in captivitatem ducere laborant. » Cumque finis esset dictis rediit ad suam hostem[b] cum suis plus vacuis quam onustis[1].

Videntes autem Hermenii et Surani[c] quod nostri penitus vacui rediissent, consiliati in unum abibant per montanas et prescita loca, subtiliter inquirentes et ementes frumentum et corporea alimenta que ad hostem deferebant, in qua erat fames immensa, et vendebant onus unius asini VIII purpuratis, qui appreciabantur CXX solidis denariorum[2]. Ibi quidem sunt mortui multi ex nostris non habentes pretium unde tam carum emere potuissent.

[**15.**] Willelmus igitur Carpentarius[3] et Petrus Heremita[4] pro immensa infelicitate ac miseria ipsa latenter recesserunt. Quos Tancredus persequens apprehendit secumque reduxit cum dedecore; qui[d] dextram et fidem illi dederunt quia[e] libenter ad hostem redirent et satisfactionem senioribus facerent. Tota denique nocte

a. quousque *C*. — b. gentem *A*¹. — c. Suriani *C*¹, *C*². — d. quia *A*¹, *A*³, *C*³. — e. qui *A*¹, *A*³, *C*², *C*³.

1. Sur la déception des croisés au retour de cette expédition de ravitaillement, voir Raimond d'Aguilers, 6, p. 245 : « Regresso exercitu victore et vacuo », et Albert d'Aix, III, 52, p. 375.

2. *Purpuratus*, traduction du mot grec « hyperperos », hyperpre,

les mains vides. Et le sage Bohémond les réprimanda en ces termes : « O malheureuse et misérable gent! la plus vile de toute la chrétienté! Pourquoi voulez-vous revenir si vite? Attendez donc, attendez jusqu'à ce que nous nous soyons concentrés et n'errez pas comme des brebis sans pasteur. Si nos ennemis vous trouvent ainsi errants, ils vous tueront, car ils veillent jour et nuit pour vous surprendre sans chef, à l'écart ou seuls, et travaillent à vous conduire en captivité. » Ayant terminé son discours, il revint à son camp avec les siens, plus légers que chargés de butin[1].

Les Arméniens et les Syriens, voyant que les nôtres étaient revenus les mains à peu près vides, se concertèrent pour parcourir les montagnes et la contrée dont on a parlé, y rechercher habilement et y acheter du blé et des aliments et les rapporter au camp où régnait une grande famine. Ils vendaient la charge d'un âne huit hyperpres, qui valaient 120 sous en deniers[2]. Alors moururent beaucoup des nôtres qui n'avaient pas les moyens d'acheter aussi cher.

[**15**.] Guillaume le Charpentier[3] et Pierre l'Ermite[4], à cause de cette grande calamité et de cette misère, s'évadèrent secrètement. Tancrède les poursuivit, les rattrapa et les ramena avec lui en grande honte. Ils lui donnèrent leur foi et leur serment qu'ils reviendraient volontiers au camp et feraient satisfaction aux seigneurs. Pendant toute la nuit,

synonyme du sou d'or, « nomisma », valant 1/72 de livre, soit une pièce d'or de 15 à 16 francs en poids, valant, d'après la législation byzantine, 12 deniers ou « miliaresia ». L'Anonyme donne ici sa valeur en deniers d'Occident, soit 15 deniers pour un hyperpre au lieu de 12. Voir Andréadès, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας (*Histoire de l'économie politique des Grecs*), Athènes, 1918, p. 405. Raimond d'Aguilers (6, p. 245) donne ce détail que, pendant cette période de détresse, la nourriture d'un cheval coûtait 7 ou 8 sous, soit 105 à 120 deniers, par nuit.

3. Guillaume le Charpentier, vicomte de Melun, parent de Hugue le Mainsné. Il avait fait partie de l'armée de Godefroi de Bouillon (Albert d'Aix, I, 28, p. 294, et IV, 36, p. 414).

4. C'est la première fois que le nom de Pierre l'Ermite est prononcé depuis le départ de Constantinople; il n'a donc dans l'armée qu'un rôle secondaire.

Willelmus uti mala res in tentorio[a] Boamundi jacuit. Crastina vero die, summo diluculo, veniens erubescendo, ante Boamundi presentiam stetit, quem alloquens Boamundus dixit : « O infelix et infamia totius Francie, dedecus et scelus Galliarum! O nequissime omnium quos terra suffert! Cur tam turpiter fugisti? Forsitan ob hoc quod voluisti tradere hos milites et hostem[b] Christi, sicut[c] tradidisti alios in Hispania[1]? » Qui omnino tacuit et nullus sermo ex ejus ore processit. Adunaverunt sese omnes fere Francigene[2] rogaveruntque humiliter dominum Boamundum ne deterius ei fieri permitteret. Annuit ille sereno vultu et ait : « Hoc pro vestri amore libenter consentiam, si mihi toto corde et mente juraverit quod nunquam recedet ab Hierosolimitano itinere, sive bono sive malo, et Tancredus neque per se neque per suos aliquid contrarii ei consentiet fieri. » Qui auditis his verbis voluntarie concessit[d]; ipse[e] vero protinus dimisit eum. Postmodum vero Carpentarius, maxima captus turpitudine non diu morans furtim recessit[f][3].

Hanc paupertatem et miseriam pro nostris delictis concessit nos habere Deus : in tota namque hoste non valebat aliquis invenire mille milites qui equos haberent[g] optimos[4].

[**16**.] Interea inimicus Tetigus[5] audiens quod exerci-

a. in tenda *B.* — *b.* gentem *A*[1]. — *c.* sicut olim *C*[1], *C*[2]. — *d.* consensit *C*[1], *C*[2]. — *e.* Boamundus *C.*— *f.* non diu moratus latenter aufugit *C.* — *g.* habuissent *A*[2], *A*[3], *C.*

1. Il avait pris part à une expédition contre les Maures et avait déserté (Guibert de Nogent, IV, 7, p. 174).

2. Dans la pensée de l'auteur, les *Francigenae* diffèrent des *Franci.* Il entend par là les Français des provinces du nord, compatriotes de Guillaume le Charpentier et qui, à ce titre, intercèdent pour lui.

Guillaume resta dans la tente de Bohémond, gisant à terre comme un vil objet. Le lendemain, au point du jour, il comparut en rougissant en présence de Bohémond qui lui adressa ces mots : « Misérable! honte de la France! déshonneur et crime de toutes les Gaules! O le plus détestable de ceux que la terre supporte! Pourquoi as-tu fui si ignominieusement? Peut-être voulais-tu livrer ces chevaliers et l'armée du Christ, comme tu en as livré d'autres en Espagne[1]? » Guillaume garda le silence et aucun discours ne sortit de sa bouche. Les Français[2] s'assemblèrent presque tous et supplièrent humblement le sire Bohémond de ne lui faire souffrir aucune autre peine. Il y consentit sans s'émouvoir en disant : « J'y consentirai volontiers pour l'amour de vous s'il me jure de tout son cœur et de toute son âme que jamais il n'abandonnera le chemin de Jérusalem, soit dans la bonne, soit dans la mauvaise fortune, et Tancrède consentira à ce que, soit de son fait, soit du fait des siens, il ne lui soit causé la moindre contrariété. » Ayant entendu ces mots, Tancrède y consentit volontairement et Bohémond le renvoya aussitôt. Mais dans la suite le Charpentier, dévoré d'une grande honte, n'attendit pas longtemps pour fuir en cachette[3].

Telle fut la pauvreté, telle fut la misère que Dieu nous réserva pour nos péchés : car, dans toute l'armée, on n'eût pu trouver mille chevaliers qui eussent des chevaux en bon état[4].

[**16.**] Cependant, Tatikios, notre ennemi[5], informé que des

3. Il s'enfuit pendant le siège d'Antioche par Kerbôga. Voir plus loin, chap. XXIII, où l'Anonyme ne rappelle pas son nom, mais il est désigné par Albert d'Aix, IV, 39, p. 417. Cette nouvelle allusion à un fait postérieur montre que ce chapitre n'a été rédigé qu'après le mois de juin 1098.

4. Renseignement qui concorde à peu près avec celui d'Anselme de Ribemont. Voir plus haut, p. 73, n. 2.

5. Tetigus (Tatikios), grand primicier, représentait l'empereur auprès des croisés. Son départ, attribué par l'Anonyme et par Raimond d'Aguilers (6, p. 245) à la lâcheté, fut dû, d'après Anne Comnène (XI, 4, p. 113), aux intrigues de Bohémond pour s'assurer la possession d'Antioche, malgré les serments prêtés à l'empereur. Voir Chalandon, *Alexis Comnène*, p. 199-203.

tus Turcorum venissent super nos, ait se timuisse arbitransque nos omnes perisse atque in manibus inimicorum incidisse, fingens omnia falsa[a], dixit : « Seniores et viri prudentissimi, videte quia nos sumus hic in maxima necessitate et ex nulla parte nobis adjutorium succedit; ecce modo sinite me in Romanie[b1] patriam reverti et ego absque ulla dubitatione faciam huc multas naves venire per mare, onustas frumento, vino, hordeo, carne, farina et caseis omnibusque bonis que sunt nobis necessaria; faciam et equos conduci ad vendendum et mercatum per terram in fidelitate imperatoris huc advenire[c2]. Ecce hec omnia vobis fideliter jurabo et attendam; adhuc quoque et domestici[3] mei et papilio meus sunt in campo, unde et firmiter credite quia quantocius redibo. »

Sic itaque fecit[d] finem dictis. Ivit[e] ille inimicus et omnia sua dimisit in campo et in perjurio manet et manebit. Itaque tali modo inerat nobis maxima necessitas, quia Turci undique perstringebant[f] nos, ita ut nullus nostrorum auderet[g] exire[h] extra tentoria, nam illi constringebant nos ex una parte et fames cruciabat ex alia, succursus vero et adjutorium nobis deerat; gens minuta et pauperrima fugiebat Ciprum[i4], Romaniam et in montanas; ad mare utique non audebamus ire propter timorem pessimorum Turcorum; nusquam nobis erat via patefacta.

a. falsa quae assidue cismare poterat *B;* fingens et componens omnia mendacia quae jugiter seminare poterat *dans Tudebode, p. 41;* componens omnia fallacia quae assidue fingere poterat *dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 89.* — *b.* Romaniam *A*², *C*². — *c.* advenire faciam *A*¹, *B, C.* — *d.* fecerunt *B.* — *e.* fugit *A*¹*;* fuit *A*², *B.* — *f.* constringebant *C;* praestringebant *B.* — *g.* jam

armées de Turcs marchaient contre nous, se déclara rempli de crainte, nous voyant déjà tous morts ou tombés aux mains de nos ennemis et, forgeant toute espèce de mensonges, il dit : « Seigneurs et hommes très prudents, voyez dans quelle grande nécessité nous sommes ; et nous ne voyons venir de secours d'aucune part. Laissez-moi donc regagner ma patrie, la Romanie[1], et, n'en doutez pas, je ferai venir ici par mer des navires chargés de blé, de vin, d'orge, de viande, de farine et de fromages et de tout ce qui nous est nécessaire ; je vous enverrai des chevaux à vendre et le ravitaillement arrivera ici à travers la terre qui est dans la fidélité de l'empereur[2]. Et tout ceci je vous le jurerai fidèlement et j'attendrai. Les gens de ma maison[3] et ma tente sont encore au camp et, croyez-le fermement, je reviendrai le plus tôt possible. »

Il termina ainsi son discours. Cet ennemi s'en alla et laissa au camp tout ce qui lui appartenait. Il demeure et demeurera à jamais dans son parjure. Nous étions alors dans la plus grande nécessité : les Turcs nous pressaient de tous côtés, si bien que nul n'osait sortir des tentes, car ceux-ci nous serraient d'une part et de l'autre la famine nous torturait, et toute aide, tout secours nous faisait défaut. La menue gent et les pauvres s'enfuyaient à Chypre[4], en Romanie, dans les montagnes, et surtout nous n'osions aller jusqu'à la mer par crainte des Turcs exécrables ; nous n'avions plus aucune issue.

auderet A^2, A^3, C^2. — *h.* contradicere nec exire C^1. — *i.* Cyprum A^3, *B*, *C*.

1. La « Romanie » désigne ici tout l'empire, suivant le sens employé couramment par les Grecs.

2. D'après Raimond d'Aguilers (6, p. 245), Tatikios, préoccupé du ravitaillement des croisés, leur aurait conseillé de bloquer Antioche en s'établissant dans les châteaux voisins à une certaine distance.

3. *Domestici* désigne la « maison » civile et militaire du haut dignitaire byzantin qu'était Tatikios.

4. L'île de Chypre avait été recouvrée par l'empire byzantin depuis 965.

[**17.**] Itaque audiens dominus Boamundus innumerabilem gentem Turcorum venientem[a] super nos[1], caute venit ad alios dicens[2] : « Seniores et prudentissimi milites, quid facturi erimus[b]? Nos namque tanti non sumus ut in duabus partibus pugnare valeamus. Sed scitis quid faciemus? Faciamus ex nobis duas partes : pars peditum remaneat jugiter custodire papiliones et quibit nimis[c] obsistere his qui in civitate sunt; alia vero pars militum nobiscum veniat obviam inimicis nostris qui hic hospitati sunt prope nos in castello Areg[d], ultra Pontem Farreum[e]. »

Sero autem facto exiit e tentoriis vir prudens Boamundus cum aliis prudentissimis militibus ivitque jacere inter flumen et lacum[3]. Summo diluculo jussit protinus exploratores exire et videre quot sunt[f] Turcorum turme et ubi sint aut certe quid agant. Exierunt illi et ceperunt subtiliter inquirere ubi essent acies Turcorum recondite. Viderunt tandem Turcos innumerabiles segregatos venire ex parte fluminis divisos per[g] duas acies; maxima vero virtus illorum veniebat retro. Reversi sunt namque celeriter speculatores dicentes : « Ecce, ecce veniunt[h]! Igitur estote parati omnes, quia jam prope nos sunt »; dixitque vir sapiens Boamundus aliis : « Seniores et invictissimi milites, ordinate adinvicem bellum »; responderuntque illi : « Tu sapiens et prudens, tu magnus et magnificus, tu fortis et victor, tu bellorum arbiter et certaminum judex, hoc totum

a. venire *C.* — *b.* sumus *C.* — *c.* satis *C.* — *d.* Areth *A*², *A*³; Arech *C.* — *e.* Ferreum *A*², *A*³. — *f.* sint *B.* — *g.* in *C.* — *h.* assunt *A*², *C*², *C*³; adsunt *C*¹.

1. Iagi-Sian, gouverneur d'Antioche, avait envoyé ses fils auprès des émirs de Damas, Alep et Jérusalem, pour leur demander des

[**17**.] Le sire Bohémond, informé qu'une gent innombrable de Turcs marchait contre nous[1] vint trouver les autres chefs avec prudence et leur dit[2] : « Seigneurs et très sages chevaliers, qu'allons-nous faire? Nous ne sommes pas assez nombreux pour pouvoir combattre en deux corps. Mais savez-vous ce que nous ferons? Divisons-nous en deux parties : que les piétons restent à garder les pavillons et ils pourront suffisamment tenir tête à la garnison de la ville; que les chevaliers viennent avec nous au-devant de nos ennemis qui ont pris leurs quartiers tout près de nous, au château d'Harenc et au pont du Far. »

Le soir étant venu, le sage Bohémond sortit de ses tentes avec les autres chevaliers, très prudents, et il alla passer la nuit entre le fleuve et le lac[3]. Au point du jour, il envoya des éclaireurs, afin de voir le nombre des escadrons turcs, leurs positions et leurs manœuvres. Ils sortirent et se mirent à rechercher habilement où étaient postés les corps turcs. Ils virent enfin des Turcs innombrables qui arrivaient du côté du fleuve, divisés en deux escadrons; leur force principale venait en arrière. Les éclaireurs, en effet, revinrent rapidement en disant : « Les voilà! Ils viennent! Préparez-vous tous, car ils approchent »; et le sage Bohémond dit aux autres : « Seigneurs et chevaliers invincibles, rangez-vous en bataille »; et ils répondirent : « Tu es sage, tu es prudent, tu es grand et magnifique, tu es un vaillant vainqueur, l'arbitre des batailles, le juge des combats. Fais tout ceci,

secours (Étienne de Blois, lettre n° 2, dans *Epistulae et chartae*, p. 150, d'après qui l'armée turque de secours comprenait 12 000 hommes). Ces renseignements sont confirmés par les sources arabes (*Recueil des historiens des croisades; historiens orientaux*, II, p. 329).

2. D'après Raimond d'Aguilers (7, p. 246), ce conseil de guerre eut lieu au quartier de l'évêque du Puy, « in domo episcopi ».

3. Le lac d'Antioche, situé à environ trente kilomètres au nord-est de la ville, reçoit les eaux du Kara-Sou et se déverse dans l'Oronte par un émissaire. Étienne de Blois (lettre n° 2, dans *Epistulae et chartae*, p. 150) et Anselme de Ribemont (lettre n° 2, *Ibid.*, p. 158) s'accordent sur le chiffre de 700 chevaliers comme effectif de l'armée des croisés.

fac, hoc totum super te sit, omne bonum quod tibi videtur, nobis et tibi operare fac[1]. »

Tunc Boamundus jussit ut unusquisque principum per se dirigeret aciem suam ordinatim; feceruntque ita; et ordinate sunt VI acies. Quinque vero ex eis ierunt adunatim[a] invadere illos. Boamundus itaque paulatim gradiebatur retro cum sua acie. Junctis igitur prospere nostris, unus cominus percutiebat alium; clamor vero resonabat ad celum, omnes preliabantur insimul, imbres telorum obnubilabant aerem.

Postquam venit maxima virtus illorum, que erat retro, acriter invasit nostros ita ut nostri paulatim[b] jam cederent retro. Quod ut vidit vir doctissimus Boamundus, ingemuit; tunc precepit suo conostabili[c 2], scilicet Rotberto, filio Girardi[d], dicens : « Vade quam citius potes, ut vir fortis, et[e] esto acer in adjutorium Dei Sanctique Sepulcri, et revera scias quia hoc bellum non est carnale, sed spirituale. Esto igitur fortissimus athleta Christi! Vade in pace; Dominus sit tecum ubique[3]! » Fuit itaque ille undique signo crucis munitus, qualiter leo perpessus famem per III aut IV dies, qui, exiens a suis cavernis rugiens ac sitiens sanguinem pecudum, sicut improvide ruit ille inter agmina gregum, dilanians oves fugientes huc et illuc, ita agebat iste inter agmina Turcorum; tam vehementer instabat illis ut lingue vexilli[f 4] volitarent super Turcorum capita.

a. ordinate *C²*. — *b.* paululum *A¹*, *B*. — *c.* *Sic, dans tous les manuscrits.* — *d.* Geraldi *A²*, *A³*, *C³*. — *e.* et recordare prudentium antiquorumque nostrorum fortium parentum et esto acer... *B; même leçon dans Tudebode, p. 144, et dans l' « Hist. belli sacri », p. 191.* — *f.* honorabilis vexilli *B*.

1. L'Anonyme met Bohémond au premier plan et lui attribue tout l'honneur de la victoire. Raimond d'Aguilers (7, p. 247) reproduit tous les détails donnés par l'Anonyme, division en six corps de bataille, recul des croisés, rétablissement du combat.

nous nous en remettons à toi, fais exécuter par toi et par nous tout ce que tu jugeras bon[1]. »

Bohémond ordonna alors que chacun des chefs plaçât son corps avec méthode. On fit ainsi, et six batailles furent ordonnées : cinq d'entre elles se groupèrent pour attaquer l'ennemi et Bohémond s'avançait lentement en arrière avec sa bataille. Les nôtres ayant pris contact heureusement avec l'ennemi, un corps à corps s'engagea, les cris résonnaient jusqu'au ciel, tous combattaient à la fois et des pluies de flèches obscurcissaient l'air.

Puis, lorsque arriva le gros de leur armée, demeuré en arrière, les nôtres furent attaqués avec un tel acharnement qu'ils reculaient déjà peu à peu. A cette vue, le très savant Bohémond gémit et appela son connétable[2] Robert, fils de Girard. Il lui dit : « Va aussi vite que tu peux comme un vaillant homme. Secours avec énergie la cause de Dieu et du Saint-Sépulcre et sache que cette guerre n'est pas charnelle, mais spirituelle. Sois donc le très courageux athlète du Christ! Va en paix et que le Seigneur soit avec toi partout[3]! » Et, muni de tous côtés du signe de la croix, tel un lion qui a souffert de la faim pendant trois ou quatre jours, sort de son antre en rugissant, altéré du sang des troupeaux, s'élance comme à l'improviste au milieu du bétail, déchirant les brebis qui fuient çà et là, ainsi il se comportait au milieu des rangs des Turcs; et il les poursuivait si ardemment que les flammes de sa bannière[4] volaient par-dessus leurs têtes.

Le récit d'Étienne de Blois et d'Anselme de Ribemont (lettres citées plus haut, p. 83, n. 3) est plus bref.

2. Le connétable, chef des écuries et, par suite, des chevaliers qui formaient la « maison » de Bohémond, était un des principaux personnages de sa bande et portait sa bannière.

3. Ce discours, dont la véracité est plus que suspecte, trahit certainement le langage d'un clerc. Voir l'Introduction, p. VI-VII.

4. La bannière de Bohémond était écarlate (Foucher de Chartres, I, 17, p. 343; Albert d'Aix, IV, 23, p. 405). Sur ces bannières terminées par plusieurs flammes, voir C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. III : *le Costume* (1916), p. 461 et fig. 402-403 (reproductions de la « tapisserie de Bayeux »), et la *Revue de l'art chrétien*, ann. 1912, p. 348 (chapiteau de Notre-Dame-du-Port à Clermont).

Videntes autem alie acies quod vexillum Boamundi tam honeste esset ante alios delatum, illico redierunt retrorsum; nostrique unanimiter invaserunt Turcos, qui omnes stupefacti arripuerunt fugam; nostri itaque persecuti sunt illos et detruncaverunt usque ad Pontem Farreum[a][1]. Reversi sunt autem Turci festinanter in castrum suum acceperuntque omnia que ibi reperire potuerunt totumque castrum spoliaverunt miseruntque ignem et fugerunt. Hermenii et Surani[b], scientes Turcos omnino perdidisse bellum, exierunt et excubaverunt per arta loca et occiderunt et apprehenderunt[c] multos ex eis.

Superati sunt itaque Deo annuente in illa die inimici nostri. Satis vero recuperati sunt nostri de equis[2] et de aliis multis que erant illis valde necessaria et c capita mortuorum detulerunt ante portam civitatis, ubi legati ammirati[d] Babilonie castrametati fuerant, qui mittebantur senioribus[3]. Illi qui remanserant in tentoriis, tota die preliati sunt cum illis qui erant in civitate ante III portas civitatis[4]. Factum est hoc bellum in die Martis ante caput jejunii, v° idus februarii[5], favente[e] domino nostro Ihesu Christo qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus[f] per immortalia secula seculorum. Amen.

a. ferreum *A*², *A*³, *C*¹. — *b.* Suriani *B*, *C*². — *c.* apprehenderunt *omis dans A*², *A*³. — *d.* admirati *A*², *A*³; admiralii *C*. — *e.* regnante *A*², *A*³, *C*. — *f.* Deus *omis dans A*¹.

Les autres batailles, voyant la bannière de Bohémond précéder si honorablement les autres, arrêtèrent subitement leur retraite et tous les nôtres chargèrent d'un seul élan les Turcs qui, stupéfaits, prirent la fuite. Les nôtres les poursuivirent et les sabrèrent jusqu'au pont du Far[1]. Les Turcs regagnèrent rapidement leur camp, prirent tout ce qu'ils purent y trouver, saccagèrent le camp, y mirent le feu et s'enfuirent. Les Arméniens et les Syriens, informés que les Turcs avaient perdu la bataille, sortirent de leurs villages, se mirent en embuscade dans les défilés et en tuèrent ou en prirent un grand nombre.

Ainsi ce jour-là, par la volonté de Dieu, nos ennemis furent vaincus. Les nôtres parvinrent à recouvrer des chevaux[2] et beaucoup d'autres choses qui leur étaient très utiles. Ils apportèrent cent têtes de morts devant la porte de la ville, où les ambassadeurs de l'amiral de Babylone, envoyés à nos seigneurs, avaient pris leurs quartiers[3]. Ceux qui étaient restés au camp avaient combattu pendant toute la journée avec la garnison d'Antioche devant trois portes de la cité[4]. Cette bataille fut livrée le mardi avant le commencement du carême, cinq jours avant les ides de février[5], avec la protection de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, Dieu dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il!

1. C'est-à-dire : de l'Oronte. Voir plus haut, p. 66, n. 1.
2. Cf. Anselme de Ribemont (lettre n° 2, dans *Epistulae et chartae*, p. 158 : « Illo proelio nostri non paucis equis recuperatis »).
3. Le calife fatimite du Caire (Babylone) était l'ennemi des Turcs, qui lui avaient enlevé la Syrie : d'où ces rapports diplomatiques avec les croisés. Cf. Raimond d'Aguilers (7, p. 247) et la deuxième lettre d'Étienne de Blois (*Epistulae et chartae*, p. 151).
4. Sur ce combat, voir Raimond d'Aguilers (7, p. 247).
5. Le mardi 9 février 1098.

[NARRATIO SEPTIMA]

[**18.**] Reversi[a] sunt nostri, Deo agente, triumphantes et gaudentes de triumpho quem in die illo habuerunt; devictis inimicis, qui sunt per omnia superati, semper fugientes, huc et illuc vagantes et errantes, alii in Corrozanam, alii vero in Saracenorum introierunt terram[1]. Videntes autem nostri majores quod male tractarent et constringerent[b] nos inimici nostri, qui erant in civitate, die ac nocte invigilantes et insidiantes qua parte nos ledere possent, congregati in unum[2], dixerunt : « Priusquam perdamus gentem nostram, faciamus castrum ad Machumariam[3] que est ante portam urbis, ubi pons est, ibique forsitan poterimus nostros constringere inimicos. »

Consenserunt omnes et laudaverunt quod bonum esset ad faciendum. Comes de Sancto Egidio primus dixit : « Estote mihi in adjutorium ad faciendum castrum et ego muniam ac servabo. » Respondit Boamundus : « Si vos vultis et alii[c], ibo vobiscum ad portum Sancti Simeonis[4] diligenter conducere[d] illos qui illic sunt homines, ut peragant hoc opus[5]; alii qui sunt remansuri, muniant se undique ad defendendum[e]. » Factumque est ita.

a. R[eversi], *initiale en rouge dans A²*. *Blanc et alinéa dans A³*. — *b*. et constringerent *omis dans A²*, *A³*. — *c*. alii seniores laudant *B et Tudebode, p. 46;* alii *omis dans A³*. — *d*. concedere *A²*, *A³*. — *e*. ad defendendum, si forte inimici nostri et Dei exierint de civitate et in illo loco sint omnes congregati in unum, licet ubi nos demonstraremus *B; même leçon dans Tudebode, p. 46, et dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 192*.

1. Sur cette expression, voir p. 71, n. 4. Les Turcs se replièrent sur Alep.

[SEPTIÈME RÉCIT]

[Le siège d'Antioche, du 9 février au 8 mars 1098]

[**18**.] Grâce à Dieu, les nôtres revinrent triomphants et se réjouirent du triomphe qu'ils eurent en ce jour. Les ennemis, vaincus, étaient complètement en déroute ; ils continuaient à fuir, errant et vaguant çà et là, les uns en Khorassan, les autres pénétrant dans la terre des Sarrasins[1]. Mais nos chefs, voyant que la garnison de la ville nous harcelait et nous serrait de près, veillant nuit et jour et recherchant de quel côté elle pourrait nous nuire, s'assemblèrent en conseil[2] et dirent : « Avant de perdre notre gent, faisons un château à la Mahomerie[3], qui est devant la porte de la ville où se trouve le pont, et là nous pourrons peut-être resserrer à notre tour nos ennemis. »

Tous y consentirent et déclarèrent le projet excellent. Le comte de Saint-Gilles parla le premier : « Donnez-moi l'aide nécessaire pour établir ce château et je le fortifierai et le garderai. » Bohémond répondit : « Si vous le voulez, ainsi que les autres, j'irai avec vous à Port-Saint-Siméon[4], afin d'en ramener des hommes capables d'achever cet ouvrage[5]; que ceux qui resteront ici se fortifient de tous les côtés pour se défendre. » Il fut fait ainsi.

2. Ce conseil de guerre eut lieu le 5 mars (lettre du clergé et du peuple de Lucques, dans les *Epistulae et chartae*, p. 166).

3. D'après la description plus précise de Raimond d'Aguilers (5, p. 242-243), le pont se trouvait à l'angle occidental de la ville et sur un monticule, en face des croisés, étaient deux mosquées (*Machumariae*, *Bafumariae*, « Mahomeries ») et un cimetière musulman. La porte du pont s'appelait « porte de la Mer », comme étant la plus rapprochée de Port-Saint-Siméon.

4. Port-Saint-Siméon (appelé ainsi en l'honneur de saint Siméon le Stylite, dont le monastère, Kalaat-Sem'an, était non loin de là) se trouvait à l'embouchure de l'Oronte, environ à vingt-deux kilomètres d'Antioche.

5. Des navires occidentaux, chargés de pèlerins et de provisions, avaient abordé à Port-Saint-Siméon : treize navires génois vers

Comes igitur[a] et Boamundus perrexerunt ad Sancti Simeonis portum[1]; nos vero, qui remansimus congregati in unum, castrum[2] incipiebamus[b], dum Turci preparaverunt se illico[c] et exierunt extra civitatem obviam nobis ad prelium; sic itaque irruerunt super nos et miserunt nostros in fugam occideruntque plures ex nostris, unde tristes valde fuimus[3].

Crastina autem die[4], videntes Turci quod majores nostri deessent et quod preterita die ivissent ad portum[d], preparaverunt se et exierunt[e] obviam illis venientibus a[f] portu. Tunc videntes comitem et Boamundum venientes et[g] conducentes illam gentem, mox ceperunt stridere et garrire ac clamare vehentissimo clamore, circumcingendo undique nostros jaculando, sagittando, vulnerando et crudeliter detruncando. Nam tam acriter invaserunt nostros, ut illi inirent fugam per maximam montanam[h] et ubi via eundi[i] patebat : qui potuit celeri se gressu expedire, evasit vivus, qui vero fugere nequivit, mortem suscepit[5]. Fueruntque in illa die martirizati ex nostris militibus seu peditibus plus quam mille[6], qui, ut credimus, in celum ascenderunt[k] et candidati stolam martirii receperunt[l].

a. igitur Sancti Egidii *C*², *C*³. — *b*. incepimus *C*. — *c*. Turci autem illico praeparaverunt se *C*. — *d*. portam *B*. — *e*. ierunt *B*, *C*; iverunt *A*¹. — *f*. e *A*¹, *A*³, *B*. — *g*. venientes et *omis dans C*. — *h*. montaneam *A*¹, *A*², *B*, *C*¹. — *i*. fugiendi *C*. — *k*. laetantes, ascendebant *B*. — *l*. *A la suite de ce mot*, *B ajoute :* ascendebant atque candidati ferentes stolam recepti martyrii, glorificantes et magnificantes dominum Deum nostrum trinum et unum, in quo feliciter triumphabant, et dicebant concordabili voce : « Quare non defendis sanguinem nostrum qui hodie pro tuo nomine effusus est? » *Même addition dans Tudebode, p. 46-47, et l' « Hist. belli sacri », p. 192.*

le 17 novembre 1097 (Raimond d'Aguilers, 5, p. 241; Cafaro,

Le comte et Bohémond partirent donc pour Port-Saint-Siméon[1]. Nous, qui restâmes groupés en un seul corps, nous commencions le château[2], quand, les Turcs s'étant préparés, firent une sortie et vinrent au-devant de nous pour combattre. Ils s'élancèrent sur nous, mirent les nôtres en fuite et en tuèrent plusieurs, ce qui nous causa une grande douleur[3].

Le lendemain[4] les Turcs, voyant que nos chefs étaient absents et s'étaient dirigés le jour précédent vers le port, se préparèrent et sortirent à la rencontre de ceux qui arrivaient du port. En voyant arriver le comte et Bohémond à la tête de cette troupe, ils se mirent à grincer des dents, à pousser des huées et de grands cris, puis enveloppèrent les nôtres, les criblèrent de javelots et de flèches, les blessèrent et les sabrèrent cruellement. Ils attaquèrent les nôtres avec une telle violence que ceux-ci prirent la fuite dans la haute montagne et partout où s'ouvrait une issue : quiconque put se dérober par une fuite rapide échappa vivant, quiconque ne put fuir trouva la mort[5]. Ce jour-là, plus de mille de nos chevaliers et de nos piétons[6] subirent le martyre et, comme nous le croyons, ils montèrent au ciel où ils reçurent la robe blanche du martyre.

Liberatio Orientis, dans les *Historiens occidentaux*, t. V, p. 50) et, le 4 mars 1098, des navires anglais, sur l'un desquels se trouvait Bruno de Lucques (lettre du clergé et du peuple de Lucques, dans les *Epistulae et chartae*, p. 166).

1. Ils n'emmenaient que soixante chevaliers (voir lettre n° 2 d'Étienne de Blois, dans les *Epistulae et chartae*, p. 166).
2. C'est-à-dire le château dont la construction était résolue.
3. D'après Raimond d'Aguilers (7, p. 248) et Anselme de Ribemont (lettre n° 2, dans les *Epistulae et chartae*, p. 158), la défaite fut due à l'indiscipline des croisés.
4. Le 6 mars 1098.
5. Récit analogue dans la deuxième lettre d'Étienne de Blois (*Epistulae et chartae*, p. 151) et dans Raimond d'Aguilers (8, p. 248-249).
6. D'après Étienne de Blois, les croisés ne perdirent dans ce combat que 500 piétons et deux chevaliers.

Itaque Boamundus viam quam tenuerant non tenuit, sed celerius cum paucis militibus ad nos venit, qui eramus in unum congregati[a 1]. Tunc nos accensi occisione nostrorum, Christi nomine invocato et Sancti Sepulcri confidentes itinere, juncti simul pervenimus contra eos ad bellum eosque invasimus uno corde et animo. Stabant vero inimici nostri et Dei undique jam stupefacti et vehementer perterriti, putantes nostros se devincere et occidere, sicut fecerant gentem comitis et Boamundi, sed Deus omnipotens hoc illis non permisit. Milites igitur veri Dei undique signo crucis armati irruerunt acriter super illos et fortiter invaserunt, illi autem celeriter fugerunt per medium angusti pontis ad illorum introitum; illi, qui vivi nequiverunt transire pontem pre nimia multitudine gentium et caballorum, ibi receperunt sempiternum interitum[2] cum diabolo et angelis ejus[b 3].

Nos itaque illos superavimus, impellentes in flumen et dejicientes; unda vero rapidi fluminis undique videbatur fluere rubea Turcorum sanguine, et si forte aliquis eorum voluisset reptare super pontis columnas aut natando ad terram moliretur exire, vulneratus est a nostris undique stantibus super ripam fluminis. Rumor quoque et clamor nostrorum et illorum resonabat ad celum. Pluvie telorum et sagittarum tegebant polum et claritatem diei[c]; mulieres christiane urbis veniebant ad

a. in unum annuncians qui illis eveniant C[1]. — *b. A la suite de ce mot, B ajoute :* receperunt sempiternum interitum et reddiderunt infelices animas diabolo et Sathanae ministris. *Même addition dans Tudebode, p. 47-48, et l' « Hist. belli sacri », p. 192. — c. A la suite de ce mot, B ajoute :* altae voces intus et extra. *Même texte dans Tudebode, p. 48, et l' « Hist. belli sacri », p. 93.*

1. Renseignement particulier à l'Anonyme, qui était resté au

Bohémond, de son côté, ne suivit pas le même chemin qu'eux, mais revint rapidement avec quelques chevaliers auprès de nous, qui étions groupés en un seul corps[1]. Enflammés par le massacre des nôtres, après avoir invoqué le nom du Christ et confiants dans l'espoir d'atteindre le Saint-Sépulcre, nous étant groupés ensemble, nous parvinmes à engager le combat avec eux et nous les attaquâmes d'un seul cœur et d'une seule âme. Les ennemis de Dieu et les nôtres se montrèrent stupéfaits et atterrés. Ils croyaient nous vaincre et nous exterminer comme ils l'avaient fait de la troupe du comte et de Bohémond, mais Dieu tout-puissant ne le leur permit pas. Les chevaliers du vrai Dieu, armés du signe de la croix, s'élancèrent sur eux avec violence et les attaquèrent vaillamment. Eux s'enfuirent rapidement par le pont étroit jusqu'à l'entrée de la ville; ceux qui ne purent traverser le pont vivants, par suite de la cohue que formaient les hommes et les chevaux[2], reçurent là une mort éternelle avec le diable et ses anges[3].

Et nous, ayant pris le dessus, nous les poussions et les précipitions dans le fleuve. Les flots rapides du fleuve étaient rougis du sang des Turcs et, si l'un d'eux cherchait à grimper sur les piles du pont ou s'efforçait de gagner la terre à la nage, il était blessé par les nôtres qui couvraient la rive du fleuve. La rumeur et les cris des nôtres et des ennemis résonnaient jusqu'au ciel. Des pluies de traits et de flèches couvraient le pôle et la clarté du jour; les femmes

camp. Etienne de Blois (lettre citée) dit seulement que les croisés restés au camp se préparaient à aller au-devant de l'expédition de Port-Saint-Siméon, quand les Turcs firent une sortie par la porte du pont et attaquèrent les chrétiens. Ce fut à ce moment que Bohémond et Raimond de Saint-Gilles revinrent avec leur troupe. Les deux récits se concilient, mais celui d'Etienne de Blois est plus complet.

2. Cf. le récit analogue d'Étienne de Blois (*loc. cit.*) : « Nam cum transire per pontem super flumen magnum Moscholo fundatum vellent, nos eos comminus insequentes, multos ex ipsis, antequam accederent ad pontem, interfecimus, multos in flumen projecimus ».

3. Math., 25, 41.

muri fenestras, spectantes misera fata Turcorum et occulte plaudebant manibus[a]; Hermenii et Surani jussu majorum Turcorum inviti seu spontanei sagittas jaciebant foras ad nos. Mortui sunt etiam in anima et corpore XII ammiralii[b] de Turcorum agmine in prelio illo et alii prudentissimorum et fortiorum[c] militum qui melius civitatem pugnando defendebant, numerus quorum fuit M et D[1]. Alii qui remanserant vivi, jam amplius non audebant clamitare vel garrire nec die nec nocte[d] sicut ante solebant. Omnes itaque nos vel illos solummodo superavit nox, noxque divisit utrosque[e] in preliando, jaculando, spiculando, saggittando. Sic superati sunt inimici nostri virtute Dei et Sancti Sepulcri et ulterius non valuerunt talem virtutem habere neque in voce neque in opere sicuti prius. Nos itaque valde fuimus refecti in illa die de[f] rebus que satis erant nobis necessarie et de equis[g][2].

Crastina vero die[3], summo diluculo, exierunt alii Turci de civitate et collegerunt omnia cadavera fetentia Turcorum mortuorum que reperire potuerunt super ripam fluminis[h] et sepelierunt ad Machumariam que est ultra pontem[4] ante portam urbis simulque illis consepelierunt pallia, bisanteos[5], aureos, arcus, sagittas et alia plurima instrumenta que nominare nequimus. Audientes itaque nostri quod humassent mortuos suos Turci, omnes sese preparaverunt et venerunt festinantes ad diabolicum atrium et jusserunt desepeliri et

a. A la suite de ce mot, B ajoute : sicut mos erat illarum. *Même texte dans Tudebode, p. 48, et l' « Hist. belli sacri », p. 93.* — *b.* admiralii *A², A³, C¹, C³;* admirarii *C².* — *c.* fortium *A².* — *d.* in die sive in nocte *B;* die nocteque *C.* — *e.* utraque agmina *C².* — *f.* die de illorum equis et de aliis multis rebus *B; même texte dans Tudebode, p. 48, et dans l' « Hist. belli sacri », p. 193.* — *g.* et de equis *omis dans B.* — *h.* fluminis, exceptis

chrétiennes de la ville apparaissaient aux créneaux des murailles et regardaient le misérable sort des Turcs en y applaudissant en cachette; par ordre des chefs turcs, des Arméniens et des Syriens, de gré ou de force, nous lançaient des flèches. Douze émirs turcs perdirent dans ce combat leur corps et leur âme, ainsi que d'autres très prudents et vaillants guerriers qui comptaient parmi les meilleurs défenseurs de la ville, dont le nombre fut de 1 500[1]. Les autres, restés vivants, n'osaient plus pousser des cris ou des huées, soit la nuit, soit le jour, comme ils en avaient l'habitude. La nuit seule parvint à nous séparer, eux et nous. Ce fut la nuit qui arrêta les deux partis en train de combattre à coups de lances, d'épées ou de flèches. Nos ennemis furent ainsi vaincus par la puissance de Dieu et du Saint-Sépulcre et, dans la suite, ils n'eurent plus le même ressort qu'auparavant, soit pour crier, soit pour agir. Et nous, ce jour-là, nous nous refîmes bien en ressources nécessaires et, en particulier, en chevaux[2].

Le lendemain[3], au point du jour, d'autres Turcs sortirent de la ville et rassemblèrent les cadavres fétides de leurs morts qu'ils purent trouver sur la rive du fleuve, puis ils les ensevelirent à la Mahomerie située au delà du pont[4], devant la porte de la ville. Avec les corps ils ensevelirent des manteaux, des besants[5], des pièces d'or, des arcs, des flèches et autres objets que nous ne pouvons nommer. Les nôtres, apprenant que les Turcs avaient ainsi enseveli leurs morts, tous se préparèrent et vinrent en toute hâte au diabolique

illis que in alveo latebant ejusdem fluminis *A*[1], *A*[3], *B et Tudebode, p. 49.*

1. D'après Étienne de Blois (lettre citée, *Epistulae et chartae*, p. 151), il périt 30 émirs, 300 nobles turcs, en tout 1 230 Turcs ou Sarrasins (1 400 d'après Anselme de Ribemont, 2e lettre, *Ibid.*, p. 158).
2. Même renseignement dans Raimond d'Aguilers, 8, p. 250.
3. Le 7 mars.
4. A l'endroit même où les croisés voulaient construire un château.
5. Le « besant », ainsi appelé de « Byzance », est la même pièce que le sou d'or ou l'hyperpre. Voir p. 76, n. 1.

frangi tumbas[a] eorum et trahi eos extra sepulcra et ejecerunt omnia cadavera eorum in quandam foveam[b] et deportaverunt cesa capita ad tentoria nostra quatinus perfecte sciretur eorum numerus, excepto quod oneraverant IIII equos de nunciis ammiralii Babilonie et miserant ad mare[c 1]. Quod videntes Turci doluerunt nimis fueruntque tristes usque ad necem, nam cotidie dolentes nichil aliud agebant nisi flere et ululare.

Tercia vero die[2] cepimus simul juncti cum gaudio magno edificare castrum supradictum de lapidibus scilicet quos abstraximus de tumulis Turcorum[3]. Peracto igitur[d] castro, mox cepimus ex omni parte coangustare inimicos nostros quorum superbia ad nichilum jam erat redacta. Nos autem secure ambulabamus huc et illuc, ad portum[e] et ad montaneas, laudantes et glorificantes Deum nostrum, cui est honor et gloria per omnia secula seculorum. Amen.

[NARRATIO OCTAVA]

[**19**.] Jamjam[f] omnes semite pene prohibite et incise undique erant Turcis, nisi ex illa parte fluminis ubi erat castrum et quoddam monasterium[4]. Quod castrum, si

a. tumulos *C*[1]. — *b*. faucam *A*[1]. — *c*. equos qui fuerunt ad mare nuntiis ammiralii de Babylone delata *B et Tudebode, p. 49*. — *d*. itaque *A*[1], *B*, *C*[3]. — *e*. portam *A*[1], *A*[3], *B*, *C*[2]; portum *dans Tudebode. La variante* portam *n'a pas de sens; il s'agit de Port-Saint-Siméon, dont l'accès est désormais libre pour les croisés.* — *f*. J[amjam], *initiale ornée et alinéa dans A*[1]*; alinéa dans A*[3]*; initiale en rouge dans A*[2].

1. Sur cette ambassade égyptienne, voir chap. XVII, p. 87. Cf. le récit de Raimond d'Aguilers, 8, p. 249.
2. Le 8 mars, date confirmée par la lettre du clergé et du peuple

édifice. Ils ordonnèrent d'exhumer les cadavres, de briser les tombes et de les traîner hors des sépulcres. Tous les cadavres furent jetés dans une fosse et les têtes coupées furent apportées au camp, afin qu'on pût en savoir le nombre, sauf qu'ils avaient chargé de têtes quatre chevaux des ambassadeurs de l'amiral de Babylone et les avaient envoyés vers la mer[1]. A cette vue, les Turcs furent saisis de douleur et d'une tristesse mortelle. Chaque jour ils se lamentaient et ne faisaient pas autre chose que de pleurer et pousser des cris.

Le troisième jour[2], nous nous réunîmes tout joyeux pour construire le château dont il a été question avec les pierres que nous enlevions aux tombes des Turcs[3]. Une fois le château terminé, nous commençâmes à resserrer de tous les côtés nos ennemis, dont l'orgueil était déjà réduit à néant. Quant à nous, nous allions en toute sécurité n'importe où, au port ou dans les montagnes, louant et glorifiant notre Dieu, à qui reviennent gloire et honneur dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il!

[HUITIÈME RÉCIT]

[Fin du siège et prise d'Antioche (8 mars-3 juin 1098)]

[**19**.] Déjà toutes les issues étaient à peu près interdites aux Turcs et coupées, sauf dans la partie du fleuve où se trouvaient un château et un monastère[4]. Et si nous garnis-

de Lucques (*Epistulae et chartae*, p. 166) : « Tertia autem die erecto castello. »

3. Sur cette construction improvisée, voir la deuxième lettre d'Anselme de Ribemont (*Epistulae et chartae*, p. 158-159). L'Anonyme ne dit rien des incidents à la suite desquels le comte de Toulouse prit le commandement du château (Raimond d'Aguilers, 8, p. 249-250).

4. Ce château se trouvait auprès du monastère de Saint-Georges, sur la rive gauche de l'Oronte, sur les pentes occidentales du mont Cassius. C'est ce secteur que l'Anonyme a appelé au chapitre XIV (p. 75) : « La montagne de Tancrède. »



fuisset a nobis perfecte munitum, jam nullus eorum auderet extra civitatis portam exire. Conciliaverunt se denique nostri et una voce concorditer dixerunt : « Eligamus unum ex nobis qui robuste teneat illud castrum et nostris inimicis prohibeat montaneas et plana et introitum urbis et exitum[a] [1]. » Tancredus igitur primus protulit se ante alios dicens : « Si scirem quid proficui mihi attigerit[b], ego sedule cum meis solummodo hominibus corroborarem castrum et viam, per quam inimici nostri solent frequentius sevire, viriliter devetabo illis. » Qui continuo spoponderunt ei cccc marcas argenti[2].

Non adquievit Tancredus[c], tamen perrexit cum suis honestissimis militibus ac servientibus[3] et extemplo abstulit undique viam[d] Turcis, ita ut nulli auderent ex eis, jam timore ejus perterriti, extra urbis portam exire neque propter herbam neque propter ligna neque propter ulla necessaria. Remansit vero ibi Tancredus cum suis cepitque vehementer ubique coangustare civitatem.

Ipsa quoque die[4] veniebat maxima pars Hermeniorum et Suranorum secure de montaneis[e] qui ferebant alimenta Turcis in adjutorium civitatis; quibus advenit obviam Tancredus et apprehendit eos omnia que deferebant, videlicet frumentum, vinum, hordeum, oleum et alia hujusmodi. Sic itaque robuste et prospere deducebat se Tancredus jamque habebat prohibitas et incisas omnes semitas Turcis, donec Antiochia esset capta.

a. A la suite de ce mot, B ajoute : plures vero ex illis prohibentes se illud hospitari, nisi forte fuissent multi in unum; *même texte dans Tudebode, p. 53;* plures vero ex illis renuebant singulatim se illud servare non posse, nisi cum magna multitudine aliorum *dans l' « Hist. belli sacri », p. 194.* — *b.* contingeret *C.* — *c.* quamquam solus erat *B et Tudebode, p. 53.* — *d.* et semi-

sions ce château d'une force suffisante, nul d'entre eux n'oserait plus franchir une porte de la cité. Aussi les nôtres tinrent conseil et dirent d'une voix unanime : « Choisissons l'un d'entre nous pour tenir fortement ce château et interdire à nos ennemis l'accès de la plaine et de la montagne, ainsi que toute sortie, toute entrée dans la ville[1]. » Tancrède, le premier, se présenta devant les autres et dit : « Si je savais quel profit me reviendra, j'occuperais le château avec mes seuls hommes et, quant à la route par laquelle nos ennemis ont l'habitude de nous harceler si souvent, je la leur interdirais vigoureusement. » On lui promit aussitôt 400 marcs d'argent[2].

Sans même souffler, Tancrède partit avec ses valeureux chevaliers et sergents[3] et, immédiatement, il intercepta tout chemin aux Turcs, si bien qu'aucun d'eux — ils étaient déjà frappés de terreur — n'osa plus franchir une porte de la ville pour amasser du fourrage, du bois ou toute autre denrée nécessaire. Tancrède demeura là avec les siens et commença à bloquer la ville de toute part.

Le même jour[4], un fort parti d'Arméniens et de Syriens s'en venait en toute sécurité des montagnes, portant aux Turcs des aliments pour ravitailler la ville. Tancrède alla à leur rencontre et les captura, ainsi que toutes leurs provisions, blé, vin, orge, huile et autres denrées de ce genre. Ainsi Tancrède manifestait sa force et faisait merveille : avant qu'Antioche fût prise, il avait déjà interdit et coupé aux Turcs toutes les issues.

tam *B et Tudebode, p. 53;* « *Hist. belli sacri* », *p. 194. — e.* montanis *A*[3].

1. Aucun des manuscrits ne donne le récit de la discussion qui se trouve dans le texte de Bongars et de Tudebode.
2. Cf. les récits analogues de Raimond d'Aguilers (8, p. 250) et Raoul de Caen (50, p. 643). Le marc, dérivant de la livre romaine, était l'unité de poids des métaux précieux, valant au XIe siècle 8 onces, soit 12 deniers d'argent.
3. Le mot sergent est employé ici comme synonyme de piéton.
4. Le jour où Tancrède prit le commandement du château, c'est-à-dire vers le 5 avril.



Omnia que egimus antequam urbs esset capta nequeo enarrare[1], quia nemo est in his partibus[2], sive clericus sive laicus, qui omnino possit scribere vel narrare sicut res gesta est : tamen aliquantulum dicam.

[**20**.] Erat quidam ammiratus de genere Turcorum, cui nomen Pirrus[a][3] qui maximam amicitiam receperat cum Boamundo. Hunc saepe Boamundus pulsabat nuntiis adinvicem missis quo eum infra civitatem amicissime reciperet eique christianitatem liberius promittebat et eum se divitem facturum cum multo honore mandabat[4]. Consensit ille dictis et promissionibus, dicens : « Tres turres custodio eique libenter ipsas propromitto et[b] quacunque hora voluerit in eas eum recolligam. »

Erat itaque Boamundus jam securus de introitu civitatis; et gavisus serenaque mente et placido vultu venit ad omnes seniores eisque jocunda verba intulit dicens : « Viri prudentissimi milites, videte[c] quomodo nos omnes in nimia paupertate et miseria sumus majores sive minores et ignoramus penitus qua parte melius succedat nobis; igitur, si vobis bonum et honestum videtur, eligat se ante alios unus ex nobis[d] et si aliquomodo vel ingenio civitatem acquirere vel ingeniare[5] potuerit, per se vel per alios, concordi voce ei

a. Pyrrus *A*², *A*³, *C*¹; Pirus *B*. — *b*. quod in *A*², *A*³. — *c*. videtis *C*. — *d*. ex nobis ut *C;* ex nobis utrum *dans Tudebode, p. 55*.

1. Cette réflexion montre que ce chapitre et les suivants ont été rédigés par l'Anonyme après la prise d'Antioche.

2. Expression intéressante qui prouve que la rédaction de cette partie a bien eu lieu au cours de la croisade.

3. Firouz, d'après les sources arabes (*Recueil des historiens des croisades; documents arméniens*, t. I, p. 40, n. 2). Il était fabri-

Il m'est impossible de raconter tout ce que nous fîmes avant la prise de la ville[1]; nul de ceux qui se trouvent dans ces régions[2], clerc ou laïque, ne pourrait écrire ou narrer entièrement comment les choses se passèrent. J'en dirai cependant quelque peu.

[**20.**] Il y avait un amiral de race turque, nommé Pirrus[3], qui s'était lié d'une grande amitié avec Bohémond. Souvent Bohémond l'engageait, au cours des messages qu'ils s'envoyaient mutuellement, à le recevoir dans son amitié; il lui promettait en retour de l'admettre dans la chrétienté et lui faisait espérer des richesses et de grands honneurs[4]. Pirrus acquiesça à ces paroles et à ces promesses en disant : « Je garde trois tours; je les lui promets volontiers et, à l'heure où il voudra, je l'y recevrai. »

Assuré ainsi d'entrer dans la ville, Bohémond se réjouit : tranquillisé, il aborda les autres seigneurs avec un visage calme et leur dit joyeusement : « Chevaliers très prudents, considérez dans quelle pauvreté, dans quelle misère nous sommes tous, grands et petits, et nous ignorons à peu près de quel côté nos affaires s'amélioreront. Donc, si cela vous paraît bon et honorable, que l'un d'entre nous se désigne devant les autres et si, d'une manière quelconque ou par son industrie, il parvient à acquérir ou à emporter d'assaut[5]

cant de cuirasses, et la tour qu'il gardait avait une fenêtre grillée d'où l'on voyait la vallée où se trouvaient les Francs. Guillaume de Tyr (*Historiens occidentaux*, t. I, p. 212) l'appelle *Emirfeirus* et dit que sa tour, située près de la porte Saint-Georges, à l'ouest, s'appelait la tour des Deux-Sœurs.

4. En fait, Firouz se convertit au christianisme, reçut au baptême le nom de Bohémond, prit part à l'expédition dans les rangs des croisés jusqu'à la prise de Jérusalem, puis retourna chez les Musulmans et apostasia (Guibert de Nogent, VI, 17, p. 212, et Chronique anonyme de Fleury, dans les *Historiens occidentaux*, t. V, p. 357).

5. *Ingeniare* signifie littéralement « prendre la ville au moyen d'engins », c'est-à-dire de machines de guerre. Comme le récit de l'Anonyme ne fait aucune mention de l'emploi de machines de ce genre au siège d'Antioche, il faut prendre ce mot dans un sens plus général, « prendre d'assaut ».

urbem concedamus[a]. » Qui omnino prohibuerunt et denegaverunt dicentes : « Nemini dimittetur hec civitas, sed omnes equaliter habebimus illam; sicut equalem habuimus laborem, sic inde equalem habeamus honorem. » Itaque Boamundus auditis his verbis, paulominus subridens protinus recessit.

Non multo post audivimus nuntios de exercitu[b] hostium nostrorum[1], Turcorum, Publicanorum[c], Azimitarum[d2] et aliarum plurimarum nationum[e] statimque adunaverunt se omnes majores simul tenueruntque concilium[3], dicentes quoniam : « Si Boamundus potuerit adquirere civitatem aut per se, aut per alios, nos una libenti corde ultro ei donamus, eo tenore ut, si imperator venerit nobis in adjutorium et omnem conventionem nobis, sicut promisit et juravit, attendere voluerit, nos ei eam jure reddemus; sin autem, Boamundus eam in sua habeat potestate[f4]. »

Mox itaque Boamundus cepit humiliter amicum suum cotidiana deprecari petitione, promittendo humillima, maxima et dulcia in hunc modum : « Ecce vere modo tempus habemus idoneum in quo possumus operari

a. urbem dono concedamus *A*[1], *B*. — *b.* de adventu exercitus *C*[2], *C*[3]. — *c.* Publicanorum, Angulanorum *A*[1]*;* Agulanorum *B et dans Tudebode*, *p.* 55, *et l'* « *Hist. belli sacri* », *p.* 196. — *d.* Anizitarum *B;* azimatorum *A*[2]. — *e.* gentilium quas numerare neque nominare nescio *A*[3], *B*, *C*[1], *C*[2]. — *f.* in suam habeat potestatem *A*, *B*.

1. Une armée envoyée par le sultan de Perse (Kharezm) et commandée par l'émir de Mossoul, Kerbôga, marchait au secours d'Antioche et, sur sa route, avait assiégé inutilement Edesse. La nouvelle arriva aux croisés peu de jours avant la capitulation de la ville (Anselme de Ribemont, 2[e] lettre, dans les *Epistulae et*

la cité, soit par lui-même, soit par d'autres, concédons-lui sa possession d'une voix unanime. » Mais ceux-ci refusèrent et s'y opposèrent en disant : « Nul ne recevra la possession de cette cité, mais nous l'aurons tous à part égale ; nous avons supporté tous les mêmes travaux, nous recevrons tous le même honneur. » Bohémond, à ces mots, sourit légèrement et se retira aussitôt.

Peu après, nous reçûmes des nouvelles de l'armée de nos ennemis[1], Turcs, Publicains, Azymites[2] et autres nations. Aussitôt nos chefs se réunirent et tinrent conseil[3] en disant : « Si Bohémond peut acquérir la cité par soi-même ou par d'autres, nous lui en faisons don bien volontiers, à cette condition que, si l'empereur vient à notre secours et veut observer la convention qu'il nous a promise et jurée, nous lui remettrons la ville de droit, même dans le cas où Bohémond l'aurait en sa possession[4]. »

Bientôt Bohémond commença à presser son ami humblement par des demandes quotidiennes, lui promettant toute espèce d'égards et d'avantages en ces termes : « Voici venir le moment favorable où nous pourrons accomplir le bien que nous avons résolu : que mon ami Pirrus m'accorde

chartae, p. 159) et, d'après Albert d'Aix (IV, 14, p. 398-399), sept jours avant l'arrivée de l'armée turque devant la ville, soit le 28 mai.

2. Les Grecs appelaient « Azymites » tous ceux qui usaient de pain azyme pour l'Eucharistie, comme les Latins, les Maronites, les Arméniens. C'est de ces derniers qu'il est question ici.

3. Ce conseil de guerre eut lieu vraisemblablement le 29 mai 1098.

4. L'Anonyme est le seul à donner le texte précis de cette convention importante, véritable compromis entre les projets ambitieux de Bohémond, qui ne paraît plus se soucier des droits de l'empereur, et la résistance des autres princes, surtout Raimond de Toulouse, qui veulent réserver les droits impériaux comme une barrière aux projets de Bohémond. Albert d'Aix (IV, 16, p. 400) cite simplement le fait. Raimond d'Aguilers (8, p. 250) le place en janvier et dit que Raimond de Toulouse refusa de faire aucune promesse.

quicquid boni volumus; ergo adjuvet me nunc amicus meus Pirrus. » Qui, satis gavisus, ait se illum adjuvare omnino sicut agere deberet. Nocte itaque veniente proxima[1], misit filium suum caute pignus Boamundo, ut securior fieret de introitu urbis, misitque[a] ei verba in hunc modum : ut in crastinum omnem Francorum gentem summoveri[b] faciat[c] et quasi[d] Saracenorum terram depredari[e] vadat, dissimulet[f] ac deinde celeriter revertatur per dextram montanam[2]. « Ego vero, ait, ero intentione erecta prestolans illa agmina eaque recipiam in turres quas in mea habeo potestate ac custodia. »

Dein Boamundus jussit celeriter ad se vocari quendam servientem[3] suum, videlicet Malam Coronam, eique precepit ut quasi preco commoneret Francorum maximam gentem quatinus fideliter prepararet se in Saracenorum ituram[g] terram; factumque est ita. Credidit itaque Boamundus hoc consilium duci Godefrido et Flandrensi comiti, comiti quoque de Sancto Egidio atque Podiensi episcopo[4], dicens quia : « Favente Dei gratia, hac nocte tradetur nobis Antiochia[5]. »

Ordinata sunt denique hec omnia : milites tenuerunt plana et pedites montaneam; tota nocte ambulaverunt et equitaverunt usque prope auroram[6] ac deinceps ceperunt appropinquare ad turres quas ille pervigil[h] custodiebat. Confestim descendit[i] Boamundus et precepit omnibus dicens : « Ite[k] securo animo et felici concordia et ascendite per scalam in Antiocham, quam statim

a. misit quoque A^2, A^3, *B*, *C*. — b. praeconiare atque summovere *B; même leçon dans Tudebode, p. 56;* sub voce praeconia moneri *dans l' « Hist. belli sacri », p. 196. Cf. Baudri de Bourgueil, p. 55, et Guibert de Nogent, p. 186;* sumoneri A^1; summoneri C^1, C^3. — c. faciat *omis dans* A^2, A^3; faceret C^2. — d. quod in *B; même leçon dans Tudebode, p. 56, et l' « Hist. belli sacri », p. 196.* — e. depraedare *B*. — f. dissimulans *B*. — g. itura A^1, *B*, *C*. — h. vigil A^1, *B*. — i. ascendit *B* (*le contexte*

maintenant son aide. » Celui-ci, enchanté, déclara qu'il l'aiderait comme il devait le faire. La nuit suivante[1], il envoya à Bohémond son propre fils en otage, afin de lui confirmer qu'il lui livrerait l'entrée de la ville, et lui adressa ce message : « Que demain toute l'armée franque soit convoquée par lui, comme s'il s'agissait d'aller dévaster la terre des Sarrasins, qu'il dissimule et revienne rapidement par la montagne à droite[2]. Et moi, observant ces troupes avec attention, je les attendrai et les recevrai dans les tours que j'ai en mon pouvoir et sous ma garde. »

Aussitôt, Bohémond fit venir un de ses sergents[3], appelé Male Couronne, et lui prescrivit, comme à un héraut, de convoquer la grande armée des Francs, afin qu'elle se préparât fidèlement à pénétrer dans la terre des Sarrasins : ainsi fut fait. Bohémond confia ce dessein au duc Godefroi, au comte de Flandre et aussi au comte de Saint-Gilles et à l'évêque du Puy[4] en disant : « Si la grâce de Dieu nous favorise, c'est cette nuit que nous sera livrée Antioche[5]. »

Tout fut donc disposé ainsi : les chevaliers tinrent la plaine, les piétons la montagne; toute la nuit ils marchèrent et chevauchèrent jusqu'à l'aurore[6], puis ils s'approchèrent des tours, dont le gardien avait veillé toute la nuit. Aussitôt, Bohémond mit pied à terre et donna ses instructions à tous par ces mots : « Allez en toute sécurité et en bon accord; montez par l'échelle jusqu'à Antioche, que nous aurons

equitaverunt... venerunt illi usque ad scalam *montre que cette lecture doit être écartée*). — *k*. ita *A*².

1. La dernière nuit qui précède la reddition d'Antioche, nuit du 2 au 3 juin.

2. La terre des Sarrasins était située à l'est et au sud; la montagne à droite (par rapport au camp des croisés) était, au contraire, à l'ouest, où se trouvaient les tours de Firouz.

3. Sur les « sergents », voir p. 99, n. 3.

4. D'après Raoul de Caen (64, p. 653), ce fut l'évêque du Puy qui fut averti le premier des projets de Bohémond et ce fut seulement ensuite que les princes furent convoqués.

5. Dans la nuit du 2 au 3 juin.

6. Au méridien d'Antioche, le 3 juin, le soleil se lève à quatre heures et demie; ce fut donc vers quatre heures que commença l'escalade.

habebimus, si Deo placet, in nostra[a] custodia. » Venerunt illi usque ad scalam, que jam erat erecta et fortiter ligata ad civitatis menia[b], et ascenderunt per illam homines fere LX ex nostris ac divisi sunt per turres quas ille custodiebat[c]. Videns hoc Pirrus quod tam pauci ascendissent ex nostris, cepit pavere, timens sibi et nostris ne in manus Turcorum inciderent dixitque : « Micro Francos echome[d] (hoc est : paucos Francos habemus)[1]. Ubi est acerrimus Boamundus? Ubi est ille[e] invictus? » Interim descendit quidam serviens Langobardus[2] deorsum et cucurrit quantocius ad Boamundum, dicens : « Quid hic stas[f], vir prudens? Quamobrem huc venisti? Ecce nos jam tres turres habemus! » Motus est ille cum aliis et omnes gaudentes pervenerunt ad scalam.

Videntes itaque[g] qui jam erant in turribus ceperunt jocunda voce clamare : « Deus le volt[h]! » Nos vero idem clamabamus[3]. Tunc[i] ceperunt illico mirabiliter ascendere; ascenderunt tamen et cucurrerunt festinanter in alias turres; quos illic inveniebant morti tradebant[k], fratrem quoque Pirri occiderunt. Interea forte rupta est[l] scala per quam noster erat ascensus, unde inter nos orta est immensa angustia et tristicia. Quamquam autem scala fuisset fracta, tamen quedam porta erat juxta nos clausa in sinistra parte, que quibusdam manebat incognita; nox namque erat, sed tamen palpando et inquirendo invenimus eam omnesque cucurrimus ad illam et, ipsa fracta, intravimus per eam[4].

a. vestra *B*. — *b*. merulas *B et Tudebode*, *p. 57;* mergula « *Hist. belli sacri* », *p. 196*. — *c*. observabat *A*[1], *B*. — *d*. *Transcription du grec :* μικροὺς Φράγκους ἔχομεν. — *e*. ille miles *B*. — *f*. Quid agis *A*[2], *A*[3], *C*. — *g*. illi qui *A*[1], *B*, *C*. — *h*. Deus vult *A*, *C;* Deus lo vult *dans Tudebode*, *p. 57*, *et l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 196*. — *i*. nunc *A*[1], *A*[3], *B*. — *k*. *A la suite de ce mot*,

bientôt, s'il plaît à Dieu, sous notre garde. » Ils vinrent jusqu'à l'échelle qui était dressée et fortement liée aux murs de la cité; environ soixante hommes des nôtres l'escaladèrent et furent répartis entre les tours dont il avait la garde. Pirrus, voyant que si peu des nôtres étaient montés, commença à craindre, redoutant pour lui et les nôtres de tomber entre les mains des Turcs. « Μικροὺς Φράγκους ἔχομεν », s'écria-t-il (c'est-à-dire : nous avons peu de Francs[1]). « Où est donc cet ardent Bohémond? Où est cet invincible? » Au même moment un sergent longobard[2] redescendit et, courant précipitamment à Bohémond, lui dit : « Que fais-tu là, homme prudent? Pourquoi es-tu venu ici? Voici que nous tenons déjà trois tours! » Excité par ces mots, il rejoignit les autres, et tous parvinrent joyeusement à l'échelle.

A cette vue, ceux qui étaient déjà dans les tours se mirent à crier d'une voix joyeuse : « Dieu le veut! » Nous-mêmes poussions le même cri[3]. Alors commença l'escalade merveilleuse; ils atteignirent enfin le faîte et coururent à la hâte aux autres tours; ils massacraient tous ceux qu'ils y trouvaient, et le frère de Pirrus périt ainsi. Puis l'échelle par laquelle avait lieu notre escalade se rompit, ce qui nous plongea dans une grande angoisse et dans la tristesse. Cependant, bien que l'échelle fût rompue, il y avait à notre gauche une porte fermée, ignorée de quelques-uns. Il faisait encore nuit, mais, en tâtonnant et en cherchant, nous finîmes par la trouver : tous nous y courûmes et, après l'avoir brisée, nous entrâmes grâce à elle[4].

B ajoute : inveniebant, mortalem eis continuo dabant sententiam. *Même texte dans Tudebode, p. 57, et dans l' « Hist. belli sacri », p. 196. — l.* fracta *C.*

1. Il n'y a aucune raison pour mettre en doute, comme le veut Hagenmeyer (édition des *Gesta*, p. 303, n. 43), la véracité de la réflexion de Firouz. Le grec était resté en Orient une langue internationale et beaucoup de Turcs le parlaient.

2. Sur le sens du mot « Longobard », voir p. 6, n. 2.

3. L'auteur se trouvait donc dans la suite de Bohémond.

4. L'emploi de la première personne montre que l'Anonyme faisait partie lui-même de cette troupe.

Tunc innumerabilis fragor mirabiliter resonabat per totam urbem. Non adquievit Boamundus his, sed ilico imperavit honorabile vexillum deferri sursum coram castello[1] in quodam monte; omnes vero pariter stridebant in civitate. Summo autem diluculo audientes illi qui foris erant in tentoriis vehementissimum rumorem strepere per civitatem, exierunt festinantes et viderunt vexillum Boamundi sursum in monte celerique cursu properantes venerunt omnes et per portas intraverunt in urbem et interfecerunt Turcos et Saracenos quos ibi reppererunt[a], extra illos qui fugerant sursum in castrum[2]; alii vero Turcorum per portas exierunt et fugientes vivi evaserunt[3].

Cassianus[4] vero, dominus illorum, dedit se omnimodo fuge cum aliis multis qui erant cum eo et fugiendo pervenit in Tancredi terram[5] non longe a civitate. Fatigati vero erant equi eorum miseruntque se in quoddam casale[6] et mersi sunt in unam domum[b]. Cognoverunt ergo eum habitatores illius montanee, scilicet Surani et Hermenii, et confestim apprehenderunt eum truncaveruntque caput illius et tulerunt ante Boamundi presentiam, ut inde mererentur libertatem accipere[7]. Balteum quoque ejus et vaginam appreciaverunt LX bizanteis[8].

a. reperierunt *C²*. — *b.* Fatigati..... unam domum, *phrase omise dans C¹*.

1. Il s'agit de la citadelle d'Antioche, située au point le plus élevé de l'enceinte, sur les pentes du mont Cassius. Les croisés ne purent s'en emparer.

2. L'Anonyme omet les tentatives que fit Bohémond pour s'emparer de cette citadelle et au cours desquelles il fut blessé (Foucher de Chartres, I, 17, p. 343, et Raimond d'Aguilers, 9, p. 252).

3. Ce récit de la prise d'Antioche concorde avec les détails don-

A ce moment, une immense clameur résonnait dans toute la ville. Bohémond ne perdit pas de temps, mais il ordonna que sa glorieuse bannière fût arborée sur une éminence en face du château[1]. Au point du jour, ceux qui étaient encore dans leurs tentes entendirent la rumeur immense qui retentissait dans la ville. Étant sortis à la hâte, ils virent flotter la bannière de Bohémond sur une hauteur; aussitôt entraînés par une course rapide, ils pénétrèrent dans la ville à travers les portes et massacrèrent les Turcs et les Sarrasins qu'ils rencontrèrent, à l'exception de ceux qui parvinrent à fuir dans la citadelle du haut[2] : d'autres Turcs sortirent par les portes et durent leur salut à la fuite[3].

Cassian[4], leur seigneur, se mit aussi à fuir avec beaucoup d'autres qui étaient à sa suite et, en fuyant, il parvint dans la terre de Tancrède[5], non loin de la cité. Comme leurs chevaux étaient fatigués, ils pénétrèrent dans un casal[6] et se réfugièrent dans une maison. Mais ils furent reconnus par les habitants, des Syriens et des Arméniens, qui saisirent aussitôt Cassian et lui coupèrent la tête, qu'ils portèrent à Bohémond, afin d'obtenir leur liberté[7]. Le ceinturon et le fourreau de son cimeterre furent vendus soixante besants[8].

nés dans la lettre des princes à Urbain II (*Epistulae et chartae*, p. 162) et dans la chronique de Raimond d'Aguilers (9, p. 251-252).

4. Cassian, transcription de Iagi-Sian, Jaghi-Seian, Yâgi-Sian (Aboulfeda, dans le *Recueil des historiens des croisades; historiens orientaux*, t. I, p. 3 et 863). Émir d'Antioche et beau-père de Roudwân, prince d'Alep (voir H. Derembourg, *Ousâma-ibn-Mounkidh. Un émir syrien au premier siècle des croisades*, 1889, p. 229).

5. La « terre de Tancrède » désigne certainement la région située à l'ouest de l'enceinte gardée par Tancrède et non les villes acquises par Tancrède en Cilicie.

6. Le « casal » est un village habité par des tenanciers et entouré de terres. Après la conquête franque, le casal devint une subdivision du fief (voir Rey, *Colonies franques de Syrie*, p. 241).

7. Sur la mort de Iagi-Sian, mêmes témoignages d'Anselme de Ribemont, de la lettre des princes à Urbain II et de Raimond d'Aguilers (voir p. 109, n. 3).

8. Sur la valeur des besants, voir p. 95, n. 5.

Hec omnia gesta sunt III[a] die[a] intrante mense junio, V[a] feria, III[a] nonas junii. Omnes namque platee civitatis jam undique erant plene cadaveribus mortuorum, ita ut nemo posset[b] ibi esse pre nimis fetoribus; nullus vero poterat ire per semitam civitatis nisi super cadavera mortuorum.

[NARRATIO NONA]

[**21**.] Curbaram[c] princeps[1] milicie soldani Persie[2], dum adhuc esset Corrozanum, quotiens Cassianus ammiralius Antioche legationem ei misit[d] quo sibi succurreret in tempore opportuno, quoniam gens fortissima Francorum eum impeditum graviter obsidebat in Antiochia et, si adjutorium ei impenderet, urbem Antiochiam[e] illi traderet aut eum maximo munere ditaret[f]; cumque jam habuisset maximum exercitum Turcorum, ex longo collectum tempore, et licentiam occidendi Christianos accepisset a calipha, illorum apostolico[3], ilico inchoavit iter longe vie Antiochie.

Hierosolymitanus ammiralius in adjutorium cum suo exercitu venit; rex Damasci illuc venit cum maxima gente; idem vero Curbaram congregavit innumeras gentes paganorum, videlicet Turcos, Arabes, Saracenos, Publicanos, Azimitas, Curtos[4], Persas, Agulanos[g] et

a. tertia die *omis dans* A^2, A^3, *C*. — *b*. posset sufferre A^1, *B*. — *c*. C[urbaram], *initiale en rouge dans* A^2*; alinéa dans* A^3. — *d*. quantocius misit ad eum legationem *C*. — *e*. Antiochenam A^1, A^3, *B*, *C*. — *f*. aut eum maximo munere ditaret *omis dans* A^1. — *g*. Angulanos C^2, C^3.

1. Courbaram (appelé *Corbaga* par Raimond d'Aguilers, *Corba-*

Ces événements eurent lieu le troisième jour de juin, cinquième férie, trois jours avant les nones de juin. Toutes les places de la ville étaient encombrées de cadavres, au point que nul ne pouvait y séjourner à cause de la puanteur. On ne pouvait circuler dans les rues qu'en marchant sur les cadavres des morts.

[NEUVIÈME RÉCIT]

[SIÈGE D'ANTIOCHE PAR LES TURCS (5-28 JUIN 1098)]

[**21**.] Courbaram[1], chef de la milice du soudan de Perse[2], étant encore en Khorassan, avait reçu de Cassian, amiral d'Antioche, plusieurs messages qui lui demandaient de le secourir en temps opportun, car, tombé dans le plus grave embarras, il était assiégé dans Antioche par la courageuse nation des Francs. Si Courbaram lui fournissait des secours, il lui livrerait la ville d'Antioche ou, du moins, lui donnerait une riche récompense. Courbaram avait réuni depuis longtemps déjà une grande armée de Turcs. Ayant reçu du calife, qui est leur apostolique[3], licence de tuer les chrétiens, il prit immédiatement la longue route qui mène à Antioche.

L'amiral de Jérusalem vint à son aide avec son armée; le roi de Damas vint aussi avec une grosse troupe et Courbaram rassembla des masses innombrables de païens, Turcs, Arabes, Sarrasins, Publicains, Azymites, Kurdes[4], Persans,

gath par Foucher de Chartres, Κουρπαγάν par Anne Comnène, Kerbôga par les historiens arabes), émir de Mossoul, au service des sultans seldjoucides de Perse.

2. La Perse désigne l'empire turc seldjoucide, gouverné par le sultan Barkariok (1092-1104).

3. Le calife abbasside de Bagdad, dont les Turcs reconnaissaient l'autorité spirituelle : d'où sa naïve assimilation au pape des chrétiens.

4. *Curti*, les Kurdes, que l'on trouve déjà établis en grand nombre hors de leur pays d'origine, en particulier en Syrie.



alias multas gentes innumerabiles. Et Agulani[1] fuerunt numero III milia, qui neque lanceas neque sagittas neque ulla arma timebant, quia omnes erant undique cooperti ferro et equi eorum ipsique nolebant in bellum ferre arma, nisi solummodo gladios. Isti omnes venerunt in obsidionem Antiochie ad dispergendum Francorum collegium.

Et, cum appropinquassent urbi, venit obviam illis Sensadolus[2], filius Cassiani, ammiralii Antiochie, et continuo cucurrit ad Curbaram lacrimabiliter rogans eum et dicens : « Invictissime princeps, te supplex precor quatinus modo mihi succurras, quoniam Franci undique obsident me in Antiocheno oppido[3] urbemque tenent in suo imperio nosque alienare a regione Romanie[4] sive Syrie[a], aut eciam[b] et Corrozani[c] cupiunt. Omnia patravere que voluerunt, patrem occiderunt meum; nihil aliud superest, nisi ut me et te et omnes alios ex genere nostro interficiant. Ego namque jamdudum tuum exspecto auxilium ut mihi succurras in hoc periculo. » Cui ait ille : « Si vis ut ex toto corde in tuo sim proficuo tibique fideliter in hoc succurram periculo[d], illud oppidum in meam trade manum et tunc videbis qualiter in tuo ero proficuo idque faciam custodire meis hominibus[e]. » Ait illi Sensadolus : « Si potes omnes Francos occidere mihique capita eorum tradere, tibi dabo oppidum tibique faciam hominium et in tua fidelitate custodiam illud oppidum. » Cui Curbaram : « Non ita, inquit, erit, sed continuo in meam manum committe castrum. » Tandem volens nolensque commisit illi castrum[5].

a. Romana sive Siriaca *A*², *A*³. — *b*. adhuc autem *B*; ne cum et *C*¹; necnon etiam et *C*², *C*³. — *c*. Corrozana *A*³; Corozane *C*. — *d*. tibique fideliter..... periculo *omis dans C*². — *e*. meos ho-

Angulans et autres peuples innombrables. Les Angulans[1] étaient au nombre de trois cent mille et ne craignaient ni lances, ni flèches, ni aucune autre arme, car eux et leurs chevaux étaient entièrement couverts de fer et eux-mêmes ne voulaient porter d'autres armes au combat que des glaives. Tous vinrent assiéger Antioche, afin de disperser l'armée des Francs.

Comme ils approchaient de la ville, ils rencontrèrent Sensadolus[2], fils de Cassian, amiral d'Antioche. Il courut à Courbaram, en l'implorant avec des larmes, en lui disant : « Prince invincible, je t'en supplie, viens à mon secours, car les Francs m'assiègent de toute part dans la citadelle d'Antioche[3] et ils tiennent la ville en leur pouvoir et désirent nous chasser de la Romanie[4], de la Syrie et même du Khorassan. Ils ont accompli ce qu'ils voulaient et ont tué mon père; il ne leur manque plus que de m'exterminer, ainsi que toi et tous ceux de notre race. Pour moi, je n'attends plus que ton aide et ton secours dans ce péril. » Courbaram répondit : « Si tu veux que je cherche de tout mon cœur à t'être utile et que je te secoure fidèlement dans ce péril, remets entre mes mains cette citadelle; alors tu verras quel service je te rendrai, et je la ferai garder à mes hommes. » Sensadolus répartit : « Si tu peux tuer tous les Francs et me livrer leurs têtes, je te donnerai la citadelle, je te ferai hommage et je garderai cette citadelle dans ta fidélité. » Mais Courbaram : « Non, dit-il, ce n'est pas cela, mais c'est tout de suite qu'il faut remettre ton château entre mes mains. » Bon gré, mal gré, il dut lui livrer la citadelle[5].

mines A^1, *B. La leçon de* A^2 *et de C, que nous adoptons, coïncide avec Tudebode, p. 60, et l'« Hist. belli sacri », p. 198.*

1. Sur les Angulans, voir p. 49. Inutile de faire ressortir l'exagération du chiffre de trois cent mille, qui leur est attribué.
2. Sensadolus, transcription de Schems-ed-daoula.
3. On a vu plus haut que les Turcs s'étaient retranchés dans la citadelle d'Antioche. La démarche de Schems-ed-daoula prouve qu'elle n'était pas encore étroitement bloquée.
4. La Romanie désigne ici l'Asie Mineure. Voir p. 9.
5. Le fond même de ce dialogue est tout à fait vraisemblable et a pu être connu des croisés par des espions.



Tercia vero die postquam intravimus civitatem[1], eorum precursores ante urbem precurrerunt, exercitus autem illorum ad pontem Farreum[2] castrametatus est et expugnaverunt turrim[3] et occiderunt omnes quos illic invenerunt et nemo evasit vivus, nisi dominus illorum, quem invenimus ligatum in vinculis ferreis, facto majore bello[4].

Crastina vero die[5], moto exercitu paganorum, appropinquaverunt urbi et castrametati sunt inter duo flumina[6] steteruntque ibi per duos dies[7]. Recepto itaque castro[8], Curbaram convocavit unum ammiralium ex suis, quem sciebat veracem, mitem et pacificum, et ait illi : « Volo ut intres in fidelitatem meam custodire hoc castrum, quoniam ex longissimo tempore scio te fidelissimum, ideoque precor te ut summa cautela hoc serves oppidum[a]. » Cui ait ammiralius : « Tibi unquam de tali nollem obedire officio, sed tamen[b] hoc faciam illo tenore ut, si Franci ejecerint vos de mortali prelio et vicerint, eis continuo tradam hoc castrum » ; dixitque illi Curbaram : « Tam honestum et prudentem te cognosco, ut omne quicquid boni vis agere, ego consentiam. »

Reversus est itaque Curbaram ad suum exercitum et protinus Turci[c], deludentes Francorum collegium, detulerunt ante conspectum Curbaram quendam vilissimum ensem rubigine tectum et teterrimum arcum ligneum et lanceam nimis inutilem, que abstulerant nuper pau-

a. *A la suite de ce mot, B ajoute :* adhuc namque quod scio te in opere prudentissimum, nullum magis veracem et fortissimum hic modo reperire possum. *Même texte dans Tudebode, p. 61, et l'« Hist. belli sacri », p. 198.* — b. tamen *omis dans A¹, B; après ce mot, B ajoute :* priusquam me tuo arguas stimulo (*texte qu'on retrouve dans Tudebode, p. 61, et l'« Hist. belli sacri », p. 198*). — c. Turci *omis dans A¹, B.*

Le troisième jour après notre entrée dans la ville[1], leurs éclaireurs parurent sous les murs et leur armée campa au pont du Far[2]. Ils prirent d'assaut une tour[3] et massacrèrent tous ceux qu'ils y trouvèrent, et personne d'entre eux n'échappa à la mort, sauf leur chef, que nous trouvâmes chargé de chaînes après la grande bataille[4].

Le lendemain[5], l'armée païenne, s'étant ébranlée, approcha de la ville et vint camper entre les deux fleuves[6], où elle resta deux jours[7]. Puis, ayant reçu livraison de la citadelle[8], Courbaram appela un amiral de sa suite, qu'il savait sincère, doux et pacifique, et lui dit : « Je veux que tu entres dans ma fidélité pour garder cette citadelle, car je connais ta fidélité de longue date et je t'adjure de garder cette citadelle avec soin. » L'amiral lui répondit : « Je préférerais n'obéir jamais à un pareil ordre; cependant je le ferai, à cette condition que, si les Francs vous repoussent par un combat meurtrier, je leur livrerai immédiatement ce château. » Courbaram lui répondit : « Je connais assez ton honnêteté et ta prudence pour consentir à tout ce que tu jugeras bon de faire. »

Courbaram revint à son armée, et les Turcs, voulant se moquer des Francs, apportèrent en sa présence une épée de peu de prix, toute couverte de rouille, un arc noirci et une lance hors d'usage qu'ils venaient d'enlever à de pauvres

1. Le 5 juin. Cf. la lettre des princes à Urbain II (*Epistulae et chartae*, p. 162) : « Qui III[a] die nos obsederunt. » Anselme de Ribemont (*Ibid.*, p. 159) et Albert d'Aix (IV, 27, p. 407) donnent, au contraire, le 4 juin.

2. L'Oronte. Voir plus haut, p. 66, n. 1.

3. Il s'agit d'une des tours qui défendaient l'entrée du pont du Far.

4. Après la grande victoire remportée sur Courbaram (ou Kerbôga) le 28 juin. Là encore l'auteur anticipe sur les événements.

5. Le 6 juin.

6. Dans la presqu'île formée par l'embouchure du Kara-Sou dans l'Oronte, à sa sortie du lac d'Antioche.

7. Les 6 et 7 juin.

8. La citadelle d'Antioche, livrée à Courbaram par Schams-ed-daoula.

peribus peregrinis dixeruntque : « Ecce arma que attulerunt Franci obviam nobis ad pugnam. » Tunc Curbaram cepit subridere, palam dicens omnibus[a] : « Hec sunt arma bellica et nitida que attulerunt Christiani super nos in Asiam, quibus putant nos et confidunt expellere ultra confinia Corrozane et delere omnia[b] nomina nostra ultra Amazonia flumina[1], qui propulerunt omnes parentes nostros a Romania et Antiochia urbe regia, que est honorabile caput totius Syrie[2]. »

Mox convocavit suum notarium et ait : « Scribe cito plures chartas que in Corrozana sint legende, videlicet : Caliphe nostro apostolico[3] ac nostro regi domino soldano, militi fortissimo atque omnibus prudentissimis militibus Corrozane salus et immensus honor. Satis sint leti et gavisi jocunda concordia et satisfaciant ventribus, imperent et sermocinent per universam regionem illam ut omnino dent sese ad petulantiam et ad luxuriam multosque filios patrare congaudeant qui contra Christianos fortiter pugnare prevaleant et libenter suscipiant hec tria arma que olim abstulimus a Francorum turma et discant modo que arma attulerit super nos gens Francigena[c]. Adhuc quoque sciant omnes quoniam ego cunctos Francos intus in Antiochia conclusos habeo et castrum in mea libera teneo voluntate, illi vero deorsum sunt in civitate. Habeo etiam omnes illos jam in mea manu eosque faciam aut capi-

a. A la suite de ce mot, B ajoute : qui in illo aderant collegio. *Même addition dans Tudebode, p. 62, et dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 198 (avec la variante* contubernio *au lieu de* collegio). — *b.* omnia *dans B.* — *c. A la suite de ce mot, B ajoute :* qualiter optima et perfecta sunt, heu! certare contra nostra arma, quae bis aut ter sive quater sunt colorata aut purgata, seu argentum aut aurum purissimum. *Même addition dans Tudebode, p. 62, et dans l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 199.*

pèlerins, et lui dirent : « Voici les armes que les Francs ont apportées pour nous combattre. » Courbaram, souriant, dit en présence de tous : « Telles sont les armes belliqueuses et brillantes que les chrétiens ont apportées pour nous surmonter en Asie et avec lesquelles ils pensent avec confiance nous chasser au delà du Khorassan et détruire notre nom jusque par delà les fleuves des Amazones[1], eux qui ont expulsé nos parents de la Romanie et d'Antioche, cette ville royale, capitale magnifique de toute la Syrie[2]. »

Aussitôt il convoqua son notaire et lui dit : « Écris tout de suite plusieurs chartes qui seront lues en Khorassan, à savoir : A notre calife apostolique[3] et à notre seigneur-roi le soudan, chevalier très courageux, et à tous les sages chevaliers du Khorassan, salut et grand honneur ! Puissent-ils être gais et, dans une joyeuse concorde, donner satisfaction à leur ventre, commander et pérorer dans toute la région, s'adonner à leur fougue et à leur luxure et engendrer beaucoup de fils capables de combattre vaillamment contre les chrétiens. Qu'ils veuillent bien accepter ces trois armes que nous avons enlevées à une troupe de Francs et qu'ils apprennent quel genre d'armes le peuple franc a apportées pour nous vaincre. Que tous sachent encore que je tiens les Francs enfermés dans Antioche, que j'occupe la citadelle à ma volonté, tandis qu'ils se trouvent en bas dans la ville. Ils sont déjà tous en mon pouvoir et ils seront ou condam-

1. L'emploi de cette allusion à un souvenir classique montre le caractère fabuleux du discours de Courbaram (ou Kerbôga). On plaçait le séjour des Amazones sur les bords du Thermodon et de l'Iris (Iechil Irmak), fleuves du Pont. Cette légende était populaire en Occident, comme le montre le curieux chapitre sur les Amazones et leurs rapports avec les Goths, inséré (d'après Jordanis et Orose) par Ekkehard d'Aura (mort en 1125) dans sa *Chronique universelle* (Migne, *Patrologie latine*, t. CLIV, col. 730-736).

2. Ces réflexions inutiles forment contraste avec la sobriété habituelle des discours qui se trouvent dans notre texte. Sur le caractère artificiel de ces passages, voir l'Introduction, p. VI-VII.

3. Ce protocole imité des chartes latines et l'expression d' « apostolique » appliquée au calife achèvent de démontrer le caractère fabuleux et imaginaire du morceau.

talem subire sententiam aut deduci in Corrozanum in captivitatem nimiam, eo quod minantur nos suis armis propulsare et expellere ab omnibus finibus nostris[a], ceu[b] ejecerunt omnes parentes nostros a Romania sive Syria. Amodo juro vobis per Machomet et per omnia deorum nomina[1] quoniam ante vestram non ero rediturus presentiam donec regalem urbem Antiochiam et omnem Syriam sive Romaniam atque Bulgariam usque in Apuliam acquisiero mea forti dextera, ad deorum honorem et vestrum et omnium qui sunt ex genere Turcorum. » Sic fecit finem dictis.

[**22.**] Mater vero ejusdem Curbaram, que erat in Aleph civitate, denuo[c] venit ad eum dixitque illi lacrimabiliter[2] : « Fili, suntne vera que audio ? » Cui ait ille : « Que ? » Et dixit illa : « Audivi quia bellum vis committere cum Francorum gente. » Ait ille : « Verum omnino scias. » Dixit illa : « Contestor te, fili, per omnium deorum nomina[d] et per tuam magnam bonitatem ne bellum cum Francis committas quoniam tu es miles invictus[e] et te e campo ab aliquo victore fugientem quisquam minime invenit. Diffamata est tua milicia, ubique omnesque prudentes milites audito tuo nomine contremiscunt. Satis namque scimus, fili, quoniam tu es bellipotens et fortis et bellorum ingeniosus[f] nullaque gens christianorum vel paganorum ante tuum conspectum aliquam virtutem habere potuit, sed fugiebant solummodo audito tuo nomine, sicut oves ante leonis furorem fugiunt; ideoque obsecro te, carissime

a. A la suite de ce mot, B ajoute : aut ejicere ultra superiorem Judaeam *B. Même addition dans Tudebode, p. 62-63, et l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 199 (avec la variante* Indiam *pour* Judaeam *dans ces deux textes). — b.* seu *B;* sicut *C*[1], *C*[2]*;* aut

nés à mort ou conduits en captivité dans le Khorassan, parce qu'ils nous menacent de nous repousser par leurs armes et de nous expulser hors de nos frontières, comme ils ont expulsé nos parents de Romanie ou de Syrie. Et je vous fais serment par Mahomet et par les noms de tous nos dieux[1] que je ne reparaîtrai pas en votre présence avant d'avoir acquis de ma forte main la ville royale d'Antioche, toute la Syrie et la Romanie et la Bulgarie jusqu'à l'Apulie, en l'honneur de nos dieux, de vous et de tous ceux qui sont de la race turque. » Telle fut sa conclusion.

[**22**.] La mère du même Courbaram, qui se trouvait dans la ville d'Alep, vint le trouver et lui dit tout en larmes[2] : « Fils, est-ce vrai ce que j'apprends? » — « Quoi? » répondit-il. — « J'ai appris, dit-elle, que tu veux engager la bataille avec l'armée des Francs. » — « Sache que c'est vrai. » — « Je t'adjure, mon fils, par les noms de tous les dieux et par ton bon naturel, de ne pas engager la bataille avec les Francs. Chevalier invincible, nul ne t'a jamais vu sur le terrain fuir devant un vainqueur. Ta chevalerie est renommée, et partout les meilleurs chevaliers tremblent en entendant ton nom. Nous savons suffisamment, fils, que tu es un guerrier puissant, courageux, savant dans l'art de la guerre : aucune nation chrétienne ou païenne n'a pu manifester sa force devant ta face, mais on les voyait fuir au seul bruit de ton nom, comme des brebis fuient devant la fureur d'un lion. Pour

sicut C^3. — *c.* statim *B.* — *d.* numina A^3, *C.* — *e. A la suite de ce mot, B ajoute :* et nullam imprudentiam ex te aut ex tuo exercitu unquam penitus audivi. *Même leçon dans Tudebode, p. 63, et l'* « *Hist. belli sacri* », *p. 199* (*cf. Guibert de Nogent, p. 192*). — *f.* et bellorum ingeniosus *omis dans* A^1, A^2, C^3.

1. Les Occidentaux considéraient les Musulmans comme des païens adorant des idoles et croyant à l'existence de plusieurs dieux. Le point de vue de l'Anonyme est le même à cet égard que celui des chansons de geste.
2. Sur le caractère entièrement romanesque de ce morceau, voir l'Introduction, p. VI-VII.

fili, ut meis acquiescas consiliis et ne unquam in tuo hesitet[a] animo aut in tuo inveniatur consilio ut bellum velis incipere cum christiana[b] gente. »

Tunc Curbaram, materna audiens monita, feroci respondit sermone : « Quid est hoc, mater, quod mihi refers? Puto quod insanis aut furiis es plena. Enimvero mecum habeo plures ammiralios quam christiani sint, sive majores, sive minores. » Respondit ei mater sua : « O dulcissime fili, Christiani nequeunt vobiscum bellare : scio namque quod non valent nobis pugnam inferre; sed Deus eorum pro ipsis cotidie pugnat eosque die noctuque sua protectione defendit et vigilat super eos sicut pastor vigilat super gregem suum et non permittit eos ledi vel conturbari ab ulla gente et quicumque volunt eis obsistere idem eorum Deus conturbat illos, sicut ipse ait per os David prophete : *Dissipa gentes que bella volunt*[1] et alibi : *Effunde iram in gentes que te non noverunt et in regna que nomen tuum non invocaverunt*[2]. Antequam preparati sint ad incipiendum bellum, eorum Deus omnipotens[c] et bellipotens[d] simul cum sanctis suis omnes inimicos jam habet devictos; quanto magis faciet circa vos qui ejus estis inimici et qui preparastis vos obsistere eis tota virtute? Hoc autem, carissime, in rei veritate scias, quoniam isti Christiani filii Christi[e] vocati sunt et, prophetarum ore, *filii adoptionis et promissionis*[3] et secundum Apostolum *heredes Christi sunt*[4], quibus Christus hereditates repromissas jam donavit dicendo per prophetas : *A solis ortu usque ad occasum erunt termini vestri et nemo stabit contra vos*[5]. Et quis[f] potest his

a. hesites *A*², *A*³; hereat *C*. — *b*. Christianorum *A*¹. — *c*. Deus optimus *A*³, *B*, *C*¹. — *d*. et bellipotens *en marge dans A*¹. — *e*. filii Dei *C; même leçon dans Tudebode (manuscrits C, D)*, *p. 64, et l' « Hist. belli sacri »*, *p. 200*. — *f*. qui *A*³, *B*, *C*¹, *C*².

ces raisons, je te supplie, très cher fils, d'écouter mes conseils et de ne jamais discuter la possibilité ou caresser le dessein de commencer la guerre contre la nation chrétienne. »

A ces remontrances maternelles, Courbaram répondit fièrement : « Qu'est-ce donc, ma mère? Que me racontes-tu là? Es-tu folle et la proie des furies? J'ai avec moi plus d'émirs qu'il n'y a de chrétiens, grands ou petits ». — « Très doux fils, répondit sa mère, les chrétiens ne peuvent soutenir le combat contre vous; je sais qu'ils sont incapables d'engager la bataille contre nous, mais leur Dieu combat chaque jour pour eux; jour et nuit il les défend par sa protection, comme un pasteur veille sur son troupeau, et il ne permet pas qu'ils soient lésés ou troublés par une nation quelconque; et ceux qui veulent leur résister, leur Dieu les trouble à leur tour, comme il l'a dit par la bouche du prophète David : *Dissipe les nations qui veulent la guerre*[1], et ailleurs : *Déverse ta colère sur les nations qui ne t'ont pas connu et sur les royaumes qui n'ont pas invoqué ton nom*[2]. Avant même qu'ils se soient préparés à commencer une guerre, leur Dieu tout-puissant et invincible a déjà vaincu tous leurs ennemis avec ses saints; à plus forte raison, que fera-t-il de vous qui êtes ses ennemis et qui vous préparez à leur résister de toute votre force? Sache-le, mon très cher, en toute vérité : ces chrétiens sont appelés les fils du Christ et, par la bouche des prophètes, *les fils de l'adoption et de la promesse*[3] et, suivant l'apôtre, *ils sont les héritiers du Christ*[4]. C'est à eux que le Christ a déjà donné l'héritage qu'il avait promis, lorsqu'il disait par les prophètes : *Du levant au couchant seront vos frontières et nul ne se dressera contre vous*[5]. Qui pourrait contredire ces paroles ou s'y opposer?

1. Ps. 67, 31. La mère de Courbaram prononce un véritable sermon, qui est dû certainement à la même plume que le chapitre I.
2. Ps. 78, 6.
3. Rom., IX, 8; Gal., IV, 5.
4. Rom., VIII, 17 : « Heredes quidem Dei, coheredes autem Christi. »
5. Deuter, XI, 24-25; Josué, I, 4-5.



dictis contradicere vel obstare? Certe si hoc bellum contra eos[a] inceperis, maximum tibi erit damnum[b] ac dedecus et multos fideles tuos milites perdes et universa spolia que apud te habes amittes et nimio pavore fugiendo everteris. Tu autem in hoc bello non morieris modo, sed tamen[c] in hoc anno[1], quoniam ipse Deus non statim judicat[d] offendentem se exerta ira, sed quando vult[e] punit cum manifesta vindicta[f]; ideoque timeo ne te judicet penali tristicia. Non morieris, inquam, modo, verumtamen perditurus es in presenti[g] habita. »

Curbaram denique valde dolens intimis visceribus, auditis maternis sermonibus, respondit : « Mater carissima, queso te, quis dixit tibi talia[h] de gente christiana, quod Deus eorum tantum eos amet et quod ipse pugnandi virtutem in se retinet maximam et quod illi Christiani vincent nos in Antiocheno prelio et quod ipsi capturi sunt nostra spolia nosque persecuturi magna victoria et quod in hoc anno moriturus sum morte subitanea? »

Tunc respondit ei mater sua dolens : « Fili carissime, ecce sunt plus quam centum annorum tempora de quibus inventum est in nostra pagina[2] et in gentilium voluminibus, quoniam gens christiana super nos foret ventura et nos ubique victura[i] ac super paganos regnatura et nostra gens illis ubique erit subdita, sed ignoro utrum modo an in futuro sint hec eventura[3]. Ego

a. illos *A*¹. — *b*. dampnum *A*¹. — *c*. tantum A². — *d*. vindicat *B*. — *e*. offendentem sed exerta ira quem vult *A*², *A*³, *C*¹. — *f*. cum manifesta ira vindicta *A*¹ (*sous* ira *un mot effacé*). — *g*. presentiarum *A*², *A*³; praesentiarum *B*, *C* (*seule la leçon de A*¹ *est intelligible*). — *h*. ista *A*¹, *B*. — *i*. et nos ubique victura *omis dans A*¹.

1. En réalité, Courbaram ne devait mourir qu'en 495 de l'hégire

Certainement, si tu commences la guerre contre eux, tu en retireras un grand dommage et la honte, tu perdras beaucoup de tes fidèles chevaliers, tu abandonneras tout ton butin et tu t'enfuiras saisi de terreur. D'ailleurs, tu ne mourras pas dans cette bataille, mais au cours de cette année[1], car Dieu, dans sa colère, ne juge pas de suite celui qui l'a offensé, mais, au moment voulu par lui, il en tire une vengeance éclatante, et voilà pourquoi je crains qu'il ne te juge digne d'un châtiment sévère. Tu ne mourras pas, dis-je, mais tu vas perdre tout ce que tu possèdes à présent. »

Remué jusqu'au plus profond de ses entrailles, Courbaram, à ce discours maternel, répondit : « Très chère mère, je t'en supplie, qui t'a dit tout cela de la race chrétienne, que leur Dieu les aime tellement, qu'il ait en lui une telle puissance pour combattre, que ces chrétiens nous vaincront devant Antioche, qu'ils s'empareront de nos dépouilles, qu'ils nous poursuivront après une grande victoire et que je dois mourir dans l'année de mort subite? »

Sa mère lui répondit avec tristesse : « Très cher fils, voilà plus de cent ans que l'on a découvert dans notre livre[2] et dans les écrits des païens que la gent chrétienne nous attaquera et nous vaincra partout, qu'elle régnera sur les païens et que notre race lui sera soumise, mais j'ignore si tous ces événements doivent se produire maintenant ou plus tard[3].

(octobre 1101-1102) à Khoï, dans l'Azerbaïdjan (*Recueil des historiens des croisades; documents arméniens*, t. I, p. 39).

2. C'est-à-dire le Coran.

3. Tout ce passage est inspiré des innombrables prophéties ou oracles attribués au prophète Daniel, aux Sibylles, à l'empereur Léon le Sage, répandus en Occident aussi bien qu'en Orient. Une rédaction de ces prophéties, attribuée à un certain Methodios de Patara, circulait en Occident depuis le VIIIe siècle (voir *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX, 1900, p. 222-228). Au cours de son ambassade à Constantinople en 964, Liutprand, évêque de Crémone, avait entendu parler de ces livres prophétiques où les Grecs et les Sarrasins lisaient l'avenir (*Liutprandi legatio*, 37, dans les *Monumentae Germaniae*, *Scriptores*, t. III, p. 355). Sur toute cette littérature, voir la bibliographie de Krumbacher, *Geschichte der Byzantinischen Litteratur* (1897), p. 627-630. On peut en rappro-



utique[a] misera sum te secuta ab Aleph urbe pulcherrima, in qua speculando atque ingeniose rimando[b] respexi in celorum astra et sagaciter scrutata sum planetas et duodecim signa[1] sive sortes innumeras. In eis omnibus reperi quoniam gens christiana nos ubique est devictura ideoque de te timeo valde, nimis mesta, ne ex te remaneam orbata. »

Dixit illi Curbaram : « Mater carissima, dic mihi omnia que in corde meo sunt incredula. » Que respondens[c] ait : « Hoc, carissime, libenter faciam, si sciero ea que tibi sunt incognita[d]. » Cui ille dixit : « Non sunt igitur Boamundus et Tancredus Francorum dii et non eos liberant de inimicis suis et quod[e] ipsi manducant in uno quoque prandio II milia vaccas et IV milia porcos[2]. » Respondit mater : « Fili carissime[f], Boamundus et Tancredus mortales sunt sicut alii omnes, sed Deus eorum valde diligit eos pre omnibus aliis et virtutem preliandi dat eis pre ceteris; nam Deus illorum, omnipotens est[g] nomen ejus, *qui fecit celum et terram et fundavit maria et omnia que in eis sunt*[3], cujus sedes in celo[h] parata in eternum, cujus potestas ubique est metuenda. » Ait filius : « Si ita est causa, cum eis preliari non desinam. » Itaque audiens mater ejus quod nullo modo acquiesceret consiliis suis, mestissima recessit retrorsum in Aleph, deferens secum cuncta spolia que conducere potuit.

[**23**.] Tercia vero die[4] armavit se Curbaram et maxi-

a. itaque A^2, A^3, C^1, C^3. — *b*. ingenio servando A^2, A^3, C^1. — *c*. respondens *omis dans* A^1. — *d*. incredula A^2, A^3. — *e*. non ipsi A^2, A^3, *C*. — *f*. karissime A^1. — *g*. est omnipotens A^1. — *h*. in celo est A^3, *B*, C^3.

cher les prophéties arabes transmises aux croisés devant Damiette

Remplie de chagrin, je t'ai suivie d'Alep, ville magnifique, dans laquelle, par des observations et des recherches ingénieuses, j'ai lu dans les astres et j'ai interrogé les planètes et les douze signes[1] et les innombrables présages. Dans tous, j'ai trouvé que la gent chrétienne nous vaincra partout, et je tremble pour toi, dans ma tristesse, redoutant de rester privée de toi. »

Courbaram lui dit : « Mère chérie, dis-moi tout ce que mon cœur se refuse à croire. » — « Je le ferai volontiers, très cher, répondit-elle, si je sais les choses qui te sont inconnues. » — « Bohémond et Tancrède, reprit-il, ne sont pourtant pas les dieux des Francs et ne les délivrent pas de leurs ennemis parce qu'ils mangent en un seul repas 2 000 vaches et 4 000 porcs[2] ! » — « Très cher fils, dit la mère, Bohémond et Tancrède sont mortels comme tout le monde, mais leur Dieu les préfère à tous les autres et leur donne la force de combattre avant tous les autres; car leur Dieu, son nom est tout-puissant, *a fait le ciel et la terre et a créé les mers et tout ce qu'elles renferment*[3]; son trône a été préparé au ciel éternellement, sa puissance est partout à craindre. » — « S'il en est ainsi, répartit le fils, je ne cesserai pas de les combattre. » La mère, entendant qu'il ne voulait pas céder à ses objurgations, retourna, pleine de tristesse, à Alep, non sans emporter avec elle tout le butin qu'elle put y conduire.

[**23**.] Le troisième jour[4], Courbaram s'arma et un gros de

en 1219 (édit. Röhricht, *Quinti belli scriptores*, publication de la Société de l'Orient latin, série historique, t. II, p. 202-228).

1. Les douze signes du zodiaque. Témoignage intéressant sur la vogue de l'astrologie à cette époque.

2. Il y a quelque obscurité dans cette réflexion ironique. Baudri de Bourgueil (III, 4, p. 63, variante 25 des manuscrits G) en a certainement altéré le sens en essayant de l'expliquer. En revanche, les chiffres donnés comme correspondant aux besoins des croisés seraient intéressants si l'on pouvait en prouver la véracité.

3. Exode, XX, 11.

4. Le 8 juin. L'Anonyme reprend son récit au troisième jour



ma pars Turcorum cum eo veneruntque ad civitatem ex illa parte in qua erat castrum[1]. Nos autem putantes resistere posse illis, paravimus bellum contra eos, sed tam magna fuit virtus[a] illorum quod nequivimus illis resistere, sicque coacti intravimus civitatem; quibus[b] tam mirabiliter arta et angusta fuit[c] porta, ut illic fuerint multi mortui oppressione aliorum[2].

Interea alli pugnabant extra urbem, alii intus, in v[a] feria per totum diem usque ad vesperam[3]. Inter hec Willelmus de Grentemaisnil[d] et Albericus frater ejus[4] et Wido Trussellus[e5] et Lambertus Pauper[6], isti omnes timore perterrito de hesterno bello quod duraverat ad vesperam, nocte latenter demissi sunt[f7] per murum fugientes pedibus contra mare, ita ut neque in pedibus neque in manibus eorum remaneret aliquid nisi solummodo ossa[8]; multique alii fugerunt cum illis quos nescio[9]. Venientes igitur ad naves que erant ad Portum Sancti Symeonis, dixerunt nautis : « Quid hic, miseri, statis? Omnes nostri mortui sunt et nos mortem vix evasimus, quia exercitus Turcorum undique obsident alios in urbe. » At illi, audientes talia, stabant stupefacti ac, timore perterriti, cucurrerunt ad naves et miserunt

a. virtus *omis dans A*[2]. — *b.* quibus fuit *A*[1]. — *c.* angusta porta *A*[1]. — *d.* Grentamenilg *A*[1], *B;* Grentemesnil *A*[3]. — *e.* Trussellus et Willelmus de Sichis *C*[2]*;* Trussellus et Guillelmus de Archis *C*[1], *C*[3]. — *f.* dimissi *A*[2]*;* dimissi sunt fune *C;* « *Hist. belli sacri* », *p. 200 ; Baudri de Bourgueil, III, 5, p. 64.*

de l'arrivée de Courbaram devant Antioche. La lettre des princes à Urbain II (*Epistulae et chartae*, p. 162) et celle d'Anselme de Ribemont (*Ibid.*, p. 159) indiquent la même date.

1. La citadelle, toujours occupée par les Turcs.

2. Cette porte se trouvait au midi, dans la partie la plus élevée de l'enceinte.



Turcs s'approcha avec lui de la cité, du côté où se trouvait le château[1]. Nous, pensant que nous pourrions leur résister, nous nous préparâmes à les combattre; mais ils déployèrent une telle vigueur que nous ne pûmes leur résister, et ce fut par force que nous rentrâmes dans la ville, dont la porte se trouva si resserrée et si étroite que beaucoup y moururent étouffés par leurs compagnons[2].

Les uns combattaient hors de la ville, les autres à l'intérieur, le jour de la cinquième férie, pendant toute la journée jusqu'au soir[3]. Sur ces entrefaites, Guillaume de Grandmesnil et son frère Aubri[4], Gui Trousseau[5] et Lambert le Pauvre[6], terrifiés par le combat de la veille, qui avait duré jusqu'au soir, s'enfuirent secrètement la nuit le long du mur[7] du côté de la mer, si bien que de leurs pieds et de leurs mains il ne restait plus que les os[8], et beaucoup, qui me sont inconnus, s'enfuirent avec eux[9]. Arrivés aux navires qui se trouvaient à Port-Saint-Siméon, ils dirent aux matelots : « Que faites-vous là, malheureux? Tous les nôtres sont tués, et c'est à grand'peine que nous-mêmes avons échappé à la mort, car l'armée turque nous assiège dans la ville de tous côtés. » A ces mots, ceux-ci restèrent stupéfaits, puis, frappés de terreur, ils coururent à leurs navires et se mirent

3. Le 10 juin. D'après la lettre des princes à Urbain II (citée, p. 125, n. 4), cent Turcs avaient réussi à pénétrer dans la citadelle et essayèrent vainement de franchir la porte qui, dans le bas, la faisait communiquer avec la ville.

4. Grandmesnil, arrondissement de Lisieux.

5. Guy Ier Trousseau, seigneur de Montlhéry.

6. Lambert le Pauvre, comte de Clermont, près de Liége.

7. Les variantes de *C*, qui introduisent deux autres noms et parlent de fuite au moyen d'une corde (*dimissi sunt fune*), dénotent une tradition postérieure, mais qui finit par prévaloir, les fugitifs n'étant plus désignés que sous le nom de « funambules ».

8. C'est-à-dire qu'en descendant le long du mur ils s'étaient écorchés au point que leurs os étaient à vif.

9. Dans une lettre aux évêques des Gaules datée de janvier 1099, le pape Pascal II excommuniait les déserteurs d'Antioche (*Epistulae et chartae*, p. 175).

se[a] in mare[1]. Deinde[b] supervenientes Turci quos invenerunt occiderunt et naves que in alveo fluminis remanserant combusserunt igne[c] et apprehenderunt spolia eorum.

Nos denique, qui remansimus[d], nequivimus suffere pondus armorum illorum fecimusque murum inter nos et illos[2], quem custodiebamus diu noctuque. Interea tanta oppressione fuimus oppressi ut equos et asinos nostros munducaremus[3].

[**24**.] Quodam vero die stantibus nostris majoribus sursum ante castellum tristibus ac dolentibus, venit quidam sacerdos[4] ante[e] eos et dixit : « Seniores, si vobis placet, audite rem quamdam quam in visione vidi : cum nocte una jacerem in ecclesia Sancte Marie, matris Domini nostri Jesu Christi, apparuit mihi Salvator mundi cum sua genetrice et beato Petro apostolorum principe stetitque ante me et dixit mihi : « Agnoscis me? » Cui respondi : « Non. » His dictis ecce apparuit integra crux in capite ejus[5]. Iterum ergo interrogavit me Dominus dicens : « Agnoscis me? » Cui dixi : « Te alio modo non agnosco, nisi quia crucem in capite tui[f] cerno sicut Salvatoris nostri. » Qui dixit : « Ego sum. » Statim cecidi ad pedes ejus rogans humiliter ut subveniret nobis in oppressione illa que super nos erat. Respondit Dominus : « Bene adjuvi vos et amodo adjuvabo; ego permisi

a. Le texte de A² s'arrête ici (fol. 32 v°) pour reprendre au chapitre 29 (fol. 33 r°). Au bas du fol. 32 v°, une note écrite au XIV° siècle : Hic quaternio deficit, *explique cette lacune, qui ne se retrouve pas dans A³, comme l'avaient cru les éditeurs des* Historiens occidentaux *(t. III) et Hagenmeyer. Voir sur ce point l'Introduction, p. xxiv-xxvi. — b.* denique *A¹. — c.* igni *A¹, B, C¹, C³. — d.* remanseramus *C³;* in urbe remanseramus *C¹, C². — e.* ad eos *B; la leçon de A et de C, que nous adoptons, se*

à la mer[1]. Puis les Turcs survinrent et tuèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, mirent le feu aux navires embossés dans le lit du fleuve et s'emparèrent de leurs dépouilles.

Nous qui restâmes, nous ne pouvions plus supporter le poids de leurs armes et nous établîmes entre eux et nous un mur[2] que nous gardions jour et nuit. Au même moment, nous fûmes tellement resserrés par le blocus que nous mangions nos chevaux et nos ânes[3].

[**24**.] Un jour, nos chefs se trouvaient dans la ville haute, devant le château, pleins de tristesse et de douleur, lorsqu'un prêtre[4] parut devant eux et leur dit : « Seigneurs, écoutez, » s'il vous plaît, ce que j'ai vu dans une vision : j'étais » couché la nuit dans l'église de Sainte-Marie, mère de » Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsque m'apparut le Sau- » veur du monde avec sa mère et le bienheureux Pierre, » prince des Apôtres, et il se tint devant moi et me dit : « Me » reconnais-tu? » A quoi je répondis : « Non. » A ces mots, » une croix entière m'apparut sur sa tête[5]. De nouveau, le » Seigneur m'interrogea : « Me reconnais-tu? » — « Je ne » te reconnaîtrais pas, lui dis-je, si je ne voyais sur ta tête » une croix semblable à « celle de notre Sauveur. » — « Je » le suis, dit-il. » Aussitôt je tombai à ses pieds en le sup- » pliant humblement de nous secourir dans les calamités » qui nous opprimaient. Le Seigneur répondit : « Je vous

trouve dans Tudebode, p. 68, et l' « Hist. belli sacri », p. 201. — *f.* tuo C^1. C^2.

1. Comme l'indique la phrase suivante, ils sortirent du lit du fleuve pour gagner le large.
2. Ce mur fut construit à l'intérieur de la ville, dont les Turcs occupaient les parties hautes.
3. Cf. les lettres des princes à Urbain II (*Epistulae et chartae*, p. 162) et du clergé et du peuple de Lucques (*Ibid.*, p. 166).
4. D'après Raimond d'Aguilers (11, p. 255, et 18, p. 286), il s'appelait Étienne Valentin, et ce fut le 11 juin qu'il révéla sa vision.
5. Cette croix n'est autre chose que celle qui orne toujours le nimbe réservé au Christ par la tradition de l'art religieux. Le prêtre voit le Christ comme il est représenté dans l'art.

» vos habere Nicenam civitatem et conduxi vos usque[a]
» et condolui vestre miserie quam passi fuistis in obsi-
» dione Antiochie; ecce in auxilio opportuno misi vos
» sanos et incolumes in civitatem et ecce multam pra-
» vam dilectionem operati estis[b] cum christianis et pra-
» vis paganis mulieribus, unde immensus fetor ascendit
» in celum[1]. » Tunc alma Virgo et beatus Petrus ceci-
» derunt ad pedes ejus[2], rogantes eum et deprecantes
» ut suum in hac tribulatione adjuvaret populum dixit-
» que beatus Petrus « Domine, per tot tempora tenuit
» paganorum gens domum meam[3], in qua multa et
» ineffabilia mala fecerunt; modo vero expulsis inimi-
» cis inde, Domine, letantur angeli in celis »; dixitque
» mihi Dominus : « Vade ergo et dic populo meo ut
» revertatur ad me et ego revertar ad illum et infra
» v dies mittam ei magnum adjutorium et cotidie de-
» cantet responsorium : *Congregati sunt*[c], totum cum
» versu[4]. » Seniores, si hoc non creditis esse verum,
» sinite modo me in hanc scandere turrim mittamque
» me deorsum; si vero fuero incolumis, credatis hoc
» esse verum, sin autem ullam lesionem fuero passus,
» decollate me aut in ignem projicite me[5]. »

Tunc Podiensis episcopus jussit ut adferrentur[d] evangelia et crux, quatinus juraret ille hoc esse verum[e]. Consiliati sunt omnes majores nostri in illa hora ut jurarent sacramentum[f][6] quod illorum nullus[g] fugeret

a. usque huc C^2, C^3. — *b*. dilectionem operantes A^1, *B*, C^1. — *c*. inimici nostri C^1, C^2. — *d*. afferrentur A^3. — *e*. ille si hoc ver um esset A^3. — *f*. super sacramentum C^2; omnes sacramentum A^3. — *g*. nullus illorum A^3.

1. Sur les désordres des croisés après leur entrée dans Antioche, voir Raimond d'Aguilers, 9, p. 252, et Foucher de Chartres, I, 19, p. 345.

2. On retrouve dans cette vision le motif iconographique de la « Deisis » (supplication) montrant la Vierge et le Précurseur

» ai bien aidés et je vais vous aider. J'ai permis que vous » vous empariez de Nicée et je vous ai conduits jusqu'ici. » J'ai compati à la misère que vous avez supportée pendant » le siège d'Antioche ; grâce à mon secours opportun, vous » êtes entrés dans la ville sains et saufs, et voici que vous » vous êtes livrés à de criminelles amours avec les mau- » vaises femmes chrétiennes et païennes, d'où une immense » puanteur est montée jusqu'au ciel[1]. » Alors, la Vierge » vénérable et le bienheureux Pierre tombèrent à ses pieds[2] » en le suppliant et le priant pour qu'il aidât son peuple » dans cette tribulation, et le bienheureux Pierre lui » dit : « Seigneur, la gent païenne a occupé trop long- » temps ma maison[3], qui a subi de son fait des maux inex- » primables; et maintenant, Seigneur, les ennemis sont » expulsés et les anges se réjouissent dans les cieux » ; et le » Seigneur me dit : « Va et dis à mon peuple qu'il revienne » à moi et je reviendrai à lui. D'ici à cinq jours je lui enver- » rai un grand secours et qu'il chante chaque jour le répons : « *Ils se sont rassemblés*, complètement avec le vers[4]. » Sires, » si vous ne croyez pas que cela soit vrai, permettez-moi de » monter sur cette tour et je me jetterai en bas ; si je suis sauf, » ajoutez foi à ceci, et si je subis quelque mal, décapitez-moi » ou jetez-moi au feu[5]. »

Alors l'évêque du Puy ordonna d'apporter les Évangiles et la croix, afin qu'il jurât la véracité de ces faits. A cette heure, nos chefs prirent la résolution de jurer par le sacrement[6] que nul d'entre eux, tant qu'ils seraient vivants, ne

implorant la miséricorde du Christ. Souvent saint Jean était remplacé par le patron d'une ville, saint Démétrius à Salonique, saint Marc à Venise. Or, saint Pierre étant le patron d'Antioche, sa présence ici est toute naturelle.

3. Allusion à la cathédrale d'Antioche, dédiée à saint Pierre et changée en mosquée par les Arabes.

4. Ps. 47, 4. *Responsorium* signifie les « répons » du chœur. Le « vers » est la doxologie : *Gloria Patri et Filio...*, par laquelle on termine les psaumes.

5. Exemple caractéristique des « épreuves » ou « jugements de Dieu » si usités à cette époque, dont Pierre Barthélemy sera victime plus tard et que l'évêque du Puy remplace par un serment sur la croix et l'Evangile.

6. Le « sacrement » ne peut désigner ici que l'Eucharistie. C'est

neque pro morte neque pro vita, quamdiu vivi essent. Primus dicitur[1] jurasse Boamundus, deinde comes Sancti Egidii et Rotbertus Normannus ac dux Godefridus et comes Flandrensis. Tancredus vero juravit ac promisit tali modo quia, quamdiu secum XL milites haberet, non solum ex illo bello sed etiam ab Hierosolymitano itinere non esset recessurus. Nimis autem exsultavit christiana congregatio, hoc audiens sacramentum[a][2].

[**25**.] Erat autem quidam peregrinus de nostro exercitu, cui nomen Petrus[3], cui antequam civitatem intraremus, apparuit sanctus Andreas apostolus[4], dicens : « Quid agis, bone vir? » Cui ille respondit : « Tu, quis es? » Dixit ei apostolus : « Ego sum Andreas apostolus. Agnoscas, fili, quia dum villam intraveris, vadens ad ecclesiam beati Petri, ibi invenies lanceam Salvatoris nostri Ihesu Christi[5] ex qua in crucis pendens patibulo vulneratus est. » Hec omnia dicens apostolus continuo recessit.

Ipse autem, timens revelare consilium apostoli, noluit indicare nostris peregrinis. Estimabat autem se visum videre[b]; et dixit ad eum : « Domine, quis hoc crediderit[c]? » In illa vero hora accepit eum sanctus Andreas et portavit eum usque ad locum ubi lancea erat recon-

a. audito sacramento *C*. — *b*. vidisse *C*[1], *C*[3]. — *c*. crederet *C*[1].

d'ailleurs, très clairement exprimée, l'interprétation du copiste du manuscrit de Cambridge (*C*[2]) qui a ajouté : *super*, « sur le sacrement », pour plus de clarté.

1. L'expression *dicitur* laisse supposer que l'Anonyme n'a pas assisté à la scène.

2. Cependant, le découragement était tel que, le soir même, Bohémond et l'évêque du Puy durent arrêter de nouvelles tentatives de fuite (Raimond d'Aguilers, II, p. 256).



fuirait ni pour échapper à la mort ni pour sauver sa vie. On dit[1] que Bohémond jura le premier, puis ce fut au tour du comte de Saint-Gilles, de Robert de Normandie, du duc Godefroi et du comte de Flandre. Tancrède jura en ces termes que, tant qu'il aurait avec lui quarante chevaliers, il ne s'écarterait pas non seulement de cette guerre, mais même de la route du Saint-Sépulcre. A la nouvelle de ce serment, toute l'armée chrétienne exulta[2].

[**25**.] Il y avait un pèlerin de notre armée, Pierre était son nom[3], à qui, avant notre entrée dans la ville, l'apôtre saint André apparut[4] en lui disant : « Que fais-tu, mon brave? » — « Toi, qui es-tu? répondit-il. » L'apôtre lui dit : « Je suis l'apôtre André. Apprends, mon fils, que quand tu entreras dans la ville, si tu te rends à l'église Saint-Pierre, tu y trouveras la lance de notre Sauveur Jésus-Christ[5], par laquelle il fut blessé lorsqu'il était suspendu au gibet de la croix. » Après avoir dit ces mots, l'apôtre disparut.

Cet homme, craignant de révéler le conseil de l'apôtre, s'abstint d'en faire part à nos pèlerins. Il pensait qu'il n'avait eu qu'une vision et il lui dit : « Seigneur, qui pourrait le croire? » A l'heure même, saint André le prit et le conduisit à l'endroit où la lance était cachée dans la terre.

3. Cf. la lettre du clergé et du peuple de Lucques (*Epistulae et chartae*, p. 166) : « Un très pauvre Provençal méprisé de tous », et Raimond d'Aguilers, 10, p. 253 : « Un pauvre paysan ». Tudebode, p. 70, et l'*Historia belli sacri*, p. 201, donnent son nom : Pierre Barthélemi.

4. D'après le récit de Pierre Barthélemi, saint André lui apparut cinq fois : au moment du tremblement de terre d'Antioche (30 décembre 1097), puis le mercredi des cendres (10 février 1098), puis le dimanche des Rameaux (20 mars 1098), une quatrième fois lorsqu'il tenta de s'enfuir à Chypre, enfin le 10 juin 1098 (Raimond d'Aguilers, 10, p. 253-255).

5. Jean, XIX, 34. Il est bon de remarquer que les empereurs byzantins prétendaient posséder la « sainte Lance », apportée à Constantinople après la prise de Jérusalem par les Perses. Au XIe siècle, elle était conservée dans l'église Sainte-Marie-du-Phare (Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, Paris, 1921, p. 9, 24, 116).

dita in terra. Iterum cum essemus ita ut superius diximus[1], venit sanctus Andreas rursus, dicens ei : « Quare non abstulisti lanceam de terra, ut ego tibi praecepi? Scias revera quia quicunque hanc lanceam portaverit in bello nunquam ab hoste superabitur. »

Petrus vero continuo revelavit mysterium apostoli hominibus nostris[2]. Populus autem non credebat, sed prohibebat dicens : « Quomodo possumus hoc credere? » Omnino enim erant paventes et protinus mori putabant. Accessit itaque ille et juravit hoc totum veracissimum esse quoniam ei sanctus Andreas bis[3] in visione apparuerat eique dixerat : « Surge, vade et dic populo Dei ne timeat, sed firmiter toto corde credat in unum verum Deum eruntque ubique victuri et infra v dies mandabit eis Dominus talem rem unde leti et gavisi manebunt et, si certare voluerint, mox ut exierint unanimiter ad bellum, omnes inimici eorum vincentur et nemo stabit contra illos. » Audientes itaque quod[a] inimici eorum ab eis omnino essent vincendi, protinus ceperunt sese vivificare et confortabant se adinvicem dicentes : « Expergiscimini et estote ubique fortes et prudentes, quoniam in proximo erit nobis Deus in adjutorium et erit maximum refugium populo suo, quem respicit in merore manentem. »

[**26**.] Turci denique, qui erant seorsum in castello, undique tam mirabiliter coangustabant nos, ut quadam die incluserint tres milites ex nostris in turrim que erat ante eorum castellum. Exierant namque gentiles et irruerant super illos tam acriter ut nequirent sufferre pondus eorum. Duo ex militibus exierunt de turri vulnerati et tercius per totum diem viriliter defendebat

a. quod inimici eorum ab eis omnino essent vincendi *omis dans C*[1].



Au moment où nous nous trouvions dans la situation décrite plus haut[1], saint André revint et lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas enlevé la lance de la terre, comme je te l'ai recommandé? Sache que quiconque portera cette lance dans la bataille ne sera jamais vaincu. »

Aussitôt Pierre révéla le mystère de l'apôtre à nos hommes[2]. Le peuple n'y croyait pas, mais le repoussait en disant : « Comment croire cela? » Ils étaient en effet dans l'épouvante et s'attendaient à une mort immédiate. Pierre vint donc et jura que tout était absolument vrai, que saint André lui était apparu deux fois[3] et lui avait dit : « Lève-toi, va et dis au peuple de Dieu de ne rien craindre, mais de croire fermement de tout son cœur en un seul vrai Dieu, et partout il sera vainqueur; dans les cinq jours, le Seigneur lui enverra un message qui le comblera de joie et d'allégresse et, s'il veut combattre, dès qu'il sortira d'un cœur unanime pour la bataille, tous ses ennemis seront vaincus et nul ne se lèvera plus contre lui. » A la nouvelle que leurs ennemis allaient être entièrement vaincus par eux, tous commencèrent à respirer et ils se réconfortaient les uns les autres en disant : « Réveillez-vous et soyez en tout lieu braves et prudents, car bientôt Dieu nous viendra en aide et il y aura un grand réconfort pour son peuple, qu'il voit maintenant dans l'affliction. »

[**26.**] Les Turcs qui se trouvaient en haut dans la citadelle nous serraient de si près de toute part qu'un jour ils réussirent à bloquer trois de nos chevaliers dans une tour située devant leur citadelle. Les païens, en effet, avaient fait une sortie et les avaient chargés avec une telle violence qu'ils n'avaient pu supporter leur choc. Deux chevaliers blessés sortirent de la tour. Le troisième se défendait bravement de

1. C'est-à-dire au moment où Kerbôga tenait les croisés étroitement assiégés (10 juin).

2. Avant de révéler sa vision aux princes, Pierre en parla à ses compagnons. Ce détail est particulier à notre texte. Raimond d'Aguilers donne la date du 11 juin comme celle de la révélation aux princes : la vision aurait eu lieu la nuit précédente.

3. Cinq fois d'après Raimond d'Aguilers. Voir p. 133, n. 4.



se de Turcorum invasione tam prudenter ut in ipsa die duos Turcos straverit super aditum muri[1], cesis hastis : nam tres haste detruncate sunt illi illa[a] die in manibus suis[b]; illi vero acceperunt capitalem sentenciam. Erat nomen illi Hugo Insanus[c], de exercitu Gosfredi de Monte Scabioso[d][2].

Videns autem vir venerabilis Boamundus quia nullatenus posset conducere gentem sursum in castellum[e] ad bellum — nam qui erant inclusi in domibus timebant, alii fame, alii timore Turcorum — iratus est valde jussitque confestim mitti ignem per urbem in illa parte in qua erat Cassiani palatium[3]. Quod videntes illi qui erant in civitate, dereliquerunt domos et omnia que habebant fugiebantque, alii in castellum[f][4], alii ad portam comitis Sancti Egidii[5], alii ad portam ducis Godefridi[6], unusquisque ad suam gentem. Tunc nimia tempestas venti subito surrexit, ita ut nemo posset se regere rectum. Boamundus itaque vir sapiens contristatus est valde, timens pro ecclesia Sancti Petri et Sancte Marie aliisque ecclesiis[g]. Hec ira duravit ab hora tercia usque in mediam noctem fueruntque cremate fere II milia ecclesiarum et domorum[7]. Veniente autem media nocte statim omnis feritas ignis cecidit.

Itaque Turci habitantes in castello intra urbem bellabant nobiscum diu noctuque et nichil aliud disseparabat nos nisi arma. Videntes hoc nostri quod non possent

a. in illa *B.* — *b.* illi in manibus suis illa die *C.*— *c.* Hugo li Forcenez *B;* Hugo visanus *C*[2]*;* Hugo li Forsenet *Tudebode (manuscrits D).* — *d.* Goffredi de Monte Scaioso *A*[3]. — *e.* castellum sursum *A*[1]. — *f.* castrum *C*[3]. — *g.* Boamundus itaque vir sapiens..... aliisque ecclesiis, *phrase omise dans C*[2], *C*[3].

1. Le mur de la tour dont Hugue défendait l'accès.

2. Geoffroi de Monte-Scabioso avait été tué à la bataille de Dorylée. Voir p. 50, n. 2.



l'invasion des Turcs, pendant tout un jour, avec une telle vaillance que le même jour il abattit deux Turcs aux abords du mur[1], après avoir rompu des lances : car trois lances, ce jour-là, furent brisées entre ses mains, et ceux-ci subirent la sentence mortelle. Son nom était Hugue le Forcené, de la bande de Geoffroi de Monte-Scabioso[2].

Puis l'honorable Bohémond, voyant qu'il lui était impossible de trouver des hommes pour combattre devant la citadelle — car, enfermés dans leurs maisons, ils tremblaient, les uns à cause de la famine, les autres par crainte des Turcs — entra dans une grande colère et donna l'ordre de mettre le feu à la ville, du côté où se trouvait le palais de Cassian[3]. A cette vue, ceux qui étaient dans la ville abandonnèrent leurs maisons et tous leurs biens et s'enfuirent, les uns vers le château[4], les autres à la porte du comte de Saint-Gilles[5], d'autres à celle du duc Godefroi[6], chacun vers la bande à laquelle il appartenait. A ce moment s'éleva une grande tempête de vent, au point que personne ne pouvait se tenir droit. Bohémond le Sage en fut très affligé, craignant pour l'église Saint-Pierre, pour celle de Sainte-Marie et pour les autres églises. Cette fureur dura de la troisième heure au milieu de la nuit : deux mille églises et habitations furent incendiées[7]. Puis, vers minuit, toute la violence du feu tomba.

Les Turcs, enfermés dans la citadelle, à l'intérieur de la ville, ne cessaient de nous combattre jour et nuit et nous n'étions séparés d'eux que par nos armes. Les nôtres, voyant qu'ils ne pouvaient endurer plus longtemps ces souffrances

3. Le palais de Iagi-Sian (voir p. 109, n. 4). Raoul de Caen (76, p. 660-661) attribue cet incendie à l'initiative du comte de Flandre.
4. C'est ainsi qu'il faut traduire *in castellum*. Le texte de Tudebode (p. 72) : « Dans la montagne située devant le château », l'interprète ainsi.
5. La porte située en face du pont et du château de la Mahomerie, qui, avant la prise de la ville, avait été gardée par Raimond de Saint-Gilles et qu'il occupait toujours.
6. Elle était située immédiatement à l'est de la porte de Raimond.
7. Ce chiffre ne peut être admis que dans le sens de « beaucoup de maisons ».

diu hec pati, quoniam qui habebat panem[a], non licebat ei manducare et qui habebat aquam[b], non licebat[c] bibere, fecerunt murum inter nos et ipsos petra et calce et edificaverunt castellum et machinas, ut securi essent[1]. Pars autem Turcorum remansit in castello agendo nobiscum bellum, alia vero pars hospitata erat prope castellum in una valle[2].

Nocte quippe superveniente, ignis de celo apparuit[3] ab occidente veniens et appropinquans cecidit intra Turcorum exercitus, unde mirati sunt et nostri et Turci. Mane autem facto, tremefacti Turci fugerunt omnes pariter pro ignis timore ante domini Boamundi portam[4] illicque hospitati sunt; pars vero que erat in castello, agebat bellum cum nostris die noctuque sagittando, vulnerando occidendo; alia autem pars undique obsedit civitatem ita ut nullus nostrorum civitatem auderet exire aut intrare nisi nocte et occulte. Ita vero eramus obsessi et oppressi ab illis[d], quorum numerus fuit innumerabilis[5].

Isti autem[e] profani et inimici Dei ita tenebant nos inclusos in urbe Antiochie ut multi mortui fuerint fame, quoniam parvus panis vendebatur uno bisantio[6]; de vino non loquar; equinas namque carnes aut asininas manducabant et vendebant; vendebant quoque gallinam xv solidis, ovum duobus solidis, unam nucem uno denario. Omnia enim valde erant cara : folia fici, vitis et cardui omniumque arborum coquebant et manducabant, tantam famem[f] immensam habebant. Alii coria

a. cibum *C*. — *b*. aquam *omis dans B*. — *c*. licebat ei *C*. — *d*. ab illis paganis inimicis Dei et Trinitatis *B* (et sanctae christianitatis *Tudebode*, *p*. *72*, « *Hist. belli sacri* », *p*. *203*. — *e*. istique profani *B*, *C*², *C*³. — *f*. tam immensam famem *C*.

car il n'était plus permis à qui avait du pain de le manger, à qui avait de l'eau de la boire, établirent un mur avec de la pierre et de la chaux entre eux et nous et construisirent un château garni de machines pour assurer notre sécurité[1]. Une partie des Turcs demeura dans la citadelle à nous combattre; l'autre partie prit quartier dans une vallée, près de la citadelle[2].

La nuit survenant, un feu apparut dans le ciel, venant de l'ouest[3], et, en approchant, il tomba au milieu de l'armée turque, à la grande stupeur des nôtres et des Turcs. Au matin, les Turcs, épouvantés, s'enfuirent, par crainte du météore, jusqu'à la porte de Bohémond[4] et y établirent leur quartier. La garnison de la citadelle continuait à attaquer les nôtres jour et nuit, en les blessant ou les tuant à coups de flèches; le reste des Turcs assiégeait la ville de tous côtés, si bien que nul des nôtres n'osait en sortir ou y entrer, si ce n'est la nuit et en cachette. Ainsi nous étions assiégés et resserrés par ces ennemis, dont le nombre était incommensurable[5].

Ces sacrilèges et ennemis de Dieu nous tenaient si étroitement bloqués dans Antioche que beaucoup moururent de faim. Un petit pain se vendait un besant[6]; inutile de parler du vin. On mangeait et on vendait de la viande de cheval ou d'âne; une poule valait quinze sous, un œuf deux sous, une noix un denier. Tout était hors de prix : la famine était si grande qu'on faisait cuire pour les manger des feuilles de

1. Cf. Raimond d'Aguilers, II, p. 259. Ce mur devait arrêter les tentatives de la garnison turque de la citadelle pour pénétrer dans la ville.

2. Dans une vallée du mont Cassius.

3. Une étoile filante. Cf. Raimond d'Aguilers, II, p. 257 : « Signum in coelo mirabile vidimus. »

4. Les armées entrées dans la ville avaient reçu la garde du secteur qu'elles avaient assiégé.

5. Désespérant de pénétrer dans la ville par la citadelle, Kerbôga essaye de la prendre par la famine : d'où la nouvelle disposition de ses troupes.

6. Sur la valeur du besant et du sou, voir p. 95, n. 5, et p. 76, n. 2.

caballorum et camelorum et asinorum atque boum seu bufalorum sicca decoquebant et manducabant. Istas et multas anxietates ac angustias[a], quas nominare nequeo, passi sumus pro Christi nomine et Sancti Sepulcri via deliberanda[1]; tales quoque tribulationes et fames ac timores passi sumus per XXVI dies[2].

[**27.**] Imprudens itaque Stephanus Carnotensis comes, quem omnes nostri majores elegerant ut esset ductor nostrorum[3], maxima se finxit deprimi infirmitate priusquam Antiochia esset capta[4] turpiterque recessit in aliud castrum quod vocatur Alexandreta[5]. Nos itaque cotidie prestolabamur eum quatinus subveniret nobis in adjutorio, qui eramus inclusi in urbe, salutifero carentes auxilio. At ille, postquam audivit gentem Turcorum circumcingentem et obsidentem nos, latenter ascendit super proximam montaneam que stabat prope Antiochiam[6] viditque innumerabilia tentoria, vehementique captus timore, recessit fugitque festinanter[b] cum suo exercitu. Veniens autem in suum castrum, exspoliavit illud et celeri cursu retro vertit iter[c7].

Postquam vero venit obviam imperatori[d] ad Philomenam[8], seorsum vocavit eum secreto dicens : « Scias revera quoniam capta est Antiochia, et[e] castrum minime

a. ac angustias *omis dans A*[1]. — *b.* ut formidolosus *ajouté par C*[1] *et C*[2]. — *c.* retrovertitur *B, C*[1]*;* vertitur *A*[1]. — *d.* qui cum suo exercitu in auxilium properabat christianorum *addition de C.* — *e.* sed *B, C*[2], *C*[3].

1. *Deliberanda* ne peut avoir d'autre sens ici que « libérer, délivrer ». C'est une des nombreuses impropriétés d'expression que renferme ce texte.

2. Cf. la lettre des princes à Urbain II (*Epistulae et chartae*, p. 162), Raimond d'Aguilers, II, p. 258, et Albert d'Aix, IV, 34, p. 412.

3. Étienne, comte de Chartres et de Blois (cf. p. 39, n. 4), avait

figuier, de vigne, de chardon. D'autres faisaient cuire et mangeaient des peaux desséchées de chevaux, de chameaux, de bœufs, de buffles. Cette anxiété et ces angoisses de toute sorte, qu'il est impossible de rappeler, nous les avons souffertes pour le nom du Christ et pour rendre libre[1] la route du Saint-Sépulcre. Telles furent les tribulations, la famine et les terreurs auxquelles nous fûmes en proie pendant vingt-six jours[2].

[**27**.] Aussi, Étienne, comte de Chartres, l'insensé, que nos grands avaient élu comme chef suprême[3], feignit, avant qu'Antioche fût prise[4], d'être atteint d'une maladie et se retira honteusement dans une autre ville forte appelée Alexandrette[5]. Et nous, chaque jour, nous attendions qu'il vînt nous porter secours, enfermés que nous étions dans la ville sans aucune aide salutaire. Mais lui, ayant appris que l'armée des Turcs nous entourait et nous assiégeait, il gravit secrètement une montagne voisine qui se trouvait à proximité d'Antioche[6] et il aperçut les tentes innombrables. Saisi d'une grande terreur, il se retira et s'enfuit à la hâte avec sa troupe. Revenu dans son camp, il le déménagea et battit rapidement en retraite[7].

Arrivé en présence de l'empereur à Philomelium[8], il lui demanda une audience particulière et secrète. « Sache, lui dit-il, qu'Antioche a été réellement prise, mais la citadelle

été élu chef suprême le 29 mars 1098. Voir sa deuxième lettre (*Epistulae et chartae; lettres*, p. 149) et Raimond d'Aguilers, 11, p. 258.

4. D'après Foucher de Chartres, 16, p. 342, cette fuite eut lieu la veille de la prise d'Antioche, le 2 juin 1098.

5. Le port d'Alexandrette, situé à environ soixante kilomètres au nord d'Antioche.

6. Un des sommets du Djebel-Ahmar (1,600 mètres), qui domine au nord la plaine d'Antioche.

7. Il semble s'être embarqué avec sa troupe et ce fut au cours d'une escale qu'il apprit la présence de l'empereur à Philomelium (Albert d'Aix, IV, 40, p. 416-417).

8. Philomelium, aujourd'hui Akschehr, entre Eski-cheir et Konieh. Anne Comnène (XI, 6, p. 119) et Albert d'Aix (*loc. cit.*) disent qu'Alexis marchait au secours d'Antioche. Raoul de Caen (72, p. 658-659) place à tort cette entrevue à Kutayeh.

captum est nostrique omnes gravi oppressione obsessi sunt et, ut puto, a Turcis modo interfecti sunt. Revertere ergo retro quam citius potes, ne et ipsi inveniant te et hanc gentem quam tecum ducis[a][1]. »

Tunc imperator[b], timore perterritus, clam vocavit Guidonem[c], fratrem Boamundi[2], et quosdam alios[3] et ait illis : « Seniores, quid faciemus? Ecce omnes nostri districta obsessione impediti sunt et forsitan in hac hora omnes a Turcorum manibus mortui sunt aut in captivitatem ducti, sicut iste infelix comes turpiter fugiens narrat. Si vultis, revertamur retro celeri cursu, ne et nos moriamur repentina morte, quemadmodum et illi mortui sunt. »

Cum Guido[d], miles honestissimus talia audisset fallacia, cum omnibus[e] cepit plorare atque vehementissimo ululatu plangere unaque voces omnes dicebant : « O Deus verus, trinus et unus[f], quamobrem hec fieri permisisti? Cur populum sequentem te in manibus inimicorum incidere permisisti et viam tui itineris tuique Sepulcri liberare volentes tam cito dimisisti? Certe si verum est hoc verbum quod ab istis nequissimis audi-

a. *A la suite de ce mot, C ajoute :* Guillelmus denique de Archis, dudum monachus egregius, tunc vero miles acerrimus, quem superius memoravimus se per murum cum aliis noctu latenter dimisisse quique se in fuga comiti Stephano sociaverat, affirmare cepit sub jurejurando dicens imperatori quia, si Antiochiam pergeret, quo ire festinabat, caput sine dubio amitteret. Sic enim Boamundum jurasse cum sacramento firmabat. *Cette addition ne se trouve ni dans Tudebode ni dans l'* « *Hist. belli sacri* ». — *b.* His auditis imperator *C.* — *c.* Widonem *B, C.* — *d.* Wido *B, C.* — *e.* fallacia cum omnibus *omis dans C.* — *f.* trinus et unus *omis dans C.*

1. L'addition qui figure ici dans *C* peut se traduire ainsi : « Guillaume d'Arques, naguère moine admirable, alors chevalier

n'est pas prise et les nôtres sont assiégés étroitement et probablement tous exterminés par les Turcs. Reviens donc aussi vite que tu pourras, afin de ne pas tomber entre leurs mains, toi et l'armée que tu conduis[1]. »

Alors, l'empereur, frappé de terreur, fit venir en secret Gui, frère de Bohémond[2], et quelques autres[3]. « Seigneurs, leur dit-il, qu'allons-nous faire? Voici que tous les nôtres sont arrêtés et assiégés étroitement et peut-être, à cette heure, ont tous été frappés mortellement de la main des Turcs ou conduits en captivité, comme ce misérable comte, qui a fui honteusement, le raconte. Si vous voulez, battons rapidement en retraite, afin de ne pas être atteints, comme ils l'ont été, d'une mort subite. »

En entendant ces mensonges, Gui, ce vaillant chevalier, se mit à pleurer avec tous les autres et à pousser de longs gémissements, et tous s'écriaient : « O vrai Dieu triple et un, pourquoi as-tu permis que ces choses s'accomplissent? Pourquoi as-tu permis que le peuple qui te suivait tombât aux mains de ses ennemis, pourquoi as-tu abandonné si vite ceux qui voulaient rendre libre la route de ton sépulcre? Certes, si la parole que nous avons entendue de la bouche de ces misérables est vraie, nous et tous les autres chrétiens

très vaillant, que nous avons signalé plus haut comme s'étant sauvé la nuit avec les autres du haut du mur et qui s'était joint au comte Étienne dans sa fuite, affirma sous serment à l'empereur que, s'il poussait jusqu'à Antioche, vers laquelle il se hâtait, il perdrait certainement sa tête. Il affirmait que Bohémond l'avait attesté par serment. » Cette interpolation remonte vraisemblablement à l'époque des hostilités entre Bohémond et l'empire (1105-1111).

2. Gui était fils de Robert Guiscard et de sa deuxième femme, Sykelgaite, tandis que Bohémond était né d'Alberada. Gui avait trahi son père pendant l'expédition de 1084 et s'était laissé acheter par Alexis (Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie*, t. I, p. 282-283).

3. D'après Anne Comnène (XI, 6, p. 119), deux fugitifs d'Antioche, Guillaume de Grandmesnil et Pierre d'Aulps, s'efforçaient aussi de détourner l'empereur de sa route.



vimus, nos et alii christiani derelinquemus te nec te amplius rememorabimur et unus[a] ex nobis non audebit ulterius invocare nomen tuum. » Et fuit[b] hic sermo mestissimus in tota milicia, ita ut nullus eorum, sive episcopus, sive abbas, sive clericus, sive laicus, auderet invocare Christi nomen per plures dies[1].

Nemo namque poterat consolari Guidonem plorantem et ferientem se manibus suosque frangentem digitos et dicentem : « Heu mihi! domine mi Boamunde, honor et decus tocius mundi, quem omnis mundus timebat et amabat! Heu mihi tristis[c]! non merui dolens tuam videre honestissimam speciem, qui nullam rem magis videre desiderabam. Quis mihi det ut ego moriar pro te, dulcissime amice et domine? Cur ego ex utero matris mee exiens non statim mortuus fui? Cur ad hanc lugubrem diem perveni? Cur non demersus fui in mare? Cur non ex equo cecidi fracto colle[d]? Utinam tecum recepissem felix martirium, ut cernerem te gloriosissimum suscepisse[e] finem! »

Cumque omnes cucurrissent ad eum, quatinus consolarentur eum, ut jam finem daret planctui, in se reversus ait : « Forsitan creditis huic semicano imprudenti militi[2]? Unquam vere non audivi loqui de milicia aliqua quam idem fecisset, sed turpiter et inhoneste recedit sicut nequissimus et infelix et quicquid miser nuntiat, sciatis falsum esse. »

Interea jussit imperator suis hominibus dicens : « Ite et conducite omnes homines istius terre in Bulgariam et explorate et devastate universa loca ut, cum venerint

a. nullus *C.* — *b.* Et fuit hic sermo... Constantinopolim, *passage altéré dans C*^{3}. — *c.* misero *C.* — *d.* ut recepissem repentinum interitum *B*, *C;* recipiens repentinum interitum *Tudebode,*



nous t'abandonnerons, nous ne nous souviendrons plus de toi et pas un de nous n'osera plus jamais invoquer ton nom. » Ce discours parut amer à toute l'armée, si bien que nul d'entre eux, évêque, abbé, clerc ou laïque, n'osa plus invoquer le nom du Christ pendant plusieurs jours[1].

Personne, en effet, ne pouvait consoler Gui, qui pleurait, se frappait la poitrine, se tordait les doigts et s'écriait : « Oh! mon seigneur Bohémond, honneur et ornement du monde, que le monde craignait et aimait! Hélas! quelle tristesse est la mienne! Je n'ai pas mérité, dans ma douleur, de voir ta figure respectable, moi dont c'était le suprême désir! Qui me donnera la possibilité de mourir pour toi, très doux ami, mon seigneur? Pourquoi, lorsque je suis sorti du sein de ma mère, ne suis-je pas mort aussitôt? Pourquoi suis-je parvenu jusqu'à ce jour néfaste? Pourquoi n'ai-je pas été englouti dans la mer? Pourquoi ne suis-je pas tombé de cheval en me rompant le cou? Plût à Dieu que j'eusse reçu avec toi un heureux martyre, afin de te voir périr d'une mort glorieuse! »

Et comme tous accouraient pour le consoler et mettre fin à sa douleur, revenant à lui, il ajouta : « Vous croyez peut-être ce chevalier grisonnant et insensé[2]? Ai-je jamais entendu dire qu'il ait accompli quelque exploit de chevalier? Non; il s'est dérobé avec honte et déshonneur, comme un vaurien et un misérable. Sachez que tout ce que ce malheureux raconte est entièrement faux. »

Sur ces entrefaites, l'empereur envoya ses ordres à ses hommes en ces termes : « Allez et conduisez tous les hommes de cette terre en Bulgarie. Parcourez le pays, dévastez tous les lieux, afin que, quand les Turcs viendront,

p. 76; recepique repentinum interitum « *Hist. belli sacri* », *p. 203.* — *e.* recepisse *B*, *C*.

1. Tout ce développement sent la rhétorique et les discours sont imaginés de toute pièce. Le récit des autres sources est plus bref (Albert d'Aix, IV, 39, p. 417; Raoul de Caen, 72, p. 658-659; Anne Comnène, XI, 6, p. 119-120).

2. C'est Étienne de Blois qui est qualifié ainsi. Sur le caractère de tout ce passage, voir l'Introduction, p. VII.

Turci, nihil possint hic reperire[1]. » Voluissent noluissent[a], nostri reversi sunt retrorsum, dolentes amarissime usque ad mortem; fueruntque mortui multi ex peregrinis, languentes nec valentes fortiter miliciam sequi, remanebantque morientes in via. Omnes vero alii reversi sunt Constantinopolim[2].

[**28**.] Nos[b] igitur auditis[c] sermonibus illius qui nobis Christi revelationem[d] retulit per verba apostoli[3], statim festinantes pervenimus ad locum in sancti Petri ecclesia[4] quem ille demonstraverat et foderunt ibi XIII[e] homines a mane usque ad vesperam sicque homo ille invenit lanceam sicut indicaverat; et acceperunt illam cum magno gaudio et timore fuitque orta immensa leticia in tota urbe[5].

Ab illa hora accepimus inter nos consilium belli[6]. Porro statuerunt omnes majores nostri consilium quatinus nuncium mitterent ad inimicos Christi Turcos qui per aliquem interpretem interrogaret eos, securo eloquio dicens quamobrem superbissime in Christianorum introissent terram et cur castrametati sint[f] et quare Christi servos occidant et conquassent. Cumque jam finis esset dictis, invenerunt quosdam viros, Petrum scilicet Heremitam[4] et Herluinum illisque dixe-

a. volentes itaque nolentesque *C*[1]. — *b.* N[os] *initiale ornée dans A*[1]. — *c.* auditis..... diligenter narrata eis, *passage altéré dans C*[3]. — *d.* revelationem lance domini *C*[1], *C*[2]. — *e.* duodecim *C.* — *f.* castra super illos metati sunt *C*[1], *C*[2].

1. D'après Anne Comnène (XI, 6, p. 120-121), Alexis, trompé par le rapport d'Étienne, aurait craint sérieusement une invasion turque en Asie Mineure et non en Bulgarie, renseignement absolument fantaisiste forgé par l'Anonyme.

2. Sur la retraite de l'empereur, voir Anne Comnène, *loc. cit.*

ils ne puissent rien y trouver[1]. » Bon gré, mal gré, les nôtres durent rétrograder, plongés dans une douleur amère et mortelle; beaucoup de pèlerins périrent de langueur; incapables de suivre l'armée, ils s'arrêtaient et mouraient en chemin. Tous les autres revinrent à Constantinople[2].

[**28**.] Et nous, écoutant les discours de celui qui nous avait rapporté la révélation du Christ par les paroles de l'Apôtre[3], nous parvînmes en toute hâte à l'endroit de l'église Saint-Pierre[4] qu'il avait désigné. Treize hommes creusèrent du matin jusqu'au soir et cet homme découvrit la lance, comme il l'avait indiquée; et on la reçut avec beaucoup de joie et de crainte, et une immense allégresse régna dans toute la ville[5].

A partir de ce moment, nous tînmes entre nous un conseil de guerre[6]. Nos chefs prirent ensuite la résolution de dépêcher un envoyé aux Turcs, ennemis du Christ, afin de les interroger d'une manière précise à l'aide d'un interprète en ces termes : « Pourquoi, dans leur orgueil, sont-ils entrés dans la terre des chrétiens et pourquoi y ont-ils établi leur camp et pourquoi font-ils périr et massacrent-ils les serviteurs du Christ? » La délibération terminée, ils trouvèrent certains hommes, dont Pierre l'Ermite[7] et Herlouin, et leur

D'après l'Anonyme, il devait y avoir pas mal d'Occidentaux dans l'armée impériale et ce détail est confirmé par Albert d'Aix, 40, p. 417.

3. Pierre Barthélemi. Cf. p. 133.

4. La cathédrale d'Antioche, où était conservée la chaire de saint Pierre.

5. La date du 14 juin est donnée par Tudebode, p. 73, et Raimond d'Aguilers, 11, p. 257. Cf. le récit de la lettre des princes à Urbain II (*Epistulae et chartae; lettres*, p. 163) et de celle d'Anselme de Ribemont (*Ibid.*, p. 159).

6. Le conseil de guerre aurait eu lieu le jour même, 14 juin. Il y a là quelque difficulté. Voir plus loin.

7. Anne Comnène (XI, 6, p. 121-122) donne du rôle joué alors par Pierre l'Ermite un récit purement romanesque. Elle ne parle pas, d'ailleurs, de son ambassade à Kerbôga, qui prouve que, malgré sa tentative de fuite, il avait gardé encore dans l'armée un certain prestige.



runt hec omnia : « Ite ad exsecratam Turcorum exercitum et diligenter narrate eis hec omnia, interrogantes eos cur audacter et superbissime introierint terram Christianorum et nostram. »

His dictis[1] recesserunt nuncii[a] veneruntque ad profanum[b] collegium, dicentes omnia missa verba Curbaram et aliis ita : « Satis multumque mirantur nostri majores et seniores quamobrem temere ac superbissime in christianorum introistis terram et illorum. Putamus forsitan et credimus quia huc ideo venistis quoniam per omnia vultis effici christiani aut[c] propterea igitur huc venistis ut per omnia christianos afficiatis? Rogant vos igitur omnes pariter nostri majores ut velociter recedatis a terra Dei et christianorum quam beatus Petrus apostolus jam dudum predicando ad Christi culturam convertit. At illi permittunt adhuc vobiscum deduci omnia vestra, scilicet equos et mulos et asinos et camelos, oves[d] et boves et omnia alia ornamenta[e], quodcumque[f] volueritis ferre. »

Tunc Curbaram princeps milicie soldani Persidis[2] cum omnibus aliis[g], pleni superbia, feroci respondere sermone : « Deum vestrum et vestram christianitatem nec optamus nec volumus[h] vosque cum illis omnino respuimus. Huc usque jam venimus, eo quod valde miramur quamobrem seniores ac majores quos memoratis, cur terram quam abstulimus effeminatis gentibus illi vocant esse suam. Vultis namque scire quid vobis dici-

a. legati *C*². — *b*. ad prophanum venerunt *C*². — *c*. aut propterea... christianos afficiatis *omis par C*². — *d*. oves quoque *A*³. — *e*. ornamenta permittunt vobiscum *A*¹, *A*³, *B*, *C*³; *Tudebode, p. 78; « Hist. belli sacri », p. 204*. — *f*. quocumque *A*³. — *g*. et omnes alii *C*². — *h*. nec voluntatem ad id habemus *C*².

1. Le récit de l'Anonyme laisse croire que l'ambassade a suivi

donnèrent ces instructions : « Allez trouver l'armée maudite des Turcs et racontez-leur exactement tout ceci ; demandez-leur pourquoi, dans leur audace et leur orgueil, ils sont entrés dans la terre des chrétiens, qui est aussi la nôtre. »

A ces mots[1], les envoyés se retirèrent et se rendirent dans l'assemblée impie. Là, ils transmirent à Courbaram et aux autres leur message en ces termes : « Nos chefs et nos seigneurs sont extrêmement étonnés que vous ayez pénétré, pleins de témérité et d'orgueil, dans la terre des chrétiens, qui est aussi la leur. Peut-être pensons-nous et croyons-nous que vous êtes venus ici avec le dessein d'embrasser le christianisme, ou bien le motif de votre venue est-il de maltraiter les chrétiens de toutes les manières? Tous nos chefs vous demandent unanimement de vous retirer de la terre de Dieu et des chrétiens que le bienheureux apôtre Pierre a convertie autrefois par sa prédication à la doctrine du Christ. Cependant, ils vous permettent encore d'emmener tout ce qui est à vous, chevaux, mulets, ânes, chameaux, brebis, bœufs, tout votre matériel et de le transporter où vous voudrez. »

Alors, Courbaram, chef de la garde du soudan de Perse[2], et tous les autres, remplis d'orgueil, répondirent fièrement : « Votre Dieu, votre chrétienté, nous ne nous en soucions pas, nous ne les voulons pas et nous les repoussons complètement en même temps que vous. Nous sommes venus jusqu'ici parce que nous sommes très étonnés que les seigneurs et les chefs que vous mentionnez appellent leur une terre que nous avons enlevée à des nations efféminées.

immédiatement le conseil de guerre et la découverte de la sainte Lance. Toutes les autres sources montrent, au contraire, que cette ambassade eut lieu la veille de la bataille, après les jeûnes et les processions (2e lettre d'Anselme de Ribemont, dans les *Epistulae et chartae*, p. 160; Raimond d'Aguilers, 11, p. 259; Foucher de Chartres, I, 21, p. 347; Albert d'Aix, IV, 44-46, p. 420-421). Il y a donc ici une erreur manifeste dans les souvenirs de l'Anonyme.

2. Sur ces expressions, voir p. 110-111, n. 1-2.

mus? Revertimini ergo quantocius et dicite vestris senioribus quia si per omnia cupiunt effici Turci et Deum vestrum, quem vos inclini[a] colitis, abnegare volunt et leges vestras spernere, nos illis hanc et satis plus dabimus de terra et civitates et castella, adhuc autem quod nemo vestrorum remanebit pedes[b], sed erunt omnes milites, sicut et nos sumus, et habebimus semper eos in summa amicicia; sin autem, sciant se per omnia capitalem subire sentenciam aut deducti[c] in vinculis Corrozanam in captivitate perpertua, servient nobis nostrisque infantibus per sempiterna tempora. »

Nuncii vero nostri velociter reversi sunt retrorsum referentes omnia que respondisset eis gens crudelissima. Fertur[1] Herluinus utramque scisse linguam fuitque interpres Petro Heremite. Interea exercitus noster in utraque tremefactus parte ignorabat quid faceret : ex una enim parte coangustabat eos cruciabilis fames, in alia constringebat timor Turcorum.

[**29**.] Tandem triduanis expletis jejuniis et processionibus celebratis ab una ecclesia in aliam, de peccatis suis confessi sunt et absoluti fideliterque corpori et sanguini Christi communicaverunt datisque eleemosinis fecerunt celebrari missas[2].

Deinde stabilite sunt VI acies[3] ex eis intra civitatem. In prima vero acie, in primo videlicet capite fuit Hugo Magnus cum Francigenis et Flandrensi comite; in secunda dux Godefridus cum suo exercitu; in tercia vero

a. *Sic dans tous les manuscrits.* — b. pedestris *C*2. — c. deduci *C*2.

1. Cette expression montre que le chapitre a été écrit quelque temps après les événements, et c'est ce qui explique l'erreur de chronologie signalée plus haut (p. 149, n. 1).



Voulez-vous connaître notre réponse? Retournez au plus vite et dites à vos seigneurs que, s'ils veulent se faire Turcs et renier votre Dieu que vous adorez à genoux, ainsi que mépriser vos lois, nous leur donnerons cette terre et plus encore et des cités et des châteaux, au point que nul des vôtres ne restera piéton, mais tous seront chevaliers comme nous le sommes et nous les aurons toujours en grande amitié; sinon, qu'ils sachent qu'ils subiront la peine de mort ou seront emmenés enchaînés dans le Khorassan en captivité perpétuelle et qu'ils seront nos esclaves et ceux de nos enfants dans tous les siècles. »

Nos envoyés revinrent rapidement et nous rapportèrent tout ce que leur avait répondu cette gent très cruelle. On raconte[1] que Herlouin, qui connaissait les deux langues, servit d'interprète à Pierre l'Ermite. Pendant ce temps, notre armée subissait deux épouvantes et ne savait que faire : d'un côté, en effet, nous étions minés par une famine atroce, de l'autre la crainte des Turcs nous obsédait.

[**29**.] Enfin, après avoir, pendant trois jours, accompli des jeûnes et suivi des processions d'une église à l'autre, tous confessèrent leurs péchés et, une fois absous, communièrent fidèlement au corps et au sang du Christ, distribuèrent des aumônes et firent célébrer des messes[2].

Puis, six corps de bataille[3] furent établis à l'intérieur de la ville. Dans le premier qui marchait en tête se trouvait Hugue le Mainsné avec les Français et le comte de Flandre; dans le second le duc Godefroi avec sa troupe; dans le troi-

2. Tous les textes indiquent que ce triduum précéda immédiatement la bataille. Il eut donc lieu les 26, 27, 28 juin. Voir les lettres du clergé et du peuple de Lucques (*Epistulae et chartae*, p. 167), d'Anselme de Ribemont (*Ibid.*, p. 160), Raimond d'Aguilers, 11, p. 259, Foucher de Chartres, 20, p. 346. La mention de la communion sous les deux espèces est un détail intéressant.

3. Les textes ne concordent pas sur le nombre de ces divisions. Raimond d'Aguilers (12, p. 259) et Foucher de Chartres (I, 23, p. 349) en indiquent quatre; Albert d'Aix (IV, 47, p. 421-422) en donne dix.



fuit Rotbertus Nortmannus cum sui militibus[a]; in quarta fuit Podiensis episcopus, portans secum lanceam Salvatoris[1], cum sua gente et cum exercitu Raimundi comitis Sancti Egidii, qui remansit sursum custodire castellum pro timore Turcorum, ne descenderent in civitatem[2]; in quinta acie fuit Tancredus, marchisi filius, cum sua gente; in sexta etenim fuit vir sapiens Boamundus cum sua milicia. Episcopi nostri et presbiteri et clerici ac monachi, sacris vestibus induti, nobiscum exierunt cum crucibus, orantes et deprecantes Dominum[b] ut nos salvos faceret et custodiret et ab omnibus malis eriperet. Alii stabant super murum porte, tenentes sacras cruces in manibus suis signando et benedicendo[c] nos[3]. Ita nos ordinati[d] et signo crucis protecti, exivimus per portam que est ante Machumariam[4].

Postquam Curbaram vidit Francorum acies tam pulchre ordinate exire unam post aliam, dixit : « Sinite eos exire ut melius eos habeamus in potestate nostra[5]. » Postquam vero fuerunt foris de urbe[e] viditque Curbaram ingentem Francorum gentem, valde timuit[6]. Mox mandavit suo amiralio, qui omnia habebat in custodia[7], ut, si ille videret ignem accensum in capite hostis, pro-

a. electis militibus *C*[1], *C*[2]. — *b*. Deum et Dominum *A*[1]. — *c*. signantes ac benedicentes *C*[1], *C*[2]. — *d*. signati *C*[3]. — *e*. fuerunt omnes foras urbem *C*[1], *C*[2].

1. En fait, la sainte Lance était portée par le chroniqueur Raimond d'Aguilers, chapelain du comte de Toulouse (Raimond d'Aguilers, 12, p. 261 : « J'ai vu moi-même ce que je raconte et j'y portais la lance du Seigneur »). Robert le Moine (VII, 17, p. 834) nous montre Adémar de Monteil portant le heaume et le haubert comme l'évêque Eude sur la tapisserie de Bayeux.

2. L'évêque du Puy commandait sa propre bande et celle du comte de Toulouse, malade depuis quelques jours, et qui se-



sième Robert de Normandie avec ses chevaliers; le quatrième était commandé par l'évêque du Puy, qui portait avec lui la lance du Sauveur[1] : il avait avec lui sa gent et la bande de Raimond, comte de Saint-Gilles, qui demeura en haut à la garde du château, par crainte des Turcs, pour les empêcher de descendre dans la ville[2]; le cinquième corps comprenait Tancrède, fils du marquis, avec sa gent; le sixième le prud'homme Bohémond et sa chevalerie. Nos évêques, prêtres, clercs et moines, revêtus des ornements sacrés, sortirent avec nous en portant des croix, priant et suppliant le Seigneur de nous sauver et de nous garder de tout mal. D'autres, montés au haut de la porte, la croix sainte dans leurs mains, faisaient sur nous le signe de la croix et nous bénissaient[3]. Disposés ainsi et protégés du signe de la croix, nous sortîmes par la porte située devant la Mahomerie[4].

Lorsque Courbaram vit les corps de bataille des Francs si bien ordonnés sortir l'un après l'autre, il dit : « Laissez-les sortir, nous ne les aurons que mieux en notre pouvoir[5]. » Mais, lorsqu'ils eurent franchi les portes et que Courbaram vit l'immense armée des Francs, il fut saisi de crainte[6]. Sur-le-champ, il manda à son amiral chargé de la surveillance générale[7] que, s'il voyait un feu allumé sur le front de l'ar-

chargea de tenir en respect la garnison turque de la citadelle (Raimond d'Aguilers, 12, p. 259) avec deux cents hommes.

3. Détail confirmé par Raimond d'Aguilers, 12, p. 260.

4. La porte de la Mahomerie, au nord-ouest de la ville (cf. p. 89, n. 2).

5. « Nous étions si peu nombreux », lit-on dans la lettre des princes à Urbain II, « qu'ils affirmaient que nous ne combattrions pas et que nous nous enfuirions » (*Epistulae et chartae*, p. 163).

6. Détail des plus suspects. D'après le chroniqueur arabe Ibn-el-Athir, fils d'un gouverneur de Mossoul du début du XIIIe siècle, mais bien renseigné, la situation de Kerbôga était affaiblie par le mécontentement des émirs turcs, qui l'abandonnèrent en pleine bataille (*Recueil des historiens des croisades; historiens orientaux*, t. I).

7. Il avait le rôle d'un grand prévôt et avait le commandement du camp turc, comme on peut le voir un peu plus loin.

tinus preconari faceret omnem exercitum redire, sciens Turcos amisisse bellum.

Continuo Curbaram cepit paulatim redire[a] retro contra montaneam[1] nostrique paulatim persequebantur illos. Denique divisi sunt Turci : una pars ivit contra mare et alii steterunt illic, putantes nostros includere inter se[2]. Videntes hoc nostri, fecerunt similiter. Illic fuit ordinata acies septena ex acie ducis Godefridi et comitis Nortmannie et caput illius fuit Reinaldus[b 3]. Hanc miserunt obviam Turcis qui veniebant a mari. Turci autem preliati sunt cum illis et sagittando multos occiderunt ex nostris; ordinate sunt autem alie[c] turme a flumine usque ad montaneam quod distat per II milliaria.

Ceperunt vero turme ex utraque parte exire nostrosque undique circumcingere jaculando, sagittando, vulnerando[4]. Exibant quoque de montaneis innumerabiles exercitus, habentes equos albos, quorum vexilla omnia erant alba. Videntes itaque nostri hunc exercitum, ignorabant penitus quid hoc esset et qui essent, donec cognoverunt esse adjutorium Christi, cujus ductores fuerunt sancti Georgius, Mercurius et Demetrius. Haec verba credenda sunt quia plures ex nostris viderunt[5].

a. retro cedere *C*[1], *C*[2]. — *b*. extitit Reinaldus de Belvaco *C*[1]. — *c*. aliae vero (autem *B*, *C*[3]) turmae ordinaverunt *C* (ordinatae sunt *B*, *C*[3]).

1. L'armée chrétienne étant sortie par la porte du Pont, les Turcs battent en retraite vers les montagnes situées au nord d'Antioche.
2. Cette division turque est chargée d'attaquer les croisés sur leur flanc gauche.

mée, il fît sonner la retraite, car, dans ce cas, les Turcs auraient perdu la bataille.

Aussitôt, Courbaram commença à reculer lentement vers la montagne[1] et les nôtres les poursuivaient du même pas. Puis les Turcs se divisèrent : une partie se dirigea vers la mer, tandis que les autres restaient sur place dans l'espoir de nous cerner entre eux[2]. Les nôtres s'en aperçurent et firent de même. Un septième corps de bataille fut ordonné avec des troupes du duc Godefroi et du comte de Normandie et placé sous le commandement de Rainaud[3]. On l'envoya à la rencontre des Turcs qui arrivaient de la mer. Les Turcs engagèrent le combat avec eux et tuèrent beaucoup des nôtres à coup de flèches. D'autres bataillons furent disposés depuis le fleuve jusqu'à la montagne sur un espace de deux milles.

Ces bataillons commencèrent à s'avancer des deux côtés et enveloppèrent les nôtres en les blessant à coups de javelots et de flèches[4]. On voyait aussi sortir de la montagne des troupes innombrables, montées sur des chevaux blancs, et blancs aussi étaient leurs étendards. A la vue de cette armée, les nôtres ne savaient ce qui arrivait ni quels étaient ces soldats, puis ils reconnurent que c'était un secours du Christ, dont les chefs étaient les saints Georges, Mercure et Démétrius. Ce témoignage doit être cru, car plusieurs des nôtres virent ces choses[5].

3. Dans ces dispositions si sages, on devine l'action de Bohémond. Rainaud, d'après Guillaume de Tyr (VI, 17), est un chevalier lorrain de Toul; le manuscrit C^1 (voir p. 154, variante *b*) le donne comme originaire de Beauvais.

4. Les deux divisions turques, celle qui était du côté de la mer et celle qui reculait vers la montagne, attaquent les croisés en même temps.

5. Ces trois saints, que l'iconographie chrétienne représentait en costumes de guerre, étaient les patrons des armées byzantines. Saint Georges devait devenir celui des croisés. L'Anonyme et ses remanieurs sont les seuls à parler de cette vision céleste. Ni Raimond d'Aguilers, qui assistait à la bataille, ni Albert d'Aix n'en parlent. Foucher de Chartres (I, 23, p. 349) dit que les Turcs se

Turci autem qui stabant in parte maris, videntes quod non possent sufferre amplius, miserunt ignem in herbam, ut videntes illi qui erant in tentoriis fugerent[1]. At illi, cognoscentes illud signum, arripuerunt omnia honorabilia spolia et fugerunt. Nostri vero paulatim militabant[a] ubi maxima virtus eorum erat, scilicet ad tentoria illorum. Dux Godefridus et Flandrensis comes et Hugo Magnus equitabant juxta aquam[2] ubi virtus illorum erat. Isti primitus, signo crucis muniti, unanimiter invaserunt illos. Videntes hoc, alie acies simili modo invaserunt illos; exclamaverunt autem Perse et Turci; nos itaque, invocantes Deum vivum et verum, equitavimus contra illos et in nomine Ihesu Christi et Sancti Sepulchri incepimus bellum et Deo juvante devicimus eos.

Turci vero tremefacti arripuerunt fugam nostrique illos persequebantur juxta tentoria; itaque milites Christi magis amabant persequi illos quam ulla spolia querere et persecuti sunt illos usque ad pontem Farreum[b] ac deinde usque ad castellum Tancredi[3]. Illi vero dimiserunt ibi papiliones suos et aurum et argentum et multa ornamenta, oves quoque et boves, equos et mulos, camelos et asinos, frumentum et vinum, farinam et alia multa que nobis erant necessaria. Hermenii et Suriani qui habitabant in illis partibus, audientes nos superasse Turcos, cucurrerunt ad monta-

a. equitabant paulatim *C*[1]; equitabant *C*[2]. — *b.* Ferreum *A*[2].

sauvèrent comme s'ils avaient été effrayés par un signe céleste. Seule la lettre du clergé et du peuple de Lucques (*Epistulae et chartae*, p. 167) parle de l'apparition d'une bannière immense entourée d'une multitude de guerriers.



Les Turcs placés du côté de la mer, voyant qu'ils ne pouvaient tenir plus longtemps, allumèrent un feu d'herbes, afin que ceux qui étaient restés dans les tentes le vissent et prissent la fuite[1]. Ceux-ci, de leur côté, reconnaissant le signal, s'emparèrent de tous les objets de valeur et s'enfuirent. Les nôtres s'avançaient peu à peu en combattant vers le gros de leur armée, c'est-à-dire vers leur camp. Le duc Godefroi, le comte de Flandre, Hugue le Mainsné chevauchaient le long du fleuve où se trouvait le gros de leur armée[2]. Munis d'abord du signe de la croix, ils dirigèrent contre eux une attaque d'ensemble; à cette vue, les autres batailles les chargèrent de même. Les Turcs et les Perses poussaient des cris et nous, invoquant le Dieu vivant et véritable, nous chargeâmes contre eux et, au nom de Jésus-Christ et du Saint-Sépulcre, nous engageâmes le combat et, avec l'aide de Dieu, nous les vainquîmes.

Les Turcs, épouvantés, prirent la fuite et les nôtres les poursuivirent jusqu'à leurs tentes. Mais les chevaliers du Christ aimaient mieux les poursuivre que de faire du butin et ils les poursuivirent jusqu'au pont du Far, puis jusqu'au château de Tancrède[3]. L'ennemi abandonna ses pavillons, de l'or, de l'argent, un mobilier abondant, des brebis, des bœufs, des chevaux, des mulets, des chameaux, des ânes, du blé, du vin, de la farine et beaucoup d'autres choses qui nous étaient nécessaires. Les Arméniens et les Syriens qui habitaient dans cette région, instruits de notre victoire sur

1. Cf. Raimond d'Aguilers, 12, p. 260.

2. Le long de l'Oronte, en amont et à l'est d'Antioche, où se trouvait le gros de l'armée turque. Plus loin, on voit que les Turcs s'enfuient dans la direction du pont du Far.

3. Hagenmeyer (édition des *Gesta*, p. 378, n. 42) voit dans ce château de Tancrède le château de Harenc, situé à l'est. Cependant, l'expression *deinde*, « ensuite », indique deux poursuites distinctes. L'armée turque paraît avoir été coupée en plusieurs tronçons, dont l'un s'enfuit à l'ouest, vers le château dont Tancrède avait reçu la garde (cf. p. 97, n. 4).

neam obviantes illis et quantos comprehenderunt ex illis, interfecerunt.

Nos autem revertentes ad civitatem cum magno gaudio laudavimus et benediximus Deum qui victoriam dedit populo suo. Ammiralius itaque, qui castellum[1] custodiebat, videns Curbaram et omnes alios fugientes e campo ante Francorum exercitum, magis timuit : statim vero cum magna festinatione petebat[a] Francorum vexilla[2]. Comes igitur Sancti Egidii qui illic astabat ante castellum, jussit ei portari suum vexillum; ille autem accepit illud et diligenter misit in turrim. Statim dixerunt Longobardi[3] qui illic stabant : « Hoc vexillum non est Boamundi[b]. » Interrogavit ille et dixit : « Cujus est? » Qui dixerunt : « Sancti Egidii comitis. » Accessit ille et apprehenso vexillo reddidit comiti. Ipsa vero hora venit vir venerabilis[c] Boamundus deditque illi suum vexillum[4]; ille autem illud accepit cum magno gaudio et iniit pactum cum domino Boamundo ut pagani qui vellent christianitatem recipere essent cum eo et qui vellent abire sanos et absque ulla lesione abire permitteret. Consentit ille quicquid admiralius postulavit et continuo misit suos servientes[d] in castellum. Non post multos dies baptizatus est admiralius cum illis qui Christum recognoscere maluerunt. Illos vero qui suas voluerunt tenere leges fecit dominus Boamundus conduci in Saracenorum terram[5].

Hoc bellum factum est IV° kalendas[e] julii, vigilia[f]

a. statimque cum festinatione magna petere cepit *C*¹, *C*². — *b. Fin de la lacune de A², fol. 33ᵃ.* — *c.* honorabilis *A*¹, *B*, *C*. — *d.* misit duos servientes *A*², *A*³; misit homines suos *C*. — *e.* in IV° kalendas *A*¹, *B*. — *f.* in vigilia *C*.

les Turcs, coururent vers la montagne pour leur barrer la route et tuèrent tous ceux qu'ils purent prendre.

Nous regagnâmes la ville avec une grande joie, louant et bénissant Dieu qui donna la victoire à son peuple. L'amiral qui avait la garde du château[1], voyant Courbaram et tous les autres s'enfuir du champ de bataille devant l'armée des Francs, fut saisi de crainte : immédiatement, en grande hâte, il demandait des bannières franques[2]. Le comte de Saint-Gilles, posté là devant le château, ordonna de lui porter sa bannière; il la reçut et l'arbora aussitôt sur la tour, mais les Longobards[3] qui se trouvaient là dirent : « Cette bannière n'est pas celle de Bohémond. » — « A qui appartient-elle, interrogea-t-il? » — « Au comte de Saint-Gilles, répondirent-ils. » Alors il s'approcha et, prenant la bannière, il la rendit au comte. A ce moment survint le vénérable Bohémond et il lui donna sa bannière[4]. Le Turc la reçut avec joie et conclut un traité avec le seigneur Bohémond, d'après lequel les païens qui voudraient recevoir le christianisme resteraient avec lui, tandis qu'il permettrait à ceux qui le voudraient de se retirer sains et saufs et sans aucun dommage. Il consentit à toutes les demandes de l'amiral et plaça aussitôt ses sergents dans la citadelle. Quelques jours après, l'amiral fut baptisé avec tous ceux qui préférèrent reconnaître le Christ. Quant à ceux qui voulurent garder leurs lois, le sire Bohémond les fit conduire dans la terre des Sarrasins[5].

Cette bataille fut livrée le quatrième jour avant les calendes

1. L'émir qui avait reçu de Courbaram le commandement de la citadelle d'Antioche. Voir p. 112-113.
2. Comme sauvegarde.
3. C'est-à-dire les soldats de Bohémond. Sur la signification du mot, voir p. 6, n. 2. Ces détails, qui ne se trouvent que dans l'Anonyme et ses remanieurs, attestent la rivalité latente entre les deux chefs. Les autres textes se contentent de mentionner la reddition de la citadelle.
4. Sur la bannière de Bohémond, voir p. 85 et 109.
5. Ce détail montre bien l'esprit politique de Bohémond, véritable précurseur des rois normands des Deux-Siciles.

apostolorum Petri et Pauli[1], regnante Domino[a] Ihesu Christo, cui est honor et gloria in sempiterna secula. Amen.

[NARRATIO DECIMA]

[**30**.] Cum[b] jam essent omnes inimici nostri — Deo trino et uno summoque dignas referimus grates — per omnia devicti, huc illucque fugere ceperunt[c]. Alii semivivi, alii vulnerati in vallibus et in nemoribus et in arvis et in viis deficiebant[d] mortui. Populus vero Christi, victores scilicet peregrini, reversi sunt gaudentes felici triumpho, devictis hostibus, in civitatem[2].

Statim omnes nostri seniores, videlicet dux Godefridus, comes Sancti Egidii Raimundus, Boamundus, comes Nortmannie, dominus Rotbertus comesque Flandrensis et alii omnes miserunt nobilissimum comitem[e] Hugonem Magnum imperatori Constantinopolim, ut ad recipiendam civitatem veniret et conventiones, quas erga illos habebat, expleret. Ivit nec postea rediit[3].

Postquam vero hec omnia gesta[f] sunt, congregati nostri majores ordinaverunt consilium[g] quemadmodum hunc feliciter valerent conducere et regere populum, donec peragerent iter Sancti Sepulcri pro quo huc usque multa[h] erant perpessi[i] pericula. Inventum est in consi-

a. Domino nostro *A*[1], *B*, *C*. — *b*. Et cum *A*[3], *B*; C[um] *initiale en rouge dans A*[2] *avec les premiers mots en capitales jusqu'à* Deo; *alinéa dans A*[3]. — *c*. huc illucque fugientes *A*[1], *B*, *C*. — *d*. deprehendebantur *A*[2], *A*[3]. — *e*. militem *A*[1], *B*, *C*. — *f*. facta *A*[1], *A*[2], *B*. — *g*. concilium *A*[2], *A*[3], *B*, *C*. — *h*. hactenus tanta *C*. — *i*. passi *A*[1], *B*.

de juillet, vigile des apôtres Pierre et Paul[1], sous le règne du Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il !

[DIXIÈME RÉCIT]

[DE LA DÉLIVRANCE D'ANTIOCHE A LA VICTOIRE D'ASCALON (29 JUIN 1098-12 AOUT 1099)]

[**30.**] Tous nos ennemis ayant été complètement vaincus — et nous en rendîmes dignement grâces au souverain Dieu triple et un — ils commencèrent à s'enfuir de tous côtés. Les uns à moitié vivants, d'autres couverts de blessures, tombaient morts dans les vallées, dans les bois, dans les champs, sur les chemins. Le peuple du Christ, les pèlerins victorieux revinrent dans la ville tout joyeux de leur heureux triomphe, après avoir vaincu l'ennemi[2].

Aussitôt nos seigneurs, le duc Godefroi, le comte Raimond de Saint-Gilles, Bohémond, le sire Robert, comte de Normandie, le comte de Flandre et beaucoup d'autres, envoyèrent le très noble comte Hugue le Mainsné trouver l'empereur à Constantinople pour qu'il vînt recevoir la ville et exécuter les conventions conclues avec eux. Il partit, mais ne revint pas[3].

Après que tout ceci eut été accompli, nos chefs, s'étant réunis, convoquèrent un conseil pour trouver les moyens de conduire et de gouverner le peuple jusqu'à ce qu'il eût accompli le voyage du Saint-Sépulcre, pour lequel on avait

1. Le 28 juin 1098.
2. Cf. les détails donnés par la deuxième lettre d'Anselme de Ribemont (*Epistulae et chartae*, p. 160).
3. Cf. Foucher de Chartres, I, 33, p. 350; Albert d'Aix, V, 3, p. 434. L'Anonyme omet les violences de Bohémond à l'égard des comtes de Toulouse et de Flandre, dont il fit expulser les hommes de la citadelle (Raimond d'Aguilers, 13, p. 262). L'ambassade envoyée à l'empereur semble bien une manœuvre dirigée contre Bohémond.

lio[a] quia nondum auderent intrare in paganorum terram[1], eo quod valde in estivo tempore est[b] arida et inaquosa[2]; ideoque acceperunt terminum attendendum ad kalendas novembris[3]. Denique divisi sunt seniores et unusquisque profectus est in terram suam[4], donec esset terminus eundi[c], feceruntque principes preconari per universam urbem ut si forte aliquis egens illic adesset et auro et argento careret, conventione facta cum illis remanere si vellet, ab eis cum gaudio retentus esset[5].

Erat autem ibi quidam miles de exercitu comitis Sancti Egidii, cui nomen Raimundus Piletus[6]; hic plurimos retinuit homines, milites et pedites. Egressus est ille cum collecto exercitu et viriliter introiit in Saracenorum terram et profectus est ultra duas civitates et pervenit ad quoddam castrum cui nomen Talamannia[7]. Habitatores castri, scilicet Suriani, confestim sua sponte se tradiderunt[d] ei cumque omnes essent ibi fere per VIII dies, nuncii venerunt ad eum[e] dicentes : « Quoniam hic prope nos est castrum Saracenorum multitudine plenum. » Ad hoc castrum ilico ierunt[f] Christi milites peregrini et undique invaserunt illud[g] quod continuo ab illis captum est Christi adjutorio[h]. Apprehenderunt

a. concilio *A*, *B*, *C*¹, *C*³. — *b*. nimis sit *C*², *C*³; fumis sit *C*¹. — *c*. donec proficiscendi terminus *C*¹. — *d*. reddiderunt *C*¹. — *e*. ad eum *omis dans C*. — *f*. perrexerunt *C*. — *g*. illud *omis dans A*³, *C*. — *h*. statimque captum est ab illis adjutorio Christi *C*.

1. C'est-à-dire dans la terre des Sarrasins, en Syrie.

2. En Syrie, la saison des pluies va du milieu de l'automne au début du printemps. L'été est particulièrement chaud dans la zone de l'intérieur, où le thermomètre marque des températures tropicales; quand le vent d'est souffle, le thermomètre marque trente-trois degrés à Beyrouth et trente-six degrés dans la montagne. Les eaux sont rares. Le débit des torrents, très abondant en hiver, est réduit à rien en été; seuls l'Oronte, le Jourdain et le Barada ont alors un débit appréciable. Cf. Achard, *Études sur*

surmonté tant de périls. Il fut décidé en conseil qu'on ne pouvait encore pénétrer dans la terre des païens[1], car, en été, elle est trop aride et dépourvue d'eau[2]; on accepta donc de fixer le terme de cet arrêt aux calendes de novembre[3]. Les seigneurs se dispersèrent et chacun partit pour sa terre[4], afin d'y attendre le terme convenu. Les princes firent proclamer par toute la ville que ceux qui se trouveraient dans la gêne et manqueraient d'or et d'argent pourraient, s'ils le désiraient, demeurer avec eux moyennant contrat et seraient retenus par eux avec plaisir[5].

Il y avait un chevalier de la bande du comte de Saint-Gilles, appelé Raimond Pilet[6], qui retint à son service pas mal d'hommes, chevaliers et piétons. Il partit avec la troupe qu'il avait rassemblée et entra bravement dans la terre des Sarrasins. Ayant dépassé deux cités, il parvint à une forteresse nommée Talamannia[7]. Les habitants de la forteresse, des Syriens, se rendirent tout de suite à lui spontanément. Ils y séjournaient depuis environ huit jours, lorsque des messagers vinrent lui annoncer qu'il y avait tout près un château de Sarrasins pourvu d'une nombreuse garnison. Les pèlerins, chevaliers du Christ, marchèrent immédiatement sur

la Syrie et la Cilicie, publication du haut commissariat de la République française en Syrie, 1922, p. 74-79 (annexe au « Congrès français de la Syrie à Marseille »). Voir aussi dans les *Actes* de ce congrès la communication du docteur Nègre, fascicule IV (climatologie), p. 17-22.

3. En réalité, avant de continuer la marche sur Jérusalem, chacun des chefs songeait à quelque entreprise particulière, mais la mesure prise par le conseil était très mal vue de certains croisés. Cf. Raimond d'Aguilers, 13, p. 362.

4. Dans les châteaux et villes de Cilicie qu'ils avaient occupés avant la prise d'Antioche. D'après Raimond d'Aguilers (13, p. 262), Bohémond retourne en Romanie (Asie Mineure), Godefroi de Bouillon va à Rohez (Édesse), dont son frère Baudouin avait acquis la souveraineté. L'Anonyme a omis cet événement.

5. Exemple intéressant de troupes soldées jusqu'à un terme fixé.

6. Sur Raimond Pilet, voir Arbellot, *Les chevaliers limousins aux croisades*, p. 29. Cf. Henri de Huntingdon, dans les *Historiens occidentaux*, t. V, p. 378.

7. Ce serait le village de Tell-Mannas, non loin de Marra.

igitur omnes illius loci colonos[a] et qui christianitatem recipere noluerunt, occiderunt, qui vero Christum recognoscere maluerunt, vivos conservarunt[b].

Reversi sunt itaque hoc peracto[c] nostri Franci cum magno gaudio ad prius castrum[1]. Tercia vero die[2] exierunt et venerunt ad quamdam urbem, cui nomen Marra[3], que illic erat prope illos. Erant autem ibi multi Turci congregati et Saraceni ab Aleph civitate et ab omnibus urbibus et castris que circa illam sunt. Exierunt ergo barbari[d] contra illos ad bellum nostrique estimantes luctari cum illis preliando, coegerunt[e] eos in fugam, et tamen reversi per totum diem invadebant nostros adinvicem ; et usque ad vesperam perduravit illa invasio. Aestus namque erat immensus ; nequibant jam nostri sufferre tantam sitim, quoniam nullatenus ad bibendum invenire[f] aquam poterant. Voluerunt[g] tamen ad illorum castrum secure redire[4]. Pro illorum enim peccatis Suriani et minuta[h] gens[5] nimio pavore correpti mox ceperunt viam carpere[i] retrorsum. Ut autem Turci viderunt illos retrocedentes, statim ceperunt illos persequi et victoria illis ministrabat vires, multi namque ex nostris reddiderunt animas Deo, cujus amore illic congregati fuerant. Hec occisio facta est v° die[k] in mense julio[6]. Reversi sunt autem Franci illi, qui remanserant, in suum castrum et fuit ibi Raimundus[7] cum sua gente per plures dies.

a. incolas *C*. — *b*. conservaverunt *B*, *C*², *C*³. — *c*. his peractis *C*. — *d*. ergo barbari *omis dans C*. — *e*. miserunt *C*. — *f*. invenire ibi *B*. — *g*. noluerunt que secure redire ad castrum suum *C*. — *h*. inimica *C*¹. — *i*. capere *A*², *C*¹. — *k*. quinta feria *C*.

1. C'est-à-dire à Tell-Mannas.
2. Le troisième jour après la prise du château turc, vers le 27 juillet.

ce château, l'entourèrent de tous côtés et s'en emparèrent aussitôt avec l'aide du Christ. Ils saisirent tous les paysans de l'endroit et mirent à mort tous ceux qui ne voulaient pas recevoir le christianisme; quant à ceux qui préférèrent reconnaître le Christ, ils les laissèrent vivants.

Ceci accompli, nos Francs revinrent tout joyeux à la première forteresse[1]. Ils en sortirent le troisième jour[2] et vinrent à Marra[3], qui se trouvait non loin d'eux. Il y avait là rassemblés un grand nombre de Turcs et de Sarrasins venus d'Alep et de toutes les villes, de tous les châteaux qui sont dans ses environs. Les barbares sortirent pour les attaquer; les nôtres, résolus à lutter contre eux dans un combat, les mirent en fuite. Ils revinrent cependant, et pendant tout le jour ils attaquaient les nôtres tour à tour. Cette attaque dura jusqu'au soir. La chaleur était accablante; les nôtres ne pouvaient plus supporter la soif, car ils n'avaient trouvé aucune eau à boire. Alors ils voulurent revenir en toute sécurité à leur château[4]; mais, pour leurs péchés, les Syriens et les petites gens[5], saisis d'épouvante, commencèrent à rétrograder. En les voyant battre en retraite, les Turcs se mirent à les poursuivre, et la victoire leur donnait des forces. Beaucoup des nôtres rendirent leur âme à Dieu pour l'amour duquel ils s'étaient rassemblés là. Ce massacre eut lieu le cinquième jour du mois de juillet[6]. Les Francs qui y avaient échappé revinrent à leur forteresse et Raimond[7] y séjourna avec sa troupe quelque temps.

3. Maarat-en-Nouman, au sud-est d'Antioche, sur la route de Hamah à Alep, aux confins du désert de Syrie.
4. A Tell-Mannas.
5. C'est-à-dire les piétons, qui changèrent la retraite en déroute.
6. Comme l'a montré Hagenmeyer (*Chronologie de la première croisade*, nº 307), on ne peut admettre cette date du 5 juillet, Raimond Pilet n'ayant pu quitter Antioche que le 29 ou 30 juin au plus tôt, ayant passé huit jours à Tell-Mannas et n'ayant marché sur Marra que trois jours après la prise du château turc. La date du 27 juillet donnée par l'*Historia belli sacri*, p. 207, et par le manuscrit *G* de Baudri de Bourgueil (III, 21, p. 81-82) paraît plus vraisemblable.
7. Raimond Pilet.

Alii vero, qui in Antiochia remanserant[1], steterunt in ea cum gaudio et leticia magna, quorum rector et pastor[2] exstitit Podiensis episcopus, qui nutu Dei gravi egritudine captus est et, ut Dei voluntas fuit, migravit ab hoc sæculo et, in pace requiescens, obdormivit in Domino, in solemnitate[a] scilicet sancti Petri que dicitur ad Vincula[3] : unde magna angustia et tribulatio immensusque dolor fuit in tota Christi milicia, quia ille erat sustentamentum pauperum, consilium divitum ipseque ordinabat clericos, predicabat et summonebat milites dicens : « Quia nemo ex vobis salvari potest nisi honorificet pauperes et reficiat vosque non potestis salvari sine illis ipsique vivere nequeunt sine vobis. Oportet igitur ut ipsi cotidiana supplicatione pro vestris orent delictis Deum, quem in multis cotidie[b] offenditis, unde vos rogo ut, pro Dei amore, eos diligatis et in quantum potestis eos sustentetis. »

[**31**.] Non post multum vero temporis[4] venit vir venerabilis Raimundus, comes de Sancto Egidio, et intravit in Saracenorum terram et pervenit ad quamdam urbem quae vocatur Albara[5], quam invasit una cum suo exercitu eamque continuo cepit et occidit omnes Saracenos[c] et Saracenas, majores et minores quos ibi reperit. Quam postquam suo continuit imperio[6], ad Christi revocavit

a. solempnitate *A*¹; solennitate *C*³. — *b*. quotidie *A*², *A*³, *B*. — *c*. Saracenos masculos et feminas tam majores quam minores *C*.

1. Ces termes indiquent certainement que l'auteur a pris part à l'expédition de Raimond Pilet.

2. C'est la seule allusion aux pouvoirs spirituels d'Adémar de Monteil en tant que légat du pape. Voir aussi les détails d'Albert

Les autres, demeurés à Antioche[1], s'y trouvaient dans la joie et dans une grande allégresse, lorsque leur directeur et pasteur[2], l'évêque du Puy, tomba par la volonté de Dieu gravement malade et, par cette même volonté, émigra de ce siècle et, reposant en paix, s'endormit dans le Seigneur le jour de la fête dite de saint Pierre ès liens[3]. Il en résulta une grande angoisse, une tristesse, une immense douleur dans toute l'armée du Christ, car il était le soutien des pauvres et le conseiller des riches. Il ordonnait des clercs, prêchait et, dans ses allocutions adressées aux chevaliers, il leur disait : « Nul de vous ne peut être sauvé s'il n'honore et ne réconforte les pauvres; sans eux vous ne pouvez être sauvés, sans vous ils ne peuvent vivre. Il faut donc que, par une supplication quotidienne, ils prient pour vos péchés Dieu que vous offensez si souvent. Je vous supplie donc de les aimer pour l'amour de Dieu et de les secourir autant que vous le pourrez. »

[**31**.] Peu de temps après[4] partit le vénérable Raimond, comte de Saint-Gilles. Il pénétra dans la terre des Sarrasins et parvint jusqu'à une ville appelée Albara[5]. Il l'attaqua avec sa troupe, s'en empara aussitôt et massacra tous les Sarrasins et Sarrasines, grands et petits, qu'il y trouva. Après en avoir pris possession[6], il la rappela à la foi du

d'Aix, V, 1, p. 433, sur la « réconciliation » de l'église Saint-Pierre par l'évêque du Puy.

3. Le 1er août 1098. Ces détails sur l'impression produite par cette mort sont confirmés par les autres textes (lettre des princes à Urbain II, dans les *Epistulae et chartae*, p. 164; Raimond d'Aguilers, 13, p. 262; Foucher de Chartres, I, 23, p. 350; Albert d'Aix, V, 4, p. 435; *Chronique de Saint-Pierre du Puy*, p. 164).

4. Entre la mort d'Adémar de Monteil et cette expédition contre Albara eut lieu une autre expédition infructueuse du comte de Toulouse contre Hazar (Raimond d'Aguilers, 13, p. 265). L'expression « peu de temps après » est donc inexacte. L'expédition contre Albara eut lieu au moins après le 11 septembre, date de la lettre expédiée à Urbain II par les princes.

5. El-bâra, à l'est de l'Oronte, à deux jours de marche d'Antioche.

6. D'après les idées du temps, la nomination d'un évêque est un signe de souveraineté.

fidem quesivitque consilium a suis sapientissimis viris ut episcopum in hac urbe devotissime preordinari faceret, qui illam ad fidem[a] Christi cultumque fideliter revocaret et de domo diabolica templum Deo vivo et vero et oracula[1] sanctorum consecraret. Novissime elegerunt quemdam honorabilem ac sapientissimum virum[2] et duxere illum in Antiochiam ad consecrandum[3]; factumque est ita. Alii autem qui in Antiochia remanserant fuerunt ibidem cum gaudio et leticia[4].

Appropinquante vero termino, videlicet festo Omnium Sanctorum, regressi sunt omnes majores nostri[b] in unum in Antiochiam omnesque ceperunt querere qualiter iter Sancti Sepulcri valerent peragere, dicentes : « Quoniam appropinquaverat eundi terminus, nulla erat hora conturbandi amplius. »

Boamundus autem querebat cotidie conventionem quam omnes seniores olim habuerant ei[c] in reddendam civitatem[d5]; sed comes Sancti Egidii ad nullam conventionem volebat se emollire erga Boamundum, eo quod timebat se pejerare erga imperatorem[6]. Tamen sepe fuerunt congregati in ecclesia Sancti Petri ad faciendum quod justum erat. Boamundus recitavit suam conventionem suumque ostendit compotum[7]. Comes Sancti Egidii similiter sua patefecit verba et jusjurandum quod fecerat imperatori per consilium Boamundi[8]. Episcopi et dux Godefridus Flandrensisque

a. ad Christi cultum *A*[1], *B*. — *b*. nostri et convenerunt *C*. — *c*. olim erga illum habuerant *C*. — *d*. reddenda civitate *C*.

1. Ce qui signifie que la grande mosquée sera changée en église.
2. Pierre de Narbonne (Raimond d'Aguilers, 14, p. 266).
3. C'est la première tentative faite pour établir une hiérarchie latine en Syrie. Cependant, les croisés paraissent avoir maintenu

Christ et prit conseil de ses prud'hommes, afin de faire ordonner dans cette ville en grande dévotion un évêque qui la ramenât à la foi et au culte du Christ et, de la demeure diabolique, fît un temple consacré au Dieu vivant et véritable, ainsi que des oratoires en l'honneur des saints[1]. Ils élurent aussitôt un homme sage et honorable[2] et le conduisirent à Antioche pour le faire sacrer. Il fut fait ainsi[3]. Les autres, restés à Antioche, y vécurent dans la joie et l'allégresse[4].

Lorsque approcha le terme fixé, c'est-à-dire la fête de la Toussaint, nos chefs revinrent tous à Antioche et commencèrent à s'inquiéter des moyens d'accomplir le voyage du Saint-Sépulcre. « Puisque, disaient-ils, approche le terme fixé pour le départ, ce n'est plus le moment de contester davantage. »

Bohémond, de son côté, cherchait tous les jours à faire reconnaître la convention que tous les seigneurs avaient conclue avec lui pour obtenir la reddition de la ville[5], mais le comte de Saint-Gilles ne se laissait attendrir par aucune convention avec Bohémond, parce qu'il craignait de se parjurer vis-à-vis de l'empereur[6]. De nombreuses assemblées furent tenues dans l'église Saint-Pierre pour rechercher ce qui était juste. Bohémond récita le texte de la convention et montra son compte[7]. De même, le comte de Saint-Gilles communiqua les termes du serment qu'il avait prêté à l'empereur, suivant le conseil de Bohémond[8]. Les évêques, le

sur le siège d'Antioche jusqu'en 1100 le patriarche grec Jean IV, dont relevait, par conséquent, le nouvel évêché latin.

4. Répétition littérale de la formule employée au chap. XXX, p. 166-167, ligne 2.

5. Sur cette convention conclue avant la prise d'Antioche, voir chap. XX, p. 102.

6. Sur le conseil des princes, voir Raimond d'Aguilers, 14, p. 267-268. Le comte de Toulouse était justement celui qui avait le moins d'engagements vis-à-vis de l'empereur (voir p. 32-33), mais il était devenu « impérialiste » pour empêcher Bohémond de garder Antioche.

7. Sans doute le compte des dépenses qu'il avait faites pour se faire livrer Antioche.

8. Voir chap. VI, p. 32-33.

comes et comes de Nortmannia aliique seniores divisi sunt ab aliis et intraverunt ubi est cathedra sancti Petri[1] ut ibi judicium inter utrumque discernerent. Postea vero timentes ne Sancti Sepulcri via perturbaretur, noluerunt aperte judicium dicere[2]. Ait denique comes de Sancti Egidii : « Priusquam viam Sancti Sepulcri remaneat, si Boamundus nobiscum venire voluerit, quicquid nostri pares, videlicet dux Godefridus et Flandrensis comes et Rotbertus Nortmannus aliique seniores laudaverint, ego fideliter consentiam, salva fidelitate imperatoris[3]. »

Hoc totum laudavit Boamundus et promiserunt ambo in manibus episcoporum quod nullo modo per se via Sancti Sepulcri deturbaretur. Tunc accepit Boamundus consilium cum suis hominibus quomodo muniret castrum de alta montanea hominibus et victu[4]. Similiter comes Sancti Egidii accepit consilium cum suis quomodo muniret[a] palatium Cassiani ammiralii[5] et turrim que est super portam pontis qui est ex parte portus Sancti Simeonis[6], — muniret, inquam, hominibus et victu qui non deficerent longo tempore.

[**32.**] — Cf. *Appendix*, *p. 220*[b].

a. muniret *omis dans C.* — *b.* Situs Antiochiae *en marge dans B. Bien que ce chapitre figure à cette place dans tous les manuscrits, son caractère d'interpolation est tellement marqué que nous le renvoyons en appendice. Le début même du chapitre 33 :* quibus expletis, *indique bien que dans le texte primitif il n'y avait aucune interruption entre la fin du chapitre 31 et le début du chapitre 33. Comme, d'autre part, la division en chapitres n'existe pas dans les manuscrits, l'interpolation est manifeste. La fin de ce morceau montre d'ailleurs, par les éléments chronologiques qu'il renferme, qu'il a été écrit longtemps après le départ des croisés d'Antioche. Il faut noter aussi que dans A*[3] *(fol. 51 r°), après les mots qui terminent le chapitre 31* (non deficere longo tempore), *se trouvent un blanc et un nouvel alinéa, ce qui ferait*

duc Godefroi, le comte de Flandre, le comte de Normandie et les autres seigneurs se séparèrent de l'assemblée et se retirèrent à l'endroit où est la chaire de saint Pierre[1], afin de prononcer un arbitrage entre les deux. Puis, craignant que la marche vers le Saint-Sépulcre ne fût troublée, ils refusèrent de proclamer ouvertement leur décision[2]. A la fin, le comte de Saint-Gilles déclara : « Avant que la route du Saint-Sépulcre soit abandonnée, si Bohémond consent à venir avec nous, tout ce qu'auront approuvé nos pairs, c'est-à-dire le duc Godefroi, le comte de Flandre, Robert de Normandie et les autres seigneurs, j'y consens fidèlement, sauf en ce qui concerne ma fidélité à l'empereur[3]. »

Bohémond approuva entièrement ces paroles et tous deux jurèrent entre les mains des évêques que la marche vers le Saint-Sépulcre ne serait jamais troublée par eux d'aucune manière. Alors Bohémond tint conseil avec ses hommes, afin de garnir le château de la haute montagne en hommes et en vivres[4]. De même, le comte de Saint-Gilles tint conseil avec les siens pour garnir le palais de Cassian l'amiral[5] et la tour élevée sur la porte du pont du côté du port de Saint-Siméon[6], — pour les garnir, dis-je, en hommes et en vivres qui pussent durer longtemps.

[**32**.] — Cf. l'*Appendice, p. 221*.

une onzième partie. Nous n'avons pas tenu compte de cette subdivision que rien ne justifie et qui ne figure pas dans A².

1. Dans le chœur de la cathédrale où était conservée la chaire de saint Pierre.

2. Afin d'éviter une guerre entre Bohémond et Raimond. D'après Raimond d'Aguilers (14, p. 267-268), ils faillirent en venir aux armes, à la grande indignation des croisés qui menaçaient de détruire Antioche.

3. La conférence aboutit donc à un compromis provisoire qui laisse la question en l'état, ce qui en fait un succès pour Bohémond.

4. La citadelle d'Antioche où ses hommes tenaient seuls garnison.

5. L'ancien palais de Iagi-Sian, situé en pleine ville.

6. La porte de la Mahomerie, toujours occupée par les Provençaux.

[**33**.] Quibus expletis, mense novembrio[1] discessit Raimundus comes Sancti Egidii cum suo exercitu ab Antiochia venitque per unam civitatem que vocatur Rugia[2] et per aliam que dicitur Albara[3]. Quarto vero die, exeunte novembrio, pervenit ad Marram civitatem, in qua maxima multitudo Saracenorum et Turcorum et Arabum et aliorum paganorum erat congregata, ipseque comes in crastinum[a] invasit eam[4]. Non post multum vero temporis Boamundus cum suo exercitu secutus est comites[b][5] et applicatus est cum eis in die dominica. Secunda vero feria[6] nimis fortiter invaserunt undique civitatem et tam acriter tamque fortiter ut scale starent erecte ad murum; sed tam maxima erat virtus paganorum quod illa die nihil eos offendere aut nocere potuerunt.

Videntes autem seniores quia nihil agere poterant et frustra laborabant, fecit Raimundus comes de Sancto Egidio[c] fieri quoddam ligneum castrum forte et altum[7]; quod castrum ingeniatum et edificatum erat super IV rotas; super quod stabant plures milites et Evrardus Venator, tubam fortiter sonans; subter vero erant armati milites, qui deduxerunt castrum usque prope urbis murum, juxta turrim quamdam. Quod vi-

a. in crastinum *omis dans A*², *A*³. — *b.* secutus est Raimundum *Tudebode, p. 90;* secutus est comitem « *Hist. belli sacri* », *p. 208.* — *c.* Sancti Egidii *A*², *A*³.

1. La date du 23 novembre est donnée par Tudebode, p. 90.
2. Identifiée avec le bourg actuel de Riha, au sud-est d'Antioche.
3. Prise précédemment par le comte de Toulouse (voir p. 166-167).
4. C'est la ville dont Raimond Pilet n'avait pu s'emparer. Voir p. 164-165.

[33.] Ces mesures prises, au mois de novembre[1] Raimond, comte de Saint-Gilles, quitta Antioche avec son armée et arriva à une ville appelée Rugia[2], puis à une autre nommée Albara[3]. Quatre jours avant la fin de novembre, il parvint à la cité de Marra, où une grande multitude de Sarrasins, de Turcs et d'Arabes et autres païens se trouvait rassemblée et, dès le lendemain, le comte l'attaqua[4]. Peu de temps après, Bohémond suivit les comtes[5] avec son armée et fit sa jonction avec eux le dimanche. Le lundi[6], ils attaquèrent vivement la ville de toute part et avec une telle ardeur et une telle vigueur que les échelles étaient appliquées aux murs; mais la force des païens était si grande que ce jour-là ils ne purent leur causer aucun dommage.

Nos seigneurs voyant qu'il n'y avait rien à faire et qu'ils se donnaient du mal en vain, Raimond, comte de Saint-Gilles, fit construire un château de bois fort et élevé[7]; ce château était disposé et construit sur quatre roues. A l'étage supérieur se trouvaient plusieurs chevaliers et Évrard le Veneur, qui sonnait très fort de la trompette; au-dessous étaient des chevaliers revêtus de leur armure, qui poussèrent le château près de la muraille, contre une tour. Ce que

5. Il y a là une obscurité. La lecture *comites* (« les comtes ») figure dans tous les manuscrits, alors que Raimond de Saint-Gilles est seul cité comme ayant quitté Antioche avant Bohémond. Cependant Raimond d'Aguilers (14, p. 268) mentionne Robert de Flandre au siège de Marra, Albert d'Aix (V, 26, p. 448) y fait assister la plupart des chefs, mais dit qu'après cinq jours de siège ils regagnèrent Antioche. D'autre part, Foucher de Chartres (I, 34, p. 352) affirme que seuls Raimond et Bohémond assiégèrent Marra. Ce qui est certain, c'est que, d'après la suite du récit de l'Anonyme, ils sont seuls présents à la prise de Marra, et, au chapitre suivant, on voit nettement que les autres chefs sont bien à Antioche (voir p. 178-179). Il y a donc une lacune dans le récit de l'Anonyme; il est probable que d'autres chefs, comme le comte de Flandre, ont paru au siège de Marra et sont retournés à Antioche sans attendre la prise de la ville.

6. Le 29 novembre 1098.

7. Il s'agit d'une tour roulante plus haute que les remparts de Marra.

dens gens pagana, statim fecerunt instrumentum quo jactabant maximos lapides super castrum[1], ita ut pene nostros milites occiderent. Jaciebant quoque grecos ignes[2] super castrum, putantes illud ardere et devastare; sed Deus omnipotens noluit ut castrum arderet hac vice[a]; supereminebat enim omnes muros[b] civitatis.

Milites igitur nostri, qui erant in superiori solario, videlicet Willelmus de Monte Pislerio[3] et alii multi, jactabant immensos lapides super illos qui stabant in muro urbis et ita percutiebant eos super clipeos, ut clipeus[c] et inimicus caderent deorsum in civitatem in mortem. Ita faciebant isti; alii vero tenebant in hastis honorabilia signa[4] et cum lanceis et hamis ferreis putabant eos trahere ad se; et sic preliati sunt usque ad vesperam.

Retro castrum stabant presbiteri, clerici sacris vestibus induti, orantes et obsecrantes Deum ut suum defenderet populum et christianitatem exaltaret ac paganismum deponeret. In alia vero parte certabant nostri milites cotidie cum illis, erigentes scalas ad murum urbis, sed virtus paganorum erat tanta ut nihil proficere nostri possent. Tamen Gulferus de Daturre[5] primus ascendit per scalam in murum; sed statim[d] fuit fracta scala pro multitudine aliorum; tamen ascendit ipse cum aliquantis[e] supra murum. Alii quoque invenerunt aliam scalam erexeruntque eam festinanter ad

a. ut illud hac vice combureretur *C*¹, *C*². — *b.* omnibus muris *C*¹, *C*². — *c.* clypeos ut clypeus *A*². — *d.* statimque *A*², *A*³. — *e.* ascenderunt tamen aliquanti cum eo *C*.

1. Une baliste destinée à lancer des pierres. Sur ces machines, voir Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 221.

2. Les Arabes et les Turcs avaient fini par trouver le secret du feu grégeois, resté longtemps le monopole de l'empire byzantin. C'était un liquide enflammé, probablement à base d'huile de naphte, qu'on lançait au moyen de tubes ou « siphons ».

3. Il a été déjà cité au ch. xi, p. 63.

voyant, la gent païenne fit aussitôt une machine qui jetait de grosses pierres sur le château[1], si bien que presque tous nos chevaliers furent tués. Ils jetaient aussi du feu grégeois[2] sur le château dans l'espoir de l'incendier et de le détruire, mais Dieu tout-puissant ne voulut pas que le château brûlât cette fois, car il surpassait en hauteur les murs de la cité.

Nos chevaliers placés à l'étage supérieur, parmi lesquels Guillaume de Montpellier[3] et beaucoup d'autres, lançaient d'énormes pierres sur les défenseurs de la muraille. Ils tapaient si raide sur leurs boucliers que le bouclier et l'homme tombaient, celui-ci mortellement frappé, à l'intérieur de la ville. Ainsi combattaient ceux-ci; d'autres tenaient des lances garnies de pennons[4] et, à l'aide de leurs lances et d'hameçons de fer, ils cherchaient à attirer à eux les ennemis. On combattit ainsi jusqu'au soir.

Derrière le château étaient les prêtres, les clercs revêtus de leurs ornements sacrés, qui priaient et adjuraient Dieu de défendre son peuple, d'exalter la chrétienté et d'abattre le paganisme. D'un autre côté, nos chevaliers combattaient chaque jour l'ennemi, dressant des échelles contre le mur de la ville; mais la résistance des païens était telle que les nôtres ne pouvaient faire aucun progrès. Cependant, Goufier de Lastours[5] monta le premier sur le mur par une échelle, mais aussitôt l'échelle se rompit sous le poids de ses trop nombreux compagnons. Il parvint cependant sur le mur avec quelques-uns. D'autres ayant trouvé une

4. Mot à mot : « garnis de signes honorables ». Il s'agit des pennons et des gonfanons que les chevaliers fixaient à leur lance.

5. « Goufier de Lastours, vicomte, originaire du Limousin » suivant le *De praedicatione crucis in Aquitania* (*Historiens occidentaux*, t. V, p. 351). Voir dans ce morceau l'exploit fantastique qui lui est attribué et l'histoire de son lion apprivoisé. Il était seigneur de Lastours, près de Nexon (Haute-Vienne), et frère de Grégoire Bechada, auteur d'une première *Chanson d'Antioche*, que la plupart des critiques considèrent aujourd'hui comme entièrement perdue, malgré l'avis de Gaston Paris (*Mélanges de littérature française du moyen âge*, p. 221), qui croyait en reconnaître un fragment important dans un manuscrit de Madrid publié par Paul Meyer dans les *Archives de l'Orient latin*, t. II, p. 473-494. Sur Goufier, cf. Arbellot, *Les chevaliers limousins aux croisades*, 1881, p. 70.

murum et ascenderunt per eam multi milites et pedites statimque ascenderunt super murum. Saraceni igitur tam robuste invaserunt illos et[a] per murum et per terram, sagittando et spiculando comminus[b] cum suis lanceis, ut multi ex nostris, timore perterriti, demitterent se per murum.

Tamdiu vero illi prudentissimi viri qui remanserant in muro sufferebant illorum persecutionem quamdiu[c] alii, qui subter castrum erant, foderunt murum urbis[1]. Videntes vero Saraceni quod nostri fodissent murum, statim timore perterriti inierunt fugam in civitatem. Hoc totum factum est in die sabbati, ad horam vesperi, occidente sole, XI[a] die intrante decembri. Boamundus igitur fecit per interpretem loqui Saracenis majoribus ut ipsi cum suis mulieribus et infantibus aliisque substantiis mitterent se in unum palacium quod est supra portam ipseque defenderet eos de mortali sentencia[2].

Intraverunt vero omnes nostri in civitatem et quicquid boni invenerunt in domibus et in foveis[3], hoc unusquisque ad suum continebat proprium[d]. Facto autem die, ubicunque reperiebant quemquam illorum, sive masculum sive feminam, occidebant. Nullus angulus civitatis deerat vacuus Saracenorum cadaveribus vixque poterat aliquis per vias ire civitatis nisi calcando super Saracenorum[e] cadavera. Boamundus denique illos quos jusserat in palacium intrare apprehendit illisque abstulit omnia que habebant, videlicet aurum, argentum aliaque ornamenta; alios vero fecit occidi, alios autem jussit conduci ad vendendum Antiochie[f][4].

Mora autem Francorum fuit in illa urbe per unum

a. et *omis dans* *A*[1], *B*, *C*. — *b*. cominus *A*[1], *A*[3], *B*, *C*. — *c*. quousque *C*. — *d*. retinebat ad suum opus *C*. — *e*. mortuorum *C*. — *f*. in Antiochiam *A*, *C*[1].

autre échelle, la dressèrent rapidement contre la muraille : beaucoup de chevaliers et de piétons y montèrent aussitôt et escaladèrent le mur. Mais les Sarrasins les attaquèrent avec une telle vigueur, sur le mur et sur le sol, en lançant des flèches et en pointant contre eux de tout près avec leurs lances, que beaucoup des nôtres, frappés de terreur, se jetèrent du haut du mur.

Pendant le temps que ces vaillants hommes, restés au faîte de la muraille, supportaient les attaques, ceux qui étaient sous le château sapèrent le mur de la ville[1]. Les Sarrasins, voyant que les nôtres avaient sapé leur muraille, furent saisis de terreur et s'enfuirent dans la cité. Tout ceci eut lieu le samedi, à l'heure de vêpres, au coucher du soleil, le 11 décembre. Bohémond fit dire par un interprète aux chefs sarrasins de se réfugier, eux, leurs femmes et leurs enfants, avec leur bagage, dans un palais situé au-dessus de la porte et s'engagea à les préserver de la mort[2].

Puis les nôtres pénétrèrent tous dans la ville, et tout ce qu'ils trouvèrent de quelque valeur dans les maisons ou les cachettes[3], chacun d'eux se l'appropriait. Le jour venu, partout où ils découvraient un ennemi, homme ou femme, ils le massacraient. Pas un coin de la cité qui fût vide de cadavres sarrasins, et à peine pouvait-on circuler dans les rues de la ville sans marcher sur ces cadavres. Bohémond saisit ceux à qui il avait donné l'ordre d'entrer dans un palais, leur enleva tout ce qu'ils possédaient, or, argent et autres parures, fit tuer les uns et conduire les autres à Antioche pour y être vendus[4].

Les Francs s'arrêtèrent dans cette ville pendant un mois

1. Le château de bois ayant été approché des murailles, pendant que les chevaliers restés sur le mur tenaient les Sarrasins en haleine, les sapeurs, protégés par le château, ouvraient une brèche au bas de la muraille.

2. L'Anonyme paraît avoir résumé les termes de la capitulation.

3. On y a vu des citernes souterraines.

4. Rien ne montre mieux que ce trait la cupidité qui règne parmi les chefs.



mensem et IV dies[1], in qua fuit mortuus Oriensis episcopus[2]. Fuerunt ibi ex nostris qui illic non invenerunt sicuti opus eis erat, tantum ex longa mora quantum ex districtione famis, quia foris nequiverant aliquid invenire ad capiendum; sed scindebant corpora mortuorum, eo quod in ventribus eorum inveniebant bisanteos[3] reconditos; alii vero cedebant carnes eorum per frusta et coquebant ad manducandum[4].

[**34**.] Boamundus autem non potuit apud comitem Sancti Egidii concordari super id quod petebat[5] iratusque reversus est Antiochiam. Comes igitur Raimundus, non diu moratus, mandavit per suos legatos Antiochie duci Godefrido[a] et Flandrensi comiti ac Rotberto Nortmanno et Boamundo ut ipsi venirent ad Rugiam[6] civitatem loqui cum eo; veneruntque illuc omnes seniores et fecerunt concilium quomodo honeste possent tenere viam Sancti Sepulchri pro qua moti sunt et usque huc perventum sit. Nequiverunt concordare cum Raimundo Boamundum, nisi Raimundus comes redderet Antiochiam ei[7]. Noluit comes ad hoc assentire[b], pro fiducia quam fecerat imperatori. Comites denique et dux reversi sunt in Antiochiam cum Boamundo; comes vero Raimundus reversus est ad Marram, ubi peregrini erant, mandavit quoque suis militibus honestare palacium et castellum quod erat supra portam pontis civitatis[8].

a. Les mots duci Godefrido *et tout le passage qui suit, jusqu'aux mots* omnem abundantiam frumenti (*p. 182, ligne 23*) *inclusivement, ont été omis dans C*[3]. — *b.* assentiri *C*[2].

1. Du 11 décembre 1098 au 15 janvier 1099.
2. Guillaume, évêque d'Orange, se trouvait dans l'armée des Provençaux (Raimond d'Aguilers, 20, p. 301).
3. Sur les besants, voir p. 95, n. 5. A l'entrée des Francs dans la ville, des Sarrasins avaient avalé leurs pièces d'or pour mieux les dissimuler.

et quatre jours[1], et ce fut alors que mourut l'évêque d'Orange[2]. Il y en eut parmi les nôtres qui ne trouvèrent pas là ce dont ils avaient besoin, tant par suite de la longueur de cet arrêt que par la difficulté de se nourrir, car, hors de la ville, ils ne pouvaient rien trouver à saisir. Alors ils sciaient les cadavres, parce qu'on découvrait des besants[3] cachés dans leur ventre; d'autres découpaient leurs chairs en morceaux et les faisaient cuire pour les manger[4].

[**34**.] Bohémond ne put s'accorder avec le comte de Saint-Gilles sur ce qu'il demandait[5]; irrité, il retourna à Antioche. Sans retard, le comte Raimond manda à Antioche par des envoyés au duc Godefroi, au comte de Flandre, à Robert de Normandie et à Bohémond de venir jusqu'à Rugia[6] pour y conférer avec lui. Tous les seigneurs y vinrent et tinrent conseil, afin de trouver un moyen de se maintenir honorablement sur la route du Saint-Sépulcre pour laquelle ils s'étaient croisés et étaient parvenus jusque-là. Ils ne purent accorder Bohémond avec Raimond que si le comte Raimond lui remettait Antioche[7]. Le comte refusa d'y consentir à cause de la foi qu'il avait jurée à l'empereur. A la fin, les comtes et le duc revinrent à Antioche avec Bohémond, et le comte Raimond retourna à Marra où se trouvaient les pèlerins et manda à ses chevaliers de mettre en état le palais et le château qui se trouvait au-dessus de la porte du pont[8].

4. Détails confirmés par Raimond d'Aguilers, 14, p. 271; Foucher de Chartres, p. 352; Raoul de Caen, 97, p. 675; Albert d'Aix, V, 30, p. 451, et une lettre de Daimbert, archevêque de Pise (*Epistulae et chartae*, p. 170).

5. Les détails du conflit sont donnés par Raimond d'Aguilers, 14, p. 270. Bohémond proposait de différer le départ de Marra jusqu'à Pâques. Les croisés supplièrent alors Raimond de les conduire à Jérusalem : après quelques hésitations, le comte fixa le départ à quinze jours. Bohémond, indigné, se retira à Antioche.

6. Aujourd'hui Riha; la réunion eut lieu au début de janvier 1099.

7. Bohémond exige que Raimond lui livre les parties d'Antioche que ses troupes occupent toujours.

8. Il s'agit des postes occupés toujours à Antioche par les

Videns autem Raimundus quod nullus seniorum voluisset causa ejus ire in viam Sancti Sepulcri, exivit nudis pedibus[1] de Marra XIII[a] die intrante januario et pervenit usque Capharda[2] fuitque ibi per III dies[3]. Illic adjunxit se comes Nortmannie[a] comiti Raimundo. Rex autem Cesaree[4] multotiens mandaverat per suos nuncios comiti Marre et Capharde quod cum eo pacem vellet habere et de suo precium ei daret et christianos peregrinos diligeret fiduciamque faceret, quia quantum continet ejus imperium peregrinis non esset offendiculum et mercatum de equis et de corporalibus alimentis daret gaudenter.

Exierunt autem nostri et venerunt hospitari juxta Cesaream[b] super fluvium Farfar[5]; cumque vidisset rex Cesaree contubernium Francorum tam prope civitatem hospitatum esse, doluit animo et jussit illis devetari mercatum, nisi discederent a civitatis confinio. Crastina vero die misit cum illis duos Turcos, suos videlicet nuncios, qui eis monstrarent fluminis vadum eosque conducerent ubi invenire possent ad capiendum[6]. Denique venerunt in vallem quamdam subter quoddam castrum ibique depredati sunt plus quam quinque animalium milia et satis frumenti atque alia bona, unde valde fuit refecta tota Christi milicia. Tamen illud castrum reddidit se comiti eique dedit equos et aurum purissimum et juraverunt sua lege[7] quod peregrinis nil exinde fieret mali[c]; fuimusque ibi per V dies[8]. Egressi

a. nobilissimus comes Normanniae Robertus A^2, A^3, C^1, C^2. — *b.* Caesaream A^2, A^3, C^1, C^2. — *c.* nihil deinceps facerent mali C^1, C^2.

troupes de Raimond, le palais de Iagi-Sian et le château de la Mahomerie, desquels Bohémond ne tarda pas à les expulser. L'Anonyme omet ici l'épisode si dramatique de la destruction des murs de Marra par le bas peuple, indigné des discordes des chefs (Raimond d'Aguilers, 14, p. 271).



Puis Raimond, voyant que nul des seigneurs ne voulait, à cause de lui, prendre la route du Saint-Sépulcre, sortit de Marra nu-pieds[1] le 13 janvier et parvint à Capharda[2], où il demeura trois jours[3]. Là, le comte de Normandie vint se joindre au comte Raimond. Le roi de Césarée[4] avait mandé souvent au comte par ses envoyés à Marra et à Capharda qu'il voulait vivre en paix avec lui, qu'il lui donnerait de son avoir, qu'il honorerait les pèlerins et leur jurerait sa foi, que dans les limites de sa domination ils ne recevraient aucune offense et qu'il assurerait volontiers le ravitaillement des chevaux et la nourriture corporelle.

Les nôtres partirent et vinrent prendre leurs quartiers près de Césarée sur le fleuve Farfar[5]. Le roi de Césarée, voyant le camp des Francs établi si près de la cité, fut mécontent et ordonna de leur refuser le ravitaillement s'ils ne s'éloignaient de l'enceinte de la ville. Le lendemain, il envoya avec eux deux Turcs, qui lui servaient de messagers, pour leur montrer le gué du fleuve et les conduire où ils trouveraient bonne prise[6]. Ils arrivèrent dans une vallée dominée par un château et ils razzièrent plus de cinq mille bêtes, pas mal de blé et d'autres denrées, ce qui permit de refaire les forces de toute l'armée chrétienne. La garnison du château se rendit au comte et lui donna des chevaux et de l'or fin, puis jura par sa loi[7] qu'il n'adviendrait aucun mal aux pèlerins; et nous fûmes là pendant cinq jours[8]. Nous en partîmes pour aller tout

1. Afin de montrer qu'il reprend le pèlerinage interrompu. Cf. Raimond d'Aguilers, 14, p. 272.
2. Kafartab, à quatre lieues de Marra.
3. Du 13 au 16 janvier 1099.
4. Aujourd'hui Schaizar, sur l'Oronte. Par « roi », il faut entendre l'émir de Césarée, d'ailleurs à peu près indépendant.
5. Nom donné à l'Oronte.
6. L'émir de Césarée ne trouve rien de mieux pour se débarrasser des croisés que de les envoyer piller une forteresse voisine.
7. Probablement en jurant sur le Coran. On remarquera combien le ton de l'Anonyme vis-à-vis des Musulmans est devenu moins agressif.
8. Du 17 au 22 janvier 1099.

etenim inde pervenimus gaudentes hospitari ad quoddam Arabum castrum. Exivit igitur dominus castri et concordatus est cum comite.

Exeuntes vero inde, pervenimus ad quamdam civitatem pulcherrimam et omnibus bonis refertam, in quadam valle sitam, nomine Kephaliam[1]. Habitatores vero illius, audientes Francos venisse, dimiserunt urbem et hortos plenos oleribus et domos plenas alimentis corporalibus et fugerunt. Tercia die[2], egressi ab illa urbe, transivimus per altam et immensam montaneam et intravimus in vallem de Sem[a][3], in qua erat maxima ubertas omnium bonorum[b] fuimusque ibi per dies fere quindecim[4].

Hic prope nos erat quoddam castrum in quo erat congregata maxima paganorum multitudo[5]. Quod castrum aggressi sunt nostri idque fortiter superassent nisi Saraceni jactassent foras immensas turmas animalium; reversi sunt nostri deferentes omnia bona ad sua tentoria. Summo autem diluculo collegerunt nostri suos papiliones et venerunt obsidere idem castrum; ibique putabant extendere tentoria[c]; sed gens pagana omnino dedit se fuge ac dimiserunt castrum vacuum. Intrantes autem nostri invenerunt ibi omnem abundantiam frumenti, vini[d], farine, olei et quicquid eis opus erat. Illic devotissime celebravimus festivitatem Purificationis sancte Marie[6] veneruntque illic nuncii de Camela civitate[7]. Rex namque illius mandavit comiti equos, aurum et pactus est cum eo quod christianos nullo modo offenderet, sed eos diligeret et honoraret.

a. Desem *A*[1], *C*[1]; de Lem *B*; densam *A*[3]. — *b.* omnibus bonis *A*[1], *B*, *C*[3]. — *c.* putabantque ibi figere tentoria *C*[1], *C*[2]. — *d. Ici prend fin la lacune de C*[3] *signalée p. 178, note a.*

1. L'ancienne Raphania, sur la route de Césarée à Tripoli.
2. Le 25 janvier 1099.

joyeux prendre nos quartiers près d'un château d'Arabes. Le seigneur du château sortit et conclut un accord avec le comte.

Après notre départ, nous parvînmes à une ville magnifique et remplie de ressources, située dans une vallée; elle s'appelait Kephalia[1]. Ses habitants, à la nouvelle de l'arrivée des Francs, abandonnèrent la ville, ses jardins remplis de légumes, ses maisons pleines de provisions de bouche et s'enfuirent. Trois jours après[2], nous quittâmes cette ville et, après avoir franchi une immense et haute montagne, nous pénétrâmes dans la vallée de Sem[3], où se trouvaient des ressources abondantes; et notre étape y fut de quinze jours[4].

Près de nous était un château où se trouvait rassemblée une multitude de païens[5]. Nous attaquâmes ce château et notre victoire eût été certaine, si les Sarrasins n'avaient fait sortir des portes un immense troupeau de bêtes. Les nôtres revinrent dans leurs tentes chargés de toute espèce de biens. Puis, au petit jour, les nôtres plièrent leurs pavillons et vinrent assiéger le château avec le dessein d'y établir leurs tentes; mais toute la gent païenne prit la fuite et laissa le château désert. Les nôtres y pénétrèrent et y trouvèrent en abondance du blé, du vin, de la farine, de l'huile et tout ce qui leur était nécessaire. Là, nous célébrâmes dévotement la fête de la Purification de sainte Marie[6] et nous reçûmes des messagers de la cité de la Chamelle[7]. Son roi envoya au comte des chevaux, de l'or et conclut avec lui un traité par lequel il s'engageait à ne pas molester les chrétiens,

3. La vallée de Sem est identifiée avec la plaine d'El Boukeia, entre le Djebel Akkar et le Djebel Ansarieh, traversée par la route d'Hamah à Tripoli.

4. Du 25 janvier au 14 février 1099.

5. Cf. Raimond d'Aguilers, 14, p. 274. Ce château, habité par des Kurdes, serait, d'après Hagenmeyer (dans son édition de ce texte), le Krak (Kalaat-el-Hosn), qui commande le défilé par lequel passent les routes de Homs et de Hama à Tripoli et à Tortose.

6. Le 2 février 1099.

7. L'ancienne Émèse, dite « la Chamelle » (Guillaume de Tyr, dans les *Historiens occidentaux*, t. I, p. 295).

Rex autem Tripolis[1] mandavit comiti quoniam cum eo fideliter pactum iniret et amiciciam haberet, si ei placeret, misitque illi equos x et iv mulas et aurum; sed comes ait nullo modo cum eo pacem se recipere[a], nisi ille christianus efficeretur.

Exeuntes autem de optima valle, pervenimus ad quoddam castrum, quod dicitur Arche[2], in die lune, scilicet II[a] feria mediante februario[3]; circa quod tentoria tetendimus, quod[b] plenum erat innumerabili gente paganorum[c]; et[d] mirabiliter munierunt castrum illud et defendebant se fortiter. Tunc exeuntes xiv ex nostris militibus, ierunt contra Tripolim urbem, que erat secus nos. Isti xiv invenerunt circa LX Turcos et alios quosdam qui habebant ante se collectos homines et animalia plus quam MD. Qui, signo crucis muniti, invaserunt eos[e] et occiderunt VI ex illis apprehenderuntque VI equos[f].

De exercitu vero Raimundi comitis exierunt Raimundus Piletus[4] et Raimundus vicecomes de Tentoria[g][5] veneruntque ante Tortosam civitatem[6]; et fortiter aggrediuntur[h] illam, que nimis erat munita multitudine paganorum. Sero autem jam facto secesserunt in quemdam angulum ibique hospitati sunt feceruntque innumerabiles ignes, quasi[i] tota hostis esset ibi. Pagani vero, timore perterriti, nocte latenter fugerunt et dimiserunt civitatem plenam omnibus bonis, que etiam valde opti-

a. cum eo nullo modo pacem se recipere *A*²; nullatenus se pacem cum illo facere *C*. — *b*. quod castrum *A*¹, *B*, *C*. — *c*. paganorum, videlicet Turcorum, Saracenorum, Arabum, Publicanorum *A*¹, *A*³, *B*, *C*. — *d*. qui *A*¹, *B*, *C*. — *e*. eos et Deo juvante mirabiliter superaverunt illos *A*¹, *B*, *C*¹, *C*³. — *f*. superaverunt et apprehenderunt VI ex illis et occiderunt VI equos quos ceperunt *C*². — *g*. Tentoriis *A*², *A*³, *C*¹, *C*². — *h*. aggressi sunt *C*. — *i*. ita ut *A*¹.

mais à les honorer et les aimer. Le roi de Tripoli[1], de son côté, adressa un message au comte pour conclure avec lui un accord et, s'il le désirait, se lier d'amitié avec lui; il lui envoya dix chevaux, quatre mules et de l'or; mais le comte déclara qu'il ne ferait la paix avec lui que s'il consentait à devenir chrétien.

Après avoir quitté cette belle vallée, nous arrivâmes à une place forte appelée Archas[2] un lundi, au milieu de février[3], et nous y fixâmes nos tentes. Elle était occupée par une innombrable gent païenne qui avait fortifié admirablement la place et se défendait vigoureusement. Quatorze de nos chevaliers partirent pour marcher contre Tripoli, située près de nous. Ces quatorze trouvèrent environ soixante Turcs et quelques autres qui avaient rassemblé devant eux des hommes et des animaux, au nombre de quinze cents et plus. Munis du signe de la croix, ils les attaquèrent, en tuèrent six et s'emparèrent de six chevaux.

De l'armée du comte Raimond partirent Raimond Pilet[4] et Raimond, vicomte de Turenne[5]. Ils arrivèrent devant la ville de Tortose[6], défendue par une multitude de païens, et l'attaquèrent vigoureusement. Le soir venu, ils se retirèrent dans un coin et y établirent leur quartier en allumant de grands feux, comme si toute l'armée se trouvait là. Les païens, saisis de terreur, s'enfuirent secrètement la nuit et abandonnèrent la ville avec ses nombreuses ressources; elle

1. Tripoli (Taraboulan), au pied du Liban, un des ports de Syrie les plus importants. Sur la terreur inspirée par les croisés et les offres de soumission des émirs de Syrie, voir une lettre de Daimbert, archevêque de Pise (*Epistulae et chartae*, p. 170).
2. Archas, place très forte dépendant de l'émir de Tripoli.
3. Le 14 février 1099.
4. Sur Raimond Pilet, voir p. 163.
5. Raimond de Torena (Tudebode, p. 98), de Torenna (*De praedicatione crucis in Aquitania*, dans les *Historiens occidentaux*, t. V, p. 351), identifié avec Raimond, vicomte de Turenne en Limousin (Arbellot, *Les chevaliers limousins aux croisades*, p. 43).
6. Tortose, ancienne Antarad, port situé au nord de Tripoli, en face de l'île de Rouad (ancienne Arad).

mum portum secus mare in se retinet[1]. Crastina autem die venerunt nostri ut undique invaderent illam inveneruntque vacuam[a] et intrantes hospitati sunt[b] in ea usque dum obsessio esset ante urbem Archae. Est prope istam alia urbs que dicitur Maraclea[2]; ammiralius qui eam regebat pactus est cum nostris et misit nostros in civitatem[c] nostraque vexilla.

[**35**.] Dux quoque Godefridus et Boamundus Flandrensisque comes venerunt usque ad Lichiam civitatem[3]; disseparavit enim se Boamundus ab illis et reversus est Antiochiam[4].

Illi vero venerunt et obsederunt quandam urbem cui nomen Gibellum[5]. Audiens itaque Raimundus comes de Sancto Egidio quod innumerabilis gens paganorum rueret super nos ad certum bellum, illico consilium habuit cum suis ut mandaret[d] senioribus qui erant[e] in obsidione Gibelli quatinus eis subvenirent[f]. Quod illi audientes[g] statim pacti sunt cum ammiralio, facientes pacem cum eo, et acceperunt equos et aurum dimiseruntque urbem, venientes ad nos[h] in adjutorium; sed illi[i] non venerunt ad bellum contra nos; itaque comites predicti hospitati sunt ultra flumen ibique obsederunt castrum illud[6].

Non multo post equitaverunt nostri contra Tripolim[7]

a. illam vacuam *A*[1], *B*. — *b*. habitaverunt *A*[1], *B*. — *c*. et recepit nostros in civitate *C*. — *d*. mandet *A*[1], *B*. — *e*. sunt *A*, *B*. — *f*. obviam venirent *C*[2]. — *g*. quo audito illi *C*. — *h*. dimittentesque urbem, venerunt ad nos *C*. — *i*. illi vero de quibus audieramus *C*.

1. L'Anonyme, suivi par ses remanieurs, est le seul à donner des détails sur la prise de Tortose, que Raimond d'Aguilers (15, p. 276) et Albert d'Aix (V, 31, p. 451) ne font que mentionner.
2. Marakia, sur la mer, au nord de Tortose.

possède, en outre, un port excellent près de la mer[1]. Le lendemain, les nôtres se préparèrent à attaquer, mais ils trouvèrent la cité vide. Ils y entrèrent et y prirent leurs quartiers jusqu'au moment où l'on assiégea Archas. Tout près est une autre ville appelée Marakia[2] : l'amiral, qui la gouvernait, traita avec les nôtres et les introduisit dans la ville avec leurs bannières.

[**35**.] Le duc Godefroi, Bohémond et le comte de Flandre vinrent jusqu'à la ville de La Liche[3]. Bohémond se sépara des autres et retourna à Antioche[4].

Eux continuèrent leur marche et assiégèrent une ville appelée Gibel[5]. Le comte Raimond de Saint-Gilles, apprenant qu'une innombrable troupe de païens marchait contre nous pour nous livrer bataille, tint immédiatement un conseil avec les siens pour mander aux seigneurs qui se trouvaient au siège de Gibel de venir lui porter secours. A cette nouvelle, ceux-ci conclurent un traité avec l'amiral, firent la paix avec lui, reçurent des chevaux et de l'or et abandonnèrent la ville pour venir à notre secours; mais les païens annoncés ne vinrent pas nous combattre; et ces comtes, ayant pris leurs quartiers au delà du fleuve, prirent part au siège de cette place[6].

Peu après, les nôtres chevauchèrent contre Tripoli[7] et

3. L'ancienne Laodicée (aujourd'hui Latakieh), appelée La Liche, dans la toponymie de l'Orient latin.

4. Parce que, d'après Albert d'Aix (V, 33, p. 453), il craignait d'en être frustré par une trahison pendant son absence. Après avoir hésité plus de deux mois, les autres chefs se décident enfin à suivre l'exemple de Raimond de Saint-Gilles et à marcher sur Jérusalem.

5. Gibel, l'ancienne Gabala, aujourd'hui Djibleh, petit port entre Latakieh et Tortose, ne doit pas être confondue avec Gibelet (Djebeïl), l'ancienne Byblos.

6. La place d'Archas. Le bruit avait couru que le calife en personne marchait contre les croisés (Raimond d'Aguilers, 16, p. 277; Albert d'Aix, V, 33, p. 453).

7. Diversion destinée à empêcher les Turcs de venir au secours d'Archas.

inveneruntque extra civitatem Turcos, Arabes et Saracenos, quos invaserunt[a] nostri et miserunt eos in fugam et occiderunt maximam partem nobilium[1] urbis. Tanta fuit paganorum occisio et sanguinis effusio, ut eciam aqua, que in civitate fluebat, videretur rubere et fluere in cisternas eorum[b]; unde valde fuerunt tristes[c] dolentesque, jam vero[d] tanto timore perterriti ut nullus eorum auderet exire extra civitatis portam.

Alia vero die equitaverunt nostri ultra de Sem[2] et invenerunt boves et oves et asinos multaque animalia; camelos quoque depredati sunt fere III milia. Obsedimus vero castrum supradictum[3] per III menses minus una die ibique Pascha Domini celebravimus IV° idus aprilis[4]. Naves quippe nostre venerunt prope nos in quendam portum quamdiu fuimus in illa obsidione[5], deferentes maximum mercatum, scilicet frumentum, vinum et carnem et caseum et hordeum et oleum, unde maxima ubertas fuit in tota expedicione. In illa denique obsidione feliciter acceperunt martirium plures ex nostris, videlicet Anselmus de Ribomont[e][6], Willelmus Picardus et alii plures, quos ignoro.

Rex quoque Tripolis sepe nuntios mittebat senioribus ut dimitterent castrum et cum eo concordarentur. Audientes itaque nostri hoc, scilicet[f] et dux Godefridus et Raimundus comes S[ancti] Egidii[g] ac Rotbertus Nortmannus[h] Flandrensisque comes, videntesque no-

a. invadentes *C;* terruerunt *A*³. — *b.* civium *C.* — *c.* tristes alii *A*¹, *B*, *C.* — *d.* jam vero erant *A*¹, *B*, *C.* — *e.* Ansellus de Ribodimonte *A*², *C*¹, *C*³. — *f.* porro rex Tripolis sepe mittebat legatos ad seniores, rogans ut castrum dimitterent et cum eo concordiam facerent. Quod audientes nostri, scilicet dux *C.* — *g.* Sancti Egidii *omis dans A*². — *h.* inclytusque comes (miles *C*) Rotbertus Normannie *A*², *A*³, *C.*

1. « Nobles » doit être pris dans le sens général de « notables ».

trouvèrent hors de la ville des Turcs, Arabes et Sarrasins. Les nôtres les attaquèrent, les mirent en fuite et tuèrent une grande partie des nobles[1] de la ville. Le massacre des païens et l'effusion de sang furent tels que l'eau qui coulait dans la ville et alimentait les citernes semblait rouge, ce qui les remplit de douleur et de chagrin. Ils étaient épouvantés au point que nul d'entre eux n'osait franchir les portes de la ville.

Un autre jour, les nôtres chevauchèrent au delà de Sem[2] et trouvèrent des bœufs, des brebis, des ânes et beaucoup de bestiaux, ainsi que des chameaux; ils en raflèrent près de trois mille. Nous assiégeâmes la place mentionnée[3] pendant trois mois et un jour, et nous y célébrâmes la Pâque du Seigneur quatre jours avant les ides d'avril[4]. Nos navires vinrent à proximité de nous dans un port pendant tout le temps que dura ce siège[5] et ils nous apportèrent un abondant ravitaillement en blé, vin, viande, fromage, orge et huile, ce qui procura une grande abondance au cours de l'expédition. Pendant ce siège, plusieurs des nôtres reçurent un heureux martyre, entre autres Anselme de Ribemont[6], Guillaume le Picard et plusieurs autres, que j'ignore.

Le roi de Tripoli envoyait souvent des messagers aux seigneurs pour les engager à abandonner cette place et à s'accorder avec lui. En étant informés et voyant les nouvelles récoltes s'annoncer (car, au milieu de mars, nous mangions

2. Il s'agit ici d'une razzia dans la plaine d'El Boukeia, afin de ravitailler l'armée.

3. La place d'Archas. Le siège dura du 14 février au 13 mai 1099.

4. Le 10 avril.

5. Probablement à Tortose. Il s'agit de la flotte génoise qui a croisé sur les côtes de Syrie pendant toute l'expédition. On se souvient qu'elle avait abordé à Port-Saint-Siméon. Voir p. 89 et 129.

6. Seigneur de Ribemont, dans la vallée de l'Oise, non loin de Saint-Quentin (Aisne), auteur des deux lettres à Manassès, archevêque de Reims, que nous avons citées plusieurs fois (entre autres, p. 35, n. 9; p. 67, n. 1; p. 95, n. 1, etc.). Sur cette mort, voir Raimond d'Aguilers, 16, 276-277; Foucher de Chartres, I, 25, p. 353; Albert d'Aix, V, 31, p. 452; Raoul de Caen, 106, p. 680-681.

vos fructus properasse[a], quia in medio martio comedebamus novellas fabas, medio quoque aprili frumentum[1], consiliati sunt nostri dicentes bonum valde esse Hierosolimitanum iter explere cum novis fructibus[2].

[**36.**] Discessimus igitur a castro et pervenimus Tripolim in VIa feria, XIIIo die intrante maio ibique fuimus per III dies[3]. Tandem concordatus est rex Tripolis cum senioribus illisque continuo dissolvit plus quam CCC peregrinos qui illic capti erant[b] deditque XV milia bisanteorum[c] et XV equos magni precii[d]; dedit eciam nobis magnum mercatum equorum, asinorum omniumque bonorum, unde nimis ditata est omnis Christi milicia. Pactus est vero cum illis quia, si bellum quod eis ammiralius Babylonie[4] parabat possent devincere et Hierusalem apprehendere, ille christianus efficeretur terramque ab eis recognosceret atque tali modo factum est placitum.

Nos autem discessimus ab urbe in IIa feria mensis maii[5] transivimusque per viam artam et arduam tota die ac nocte[e] et pervenimus ad castrum cui nomen, Bethelon[6], deinde ad urbem que dicitur Zebar[f 7] secus

a. propinquasse *C.* — *b.* in vinculum tenebantur, insuper et quindecim *C*1 (necnon et quindecim *C*2). — *c.* bizancios *A*1; bizanteos *B, C.* — *d.* precii dedit eis. Donavit vero nobis *C*1 (donavit etiam *C*2, *C*3). — *e.* quotidie et tota nocte *A*2, *A*3. — *f.* Zebari *B, C.*

1. Sur l'exactitude de ce renseignement (la culture du blé et des légumes occupe toujours la première place dans l'agronomie syrienne), voir l'étude de P. Huvelin, *Que vaut la Syrie?* (*Congrès français de Syrie*, Marseille, 1919, fasc. 1, p. 15-18).
2. Ce qui doit faciliter le ravitaillement.
3. Il ressort de ce récit, confirmé par les autres sources, que les croisés ont levé le siège d'Archas sans avoir pu prendre la

des fèves nouvelles et, au milieu d'avril, nous avions du blé[1]), les nôtres — je veux dire : le duc Godefroi, Raimond, comte de Saint-Gilles, Robert de Normandie, le comte de Flandre — tinrent un conseil et décidèrent qu'il y avait intérêt à accomplir le voyage de Jérusalem avec les fruits nouveaux[2].

[**36.**] Nous quittâmes donc cette place et atteignîmes Tripoli le vendredi, 13 mai, et nous y demeurâmes trois jours[3]. Le roi de Tripoli conclut enfin un accord avec les seigneurs et il leur livra immédiatement plus de trois cents pèlerins, qui étaient là en captivité; il leur donna quinze mille besants et quinze destriers de grand prix; il nous fournit aussi un abondant ravitaillement en chevaux, ânes et denrées de toute sorte, ce qui enrichit toute l'armée du Christ. Il stipula avec les chefs que, s'ils pouvaient gagner la guerre que leur préparait l'amiral de Babylone[4] et prendre Jérusalem, il se ferait chrétien et tiendrait d'eux sa terre. Ainsi fut-il fait et conclu.

Nous quittâmes la ville un lundi du mois de mai[5] et nous suivîmes toute la nuit une route étroite et escarpée. Nous parvînmes à un château appelé Béthelon[6], puis à une ville située près de la mer, qu'on nomme Zebar[7].

ville. Dans toute cette partie le récit de l'Anonyme est d'ailleurs manifestement incomplet. Il omet l'arrivée au camp d'une ambassade de l'empereur (Raimond d'Aguilers, 18, p. 286), la nouvelle vision de Pierre Barthélemy et l'épreuve du feu subie par lui devant Archas, enfin sa mort à la suite de ses blessures (Raimond d'Aguilers, 17, p. 280-288; Foucher de Chartres, I, 18, p. 344-345), l'arrivée à Archas d'une ambassade du calife d'Égypte qui offre que trois cents croisés aillent à Jérusalem sans armes (Raimond d'Aguilers, 16, p. 277).

4. Le calife fatimite d'Égypte, dont les troupes occupaient Jérusalem, s'inquiétait des progrès des croisés.

5. Tudebode (p. 101) précise : le lundi du milieu de mai, c'est-à-dire le 16 mai.

6. Aujourd'hui Bâtroun, à vingt-cinq kilomètres au sud de Tripoli.

7. D'après Tudebode, p. 101, Gibelon, l'ancienne Byblos, aujourd'hui Djebaïl.



mare, in qua passi sumus nimiam sitim, et sic defessi pervenimus ad flumen cui nomen Braym[1]; deinde transivimus nocte ac die Ascensionis Domini[2] per montem in quo est via nimis angusta[3] et illic putavimus inimicos nobis[a] insidiantes invenire, sed Deo annuente nullus eorum audebat properare ante nos; nostri denique milites, precedentes nos, liberaverunt ante nos viam illam et applicuimus ad civitatem juxta mare, que dicitur Baruth[4] et inde venimus ad aliam urbem que vocatur Sagitta[5], dehinc ad aliam que dicitur Sur[6] et de Sur ad Acram civitatem[7]; de Acra vero venimus ad castrum cui nomen Cayphas ac deinceps hospitati sumus juxta Cesaream ibique celebravimus Pentecosten IIIª die exeunte maio[8].

Deinde venimus ad urbem Ramola[9], quam Saraceni dimiserant vacuam propter metum Francorum, juxta quam erat honorabilis ecclesia in qua requievit preciosissimum[b] sancti Georgii corpus, quia illic a perfidis paganis pro Christi nomine feliciter martirium suscepit[10], ibique consiliati sunt nostri majores ut eligerent episcopum qui hanc custodiret et regeret[c] ecclesiam, cui suas dederunt decimas et auro argentoque ditaverunt et equis ac animalibus aliis, quo devote et honeste viveret cum illis qui cum eo essent; remansit ipse illic cum gaudio[11].

a. nobis *omis dans* A^3, *B*, C^2, C^3. — *b*. pretiosissimum A^2, A^3, *B*, C^1, C^3. — *c*. erigeret A^1, *B*.

1. Le Nahr Ibrahim, ancien fleuve d'Adonis, au sud de Byblos.
2. Le 19 mai 1099.
3. Il s'agit de la route très difficile, située à flanc de rocher, qui va de Djebaïl à Beyrouth.
4. La grande ville de Beyrouth.
5. L'ancienne Sidon, aujourd'hui Saïda, Sagette dans la toponymie médiévale.

Nous y souffrîmes d'une grande soif et, ainsi épuisés, nous atteignîmes un fleuve qu'on nomme le Brahim[1], puis, pendant la nuit et le jour de l'Ascension du Seigneur[2], nous franchîmes une montagne par un chemin très resserré[3]. Nous pensions y trouver des ennemis en embuscade, mais, par la permission de Dieu, nul d'entre eux n'osait approcher de nous. Nos chevaliers nous précédèrent et ouvrirent la route devant nous. Puis nous atteignîmes une cité maritime appelée Beyrouth[4]; de là nous arrivâmes à une autre ville du nom de Sagette[5], puis à une autre appelée Sour[6] et de Sour à la cité d'Acre[7]. D'Acre, nous parvînmes à une place forte appelée Caïffa, puis nous prîmes nos quartiers près de Césarée, où nous célébrâmes la Pentecôte le 29 mai[8].

Ensuite, nous vînmes à la ville de Ramleh[9], que les Sarrasins évacuèrent par crainte des Francs. Tout près se trouvait une église vénérable dans laquelle repose le corps très précieux de saint Georges[10], car c'est là que les païens perfides lui ont fait subir un heureux martyre pour le nom du Christ; nos chefs décidèrent en conseil d'élire un évêque pour garder et régir cette église; ils lui accordèrent des dîmes et l'enrichirent en or, en argent, en chevaux et autres animaux, afin qu'il pût vivre là dévotement et honorablement avec ses hommes; il y demeura avec joie[11].

6. L'ancienne Tyr, où, le 23 mai, l'armée fut rejointe par des chevaliers venus d'Antioche et d'Édesse (lettre de Daimbert, dans les *Epistulae et chartae*, p. 170).

7. Saint-Jean d'Acre.

8. Le passage à Césarée eut lieu le 29 mai 1099. Depuis Tripoli les croisés n'ont cessé de suivre la côte.

9. Ramleh, au sud-est de Jaffa, sur la route de cette ville à Jérusalem.

10. D'après la tradition, saint Georges, originaire de Lydda, fut martyrisé à Nicomédie sous Dioclétien. Cependant, une église, celle dont il est question ici, avait été élevée non loin de Ramleh par Justinien (Guillaume de Tyr, VII, 22, dans les *Historiens occidentaux*, t. I, p. 313).

11. Ce fut un Normand, Robert, originaire du diocèse de Rouen, qui fut élu évêque (Guillaume de Tyr, VII, 22, dans les *Historiens occidentaux*, t. I, p. 313). Le séjour à Ramleh dura du 3 au 6 juin.

[**37**.] Nos autem, letantes et exultantes, usque ad civitatem Hierusalem[a] pervenimus feria tercia, VIII° idus junii[1] eamque mirabiliter obsedimus[2]. Rotbertus namque Nortmannus[b] eam obsedit a septentrione juxta sancti Stephani protomartiris[c] ecclesiam ubi[d] lapidatus est pro Christi nomine[3]; juxta eum Rotbertus Flandrensis comes. Ab occidente vero obsedit eam dux Godefridus et Tancredus[4]. A meridie obsedit eam comes Sancti Egidii, scilicet in monte Sion, circa ecclesiam Sancte Marie, matris Domini, ubi Dominus cum suis cenavit discipulis[5].

Tercia vero die ex nostris, scilicet[e] Raimundus Piletus et Raimundus de Taurina[6] et alii plures causa preliandi[f] sequestraverunt se ab exercitu inveneruntque[g] bis centum Arabes et preliati sunt Christi milites contra illos incredulos et Deo adjuvante fortiter illos superaverunt et occiderunt multos ex eis et apprehenderunt xxx equos.

Secunda vero veniente feria[7] aggredimur fortissime civitatem tam mirabiliter ut, si scale fuissent parate, in nostra fuisset civitas manu. Tamen minorem stravimus

a. Ierusalem A^1. — *b*. piissimus electusque miles (miles *omis dans* A^3) Robertus, vir nobilissimus, Normannie (Normannorum A^2, A^3) comes, cum suo preclaro exercitu A^2, A^3, *C*. *(Le changement d'orthographe*, Robertus Normannus, *apparaît à cet endroit dans tous les manuscrits; nous avons cependant conservé l'orthographe que nous regardons comme celle de l'archétype.)* — *c*. prothomartiris A^1. — *d*. ubi gaudenter *B*. — *e*. ex nostris scilicet *omis dans C*. — *f*. praedandi *Tudebode*, *p. 103*. — *g*. causa preliandi invenerunt A^1, A^3, *B*.

1. Foucher de Chartres (I, 25, p. 354) et Albert d'Aix (V, 43, p. 461) mentionnent le passage par Emmaüs et la pointe poussée par Tancrède jusqu'à Bethléem. Le huitième jour avant les ides correspondrait au lundi 6 juin; le jour indiqué (le mardi) cor-

[**37**.] Et nous, exultant d'allégresse, nous parvînmes jusqu'à la cité de Jérusalem, le mardi, huit jours avant les ides de juin[1], et nous l'assiégeâmes admirablement[2]. Robert de Normandie l'assiégea du côté nord, près de l'église du premier martyr saint Étienne, à l'endroit où il fut lapidé pour le nom du Christ[3]; à sa suite, était Robert, comte de Flandre. A l'ouest, ce furent le duc Godefroi et Tancrède[4] qui l'assiégèrent. Le comte de Saint-Gilles l'assiégea au midi, sur la montagne de Sion, vers l'église de sainte Marie, mère de Dieu, où le Seigneur célébra la Cène avec ses disciples[5].

Le troisième jour, Raimond Pilet et Raimond de Turenne[6] et plusieurs autres, désireux de combattre, se détachèrent de l'armée. Ils rencontrèrent deux cents Arabes, et ces chevaliers du Christ bataillèrent contre ces incrédules : Dieu aidant, ils eurent le dessus, en tuèrent un grand nombre et saisirent trente chevaux.

Le lundi[7], nous attaquâmes vigoureusement la ville, avec un tel élan que, si les échelles avaient été prêtes, la ville tombait en notre puissance. Cependant, nous détrui-

respond au 7 juin, et c'est la véritable date de l'arrivée devant Jérusalem; elle est donnée par Tudebode (p. 102).

2. Sur la topographie de Jérusalem, voir la description du R. P. Hugue Vincent, *Jérusalem*, t. I : *Jérusalem antique* (Paris, 1912), et l'excellente carte topographique qui y est annexée.

3. L'église Saint-Étienne était située en dehors de l'enceinte au nord, devant la porte du même nom.

4. En face de la porte et de la Tour de David.

5. Raimond de Saint-Gilles avait d'abord été placé à l'ouest, à côté de Godefroi, mais entre son camp et la muraille se trouvait une vallée qui rendait l'attaque difficile. Il se transporta au sud, sur la montagne de Sion (Raimond d'Aguilers, 20, p. 293). Sur le Cénacle et l'église Sainte-Marie, voir les PP. Vincent et Abel, *Jérusalem nouvelle*, t. II (1922), p. 421-481. La partie orientale de l'enceinte dominait la vallée de Cédron. De ce côté, aucune attaque n'était possible.

6. Le 9 juin. Sur Raimond Pilet, voir p. 163 et 184. « Raimundus de Taurina » est le même que « Raimundus de Tentoria » cité p. 184.

7. Le lundi 13 juin.

murum[1] et unam scalam ereximus ad majorem murum[a], super quam ascendebant nostri milites et cominus percuciebant[b] Saracenos suis ensibus et lanceis et defensores civitatis; fueruntque mortui multi ex nostris, sed plures ex illis. In illa autem obsidione panes ad emendum invenire non poteramus fere per spacium dierum x, donec venit nuncius nostrarum navium[2], et in nimia pressura sitis detenti fuimus, ita ut per nimium terrorem et pavorem per vi milia nostros potaremus equos et alia animalia[3]. Siloa namque fons, qui est ad radicem montis Sion[c4] sustinebat nos, sed tamen cara vendebatur aqua inter nos.

Postquam enim venit nuncius nostrarum navium, acceperunt inter se nostri seniores consilium quemadmodum milites mitterent, qui fideliter custodirent homines et naves in portu Japhie. Summo autem diluculo exierunt c milites de exercitu Raimundi, comitis S[ancti] Egidii, Raimundus Piletus et Achardus de Mommellou[d5] et Willelmus de Sabra[6], et ibant cum fiducia ad portum. Diviserunt se denique xxx milites ex nostris ab aliis et invenerunt dcc Arabes et Turcos ac Saracenos de exercitu admiralii[e7], quos invaserunt fortiter Christi milites; sed tam magna fuit virtus illorum super nostros, ut undique circumcingerent illos et

a. unam scalam ereximus ad majorem murum *omis dans A*[2]. — *b*. percutiebant *A*[2], *A*[3], *B*, *C*. — *c*. Syon *A*[3], *C*. — *d*. Montemerlo *C*[1]. — *e*. amiravisi *B*, ammiralii *C*[1], *A*[1].

1. Cet avant-mur protégeait l'enceinte septentrionale. Sur ce premier assaut, voir Raimond d'Aguilers, 20, p. 293.

2. C'est le 17 juin qu'un messager apporte la nouvelle de l'arrivée de la flotte génoise à Jaffa (Raimond d'Aguilers, 20, p. 294; Cafaro, *Liberatio civitatum Orientis*, dans les *Historiens occidentaux*, t. V, p. 56-57).

sîmes le petit mur[1] et nous appliquâmes une échelle au mur principal; nos chevaliers y montaient et frappaient de près les Sarrasins et les défenseurs de la ville à coups d'épées et de lances. Beaucoup des nôtres, mais encore plus des leurs, y rencontrèrent la mort. Pendant ce siège, nous ne pûmes trouver de pain à acheter pendant l'espace de dix jours, jusqu'à la venue d'un messager de nos navires[2], et nous fûmes en proie à une soif si ardente, qu'en éprouvant les plus grandes frayeurs, nous faisions jusqu'à six milles pour abreuver nos chevaux et nos autres bêtes[3]. La fontaine de Siloé, située au pied de la montagne de Sion, nous réconfortait[4], mais l'eau était vendue parmi nous beaucoup trop cher.

Après l'arrivée du messager de nos navires, nos seigneurs tinrent conseil et décidèrent d'envoyer des chevaliers pour garder fidèlement les hommes et les navires au port de Jaffa. Au point du jour, cent chevaliers se détachèrent de l'armée de Raimond, comte de Saint-Gilles, dont Raimond Pilet, Achard de Montmerle[5], Guillaume de Sabran[6], et allèrent en toute confiance vers le port. Puis trente de nos chevaliers se séparèrent des autres et rencontrèrent sept cents Arabes, Turcs, Sarrasins de l'armée de l'amiral[7]. Les chevaliers du Christ les attaquèrent avec vigueur, mais la supériorité des ennemis sur les nôtres fut telle qu'ils les

3. Cette traduction se justifie par l'interprétation que Baudri de Bourgueil (IV, 10, p. 98) donne de ce passage obscur : « Equos potum ducebant, non sine pavore nimio, per VI miliaria » (« Ils conduisaient leurs chevaux à l'abreuvoir, non sans une grande terreur, l'espace de six milles »). Cf. Guillaume de Tyr, VIII, 7, dans les *Historiens occidentaux*, t. I, p. 333-334.

4. Sur la fontaine de Siloé, voir le P. Hugue Vincent, *Jérusalem antique*, p. 63. Sur la cherté de l'eau, témoignages concordants de Raimond d'Aguilers (20, p. 294) et de la lettre de Daimbert (*Epistulae et chartae*, p. 170).

5. Mentionné déjà p. 15.

6. Guillaume, seigneur de Sabran (Gard).

7. L'émir de Babylone (Le Caire) qui prépare une expédition contre les croisés et a envoyé des troupes en reconnaissance.

occiderunt Achardum de Mommellou[a] et pauperes homines pedites.

Cum autem tenerent nostros jam inclusos, qui omnes putabant mori, venit alius[b] quidam nuncius, dicens Raimundo Pileto : « Quid hic astas[c] cum his militibus? Ecce omnes nostri in nimia[d] districtione Arabum et Turcorum et Saracenorum sunt et forsitan in hac hora omnes mortui sunt : succurrite ergo illis, succurrite! » Audientes nostri hec, statim cucurrerunt celeri cursu et festinanter pervenerunt usque ad illos preliando. Paganorum vero gens[e], videns Christi milites, divisit se[f] et fecerunt duo agmina. Nostri autem, invocato Christi nomine, tam acriter invaserunt illos incredulos[g] ut quisque miles prosterneret suum. Videntes vero illi quod non possent stare ante Francorum fortitudinem, timore nimio perterriti, verterunt scapulas retro; quos nostri persequentes fere per spacia IV milium, occiderunt multos ex eis unumque retinuerunt vivum, qui nova eis per ordinem diceret; retinuerunt quoque CIII equos[1].

In eadem obsidione tanta oppressione sitis fuimus gravati, ut sueremus coria boum et bufalorum in quibus deferebamus aquas[h] fere per spacium VI miliariorum[2]; ex illis quippe vasculis fetida utebamur aqua et quantum ex olida aqua et hordeaceo[i] pane in nimia districtione et afflictione eramus cotidie. Saraceni namque in cunctis fontibus et aquis latentes[k] insidiabantur nostris eosque ubique occidebant et dilaniabant; animalia quoque secum in suas cavernas et speluncas deducebant[3].

a. Montemerlo *C*¹. — *b.* aliis *A*¹. — *c.* stas *A*², *A*³, *C*. — *d.* magna *A*², *A*³. — *e.* pagani vero *C*. — *f.* diviserunt se *C*. — *g.* incredulos *omis dans C*. — *h.* aquam *C*¹, *C*². — *i.* hordacio *A*³, *C*¹; ordeacio *A*¹; hordeicio *A*², *C*³; ordeicio *C*². — *k.* latenter *A*².

entourèrent de tous côtés et tuèrent Achard de Montmerle, ainsi que de pauvres piétons.

Les nôtres étaient déjà cernés et s'attendaient à la mort, lorsqu'un autre messager vint dire à Raimond Pilet : « Que fais-tu là avec ces chevaliers? Voici que les nôtres sont aux prises avec des Arabes, des Turcs et des Sarrasins ; peut-être à cette heure sont-ils tous tués ; secourez-les, secourez-les donc ! » A cette nouvelle, les nôtres s'empressèrent d'accourir et parvinrent à la hâte jusqu'à eux, tout en combattant. Apercevant les chevaliers du Christ, la gent païenne se divisa et forma deux colonnes. Mais les nôtres, après avoir invoqué le nom du Christ, chargèrent sur ces incrédules avec un tel élan que chaque chevalier abattit son ennemi. Comprenant alors qu'ils ne pourraient tenir devant la valeur des Francs, frappés d'une grande terreur, ils tournèrent le dos ; les nôtres les poursuivirent pendant quatre milles environ, en tuèrent un grand nombre, en prirent un vivant, afin d'avoir par lui des renseignements, et s'emparèrent de cent trois chevaux[1].

Pendant ce siège, nous endurâmes le tourment de la soif à un point tel que nous cousions des peaux de bœufs et de buffles dans lesquelles nous apportions de l'eau pendant l'espace de six milles[2]. L'eau que nous fournissaient de pareils récipients était infecte et, autant que cette eau fétide, le pain d'orge était pour nous un sujet quotidien de gêne et d'affliction. Les Sarrasins, en effet, tendaient secrètement des pièges aux nôtres en infectant les fontaines et les sources ; ils tuaient et mettaient en pièces tous ceux qu'ils trouvaient et cachaient leurs bestiaux dans des cavernes et des grottes[3].

1. Ce combat eut lieu le lendemain de l'arrivée du message de la flotte, le 18 juin. Voir Raimond d'Aguilers, 20, p. 294-295, et Albert d'Aix, VI, 4, p. 468.

2. Foucher de Chartres (I, 27, p. 358) reproduit le même détail, mais en termes plus clairs : « Ils allaient chercher de l'eau au loin, à quatre ou cinq milles, et la rapportaient chaque jour dans leurs outres. »

3. Cf. Raimond d'Aguilers, 20, p. 294 ; Albert d'Aix, VI, 6, p. 469-470. L'Anonyme omet le combat malheureux livré à la

[**38.**] Tunc seniores nostri ordinaverunt quomodo ingeniare possent civitatem, ut ad adorandum nostri Salvatoris intrarent Sepulcrum, feceruntque duo lignea castra et alia plura machinamenta[1]. Dux Godefridus suum fecit castrum cum machinis et Raimundus[a] comes[b] similiter, quibus[c] de longinquis terris attrahebant[d] ligna[2]. Saraceni igitur[e], videntes nostros facientes has machinas, mirabiliter muniebant[f] civitatem et turres nocte accrescebant.

Videntes autem nostri seniores ex qua parte esset civitas magis languida, illuc in quadam nocte sabbati[g][3] deportaverunt nostram machinam et ligneum castrum in orientalem partem[4]. Summo autem diluculo erexerunt ea[h] et aptaverunt et ornaverunt castrum in I^ma^ et II^a^ et III^a^ feria[5]. Comes[i] namque S[ancti] Egidii a meridiana plaga reficiebat suam machinam. Interea in tanta pressura sitis fuimus districti[k], ut unus homo non posset pro uno denario[6] ad sufficenciam habere aquam aut exstinguere sitim suam.

Nocte vero ac die, in IV^a^ et V^a^ feria[7], mirabiliter[l] aggredimur civitatem[m] ex omni parte[n]; sed, antequam invaderemus eam, ordinaverunt episcopi et sacerdotes, predicando et commonendo omnes, ut processionem

a. Raimundus *omis dans C.* — *b.* comes S. Egidii *C.* — *c.* ad quorum opus *C.* — *d.* attrahebantur *C.* — *e.* porro Saraceni videntes *C.* — *f.* munire ceperunt *C*², *C*³; ceperunt munire *C*¹. — *g.* sabati *A*². — *h.* eam *A*². — *i.* comes namque..... suam machinam *omis dans C*¹. — *k.* districti *omis dans C.* — *l.* mirabiliter *omis dans A*². — *m.* urbem *C.* — *n.* ex omni parte *omis dans C.*

flotte égyptienne par les Génois qui durent abandonner leurs navires et partirent pour Jérusalem le 19 juin (Raimond d'Aguilers, 20, p. 295).

[38.] Nos seigneurs étudièrent alors les moyens d'attaquer la ville à l'aide de machines, afin de pouvoir y pénétrer pour adorer le sépulcre de notre Sauveur. On construisit deux châteaux de bois et pas mal d'autres engins. Le duc Godefroi établit un château garni de machines et le comte Raimond fit de même[1]. Ils se faisaient apporter du bois des terres lointaines[2]. Les Sarrasins, voyant les nôtres construire ces machines, fortifiaient admirablement la ville et renforçaient les défenses des tours pendant la nuit.

Puis nos seigneurs, ayant reconnu le côté le plus faible de la cité, y firent transporter dans la nuit du samedi[3] notre machine et un château de bois : c'était à l'est[4]. Ils les dressèrent au point du jour, puis ils préparèrent et garnirent le château le dimanche, le lundi et le mardi[5]. Dans le secteur sud, le comte de Saint-Gilles faisait réparer sa machine. A ce moment, nous souffrîmes tellement de la soif qu'un homme ne pouvait, contre un denier[6], avoir de l'eau en quantité suffisante pour éteindre sa soif.

Le mercredi et le jeudi[7], nous attaquâmes fortement la ville de tous les côtés, mais avant que nous ne la prissions d'assaut, les évêques et les prêtres firent décider par leurs prédications et leurs exhortations que l'on ferait en l'honneur de Dieu une procession autour des remparts de Jéru-

1. Raimond d'Aguilers (20, p. 297) donne les noms des ingénieurs choisis par les princes. Ces châteaux de bois étaient figurés sur les vitraux de Suger à Saint-Denis (Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, t. I, pl. LII).

2. Il n'y avait pas de bois dans les environs immédiats de Jérusalem. Voir les détails donnés par Albert d'Aix, VI, 2, p. 469-470.

3. Dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 juillet.

4. Le mur oriental n'avait pas été assiégé jusque-là. La tour roulante fut transportée entre l'église Saint-Etienne et la vallée du Cédron.

5. Du 10 au 12 juillet.

6. Sur la valeur du denier, voir p. 76, n. 2.

7. Le mercredi 13 et le jeudi 14 juillet 1099.

Deo in circuitu Hierusalem celebrarent et orationes atque elemosinas[a] et jejunia fideliter facerent[1].

Sexta vero feria[2], summo mane, undique aggredimur urbem et nichil ei nocere potuimus; eramusque omnes stupefacti ac in nimio pavore. Appropinquante autem hora, scilicet in qua Dominus noster Ihesus Christus dignatus est pro nobis sufferre patibulum crucis[3], nostri milites fortiter pugnabant in castello[4], videlicet dux Godefridus et comes Eustachius, frater ejus. Tunc ascendit quidam miles ex nostris, Letholdus[b5] nomine, super murum urbis. Mox vero, ut ascendit, omnes defensores civitatis fugerunt per muros et per civitatem nostrique subsecuti persequebantur eos occidendo et detruncando usque ad templum Salomonis[6] ibique talis occisio fuit, ut nostri in sanguine illorum pedes usque ad cavillas mitterent[7].

At Raimundus comes a meridie conduxit suum exercitum et castellum[c] usque prope murum. Sed inter castellum et murum erat quedam fovea[d]; feceruntque pre-

a. eleemosynas *A*², *A*³, *B*, *C*. — *b*. Letoldus *A*², *A*³, *C*. — *c*. ad castellum *A*², *A*³, *C*¹. — *d*. fovea nimis profunda. Tunc consiliati sunt nostri ut implerent foveam feceruntque preconari *A*¹, *B*, *C*.

1. La chronologie de l'Anonyme est ici en défaut. Ce fut le 6 juillet que la procession fut ordonnée par le conseil des princes, et elle eut lieu le vendredi 8 juillet (Raimond d'Aguilers, 20, p. 296-297; lettre de Daimbert dans les *Epistulae et chartae*, p. 170).

2. Le 15 juillet 1099.

3. D'après les Évangiles, le Christ fut crucifié à la troisième heure (Marc, 15, 25) : soit, vers neuf heures du matin. Les ténèbres commencèrent à couvrir la terre à la sixième heure (midi) et il expira à la neuvième heure, vers trois heures du soir (Mathieu, 27, 45-46; Marc, 15, 33-34). Le texte de l'Anonyme ne précise pas.

salem et qu'elle serait accompagnée de prières, d'aumônes et de jeûnes[1].

Le vendredi[2], de grand matin, nous donnâmes un assaut général à la ville sans pouvoir lui nuire; et nous étions dans la stupéfaction et dans une grande crainte. Puis, à l'approche de l'heure à laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ consentit à souffrir pour nous le supplice de la croix[3], nos chevaliers postés sur le château[4] se battaient avec ardeur, entre autres le duc Godefroi et le comte Eustache son frère. A ce moment, l'un de nos chevaliers, du nom de Liétaud[5], escalada le mur de la ville. Bientôt, dès qu'il fut monté, tous les défenseurs de la ville s'enfuirent des murs à travers la cité et les nôtres les suivirent et les pourchassèrent en les tuant et les sabrant jusqu'au temple de Salomon[6], où il y eut un tel carnage que les nôtres marchaient dans leur sang jusqu'aux chevilles[7].

De son côté, le comte Raimond, placé au midi, conduisit son armée et le château de bois jusqu'auprès du mur. Mais entre le château et le mur s'étendait un fossé, et l'on fit crier

Michaud et Sybel adoptent l'heure de la mort de Jésus (trois heures du soir); Hagenmeyer, s'appuyant sur le témoignage de Raimond d'Aguilers (20, p. 299), d'après lequel les Provençaux combattaient encore à midi, alors que les croisés étaient déjà dans la ville, en conclut que leur entrée a eu lieu dès neuf heures du matin; cependant, si l'on examine ce texte, on voit que c'est vers cette heure de midi que Raimond place l'entrée des premiers croisés à Jérusalem, et il se trouve d'accord avec Foucher de Chartres, I, 27, p. 359 : « Bientôt, à l'heure de midi, les Francs pénétraient dans la ville. » Ce témoignage décisif ne contredit en rien celui de l'Anonyme, qui se contente de dire : « A l'approche de l'heure à laquelle, etc... »

4. C'est-à-dire dans la tour roulante.

5. Originaire de Tournai. Voir Albert d'Aix, VI, 11, p. 472 : « Liétaud et Engilbert, originaires de la cité de Tournai. »

6. C'est-à-dire la mosquée d'Omar, bâtie sur son emplacement, à l'angle sud-est de la ville, en face du Saint-Sépulcre.

7. Détail confirmé par la lettre de Daimbert (*Epistulae et chartae*, p. 171), qui dit que, dans le temple de Salomon, les chevaux avaient du sang « jusqu'aux genoux ».

conari ut, si quis[a] in illam foveam portasset III petras[b], unum haberet denarium. Perduravit hec impletio per III dies et noctes[1]; tandem, plena fovea, conduxerunt castellum juxta murum. Illi autem qui intus erant mirabiliter preliabantur cum nostris igne[2] et lapidibus. Audiens itaque comes quod Franci essent in urbe[c], suis dixit hominibus : « Quid tardatis? Ecce omnes Francigene sunt jam in urbe[3]. »

Ammiralius itaque qui erat in Turri David[4] reddidit se comiti eique aperuit portam ubi peregrini persolvere solebant tributa[5]. Intrantes autem civitatem, nostri peregrini persequebantur et occidebant Saracenos usque ad templum Salomonis, in quo congregati dederunt nostris maximum bellum per totum diem, ita ut sanguis illorum[d] per totum templum flueret[6]. Tandem, superatis paganis, apprehenderunt nostri masculos et feminas sat in templo et occiderunt quos voluerunt et quos voluerunt retinuerunt vivos. Super vero templum[e] Salomonis[7] erat maxima paganorum congregatio utriusque sexus quibus Tancredus et Gaston de Beert[f][8] dederunt sua vexilla[9]. Mox cucurrerunt per universam urbem, capientes aurum et argentum, equos et mulos domosque plenas omnibus bonis.

a. aliquis *A*¹, *B*, *C*¹. — *b*. tres portas (*sic*) deportaret *A*², *A*³; tres deportaret petras *C*. — *c*. civitate *A*², *A*³. — *d*. occisorum flueret per totum diem *C*. — *e*. templum vero *A*¹. — *f*. Beert *A*², *A*³; Ber *C*².

1. C'est le 12 juillet que les Provençaux avaient commencé à combler le fossé.

2. Du feu grégeois. Voir plus haut, p. 173, n. 2.

3. Raimond d'Aguilers (20, p. 300) confirme que les croisés étaient déjà dans la ville quand les Sarrasins, situés en face des Provençaux, combattaient toujours.

que quiconque porterait trois pierres dans le fossé aurait un denier. Il fallut pour le combler trois jours et trois nuits[1]. Enfin, le fossé rempli, on amena le château contre la muraille. A l'intérieur, les défenseurs se battaient avec vigueur contre les nôtres en usant du feu[2] et des pierres. Le comte, apprenant que les Francs étaient dans la ville, dit à ses hommes : « Que tardez-vous? Voici que tous les Français sont déjà dans la ville[3]. »

L'amiral qui commandait la Tour de David[4] se rendit au comte et lui ouvrit la porte à laquelle les pèlerins avaient coutume de payer tribut[5]. Entrés dans la ville, nos pèlerins poursuivaient et massacraient les Sarrasins jusqu'au temple de Salomon, où ils s'étaient rassemblés et où ils livrèrent aux nôtres le plus furieux combat pendant toute la journée, au point que le temple tout entier ruisselait de leur sang[6]. Enfin, après avoir enfoncé les païens, les nôtres saisirent dans le temple un grand nombre d'hommes et de femmes, et ils tuèrent ou laissèrent vivant qui bon leur semblait. Au-dessus du temple de Salomon[7] s'était réfugié un groupe nombreux de païens des deux sexes, auxquels Tancrède et Gaston de Béarn[8] avaient donné leurs bannières[9]. Les croisés coururent bientôt par toute la ville, raflant l'or, l'argent, les chevaux, les mulets et pillant les maisons, qui regorgeaient de richesses.

4. La Tour de David était située dans la partie ouest de l'enceinte. Albert d'Aix (VI, 28, p. 482-483) accuse le comte de s'être laissé corrompre par les Sarrasins.

5. La porte de Jaffa, par laquelle les pèlerins entraient à Jérusalem après avoir payé le tribut exigé par les Turcs.

6. Répétition du même détail que précédemment.

7. Le toit de la mosquée d'Omar (ou mosquée El Aksa) a la forme d'une terrasse octogonale d'où émerge la coupole.

8. Albert d'Aix (II, 23, p. 316) l'appelle Gaston de Bederz (Béziers), mais Tudebode (p. 110) donne son nom : Gaston de Béarn.

9. Comme sauvegarde. Cf. p. 159 (capitulation de la citadelle d'Antioche).

Venerunt autem nostri gaudentes[a] et pre nimio gaudio plorantes ad nostri Salvatoris Ihesu sepulchrum adorandum[1] et reddiderunt ei capitale debitum[b2]. Mane autem facto[3], ascenderunt nostri caute supra tectum templi et invaserunt Saracenos masculos et feminas, decollantes eos nudis ensibus; alii vero dabant se precipites e templo[c]. Hoc videns Tancredus iratus est nimis.

[**39.**] Tunc nostri tenuerunt consilium[4d] ut unusquisque faceret elemosinas cum orationibus, quatinus sibi Deus eligeret quem vellet regnare super alios et regere civitatem[e5]. Jusserunt quoque Saracenos mortuos omnes ejici foras pre nimio fetore, quia omnis urbs fere[f] plena erat illorum cadaveribus et vivi Saraceni trahebant mortuos ante portarum exitus et faciebant[g] montes[h] ex eis, quasi essent domus. Tales occisiones de paganorum gente nullus unquam audivit nec vidit, quoniam pire erant ordinate ex eis sicut mete et nemo scit numerum eorum[i] nisi solus Deus[6]. Fecit vero comes Raimundus conduci admiralium[k] et alios qui cum eo erant[7] usque Scalonam[l] sanos et illesos.

Octavo autem die quo civitas fuit capta[8], elegerunt ducem Godefridum principem[m9] civitatis, qui debella-

a. deinde venerunt gaudentes *C*. — *b*. tributum *A*², *A*³, *C*. — *c*. in templo *B*. — *d*. his (itaque *C*²) gestis tenuerunt seniores consilium *C*. — *e*. super..... civitatem *omis dans A*³. — *f*. fere *omis dans B et C*³. — *g*. ordinabant *A*¹, *B*. — *h*. inde aggeres *C*. — *i*. quorum numerum nemo scit *C*. — *k*. ammiralium *B*, *C*¹, *C*³. — *l*. Ascalonam *A*², *A*³; Ascaloniam *C*¹. — *m*. in principem *A*², *A*³.

1. Sur l'état du Saint-Sépulcre en 1099, voir la restitution des PP. Abel et Hugue Vincent, *Jérusalem nouvelle* (Paris, 1914).
2. C'est-à-dire du vœu qu'ils avaient fait en prenant la croix.

Puis, tout heureux et pleurant de joie, les nôtres allèrent adorer le Sépulcre de notre Sauveur Jésus[1] et s'acquittèrent de leur dette envers lui[2]. Le matin suivant[3], les nôtres escaladèrent le toit du temple, attaquèrent les Sarrasins, hommes et femmes, et, ayant tiré l'épée, les décapitèrent. Quelques-uns se jetèrent du haut du temple. A cette vue, Tancrède fut rempli d'indignation.

[**39**.] Alors, les nôtres décidèrent en conseil[4] que chacun ferait des aumônes et des prières, afin que Dieu élût celui qu'il voudrait pour régner sur les autres et gouverner la cité[5]. On ordonna aussi de jeter hors de la ville tous les Sarrasins morts, à cause de l'extrême puanteur, car toute la ville était presque entièrement remplie de leurs cadavres. Les Sarrasins vivants traînaient les morts hors de la ville, devant les portes et en faisaient des monceaux aussi hauts que des maisons. Nul n'a jamais ouï, nul n'a jamais vu un pareil carnage de la gent païenne : des bûchers étaient disposés comme des bornes et nul, si ce n'est Dieu, ne sait leur nombre[6]. Le comte Raimond fit conduire l'amiral et ses compagnons[7] jusqu'à Ascalon, où ils arrivèrent sains et saufs.

Le huitième jour après la prise de la ville[8], on élut le duc Godefroi prince de la cité[9], afin de combattre les païens et

3. Le 16 juillet. Cf. Albert d'Aix, VI, 28, p. 482-483.

4. D'après Tudebode (p. 110), « un autre jour », probablement le 17 juillet.

5. Texte important qui montre comment a été préparée l'élection de Godefroi de Bouillon. Il s'agit de choisir un chef qui défende la ville. Sur l'opposition des clers à ce qu'il portât le titre de roi, voir Tudebode, p. 110.

6. Formule courante. Cf. Foucher de Chartres, I, 27, p. 359, et Albert d'Aix, VI, 30, p. 483-484.

7. L'émir égyptien de Jérusalem et la garnison de la Tour de David, le soir même de la prise de la ville d'après Albert d'Aix, VI, 28, p. 483.

8. Le 22 juillet 1099.

9. Sur cette élection, voir Foucher de Chartres, I, 30, p. 361. D'après Raimond d'Aguilers (p. 300-301) et Albert d'Aix (VI, 33, p. 485-486), la couronne fut d'abord offerte à Raimond de Saint-

ret paganos et custodiret christianos. Similiter elegerunt patriarcham sapientissimum et honorabilem virum nomine Arnulfum in die sancti Petri ad Vincula[1]. Hec civitas fuit capta a christianis[a] Dei xv[a] die julii, in vi[a] feria[b].

Interea[c] nuncius venit Tancredo et comiti Eustachio[2] ut preparent se et pergerent ad recipiendam Neopolitanam[d] urbem[3]. Exierunt illi et duxerunt secum multos milites et pedones et pervenerunt ad urbem; habitatores vero illius reddiderunt se ilico.

Denuo mandavit illis dux[e] ut[4] cito venirent ad bellum quod[f] admiralius Babilonie[5] preparabat urbi Scalonie[g]. Illi autem festinando intraverunt montaneam querentes Saracenorum bella et venerunt Cesaream. Itaque venientes illi juxta mare ad urbem Ramole[h], illic invenerunt multos Arabes, qui precursores erant belli; quos nostri persequentes, apprehenderunt plures ex eis, qui dixerunt omnia belli nova, ubi essent et quot essent aut ubi bellare disponerent contra christianos. Quod audiens, Tancredus statim misit nuncium Hierusalem duci Godefrido et patriarche omnibusque principibus, dicens : « Sciatis quod nobis paratum est bellum Scalone[i]; venite ergo festinanter cum omni virtute quam habere poteritis[6]! »

a. a christianis et servis Dei capta *C*. — *b*. feria anno ab incarnatione Domini millesimo XC[mo] indictione vii[a] (viii[a] *C*[1]) pontificante (pontifice *C*[2]) sedem apostolicam papa Urbano secundo *C*. — *c*. *Début du fragment ajouté à certains manuscrits de Raimond d'Aguilers, dont les variantes sont désignées par R*. — *d*. urbem Neapolim *R*. — *e*. dux Godefridus, qui et rex Iherusalem *R*. — *f*. quod nobis *A*[1]. — *g*. apud Ascaloniam *C*, *R* (Ascalonam *C*[2], *R*). — *h*. *Les manuscrits portent* Ramore, *que nous corrigeons en* Ramole, *comme plus haut, p. 193*. — *i*. apud Ascalonam *C*[1], *C*[2]; Ascaloniam *C*[3].

Gilles, qui la refusa. Le texte de Raimond d'Aguilers montre que le clergé essaya de faire élire le patriarche avant le chef laïque.

de défendre les chrétiens. De même, on élut patriarche le jour de saint Pierre ès-Liens un homme sage et honorable appelé Arnoul[1]. Cette cité fut prise par les chrétiens de Dieu le vendredi quinze juillet.

Pendant ce temps, un messager vint trouver Tancrède et le comte Eustache[2] pour les inviter à se préparer et à venir recevoir la ville de Naplouse[3]. Ils partirent en emmenant beaucoup de chevaliers et de piétons et parvinrent à la ville, dont les habitants se rendirent immédiatement.

Puis le duc[4] leur manda de marcher rapidement pour arrêter l'attaque que l'amiral de Babylone[5] préparait à Ascalon. Ils pénétrèrent en hâte dans la montagne, cherchant des Sarrasins à combattre, et arrivèrent à Césarée. Puis, suivant la mer jusqu'à Ramleh, ils y trouvèrent de nombreux Arabes venus en éclaireurs, les poursuivirent et en prirent plusieurs qui leur donnèrent des renseignements sur leurs positions, leur nombre et l'endroit où ils se préparaient à combattre les chrétiens. Ainsi informé, Tancrède envoya aussitôt un messager à Jérusalem au duc Godefroi, au patriarche et à tous les princes pour leur dire : « Sachez qu'une attaque est préparée contre nous à Ascalon; hâtez-vous de venir avec toutes les forces dont vous pourrez disposer[6] ! »

1. Le 1er août 1099. D'après les expressions de l'Anonyme, ce furent les mêmes électeurs qui choisirent le roi et le patriarche. Le patriarche grec de Jérusalem, Siméon, réfugié en Chypre, venait de mourir (Albert d'Aix, VI, 39, p. 489). Arnoul était chapelain de Robert Courte-Heuse.

2. Eustache de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon.

3. Ancienne Sichem, puis Flavia Neapolis. D'après un manuscrit de Baudri de Bourgueil (IV, 13, p. 100), Tancrède et Eustache avaient fait une première expédition contre Naplouse pendant le siège de Jérusalem, et c'est ce qui explique leur intervention.

4. Godefroi de Bouillon.

5. Al-Afdhal, émir du calife fatimite d'Égypte, préparait une attaque destinée à chasser les croisés de Palestine. Cf. la lettre de Daimbert (*Epistulae et chartae*, p. 171).

6. Renseignements intéressants, particuliers à l'Anonyme et à ses remanieurs.

Tunc jussit dux submoneri[a] omnes, ut fideliter irent preparati[b] Scalonam obviam inimicis nostris. Ipse vero cum patriarcha et Rotberto Flandrensi comite exivit de urbe in feria III[a][c][1] et Marturanensis episcopus cum eis[2].

Comes vero Sancti Egidii ac Rotbertus Nortmannus[d] dixerunt se non exituros nisi certum bellum scirent[3]. Jusserunt ergo militibus suis ut pergerent videre si bellum vere esset et reverterentur quantocius, quia ipsi mox essent parati venire[e]. Ierunt illi videruntque bellum[f] et cito renuntiaverunt se vidisse oculis suis. Continuo dux, apprehenso Marturanensi episcopo, mandavit Hierusalem quo milites qui ibi erant prepararent se et venirent ad bellum.

Quarta vero feria[4] illi principes exierunt et militaverunt ad bellum[g]. Episcopus vero Marturanensis rediit[h] reportans verba missa patriarche et duci exieruntque Saraceni obviam ei et apprehensum secum duxerunt[5]. Petrus vero Heremita remansit Hierusalem ordinando et precipiendo Grecis et Latinis atque clericis ut fideliter Deo processionem celebrarent et orationes elemosinasque facerent ut Deus populo suo victoriam daret[6]. Clerici[i] et presbiteri, induti sacris vestibus, ad templum Domini[7] conduxere processionem, missas et orationes decantantes, ut suum defenderet populum.

a. submoveri *A*², *A*³, *C*¹, *C*²; commoneri *R.* — *b.* pergeremus parati *C.* — *c.* in IIII[a] feria *C.* — *d.* Normannorum princeps *A*², *A*³, *C;* Normannus princeps *A*¹. — *e.* ire *A*¹, *B.* — *f.* hostes *A*², *A*³, *C;* bellum paratum *R.* — *g.* quarta vero... ad bellum *omis dans A*³, *C*, *R.* — *h.* Marturanensis veniebat ferens ducis mandata militibus qui erant Hierosolimis, cui obviam fuerunt Sarraceni et apprehensum (apprehenderunt *C*²) illum duxerunt (duxeruntque *C*²) secum. Quarta autem feria exierunt supradicti principes et equitaverunt ad bellum. Porro Petrus Eremita *C (Ici s'arrête le manuscrit C*³*).* — *i.* Clerici namque *B*, *C.*

Le duc donna alors l'ordre de convoquer tous les hommes, afin qu'après s'être équipés ils allassent en toute fidélité à Ascalon au-devant de nos ennemis. Lui-même, avec le patriarche et Robert, comte de Flandre, sortit de la ville le mardi[1]; l'évêque de Martirano[2] les accompagnait, mais le comte de Saint-Gilles et Robert de Normandie déclarèrent qu'ils ne marcheraient que si l'attaque leur était confirmée[3]. Ils donnèrent l'ordre à leurs chevaliers de pousser en avant pour voir si une attaque se préparait réellement et de revenir au plus vite, car ils étaient tout prêts à marcher. Ceux-ci allèrent, constatèrent la marche de l'ennemi et se hâtèrent de venir annoncer qu'ils l'avaient vue de leurs yeux. Aussitôt le duc, ayant choisi l'évêque de Martirano, l'envoya à Jérusalem, afin que les chevaliers qui y étaient s'équipassent et marchassent au combat.

Le mercredi[4], ces princes partirent et marchèrent au combat. L'évêque de Martirano revint rapporter ses messages au patriarche et au duc. Les Sarrasins partirent à sa rencontre, le capturèrent et l'emmenèrent[5]. Pierre l'Ermite resta à Jérusalem, afin de prendre des mesures et de prescrire aux Grecs, aux Latins, aux clercs de célébrer en l'honneur de Dieu une procession et de faire des prières et des aumônes, afin que Dieu donnât la victoire à son peuple[6]. Les clercs et les prêtres, revêtus de leurs ornements sacrés, conduisirent la procession au temple du Seigneur[7] et chantèrent des messes et des oraisons, afin que Dieu défendît son peuple.

1. Le 9 août 1099.
2. Arnoul, évêque de Martirano (Italie méridionale, province de Catanzaro).
3. Ce simple détail montre combien était précaire l'autorité dévolue à Godefroi.
4. Le 10 août 1099.
5. D'après le texte de *C* (p. 210, note *h*), l'évêque de Martirano aurait été pris avant de pouvoir atteindre Jérusalem; mais les autres manuscrits et les remanieurs sont d'accord avec Raimond d'Aguilers (21, p. 303) pour affirmer qu'il a d'abord exécuté sa mission.
6. Ce rôle curieux dévolu à Pierre l'Ermite en l'absence des chefs n'est connu que par les *Gesta*.
7. C'est-à-dire au Saint-Sépulcre.

Denique patriarcha et episcopi aliique seniores congregati sunt ad flumen quod est ex hac parte Scalone[a][1]. Illic multa animalia boum, camelorum, ovium atque omnium bonorum depredati sunt. Venerunt autem Arabes fere ccc irrueruntque nostri super illos et apprehenderunt duos ex eis, persequentes alios usque ad eorum exercitum. Sero autem facto, patriarcha fecit preconari per omnem hostem[b] ut in summo mane cras[c] essent omnes parati ad bellum, excommunicans ne[d] ullus homo intenderet ad ulla spolia donec bellum esset factum, sed eo facto reverterentur cum felici gaudio ad capiendum[e] quicquid eis predestinatum esset a Domino[2].

Summo vero diluculo intraverunt in vallem nimis pulchram secus litus maris, in qua suas ordinaverunt acies[3]. Dux instruxit suam aciem et comes Nortmannie suam, comes Sancti Egidii suam, comes Flandrensis suam, comes Eustachius suam, Tancredus et Gaston suam[4]; ordinaverunt quoque[f] pedites et sagittarios qui precederent milites[5] et sic ordinaverunt omnia statimque militare ceperunt[g] in nomine Domini Ihesu Christi.

In sinistra vero parte fuit dux Godefridus cum sua acie comesque Sancti Egidii equitavit juxta mare[h] in dextra parte; comes[i] Nortmannie comesque Flandrensis et Tancredus omnesque alii equitabant in medio. Tunc nostri sic ceperunt paulatim ambulare. Pagani vero stabant parati ad bellum. Unusquisque suum ha-

a. Ascalonae *A*², *A*³, *C*¹, *C*²; Aschaloniae *R*. — *b.* exercitum *C*, *R*. — *c.* crastino summo *C*¹, *C*³. — *d.* si *C*¹, *C*². — *e.* accipiendum *B*. — *f.* quippe *A*². — *g.* ceperunt militare *A*¹, *B*; militari cœperunt *A*³; praeliari ceperunt *R*. — *h.* sinistra *A*², *A*³. — *i.* mitissimus comes Rotbertus *A*².

1. C'est-à-dire entre Ascalon et Jérusalem : le Nahr-es-Safiyé.

Enfin, le patriarche, les évêques et les autres seigneurs se rassemblèrent au bord du fleuve qui est de ce côté d'Ascalon[1]. Là, ils raflèrent un grand nombre de bêtes, bœufs, chameaux, brebis et toute espèce de butin. Les Arabes arrivèrent au nombre d'environ trois cents; les nôtres s'élancèrent sur eux, en prirent deux et poursuivirent les autres jusqu'à leur armée. Le soir venu, le patriarche fit crier par toute l'armée que le lendemain, de grand matin, tous eussent à être équipés pour la bataille, excommuniant tout homme qui songerait à faire du butin avant que la bataille fût terminée; mais, ceci accompli, ils pourraient revenir dans la joie pour s'emparer de tout ce qui leur avait été prédestiné par le Seigneur[2].

Au point du jour, ils pénétrèrent dans une vallée magnifique, près du rivage de la mer, où ils ordonnèrent leurs batailles[3]. Le duc rangea sa troupe en bataille, le comte de Normandie la sienne, le comte de Saint-Gilles la sienne, le comte de Flandre la sienne, le comte Eustache la sienne, Tancrède et Gaston la leur[4]. Ils disposèrent, en outre, des piétons et des archers pour précéder les chevaliers[5]. Tout fut ordonné ainsi, et ils commencèrent à combattre au nom du Seigneur Jésus-Christ.

A l'aile gauche était le duc Godefroi avec sa troupe et le comte de Saint-Gilles chevaucha près de la mer, à l'aile droite; le comte de Normandie, le comte de Flandre, Tancrède et tous les autres chevauchaient au centre. Les nôtres avancèrent ainsi progressivement. Les païens, de leur côté, étaient prêts au combat. Chacun d'eux avait sa gourde pen-

D'après Guillaume de Tyr (XV, 25, dans les *Historiens occidentaux*, t. I), la concentration des croisés eut lieu à Yebna (Ibelin). Cf. Raimond d'Aguilers, 21, p. 303; Foucher de Chartres, I, 31, p. 362; Albert d'Aix, VI, 42, p. 491-492.

2. Intervention intéressante du patriarche connue aussi par Albert d'Aix, VI, 43, p. 492.

3. Sur cette expression qui désigne les unités tactiques, voir p. 151.

4. Gaston de Béarn. Cf. p. 203-204.

5. Pour engager le combat avant la charge des chevaliers, tactique courante du XIe au XVe siècle.

bebat vasculum pendens collo ex quibus potarent persequentes nos[1], sed illis non licuit gratia Dei.

Comes autem de Nortmannia[a] cernens admiralii[b] standarum habentem[c] quoddam pomum aureum in summitate haste, que erat cooperta argento, vehementer ruit super illum qui hunc ferebat[d] eumque vulneravit usque ad mortem[e][2]. Ex alia parte comes Flandrensis nimis acriter invasit illos[3]. Tancredus vero[f] impetum fecit per medium tentorium eorum; quod videntes pagani, continuo inierunt fugam, quorum[g] multitudo erat innumerabilis numerumque eorum nemo scit nisi solus Deus; bella vero erant immensa, sed virtus divina comitabatur nobiscum tam magna, tam fortis, quod statim superavimus illos.

Stabant autem inimici Dei excecati et stupefacti ac videntes Christi milites apertis oculis nil videbant et contra christianos erigere se non audebant, virtute Dei tremefacti. Pre nimio timore ascendebant in arbores in quibus putabant se abscondere[h], sed nostri sagittando et cum lanceis et ensibus occidendo eos ad terram precipitabant[4]; alii autem jactabant[i] se in terram non audentes se erigere contra nos. Nostri igitur illos detruncabant sicut aliquis detruncat animalia ad macellum. Comes Sancti Egidii juxta mare occidit ex eis sine numero; alii vero se precipitabant in mare, alii fugiebant huc illucque.

Veniens itaque admiralius[5] ante civitatem[k], dolens et

a. incomparabilis itaque miles scilicet domnus Rotbertus comes Normannie *A*², *A*³, *C*¹, *C*². — *b*. ammiravisi *A*¹, *B*. — *c*. stantarum habere *A*¹, *B*; stantartum *R*. — *d*. qui hunc ferebat *omisdans* *A*¹, *B*, *C*. — *e*. quem viriliter prosternens vulneravit *A*², *A*³; prosternens cum eodem standaro letaliter vulneravit *C*¹, *C*². — *f*. igitur *A*¹, *B*, *C*. — *g*. paganorum multitudo *A*¹, *B*. — *h*. putantes ibi se posse later *C*². — *i*. precipitabant illos ad terram *C*¹, *C*². — *k*. civitatem Ascalonam *A*³, *C*¹, *C*²; ante Ascalon *R*.

due au cou, ce qui leur permettait de boire tout en nous poursuivant[1], mais ils n'en eurent pas le temps, grâce à Dieu.

Le comte de Normandie, apercevant l'étendard de l'amiral orné d'une pomme d'or au sommet d'une lance argentée, s'élança violemment sur son porteur et le blessa mortellement[2]. D'autre part, le comte de Flandre les attaqua vigoureusement[3]. Tancrède, de son côté, fit irruption dans leur camp, ce que voyant les païens prirent aussitôt la fuite. Leur multitude était innombrable, et nul n'en sait le nombre, excepté Dieu. La bataille était acharnée, mais une force divine nous accompagnait, si grande, si puissante que, en un rien de temps, nous les vainquîmes.

Les ennemis de Dieu étaient aveuglés et stupéfaits : ils voyaient bien, les yeux ouverts, les chevaliers du Christ, mais c'était comme s'ils ne voyaient rien et ils n'osaient plus s'élever contre les chrétiens, car la puissance divine les terrifiait. Dans leur épouvante, ils grimpaient aux arbres pour s'y cacher, mais les nôtres, à coups de flèches, de lances et d'épées, les massacraient en les précipitant à terre[4]. D'autres se couchaient sur le sol, n'osant plus se dresser contre nous, et les nôtres les décapitaient comme on découpe des animaux au marché. Près de la mer, le comte de Saint-Gilles en tua un nombre incalculable; quelques-uns se jetaient à la mer, d'autres fuyaient çà et là.

L'amiral[5], arrivé devant la cité dans l'affliction et la dou-

1. Détail précis et pittoresque particulier à l'Anonyme et à ses remanieurs.

2. Cet exploit de Robert Courte-Heuse est mentionné aussi par Albert d'Aix, VI, 50, p. 497. La scène fut représentée par ordre de Suger sur le vitrail de la croisade, à Saint-Denis (1142) avec l'inscription : « R[otbertus] dux Normannorum Partum prosternit » (reproduit dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, t. I, pl. LIII, p. 384).

3. Un autre compartiment du vitrail mentionné à la note précédente représentait ce combat sous le titre : « Duellum Parti et Roberti Flandrensis comitis » (Montfaucon, *op. cit.*, pl. LIV).

4. Mêmes détails dans la lettre de Daimbert (*Epistulae et chartae*, p. 171), dans Foucher de Chartres (I, 31, p. 363), Albert d'Aix (VI, 47, p. 495).

5. L'émir égyptien qui s'enfuit à Ascalon.

merens, lacrymando dixit[1] : « O deorum[a] spiritus ! Quis unquam vidit vel audivit talia ! Tanta potestas, tanta virtus, tanta milicia que nunquam ab ulla gente fuit superata, modo a tantilla gente christianorum[b] est devicta ! Heu mihi tristis ac dolens ! Quid amplius dicam ? Superatus sum a gente mendica, inermi et pauperrima que non habet nisi saccum et peram. Ipsa modo persequitur gentem Egiptiacam, que illi plerumque suas largita est elemosinas dum olim per omnem nostram patriam mendicarent[c][2]. Huc conduxi[d] ad conventionem cc milia militum[3] et video ipsos laxis frenis fugientes per viam Babilonicam et non audent reverti adversus gentem Francigenam. Juro per Machumet[e] et per omnia deorum numina[4] quod ulterius non retinebo milites conventione aliqua, quia expulsus sum a gente advena[f]. Conduxi omnia armorum genera et omnia machinamenta, ut eos obsiderem in Hierusalem et ipsi prevenerunt me ad bellum itinere dierum duarum[g]. Heu mihi ! Quid amplius dicam ? Inhonoratus ero semper in terra Babilonica. »

Nostri autem acceperunt ejus stantarum[h] quod comparavit[5] comes de Nortmannia xx marchas argenti[6] et[i] dedit patriarche in Dei honorem sanctique Sepulchri ; ensem vero emit quidam LX bisanteis[7].

a. deus *A*², *A*³. — *b.* Christianorum, quod in pugillo potest claudi *B (cf. Tudebode, p. 181, manuscrit C).* — *c.* mendicaret *A*², *C*². — *d.* conduxi gentem *A*¹. — *e.* Mohamet *C*¹*;* Machometh *C*²*;* Mahumet *R.* — *f.* aliena et advena *A*², *A*³, *C*¹, *C*², *R.* — *g.* duorum. Vech ! quid mihi esset si illius gentem conduxissem meam *B (cf. Tudebode, p. 116). L'interpolation ne figure pas dans R.* — *h.* itaque standarum ejusdem ammiralii acceperunt quem inclitus et ab omnibus honorandus miles Robertus Normannorum comes (comes *omis dans C*) nobilissimus perempto hujus signifero prostraverat, quem ipse redemit xx marcis argenti deditque patriarchae *C*¹, *C*²*;* nostri itaque admiralii ejusdem acceperunt standarum quod honorandus miles Rotbertus Normannorum nobilissimus

leur, s'écria tout en larmes[1] : « O esprits des dieux! Qui a jamais vu, qui a jamais ouï de telles choses! Une pareille puissance, une pareille force, une pareille chevalerie qui n'a jamais été vaincue par aucune nation et qui s'est fait battre par ce peuple minuscule des chrétiens! Quelle tristesse! Quelle douleur! Qu'ajouterai-je de plus? Me voilà battu par un peuple de mendiants, de lâches, de gueux qui n'a rien que le sac et la besace! C'est lui qui poursuit ce peuple égyptien, qui lui a si souvent distribué ses aumônes, quand il allait mendiant à travers notre patrie[2]. J'ai conduit là, après les avoir enrôlés, deux cent mille chevaliers[3] et je les vois, lâchant les rênes, fuir sur la route de Babylone, et ils n'osent se retourner contre la gent française. Je jure, par Mahomet et par la puissance de tous nos dieux[4], que jamais plus je n'enrôlerai des chevaliers par engagement, puisque me voilà chassé par une gent étrangère. J'ai amené toutes les espèces d'armes et de machines pour les assiéger dans Jérusalem, et ce sont eux qui m'ont attaqué en me prévenant de deux jours. Hélas! que dire de plus? Me voilà déshonoré pour jamais dans la terre de Babylone. »

Les nôtres recueillirent son étendard et le comte de Normandie l'acheta[5] vingt marcs d'argent[6] et le donna au patriarche en l'honneur de Dieu et du Saint-Sépulcre. Quelqu'un acheta son épée soixante besants[7].

perempto hujus signifero prostraverat, illud redimens x marcas argenti A^2, A^3. — *i.* et *omis dans* A^2, A^3.

1. Véritable morceau de rhétorique dont le ton déclamatoire fait contraste avec le récit de l'Anonyme. Voir l'Introduction, p. VI.
2. Allusion aux pèlerinages qui ont précédé la croisade.
3. Il s'agit de chevaliers soldés « d'après un traité ». Le chiffre donné ici est évidemment sans valeur.
4. Ce détail suffit à révéler le caractère apocryphe du morceau.
5. Robert Courte-Heuse avait tué le porte-étendard, mais il dut racheter l'étendard lui-même au soldat qui l'avait ramassé.
6. Le marc d'argent équivaut à une livre d'argent. Cf. p. 76, n. 2.
7. Sur la valeur du besant, voir p. 95, n. 5. Tous ces détails sont particuliers à l'Anonyme et à ses remanieurs. Il s'agit de l'épée de l'émir de Babylone qui devait être richement ornée.

Superati sunt itaque inimici nostri, Deo annuente. Omnes naves terrarum paganorum[a] ibi aderant[1]; homines vero qui intus erant, videntes admiralium fugientem cum suo exercitu, statim[b] suspenderunt vela et impulerunt se in alta maria.

Reversi sunt nostri ad tentoria eorum[c] acceperuntque innumera spolia auri, argenti omniumque bonorum cumula[d] ac omnium animalium genera omniumque armorum instrumenta[e]; que voluerunt asportaverunt, reliqua igne consumpserunt[f].

Redieruntque[g] nostri[h] Hierusalem deferentes secum omnia bona[i] que illis necessaria[k] erant. Hoc bellum actum[l] est pridie idus augusti[2], largiente[m] Domino nostro Ihesu Christo[n], cui est honor et gloria nunc et semper et in secula seculorum[o]. Dicat omnis spiritus : Amen[p]!

a. paganorum *omis dans A²*. — *b.* statim *omis dans A²*. — *c.* ad illorum tentoria *A²*. — *d.* cumula *omis dans A²;* cumula, equos et mulos, asinos et camelos, innumerabiles oves et boves et instrumenta *B et Tudebode, p. 117*. — *e.* instrumenta. Omnes namque montes et colles et omnia plana stabant (*sic*) cooperta de multitudine illorum animalium et invenerunt armorum cumula; quae voluerunt *B et Tudebode, p. 117*. — *f.* combusserunt *A²*, *C¹*, *C²*. — *g.* reversi sunt *A¹*, *B*, *C*. — *h.* nostri cum gaudio *A²*. — *i.* omnia bona, scilicet camelos et asinos honustos pane, biscocto et farina et frumento et caseo et pane et oleo et omnibus bonis quae illis *B et Tudebode, p. 117*. — *k.* necesse erant *B*. — *l.* factum *B*. — *m.* largiente hoc *B*. — *n.* Christo fidelibus suis victoriam, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat Deus per infinita saecula saeculorum. Amen *R*. — *o.* per infinita seculorum secula *A²*, *A³*, *C¹*. — *p.* Explicit via bona, *dans le manuscrit Camden cité par Bongars (Introduction, fol.* I *b).*

Tous nos ennemis furent ainsi vaincus avec la permission de Dieu. Tous les navires des terres païennes se trouvaient là[1]. Les hommes qui les montaient, voyant l'amiral fuir avec son armée, hissèrent aussitôt leurs voiles et gagnèrent la haute mer.

Revenus au camp ennemi, les autres recueillirent un immense butin d'or et d'argent, des monceaux de richesses, des animaux de tout genre, des armes de toute espèce. Ils emportèrent ce qu'ils voulurent et brûlèrent le reste.

Les nôtres rentrèrent à Jérusalem, rapportant avec eux toute espèce de ressources qui leur étaient nécessaires. Cette bataille se livra la veille des ides d'août[2], par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui reviennent honneur et gloire maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Que toute âme dise : Ainsi soit-il!

1. Une flotte égyptienne croisait devant Ascalon.
2. Le vendredi 12 août 1099. Le retour à Jérusalem eut lieu le lendemain. Sur ce retour, voir Foucher de Chartres, I, 32, p. 363, et Albert d'Aix, VI, 50, p. 496-497.

APPENDIX[1]

Situs urbis Antiochie[a].

Hec urbs Antiochia scilicet valde est pulchra et honorabilis, quia infra muros ejus sunt IV montanee[b] maxime et nimis alte[2]. In altiori quoque[c] est castellum edificatum, mirabile et nimis forte[3]. Deorsum est civitas honorabilis et conveniens omnibusque ornata honoribus, quoniam multe ecclesie sunt in ea edificate, CCC et LX monasteria in se continet. Sub suo jugo continet patriarcha CLIII episcopos[4].

Clauditur civitas duobus muris, major quoque valde est altus et mirabiliter latus magnisque lapidibus compositus, in quo sunt ordinate CCCCL turres[5] modisque omnibus est civitas formosa; ab oriente clauditur IV magnis montaneis; ab occidente secus muros urbis fluit quoddam flumen, cui nomen Farfar[d6]. Que civi-

a. *Titre en marge dans B, omis dans A et C¹;* de situ civitatis Antiochie *C¹*, *C²*. — *b.* montane *A²*, *A³*, *B*. — *c.* quoque montanea *C*. — *d. A la suite de ce mot, B et Tudebode, p. 89, ajoutent :* et ita noluerunt stulte neque inane dimittere regalem civitatem Antiochiam, quae tantae auctoritatis fuit quod eam prius.

1. Nous rappelons que nous avons renvoyé en appendice ce passage interpolé dans les manuscrits entre les chapitres XXXI et XXXIII. Voir plus haut, p. 170.
2. Ce sont les quatre éperons formés par le mont Cassius, le Silpius, l'Orocassias et le Phrynimus au sud de la ville.



APPENDICE[1]

Description de la ville d'Antioche.

Cette ville d'Antioche est magnifique et grandiose, car, à l'intérieur de ses remparts, sont quatre montagnes énormes et très élevées[2]. Sur la plus haute est un château bien construit, remarquable et fort[3]. En bas s'étend la cité magnifique et agréable, ornée de toute espèce de beautés, car elle possède de nombreuses églises, au nombre de trois cents, et elle contient soixante monastères. Le patriarche tient sous sa domination cent cinquante-trois évêques[4].

La cité est close de deux murailles : la plus grande est très haute, merveilleusement large et construite en bel appareil : quatre cent cinquante tours y sont disposées[5] et à tout point de vue la cité est belle. A l'est, elle est bornée par quatre grandes montagnes ; à l'ouest, près des murs, coule un fleuve appelé Farfar[6]. Cette cité a une grande renommée, car elle fut

3. La citadelle d'Antioche, située à l'endroit le plus élevé de l'enceinte.

4. Ce chiffre correspond à celui de la Notice du patriarche Anastase, composée dans la deuxième moitié du VIe siècle, époque de la prospérité du patriarcat. Au Xe siècle, le nombre des évêchés melkites suffragants est évalué à soixante-dix environ, et il devait être encore moindre en 1098. Voir S. Vailhé, dans les *Échos d'Orient*, t. X (1907), et dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, publ. par Baudrillart, Vogt et Rouziès, t. I, col. 581-612, article : *Antioche* (1922).

5. Cette enceinte avait été reconstruite par Justinien après la prise de la ville par Chosroès en 540 (Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine*, 1901, p. 581-583).

6. Nom donné à l'Oronte à cette époque.



tas magne auctoritatis fuit, nam eam prius LXXV[a] reges constituerunt[1], quorum fuit caput Antiochus rex, a quo dicitur Antiochia[2]. Istam civitatem tenuerunt Franci obsessam per VIII menses et unum diem[3], postea fuerunt intus inclusi[b] per III hebdomadas a Turcis[4] et ab aliis paganis, quorum numero nunquam fuit major congregatio hominum vel christianorum vel paganorum; tamen adjutorio Dei et Sancti Sepulcri, devictis illis a christianis, requievimus cum gaudio et leticia magna per V menses et VIII dies[5].

a. LXXXV *C*[1]. — *b*. in qua et ipsi postea fuerunt obsessi *C*.

1. La liste entièrement fabuleuse de ces rois est donnée par Tudebode, p. 89.
2. En fait, la ville fut fondée en 300 av. J.-C. par Séleucus Nicator, qui l'appela Antioche en l'honneur de son père Antio-

constituée d'abord par soixante-quinze rois[1], dont le premier fut Antiochus, d'où vient son nom d'Antioche[2]. Les Francs tinrent cette cité assiégée pendant huit mois et un jour[3], puis ils y furent, à leur tour, assiégés pendant trois semaines par les Turcs[4] et autres païens, dont le nombre était tel qu'il n'y eut jamais une si grande réunion d'hommes, chrétiens ou païens. Cependant, avec l'aide de Dieu et du Saint-Sépulcre, ils furent vaincus par les chrétiens, et nous nous reposâmes dans la joie et l'allégresse pendant cinq mois et huit jours[5].

chus. Le fils de Séleucus, Antiochus Ier, qui lui succéda en 280, en fit sa capitale.

3. Du 21 octobre 1097 au 3 juin 1098, ce qui fait sept mois et quinze jours.

4. Du 5 au 28 juin 1098, soit vingt-trois jours.

5. Du 28 juin au 23 novembre 1098 (date à laquelle Raimond de Saint-Gilles quitte Antioche) (cinq mois moins cinq jours). Ces détails chronologiques prouvent que ce morceau a été écrit bien après le départ des croisés d'Antioche. Voir p. 170, n. *b*.

INDEX[1]

A

abjuration. — Exigée par les Turcs de leurs prisonniers, à Exerogorgo (octobre 1096), 11. — Voir : conversion.

Achard de Montmerle (*Achardus de Montemerloi* ou *de Mommellou*). — Traverse l'Italie avec Hugue de France, 15. — Au siège de Jérusalem, va en expédition à Jaffa pour protéger les navires occidentaux (juin 1099), 197. — Il est tué dans une escarmouche, 199.

acies. — Voir : bataille.

Acre, ou Saint-Jean-d'Acre (*Acra*), aujourd'hui Akka, en Palestine. — Atteinte par les croisés (fin mai 1099), 193.

Adana (*Athena*), port de Cilicie, aujourd'hui chef-lieu de la province d'Adana. — Cédé à Tancrède (sept. 1097), 61.

[Adémar de Monteil], évêque du Puy (*Podiensis episcopus*), représentant et légat du pape. — Commande une division de l'armée des Provençaux, avec laquelle il traverse l'Esclavonie, 13. — Devant Nicée, prend part à la bataille contre l'armée turque de secours (16 mai 1097), 37-39. — Sape une tour de la ville, 39. — Dans la seconde armée après le départ de Nicée (28 juin 1097), 45. — Prend part à la bataille de Dorylée (1er juillet 1097), 47, 49. — Défend le camp devant Antioche contre une sortie de la garnison, perd son sénéchal et sa bannière (29 déc. 1097), 75. — Reçoit de Bohémond la confidence de ses négociations avec Firouz, 105. — Exige le serment sur l'Evangile du prêtre auquel le Christ est apparu (11 juin 1098), 131. — Commande le quatrième corps de bataille devant Antioche et porte la sainte Lance (28 juin 1098), 153. — Meurt à Antioche (1er août 1098); son éloge, 167.

Ak-Cheïr. — Voir : Philomelium.

Akka. — Voir : Acre.

[Al-Afdhal], émir de Babylone d'Egypte, 87, 97. — Prépare une expédition contre les croisés (mai 1099), 191. — Concentre ses troupes à Ascalon (août 1099), 209. — Sa douleur après la bataille (12 août), 215-217.

Alamani. — Voir : Allemands.

Albara. — Voir : El-bâra.

Alberedus de Cagnano. — Voir : Aubré de Cagnano.

Alep (*Aleph*), grande ville de Syrie, sur la route d'Antioche

1. Les renvois sont faits aux pages de la traduction française.

à l'Euphrate. — Les prisonniers chrétiens y sont conduits, 11. — Secours envoyés d'Alep à Antioche (fin déc. 1097), 73. — Habitée par la mère de Kerbôga, 119, 125. — Turcs venus d'Alep, 165.

Alexandrette (*Alexandreta*), port de la Syrie septentrionale, sur le golfe du même nom, 141.

Alexis [Comnène] (*Alexius*), empereur de Byzance (1081-1118). — Ses rapports avec la croisade populaire, 7. — Se réjouit de la défaite des croisés à Civitot, 13. — Hugue de France et Guillaume, fils du marquis, lui sont envoyés, 15. — Son conflit avec Godefroi de Bouillon à Constantinople, 17. — Conclut un accord avec Godefroi et ravitaille son armée, 19. — Envoie un curopalate à Bohémond pour ravitailler l'armée normande (janvier 1097), 25. — Négocie avec les chefs de la croisade pour obtenir d'eux le serment de fidélité, 29, 31. — Ses mauvais desseins contre les chefs croisés, 29. — Il réunit un conseil qui décide d'exiger le serment des princes; ses négociations avec Bohémond pour l'obtenir, 31. — Sollicité par les croisés, envoie devant Nicée une flottille montée par des Turcoples, 41. — Accorde une capitulation aux Turcs de Nicée (26 juin 1097), 41-43. — Son représentant Tatikios abandonne le siège d'Antioche (février 1098), 79-81. — Les croisés, en promettant Antioche à Bohémond, réservent les droits de l'empereur (29 mai 1098), 103. — L'empereur s'avance jusqu'à Philomelium pour porter secours aux croisés (juin 1098), 141. — Son entrevue avec Etienne de Blois, qui le détourne d'aller plus loin et lui fait croire qu'Antioche a été reprise par Kerbôga, 141, 143. — Il donne à son armée l'ordre de battre en retraite, 145-147. — Invité par les croisés à venir prendre possession d'Antioche (juillet 1098), 161. — Raimond de Toulouse réserve les droits d'Alexis sur Antioche (nov. 1098 et janv. 1099), 169, 179.

Allemands (*Alamanni*). — Arrivent à Constantinople avec Pierre l'Ermite (30 juillet 1096), 7. — Se séparent des Francs et élisent un chef, 7-9. — Trahison du chef des Allemands à Exerogorgo (octobre 1096), 11.

Alpes. — Voir : Aups.

Amalfi (*Malfi Scafardi Pons*), port de l'Italie méridionale, arrond. et province de Salerne. — Assiégé en 1096 par Roger, duc de Pouille, et Bohémond, 19.

Amazones (fleuve des), *Amazonia flumina*, 117.

ambassadeurs (*nuncii*) de Bohémond à l'empereur (janvier 1097), 25; — du calife d'Egypte aux croisés (février 1098), 87, 97; — des croisés à Kerbôga (27 juin 1098), 147, 149, 151. — Hugue le Mainsné envoyé à l'empereur après la victoire sur Kerbôga, 161. — Ambassadeurs du roi de Césarée au comte de Toulouse (janvier 1099), 181.

amiral. — Voir : émir.

André (saint), *Andreas*. — Apparaît à Pierre Barthélémi, 133-135.

Andronopolis (vallée d') (*vallis de Andronopoli*), en Macédoine occidentale. — Traversée par les Normands d'Italie, 21.

Angulans (*Angulani*), corps de troupes de l'armée turque, 49, 113.

Ansa, ville de l'Italie méridionale, peut-être Anzi, province et arrond. de Potenza. — Voir : Robert de Ansa.

Anselme de Ribemont (*Anselmus de Ribomont*), chevalier. — Meurt pendant le siège d'Archas (févr.-mai 1099), 189.

Antioche (*Antiochia*), ville principale de la Syrie, sur l'Oronte. — Les captifs chrétiens y sont conduits, 11. — L'empereur offre à Bohémond un territoire dans les environs, 31. — Faux bruit de son évacuation par les Turcs (oct. 1097), 63. — Une avant-garde envoyée par Raimond de Saint-Gilles cherche inutilement à surprendre la ville, 63. — Arrivée des croisés devant la ville (20 oct. 1097), 65. — Ils installent leur camp (21 oct.), 67. — Premières escarmouches avec les Turcs et début du siège (oct.-nov. 1097), 71. — Disette au camp des croisés et expédition de ravitaillement (déc. 1097), 71. — Sortie de la garnison turque et combat violent (29 déc. 1097), 75. — Famine au camp des croisés et tentatives de désertion (janv. 1098), 77-79. — L'envoyé impérial abandonne le siège (févr. 1098), 81. — Bohémond arrête une armée turque de secours et remporte une grande victoire (9 févr. 1098), 83-85. — Pendant ce temps, la garnison d'Antioche tente une sortie, repoussée par les croisés, 87. — Les croisés décident la construction du château de la Mahomerie et envoient une expédition à Port-Saint-Siméon (5 mars 1098), 89-91. — Pendant ce temps, sortie de la garnison d'Antioche, qui inflige de lourdes pertes aux croisés, 91. — Le lendemain (6 mars), elle attaque avec succès les croisés revenant de Saint-Siméon, 91. — Les Turcs sont ramenés dans la ville après un violent combat (7 mars 1098), 93-95. — Ils ensevelissent leurs morts, dont les sépultures sont violées par les croisés, 97. — Construction par les croisés du château de la Mahomerie (8 mars 1098), 97. — Ils arrivent à bloquer entièrement la ville, 99. — Firouz, commandant de trois tours, négocie avec Bohémond, 101. — Bohémond se fait promettre par les princes la possession d'Antioche, s'il peut s'en emparer (29 mai 1098), 103. — Etienne de Blois, élu chef suprême, abandonne le siège, 141. — Bohémond arrête avec Firouz le plan de l'entrée des Francs dans la ville et le communique aux chefs (2 juin 1098), 105. — Escalade d'Antioche par les croisés (nuit du 2 juin 1098), 107. — Entrée des croisés dans la ville et massacre des Turcs (3 juin 1098), 109. — Les Turcs se réfugient dans la citadelle, 109. — Le fils de Iagi-Sian livre la citadelle à Kerbôga, 113. — Début du siège d'Antioche par Kerbôga (5 juin 1098), 115. — Il confie la garde de la citadelle à l'un de ses émirs les plus sûrs, 115. — Il attaque la ville (10 juin 1098) et tue de nombreux croisés, 127. — Plusieurs chevaliers désertent la ville et sont massacrés à Port-Saint-Siméon (10 juin 1098), 129. — Le Christ apparaît à un clerc; récit de sa vision, 129-131. — Vision de Pierre Barthélémi et révélation de la sainte Lance, 133-135. —

Combats violents devant la citadelle, 135-137. — Bohémond incendie Antioche, 137. — Les croisés serrés de près par les Turcs, 139. — Invention de la sainte Lance (14 juin 1098), 147. — Ambassade des chefs croisés à Kerbôga (27 juin 1098), 147-151. — Processions et jeûnes des croisés avant la bataille, 151. — Sortie de l'armée des croisés par la porte de la Mahomerie; leur ordre de bataille, 151-153. — Leur victoire sur les Turcs de Kerbôga (28 juin 1098), 155, 157, 159. — Capitulation de la citadelle, 159. — Les croisés séjournent dans la ville après leur victoire, 167. — Adémar de Monteil y meurt (1er août 1098), 167. — L'évêque d'Albara y est sacré (sept. 1098), 169. — Conseil des princes au sujet de la contestation entre Bohémond et Raimond de Toulouse (nov. 1098), 169-171. — Départ d'Antioche de Raimond de Saint-Gilles, 173. — Sarrasins de Marra conduits à Antioche (déc. 1098), 177. — Retour de Bohémond à Antioche (janv. 1099), 179. — Nouveau retour du même (7 mars 1099), 187. — Durée des deux sièges d'Antioche et du séjour des croisés dans la ville, 223. — Patriarche, 221. — Topographie de la ville : citadelle occupée par les Turcs, 109, 113, 115, 135, 137, 139, 141, 153, 159; — occupée par Bohémond, 221-223; — palais de Iagi-Sian, 137, 171, 179; — église-cathédrale Saint-Pierre, 131, 133, 137, 147, 169, 171; — église Sainte-Marie, 129, 137. — Description d'Antioche, 221-223. — Voir : Mahomerie.

Antiochus, fondateur d'Antioche, 223.

Anzi. — Voir : *Ansa*.

apostolique (*apostolicus*), terme employé pour désigner le pape, 3, 5; — le calife de Bagdad, 111, 117.

apparitions — du Christ à un prêtre pendant le siège d'Antioche par Kerbôga (juin 1098), 129-131; — de saint Barthélémi à Pierre Barthélémi au sujet de la sainte Lance, 133-135; — des saints Georges, Mercure et Démétrius pendant la bataille devant Antioche (28 juin 1098), 155.

Apulie ou Pouille (*Apulia*), région d'Italie, 119.

Arabes. — Voir : Sarrasins.

arbalétriers (*arbalistae*), 39.

Archas (*Archas*), ville de Syrie dépendant de l'émir de Tripoli. — L'armée du comte de Toulouse arrive devant la place (14 févr. 1099), 185. — Pertes des croisés pendant ce siège, 189. — Levée du siège (13 mai 1099), 189.

archers (*sagittarii*), 39, 213.

Areg, *Aregh*. — Voir : Harenc.

armement des croisés (énumération des pièces de l'), 65.

Arméniens (*Hermenii*). — Soumis par les Turcs, 51. — Arrivée des croisés sur leurs terres (sept. 1097), 61. — Ceux des environs d'Antioche se rendent à Pierre de Roaix, 63. — Ils espionnent les croisés devant Antioche (oct. 1097), 69. — Spéculent sur le ravitaillement des croisés (janv. 1098), 77. — Achèvent les Turcs vaincus par les croisés (9 févr. 1098), 87. — Forcés de combattre dans les rangs turcs (7 mars 1098), 95. — Surpris par Tancrède, qui les empêche de ravitailler les Turcs d'Antioche (avril 1098), 99. — Massacrent Iagi-Sian, gouverneur d'Antioche, et portent sa tête à Bohémond (3 juin 1098), 109. — Achèvent

les Turcs après la victoire des croisés sur Kerbôga (28 juin 1098), 157.
Arnoul (*Arnulfus*), élu patriarche de Jérusalem (1er août 1099), 209. — Reçoit, avec Godefroi de Bouillon, les renseignements envoyés par Tancrède, 209. — Accompagne le duc et l'armée qui marchent sur Ascalon, 211. — Publie un ordre du jour la veille de la bataille (11 août 1099), 213. — Reçoit, de Robert Courte-Heuse, l'étendard de l'émir de Babylone, 217.
[Arnoul], évêque de Martirano (*Marturanensis episcopus*). — Accompagne Godefroi de Bouillon lors de la marche sur Ascalon (9 août 1099), 211. — Envoyé à Jérusalem pour y demander du renfort, il est fait prisonnier par les Turcs, 211.
Ascalon (*Ascalona*, *Ascalonia*, *Scalona*, *Scalonia*), ville de Palestine occupée par les Egyptiens, 207. — Ils y préparent une attaque contre Jérusalem, 209. — Marche des croisés sur Ascalon et bataille d'Ascalon (12 août 1099), 213-215.
Asie (*Asia*), 117.
Asie Mineure. — Voir : Romanie.
astrologie, pratiquée par la mère de Kerbôga, 125.
Athena. — Voir : Adana.
Aubré de Cagnano (*Alberedus de Cagnano*), seigneur normand de l'armée de Bohémond, 21.
Aubri de Grandmesnil (*Albericus de Grentemaisnil*), frère de Guillaume. — S'enfuit d'Antioche, assiégée (10 juin 1098), 127.
aumônes. — Envoyées par l'empereur aux croisés pauvres après la capitulation de Nicée, 43. — Ordonnées aux croisés avant la bataille contre Kerbôga (26-28 juin 1098), 151 ; — avant l'assaut contre Jérusalem (6 juill. 1099), 202 ; — avant l'élection d'un chef à Jérusalem (17 juill. 1099), 207.
Aups (*Alpes*), canton de Salernes, arrond. de Draguignan (Var). — Voir : Pierre d'Aups.
Azymites (*Azimitae*), dans l'armée turque, 103, 111.

B

Babylone d'Egypte (*Babilonia*), aujourd'hui le Caire. — Route y menant, 217. — Emir : voir Al-Afdhal.
Balduinus. — Voir : Baudouin.
baliste. — Employée par la garnison de Marra contre les croisés, 175.
bandes formées par les croisés, 5, 13, 15.
bannière (*vexillum*) de l'évêque du Puy prise par les Turcs (29 déc. 1097), 75 ; — de Bohémond pendant la bataille du 9 févr. 1098, 85 ; — de Bohémond, arborée sur les murs d'Antioche (3 juin 1098), 109 ; — de Raimond de Toulouse et de Bohémond, donnée comme sauf-conduit à la garnison de la citadelle d'Antioche (28 juin 1098), 159. — Les croisés entrent dans Maraclée avec leurs bannières (févr. 1099), 187. — Bannière donnée comme sauf-conduit à des musulmans après la prise de Jérusalem (15 juillet 1099), 205. — Bannière de l'émir de Babylone, dont le porteur est blessé par le comte de Normandie à la bataille d'Ascalon (12 août 1099), 215. — Le comte de Normandie l'achète vingt marcs d'argent, 217. — Voir : pennon.

baptême (des Turcs). — Voir : conversion.
Bardarus. — Voir : Vardar.
Bari (*Bari*), port d'Italie, chef-lieu de la province du même nom. — Les croisés s'y embarquent, 15.
Barneville-sur-Mer (*Barnavilla*), chef-lieu de canton de l'arrond. de Valogne (Manche). — Voir : Roger de Barneville.
[Barthélémi] (Pierre). — Voir : Pierre Barthélémi.
Baruth. — Voir : Beyrouth.
bataille (*acies*), unité de combat, corps de troupes disposé en lignes. — A Dorylée, 49. — Dans les combats devant Antioche, 73, 85. — Dans la bataille contre Kerbôga (28 juin 1098), 151, 153, 155. — A la bataille d'Ascalon (12 août 1099), 213.
Bâtroun. — Voir : Béthelon.
Baudouin (*Balduinus*), frère de Godefroi de Bouillon, chef d'une bande de croisés, 5. — Défend les croisés contre l'armée impériale à Constantinople, 17. — Participe à la conférence secrète entre l'empereur et les princes croisés (avril 1097), 29. — En Asie Mineure, vers le 14 septembre 1097, se sépare de l'armée des croisés, 57. — Dispute Tarse à Tancrède, qui finit par la lui céder, 59-61.
Baudouin, comte de Mons, en Hainaut (*Balduinus, comes de Monte*), 5.
Béarn (*Beert*). — Voir : Gaston de Béarn.
Beauvais (*Belvacus*), chef-lieu du départ. de l'Oise. — Voir : Rainaud.
besant (*bizanteus*) ou hyperpre, monnaie d'or byzantine, 77, 95, 109, 139, 179, 191, 217.
bestiaux, dans l'armée des croisés. — Remplacent les chevaux, 57 (voir : sommiers). — Pris sur les Turcs, 67, 181, 189, 213. — Livrés par l'émir de Tripoli, 191. — Pris après la bataille d'Ascalon, 218.
Béthelon (*Bethelon*), aujourd'hui Bâtroun, à vingt-cinq kil. au sud de Tripoli de Syrie. — Les croisés y passent (mai 1099), 191.
Beyrouth (*Baruth*), ville de Syrie. — Les croisés y arrivent (fin mai 1099), 193.
[Blois], chef-lieu du départ. de Loir-et-Cher. — Comte : voir Etienne.
Boamundus. — Voir : Bohémond.
Boel de Chartres (*Boello Carnotensis*). — Croisé de l'armée de Bohémond, 21.
[Bogomiles]. — Probablement les hérétiques dont la ville fut brûlée par les Normands (fin déc. 1096), 23.
Bohémond (*Boamundus*), fils de Robert Guiscard, prince de Tarente. — Commande la troisième armée des croisés, 13. — Prend la croix au siège d'Amalfi (début de 1096) et organise sa croisade, 19, 21. — Aborde en Macédoine occidentale, 21. — Interdit le pillage à son armée, 21-23. — Reçoit les prisonniers faits sur les troupes impériales par Tancrède et leur rend la liberté (18 février 1097), 25. — Empêche son armée de piller une ville de Macédoine, 27. — Laisse son armée à Rousa et gagne Constantinople, où il négocie avec l'empereur et les autres chefs (1er avril 1097), 29. — Reçoit des propositions avantageuses de la part de l'empereur, 31. — Ses menaces contre Raimond de Saint-Gilles pour l'empêcher d'attaquer l'empereur, 33. — Arrivée de son

armée à Constantinople (26 avr. 1097), 33. — Tient conseil avec l'empereur pour le ravitaillement des armées passées en Asie, 35. — Ravitaille l'armée devant Nicée (mai 1097), 37. — Commande le premier front devant Nicée, 39. — Commande la première armée au départ de Nicée (28 juin 1097), 45. — Attaqué brusquement par les Turcs, fait dresser les tentes, 45. — Envoie un message à la première armée pour hâter son arrivée, 47. — Commande l'aile gauche à la bataille de Dorylée (1er juillet 1097), 49. — Entre avec la grande armée en Petite-Arménie, 61. — Pendant la marche sur Antioche, se lance à la poursuite des Turcs (oct. 1097), 63. — Les croisés attendent son retour à Marasch, 65. — Occupe une porte d'Antioche (20 oct. 1097), 67. — Protège l'attaque du château de Harenc, 69. — Son camp devant Antioche, 71. — Commande une expédition de ravitaillement (fin déc. 1097), 73-77. — Dirige une charge contre les Turcs, 73. — Ses reproches à son armée après l'expédition de ravitaillement, 77. — Juge le déserteur Guillaume le Charpentier (janv. 1098), 79. — Provoque un conseil de guerre et commande l'expédition contre l'armée de secours envoyée par les Turcs à Antioche, 83. — Il bat les Turcs et dégage le camp des croisés (9 févr. 1098), 83-85. — Il propose une expédition à Port-Saint-Siméon (5 mars 1098), 89. — Il la commande avec le comte de Toulouse, 91. — Il repousse dans la ville la garnison turque qui avait pris l'offensive (6 mars 1098), 93. — Il négocie avec Firouz, émir d'Antioche, pour se faire livrer la ville (avril 1098), 101. — Après des résistances, les croisés lui promettent la possession d'Antioche, s'il peut s'en emparer (29 mai 1098), 101-103. — Sa correspondance avec Firouz, 103-105. — Confie aux principaux chefs le plan arrêté entre Firouz et lui pour pénétrer dans Antioche (2 juin 1098), 105. — A la tête de son armée, s'approche des murs d'Antioche et en commence l'escalade (nuit du 2 au 3 juin 1098), 105-107. — Reçoit la tête de Iagi-Sian, 109. — Mentionné par Kerbôga, 125. — Jure de ne pas abandonner Antioche (11 juin 1098), 133. — Incendie Antioche, 137. — Son quartier à Antioche, 139. — Commande le sixième corps de bataille devant Antioche (28 juin 1098), 153. — Reçoit la capitulation de la garnison turque de la citadelle et y place ses sergents, 159. — Décide l'envoi de Hugue le Mainsné à l'empereur (juillet 1098), 161. — Réclame aux princes sa mise en possession d'Antioche, 169. — Conclut un accord provisoire avec Bohémond, mais place une forte garnison dans la citadelle (nov. 1098), 171. — Fait sa jonction avec Raimond de Saint-Gilles devant Marra et assiège la ville (nov. 1098), 173. — Accorde une capitulation aux Sarrasins de Marra et la viole (11 déc. 1898), 177. — Sa rupture avec le comte de Toulouse et son retour à Antioche (janv. 1099), 179. — Accompagne les comtes jusqu'à

la Liche et retourne définitivement à Antioche (mars 1099), 187.
Bosphore (le). — Voir : Bras de saint Georges.
Botrenthrot, vallée du Taurus cilicien où Baudouin et Tancrède se séparent de l'armée, 57.
[Bouillon] (Godefroi de). — Voir : Godefroi.
Brachium. — Voir : Bras de saint Georges.
Brahim (*Braym*), aujourd'hui Nahr-Ibrahim, fleuve syrien, au sud de Djebaïl. — Atteint par les croisés (avant le 19 mai 1099), 193.
Bras de saint Georges (*Brachium Sancti Georgii*, *Brachium*), ancien nom du Bosphore. — Traversé par la croisade populaire (juill. 1096), 7, 9; — par l'armée de Godefroi de Bouillon (janv. 1097), 19; — par les Normands d'Italie sous la conduite de Tancrède (fin avr. 1097), 35.
Braym. — Voir : Brahim.
Brindisi (*Brandosis*), port d'Itatalie, prov. de Pouille. — Les croisés s'y embarquent, 15.
Bulgarie (*Bulgaria*), nom employé pour désigner la Macédoine occidentale. — Traversée par l'armée de Bohémond, 21. — Mentionnée, 119, 145.
butin — fait par les croisés à Dorylée, 51; — devant Antioche (20 oct. 1097), 67; — pendant l'expédition de ravitaillement (fin déc. 1097), 73; — après la victoire sur les Turcs (9 févr. 1098), 87; — après la victoire sur Kerbôga (28 juin 1098), 157; — après la prise de Marra (11 déc. 1098), 177; — dans un château près de Césarée d'Oronte (janv. 1099), 181; — sur des troupes de Turcs devant Tripoli (févr. et avril 1099), 185, 189; — après la prise de Jérusalem (15 juillet 1099), 205. — Défense de songer au butin avant que la bataille soit terminée, par ordre du patriarche, avant la bataille d'Ascalon (11 août 1099), 213. — Butin pris par les croisés dans le camp égyptien après la bataille d'Ascalon, 219.
Byblos. — Voir : Djebaïl.

C

Cagnano Varano (*Cagnanus*), ville d'Italie, prov. de Foggia, arrond. de San Severo. — Voir : Aubré.
Caïffa (*Cayphas*), aujourd'hui Haïfa, ville de Syrie, à une dizaine de kilomètres au sud de Saint-Jean-d'Acre. — Atteinte par les croisés (fin mai 1099), 193.
Caire (le). — Voir : Babylone.
calife (*calipha*), abbasside de Bagdad, 111, 117.
Camela. — Voir : Chamelle (la).
Cannes (*Canni*), ville d'Italie, prov. de Bari, arrond. de Barletta. — Seigneur : Hermann.
cannibalisme (traits de) après la prise de Marra (janvier 1099), 179.
Capharda (*Capharda*), ville de Syrie, aujourd'hui Kafartab, au sud de Maarat-en-Nouman. — Raimond de Saint-Gilles y séjourne (13-16 janv. 1099), 181.
capitulation — de la garnison turque de Nicée (26 juin 1097), 41-43; — proposée par les croisés à Kerbôga (27 juin 1098), 149; — des Turcs occupant la citadelle d'Antioche (28 juin 1098), 159; — des Sy-

riens de Talamannia (juillet 1098), 163; — accordée par Bohémond à des Sarrasins de Marra, puis violée par lui (11 déc. 1098), 177; — demandée par le roi de Césarée au comte de Toulouse (janv. 1099), 181; — de la garnison d'un château voisin de Césarée, 181; — d'un autre château arabe, 183; — demandée par l'émir de la Chamelle (Emèse) au comte de Toulouse (février 1099), 183; — proposée par l'émir de Tripoli au comte de Toulouse, 185; — de l'émir de Maraclée (février 1099), 187; — de l'émir de Gibel (mars 1099), 187; — de l'émir de Tripoli (16 mai 1099), 191; — accordée à des musulmans réfugiés sur le toit du Temple après la prise de Jérusalem (15 juillet 1099) et violée le lendemain par les croisés, 205-207; — accordée par Raimond de Saint-Gilles à l'émir qui commandait la tour de David et exécutée par lui, 207; — de Naplouse, reçue par Tancrède et Eustache de Boulogne, 209.

Cappadoce (*Cappadocia*), région de l'Asie Mineure, 61.

Carnotensis. — Voir : Chartres.

carême (abstinence du), 27.

Carpentarius (*Willelmus*). — Voir : Guillaume le Charpentier.

casal (*casale*), nom donné à des villages syriens habités par des tenanciers, 109.

Cassian (*Cassianus*). — Voir : Iagi-Sian.

Castillon-sur-Dordogne (*Castellio*), arrond. de Libourne (Gironde). — Voir : Pierre de Castillon.

Castoria (*Castoria*) ou Kastoria, ville de Macédoine occidentale, aujourd'hui en Grèce. — Traversée par les Normands d'Italie (25 déc. 1096), 23.

castrum ligneum. — Voir : châteaux de bois.

Cayphas. — Voir : Caïffa.

Césarée de Cappadoce (*Cesarea Cappadocie*), aujourd'hui Kaïsarieh, en Turquie d'Asie. — Traversée par les croisés (fin sept. 1097), 61.

Césarée (*Cesarea*), ville de Syrie, aujourd'hui Schaizar, sur l'Oronte. — Rapports du « roi » de cette ville avec Raimond de Toulouse (janvier 1099), 181.

Césarée (*Cesarea*), ville de Palestine, aujourd'hui Kaïzarieh. — Les croisés célèbrent la Pentecôte près de cette ville (29 mai 1099), 193. — Tancrède et Eustache de Boulogne y arrivent (août 1099), 209.

Chamelle (la) (*Camela*), l'ancienne Emèse, aujourd'hui Homs, en Syrie. — Traité de son chef avec le comte de Toulouse (février 1099), 183.

change de la monnaie byzantine en monnaie franque au camp devant Antioche, 77.

Charlemagne (*Karolus Magnus*). — Légende de la route de Constantinople qu'il aurait fait construire, 5.

Charpentier (Guillaume le). — Voir : Guillaume le Charpentier.

Chartres (Eure-et-Loir). — Comte : voir Etienne (*Carnotensis comes*). — Seigneur : voir Boel de Chartres (*Carnotensis Boello*).

châteaux de bois mobiles (*castra lignea*) pour approcher des murs d'une place. — Devant Nicée, 37. — Devant Marra (nov. 1098), 173-175. — Devant Jérusalem (juillet 1099), 201, 203, 205.

chevaux des croisés. — Meurent

pendant la traversée de l'Asie Mineure, 55-57. — Tombent dans les précipices du Taurus, 65. — Chevaux pris aux Turcs, 73. — Mortalité des chevaux par suite de disette devant Antioche (janvier 1098), 79. — Chevaux pris aux Turcs (9 févr. 1098), 87. — Chevaux pris au combat du 7 mars 1098 contre la garnison d'Antioche, 95. — Les croisés assiégés dans Antioche mangent leurs chevaux, 129, 139. — Chevaux turcs capturés après la victoire sur Kerbôga (28 juin 1098), 157; — livrés par la garnison d'un château près de Césarée d'Oronte (janv. 1099), 181. — Chevaux pris sur des Turcs devant Tripoli (févr. 1099), 185; — livrés par l'émir de Gibel, 187; — par l'émir de Tripoli, 191; — capturés sur des Arabes devant Jérusalem (juin 1099), 195, 199.

chiffres de combattants. — Voir : nombre.

Chypre (*Ciprus*), île de la Méditerranée. — Province de l'empire byzantin, 81.

Civitot (*Cyvito*), aujourd'hui Ghemlek ou Gemlik, au fond du golfe de ce nom, sur la mer de Marmara. — La croisade populaire y est assiégée par les Turcs, 13. — L'empereur y envoie des barques destinées à être transportées devant Nicée (mai 1097), 41.

clergé dans l'armée des croisés, 9, 13, 101. — Vision d'un prêtre dans Antioche assiégée, 129. — Clergé dans l'armée impériale, 145. — Attitude du clergé pendant la bataille contre Kerbôga (28 juin 1098), 153. — Participation des évêques au conseil des princes (nov. 1098), 171; — ils reçoivent les serments de Bohémond et de Raimond de Toulouse, 171. — Rôle du clergé pendant le siège de Marra (nov. 1098), 175. — Devant Jérusalem, fait décider une procession autour des murs (6 juillet 1099), 201. — Les clergés grec et latin célèbrent des processions pendant que se livre la bataille d'Ascalon (10 août 1099), 211. — Voir : évêque, patriarche.

[Clermont-sur-Meuse], ville de Belgique, près de Liége. — Comte : voir Lambert le Pauvre.

connétable (*conostabilis*) de Bohémond, 85.

conseil des princes croisés devant Nicée, 41; — devant Antioche (déc. 1097), 71; — le 5 mars 1098, 89; — en avril 1098, 99, 101. — Il promet Antioche à Bohémond (29 mai 1098), 103. — Il décide l'envoi d'une ambassade à Kerbôga (avant le 27 juin 1098), 147. — A Antioche, après la victoire sur Kerbôga (28 juin 1098), il décide de différer jusqu'à la Toussaint la marche sur Jérusalem, 161. — A Antioche, il prononce un arbitrage entre Raimond de Toulouse et Bohémond (nov. 1098), 169. — A Rugia, il ne peut accorder Bohémond avec Raimond de Toulouse (janv. 1099), 179. — Devant Archas, il décide de reprendre la marche sur Jérusalem (16 mai 1099), 189-191. — Devant Jérusalem, il décide l'envoi d'une expédition pour garder les navires arrivés à Jaffa (juin 1099), 197. — Après l'entrée à Jérusalem, il ordonne des prières avant l'élection d'un chef (17 juillet 1099), 207.

Constantinople (*Constantinopolis*), regardée comme la nou-

velle Rome, résidence de l'empereur, point de concentration des armées de croisés, 5, 15, 27. — Légende de la route qu'aurait fait construire Charlemagne, 5. — Séjour qu'y fait l'armée de Godefroi de Bouillon, 15, 17, 19. — Bohémond y arrive (avril 1097) et prend ses quartiers hors de la ville, 29. — Conférences qui y sont tenues au sujet du serment des princes croisés, 31. — L'armée de Bohémond y arrive (26 avril 1097), 33. — L'armée de Raimond de Saint-Gilles y arrive (27 avril 1097), 35. — La garnison turque de Nicée y est amenée, 43. — L'armée impériale et les croisés fugitifs s'y replient (juin 1098), 147. — Hugue le Mainsné y est envoyé en ambassade, 161.

conversion à l'islam, proposée par Kerbôga aux croisés, 131.

conversion au christianisme, proposée par Bohémond à Firouz, émir d'Antioche, 101; — à Kerbôga par les croisés, 149. — Conversion de l'émir commandant la citadelle d'Antioche avec plusieurs Turcs (juillet 1098), 159. — Conversion imposée aux habitants d'une forteresse de Syrie (juillet 1098), 165; — exigée de l'émir de Tripoli par le comte de Toulouse, 185; — promise par l'émir de Tripoli en cas de victoire des croisés (mai 1099), 191.

[Coran] (*nostra pagina*), 123. — Serment des musulmans sur le Coran, 181.

Corosanus. — Voir : Khorassan.

corpalatius. — Voir : curopalate.

Courbaram (*Curbaram*). — Voir : Kerbôga.

Coxon, peut-être Gueuk-Sou, en Asie Mineure, province de Konieh, sur le versant méridional du Taurus. — Traversée par les croisés (5 oct. 1097), 63. — Ils y séjournent, 65.

cri de guerre des croisés. — Voir : « Dieu le veut! »

cri de guerre des Turcs, 45.

croix. — Prise de la croix, 5. — Croix portée par les pèlerins, 19. — Prise de la croix par Bohémond, 19. — Croix destinées à indiquer une route, 35. — Sauvegarde dans la bataille, 37, 73, 85, 153, 185.

Curbaram. — Voir : Kerbôga.

curopalate (*corpalatius*), officier impérial. — Envoyé par l'empereur Alexis à Bohémond pour assurer le ravitaillement de l'armée normande (févr. 1097), 25. — Bohémond traite à Serrès avec deux curopalates, 27.

Curti. — Voir : Kurdes.

Cyvito. — Voir : Civitot.

D

Damas (*Damascus*), ville de Syrie. — Des secours en sont envoyés à Antioche (déc. 1097), 73. — Secours amenés à Kerbôga par le « roi » de Damas (mai 1098), 111.

Daturre (*Gulferus de*). — Voir : Lastours.

décapitation des ennemis morts, 87, 97, 109.

Démétrius (saint). — Apparaît aux croisés pendant la bataille devant Antioche (28 juin 1098), 155.

denier, pièce d'argent pesant près de deux grammes et demi, 5, 37, 65, 77, 139.

déserteurs (croisés). — Devant Antioche (janv. 1098), 77. — En févr. 1098, 81. — Pendant le siège d'Antioche par Kerbôga (10 juin 1098), 127. —

Désertion d'Etienne, comte de Chartres, 141.
« Dieu le veut! » (*Deus le volt!*), cri de guerre des croisés, 19, 107.
disette. — Voir : famine.
Djebaïl. — Voir : Zebar.
Djibleh. — Voir : Gibel.
[Dorylée] (bataille de) livrée par les croisés aux environs de l'actuel Eski-Cheïr (Asie Mineure, province de Brousse) (1er juillet 1097), 45-51.
Durazzo (*Durachium*), port sur l'Adriatique, en Albanie. — Hugue de France et Guillaume, fils du Marquis, y débarquent et y sont arrêtés par le gouverneur, 15.
Dyrrachium. — Voir : Durazzo.

E

eau. — Manque au château d'Exerogorgo (oct. 1096), 9; — pendant la traversée de l'Asie Mineure (juillet 1097), 55. — Provisions d'eau pour la traversée du désert au sud de Konieh, 57. — Manque d'eau devant Marra (juillet 1098), 165; — après le départ de Tripoli (mai 1099), 193; — devant Jérusalem (juin 1099), 197, 199, 201. — Provision d'eau des soldats égyptiens pendant la bataille, 213-215.
échelles. — Voir : escalade.
éclaireurs (*exploratores*). — Employés par les croisés, 63, 85, 193, 209, 211; — par les Turcs, 209.
Egyptiens (*Egiptiaca gens*), 217.
El-Bâra (*Albara*), ville de Syrie, à l'est d'Antioche. — Prise d'assaut par le comte de Toulouse, qui y établit un évêque (sept. 1098), 167, 169, 171. — Traversée par le comte de Toulouse, 173. — Evêque : voir Pierre de Narbonne.
Emèse. — Voir : Chamelle (la).
émirs (*ammiralii*), gouverneurs turcs. — Emir de Babylone (le Caire), 87, 97, 197. — Emirs d'Antioche tués dans la bataille (7 mars 1098), 95. — Emirs sous les ordres de Kerbôga, 115, 153, 159. — Emir ou « roi » de Césarée d'Oronte, 181; — de la Chamelle, 183; — de Tripoli, 185, 191; — de Maraclée, 187; — de Gibel, 187; — de Jérusalem, commandant la tour de David, 203, 205, 207. — Douleur de l'émir de Babylone après la bataille d'Ascalon (12 août 1099), 215-217; — sa fuite, 219.
empereur (*imperator*). — Voir : Alexis Comnène.
épreuve judiciaire, 131.
Erachia. — Voir : Héraclée.
Eregli. — Voir : Héraclée.
Ermite (Pierre l'). — Voir : Pierre l'Ermite.
escalade — des remparts d'Antioche (3 juin 1098), 105-107; — des remparts de Marra (nov. 1098), 175-177; — des remparts de Jérusalem (juin 1099), 197; — (15 juillet 1099), 203.
Esclavonie (*Sclavinia*), territoire des Croates et des Serbes. — Traversé par l'armée des Provençaux, 13.
Eski-Cheïr, ville d'Asie Mineure, province de Brousse. — Voir : Dorylée.
Espagne (*Hispania*). — Allusion aux expéditions chrétiennes en Espagne, 79.
étendard. — Voir : bannière.
Etienne (*Stephanus*), comte de Chartres [et de Blois]. — Prend part au siège de Nicée, 39. — Elu chef suprême pendant le siège d'Antioche (29 mars 1098), 141. — Se retire à Alexandrette avant la prise d'Antioche, 141. — S'en-

fuit avec son armée pendant le siège d'Antioche par Kerbôga, 141. — Son entrevue avec l'empereur à Philomelium, 141, 143, 145.

Eustache (*Eustachius*), comte [de Boulogne], frère de Godefroi de Bouillon. — Participe à l'assaut final contre Jérusalem (15 juillet 1099), 203. — Reçoit la capitulation de Naplouse et est envoyé au-devant des troupes égyptiennes d'Ascalon (août 1099), 209. — Participe à la bataille d'Ascalon (12 août 1099), 213.

évêque — institué à El-bâra par le comte de Toulouse (sept. 1098) : voir Pierre de Narbonne; — à Ramleh par les chefs croisés (juin 1099) : voir Robert. — Evêque de Martirano : voir Martirano. — Evêque d'Orange : voir Guillaume Ier. — Evêque du Puy : voir Adémar de Monteil.

Evrard le Veneur (*Evrardus Venator*), trompette de l'armée de Raimond de Toulouse, 173.

Evrard (*Evrardus*), seigneur du Puiset. — Traverse l'Italie avec Hugue de France, 15.

Exerogorgo (Xerigordo d'après Anne Comnène). — Château d'Asie Mineure occupé par la croisade populaire, 9. — Assiégé par les Turcs (29 sept.-6 oct. 1096), 9.

F

famines et disettes supportées par les croisés — devant Nicée (mai 1097), 35; — pendant la traversée de l'Asie Mineure (juillet 1097), 55-57; — devant Antioche (déc. 1097), 71, 77; — en janvier-février 1098, 81; — pendant le siège d'Antioche par Kerbôga (juin 1098), 129, 139, 141, 151; — après la prise de Marra (janvier 1099), 179; — devant Jérusalem (juin 1099), 197, 199.

Far (pont du), *Farreus pons*. — Voir : pont du Far.

Farfar, nom donné à l'Oronte, rivière de la Syrie septentrionale, 181, 221.

femmes dans l'armée chrétienne. — Leur rôle à la bataille de Dorylée, 47. — Au camp devant Anttoche, 71. — Femmes chrétiennes d'Antioche, 95. — Mauvaises femmes d'Antioche, 131.

feu grégeois (*graeci ignes*). — Lancé par la garnison turque de Marra sur les croisés, 175; — par les défenseurs de Jérusalem, 204.

fidélité (*fidelitas*). — Serment de fidélité prêté à l'empereur par Hugue de France et Guillaume, fils du Marquis, 15. — Négociations de l'empereur avec les chefs croisés pour l'obtenir, 29-31. — Tancrède et Richard du Principat esquivent le serment de fidélité en passant directement en Asie (fin avril 1097), 33-35. — Pierre d'Aups reçoit des croisés une terre moyennant le serment de fidélité, 61. — Terre dans la fidélité de l'empereur, 81. — L'émir de Tripoli promet de tenir sa terre en fief des croisés (mai 1099), 191.

fiefs constitués par les croisés en Asie Mineure (oct. 1097), 61.

Firouz (*Pirrus*), émir turc d'Antioche, commandant de trois tours. — Négocie avec Bohémond pour les lui livrer (avril 1098), 101. — Son entente avec Bohémond pour la tradition de la ville, 105. — Livre à Bohémond les tours qu'il commande et fait entrer les

croisés dans la ville (nuit du 2 juin 1098), 107.
Flandre. — Comte (*Flandrensis comes*) : voir Robert.
flottes. — Flottille impériale, transportée par terre de Civitot à Nicée (juin 1097), 41. — Flottes occidentales à Port-Saint-Siméon (mars 1098), 89, 129. — Les flottes occidentales ravitaillent les croisés pendant le siège d'Archas (février-mai 1099), 189. — Flottes occidentales à Jaffa pendant le siège de Jérusalem (juin 1099), 197. — Flotte égyptienne à Ascalon; sa fuite après la bataille (12 août 1099), 219.
Français (*Francigene*), habitants du royaume de France, 79, 151, 205.
France (*Francia*). — Le royaume de France, 79.
Francs (*Franci*), c'est-à-dire les peuples d'Occident, 19, 41, 43, 51, 105, 113, 117, 119, 165, 193, 199, 205, 223. — Prennent la croix et se divisent en plusieurs armées, 5. — Se querellent avec les Longobards et les Allemands, 7.
fronde (*funda*), machine de jet. — Sert à envoyer dans Nicée les têtes des Turcs décapités, 39.

G

Galliae, Galliarum patriae. — Voir : Gaules.
Gaston IV, vicomte de Béarn (*Gaston de Beert*). — Après la prise de Jérusalem, donne sa bannière aux musulmans réfugiés sur le toit du Temple (15 juillet 1099), 205. — Participe à la bataille d'Ascalon (12 août 1099), 213.
Gaules (*Galliae, Galliarum patriae*), les régions de Gaule, 3, 5, 79.
Gautier sans Avoir (*Gualterius sine habere*), chef de la croisade populaire. — Commande les croisés à Civitot (oct. 1096), 11.
Gemlik. — Voir : Civitot.
Geoffroi ou Godefroi de Montescaglioso (*Gosfredus, Godefridus de Monte Scabioso*), chef d'une bande de croisés, 137. — Tué à la bataille de Dorylée, 51.
Georges (saint), *Georgius*. — Monastère qui lui est dédié près d'Antioche, 97. — Apparaît aux croisés pendant la bataille devant Antioche (28 juin 1098), 155. — Ses reliques dans l'église de Ramleh, 193.
Ghemlek. — Voir : Civitot.
Gibel (*Gibellum*), l'ancienne Gabala, port de Syrie, aujourd'hui Djibleh, entre Latakieh et Tortose. — Assiégé par Godefroi de Bouillon et le comte de Flandre (mars 1099), 187.
Godefroi [de Bouillon] (*Godefridus*), duc de Basse-Lorraine. — Commande une armée de croisés, 5. — Arrive à Constantinople (23 déc. 1096) et est logé dans un faubourg, 15. — Son conflit avec l'empereur, suivi d'un accord, 17-19. — Son entretien secret avec l'empereur et Bohémond à Constantinople (avril 1097), 29. — Empêche Raimond de Saint-Gilles d'attaquer l'empereur, 33. — Arrive à Nicomédie (début de mai 1097), 35. — Fait ouvrir une route de Nicomédie à Nicée, 35. — Commande un secteur devant Nicée, 39. — Marche au secours de Bohémond et prend part à la bataille de Dorylée (1er juillet 1097), 47. — Se trouve à l'aile droite pendant cette bataille, 49. — Entre

avec la grande armée en Petite-Arménie (sept. 1097), 61. — Bohémond lui confie son plan pour pénétrer à Antioche, 105. — Jure de ne pas abandonner Antioche assiégée (11 juin 1098), 133. — Son quartier à Antioche, 137. — Commande le second corps de bataille devant Antioche (28 juin 1098), 151. — Détache une partie de ses troupes pour former une nouvelle bataille, 155. — Dirige une charge contre les Turcs, 157. — Décide l'envoi de Hugue le Mainsné à l'empereur (juillet 1098), 161. — Arbitre entre Raimond de Toulouse et Bohémond (nov. 1098), 171. — Assiste aux conférences de Rugia et revient à Antioche (janv. 1099), 179. — Va assiéger Gibel et rejoint le comte de Toulouse devant Archas (mars 1099), 187. — Fait décider la marche sur Jérusalem (mai 1099), 189-191. — Au siège de Jérusalem, commande le secteur ouest avec Tancrède, 195. — Fait construire un château de bois pour approcher des murs (juillet 1099), 201. — Participe activement à l'assaut général (15 juillet 1099), 203. — Est élu prince de la cité de Jérusalem (22 juillet 1099), 207. — Reçoit des renseignements sur l'attaque préparée par les Egyptiens à Ascalon (août 1099), 209. — Convoque tous ses hommes et marche avec eux sur Ascalon, 211. — Range son armée en bataille et commande l'aile gauche à la bataille d'Ascalon (12 août 1099), 213.

Godefroi de Montescaglioso (*Godefridus de Monte Scabioso*). — Voir : Geoffroi.

Goufier de Lastours (*Gulferus de Daturre*), chevalier limousin. — Escalade le premier les murs de Marra (nov. 1098)' 175.

Grandmesnil (*Grentemaisnil*), cant. de Saint-Pierre-sur-Dives, arrond. de Lisieux (Calvados). — Voir : Guillaume et Aubri.

Grecs (*Greci*), c'est-à-dire les sujets de l'empire byzantin, 7. — Leurs rapports avec les Normands d'Italie, 23, 27, 29. — Soumis par les Turcs, 51. — Clergé grec de Jérusalem, participe aux processions pendant la bataille d'Ascalon (août 1099), 211.

Grentemaisnil. — Voir : Grandmesnil.

Gualterius sine habere. — Voir : Gautier sans Avoir.

Gueuk-Sou. — Voir : *Coxon*.

Gui (*Guido*), frère utérin de Bohémond. — Se trouve dans l'armée de l'empereur, 143.

Gui Trousseau (*Wido Trussellus*), seigneur de Montlhéry. — S'échappe d'Antioche assiégée (10 juin 1098), 127.

Guillaume le Charpentier (*Willelmus Carpentarius*), vicomte de Melun. — Déserte devant Antioche (janvier 1098), est arrêté par Tancrède, 77. — A trahi ses compagnons en Espagne, est jugé par Bohémond et acquitté, 79. — S'enfuit malgré ses serments, 79.

Guillaume de Grandmesnil (*Willelmus de Grentemaisnil*), frère d'Aubri. — S'enfuit d'Antioche assiégée (10 juin 1098), 127.

Guillaume, « fils du Marquis » (*Willelmus, Marchisi filius*), frère de Tancrède. — Arrêté par le gouverneur de Durazzo et conduit à Constantinople, 15. — Tué à la bataille de Dorylée, 51.

Guillaume, seigneur de Mont-

pellier (*Willelmus de Monte Pislerio*). — Envoyé en avant-garde sur Antioche par Raimond de Toulouse, 63. — Prend part à l'assaut de Marra (nov. 1098), 175.
[Guillaume Ier], évêque d'Orange. — Meurt à Marra (janv. 1099), 179.
Guillaume le Picard (*Willelmus Picardus*), chevalier tué pendant le siège d'Archas (février-mai 1099), 189.
Guillaume de Sabran (*Willelmus de Sabra*), chevalier de l'armée du comte de Toulouse. — Lors du siège de Jérusalem, va en expédition à Jaffa pour protéger les navires occidentaux (juin 1099), 197.
Gulferus. — Voir : Goufier.

H

Harenc (*Aregh*), château, près d'Antioche. — Attaqué par les croisés, 69. — Occupé par les Turcs (février 1098), 83.
Hautpoul (*Pul*), commune de Mazamet, arrond. de Castres. — Voir : Pierre Raimond.
Héraclée (*Erachia*), aujourd'hui Eregli, en Turquie d'Asie, province de Konieh. — L'avant-garde des croisés y bat un corps de Turcs (début de septembre 1097), 57.
Heremita (*Petrus*). — Voir : Pierre l'Ermite.
Herlouin (*Herluinus*), ambassadeur des chefs croisés à Kerbôga (27 juin 1098), 147. — Connaît la langue arabe et sert d'interprète à Pierre l'Ermite, 151.
Hermann de Cannes (*Hermannus de Canni*), seigneur normand d'Italie. — Prend la croix avec Bohémond, 21.
Hermenii. — Voir : Arméniens.
Hierusalem. — Voir : Jérusalem.
Hispania. — Voir : Espagne.
hommage féodal (*hominium*). — Exigé par l'empereur des chefs croisés, 33. — Voir : fidélité.
Homs. — Voir : Chamelle (la).
Hongrie (*Hungaria*). — Traversée par les croisés, 5.
Hugue le Forcené (*Hugo Insanus*), chevalier normand d'Italie. — Ses exploits à Antioche (juin 1098), 137.
Hugue de France, dit « le Mainsné » (*Hugo Magnus*), comte de Vermandois, frère du roi Philippe Ier. — Traverse l'Italie, 15. — Ayant abordé à Durazzo, est conduit, par ordre du gouverneur, à Constantinople, 15. — Dans la seconde armée après le départ de Nicée (28 juin 1097), 45. — Prend part à la bataille de Dorylée (1er juillet 1097), 47. — Se trouve à l'aile droite pendant cette bataille, 49. — Commande le premier corps de bataille devant Antioche (28 juin 1098), 151. — Dirige une charge contre les Turcs, 157. — Après la victoire, est envoyé en ambassade à l'empereur par les chefs croisés et ne revient pas (juillet 1098), 161.
Hunfredus. — Voir : Onfroi.
Hungaria. — Voir : Hongrie.
hyperpre (*purpuratus*, *nomisma*), sou d'or ou besant. — Voir : besant.

I

Iagi-Sian (*Cassianus*), gouverneur turc d'Antioche. — S'enfuit après la prise de la ville; est massacré par des Arméniens et des Syriens, 109. — Avait sollicité les secours de Kerbôga, émir de Mossoul, 111. — Son palais à Antioche, 137. — Ce palais est occupé

par Raimond de Toulouse, 171, 179.
Iconium, aujourd'hui Koniah ou Konieh, au centre du plateau d'Anatolie. — Traversée par les croisés (sept. 1097), 57.
idolâtrie prétendue des musulmans. — Voir : paganisme.
Imperator. — Voir : Alexis Comnène.
interprète. — Interprète de Pierre l'Ermite devant Kerbôga (27 juin 1098), 147 (voir : Herlouin). — Interprète envoyé par Bohémond aux Sarrasins de Marra (11 déc. 1098), 177.
Ismid. — Voir : Nicomédie.
Isnik. — Voir : Nicée.
Isoard de Mouzon (*Isuardus de Musone*). — Traverse l'Italie avec Hugue de France, 15.

J

Jaffa (*Japhia*), port de Palestine le plus voisin de Jérusalem. — Des navires occidentaux y arrivent pendant le siège de Jérusalem (juin 1099), 197. — Cent chevaliers sont envoyés pour les garder et doivent combattre des Sarrasins, 197-199.
Jérusalem (*Hierusalem*). — Secours envoyés de cette ville à Antioche (fin déc. 1097), 73. — Le chemin de Jérusalem, 79. — Secours amenés à Kerbôga par l'émir de Jérusalem (mai 1098), 111. — Marche sur Jérusalem décidée au conseil devant Archas (mai 1099), 191. — Arrivée des croisés devant la ville et début du siège (7 juin 1099), 195. — Assaut général (13 juin 1099), 195-197. — Construction de machines pour approcher des murs et nouvelles attaques (9-14 juillet 1099), 201. — Procession des croisés autour des murs (8 juillet 1099), 203. — Assaut général et entrée des croisés dans la ville (15 juillet 1099), 203. — Massacre général des habitants, 203. — Entrée du comte de Toulouse, 205. — Massacre dans le temple de Salomon; musulmans réfugiés sur le toit du temple admis à capituler, 205. — Pèlerinage des croisés au Saint-Sépulcre et violation de la sauvegarde donnée aux réfugiés musulmans (15-16 juillet 1099), 207. — Evacuation et incinération des cadavres sarrasins (17 juillet), 207. — Election de Godefroi de Bouillon comme prince de la cité (22 juillet), 207. — Election d'un patriarche (1er août), 209. — Départ de Godefroi de Bouillon et des chefs pour Ascalon (9 août 1099), 211. — Prières publiques prescrites aux Grecs et aux Latins par Pierre l'Ermite pendant la bataille, 211. — Retour des vainqueurs d'Ascalon à Jérusalem, 219. — Topographie de la ville : église Saint-Etienne, 195; — montagne de Sion, église du Cénacle, 195; — fontaine de Siloé au pied de la montagne de Sion, 197; — temple de Salomon (mosquée d'Omar), 203, 205, 211; — tour de David et porte des Pèlerins, 205.

K

Kafartab. — Voir : Capharda.
Kaïsarieh. — Voir : Césarée.
Karolus Magnus. — Voir : Charlemagne.
Kastoria. — Voir : Castoria.
Kephalia (*Kephalia*), l'ancienne Raphania ville de Syrie, au nord-ouest d'Homs. — Abandonnée par ses habitants à

l'arrivée des croisés (janv. 1099), 183.

Kerbôga ou Courbaram (*Curbaram*), émir de Mossoul, chef de la garde du sultan turc. — Sollicité par Iagi-Sian, réunit une grande armée pour secourir Antioche, 111. — Marche sur Antioche et force le fils de Iagi-Sian à lui livrer la citadelle où les Turcs se sont réfugiés après la prise de la ville (juin 1098), 113. — Ses troupes paraissent devant Antioche (5 juin 1098), 115. — Il confie la garde de la citadelle à un de ses émirs, 115. — Sa jactance au sujet des Francs et sa lettre au calife, 117-119. — Son entretien avec sa mère qui cherche à le détourner d'attaquer les chrétiens, 119-125. — Il donne l'assaut à Antioche (10 juin 1098), 127. — Il reçoit une ambassade des chefs croisés (27 juin 1098), 149-151. — Ses dispositions et ses ordres aux émirs avant la bataille contre les croisés (28 juin 1098), 153. — Sa défaite et sa fuite, 155-157.

Khorassan (*Corosanus*). — Terme désignant tous les territoires d'Asie occupés par les Turcs, 11, 13, 39, 89, 113, 117, 119, 151.

Koniah ou Konieh. — Voir : Iconium.

Kurdes (*Curti*), peuple d'Asie. — Font partie de l'armée de Kerbôga, 111.

L

Lambert le Pauvre (*Lambertus Pauper*), comte de Clermont-sur-Meuse.— S'échappe d'Antioche assiégée (10 juin 1098), 127.

Lance (la sainte). — L'endroit où elle se trouve est révélé à Pierre Barthélémi, 133. — Son invention dans l'église Saint-Pierre (14 juin 1098), 147. — Portée par l'évêque du Puy dans la bataille contre Kerbôga, 153.

Langobardi. — Voir : Longobards.

Lastours, commune de Rilhac-Lastours, canton de Nexon, arrond. de Saint-Yrieix (Haute-Vienne). — Voir : Goufier de Lastours (*Gulferus de Daturre*).

Latakieh. — Voir : Liche (la).

Letholdus. — Voir : Liétaud.

Liche (la) (*Lichia*), ancienne Laodicée, aujourd'hui Latakieh, sur la côte septentrionale de Syrie. — Traversée par les croisés (mars 1099), 187.

Liétaud (*Letholdus*), chevalier de l'armée du duc de Lorraine. — Escalade le premier les remparts de Jérusalem (15 juillet 1099), 203.

Longobards (*Langobardi*), habitants de l'Italie méridionale. — Se trouvent à Constantinople avant Pierre l'Ermite (1096), 7. — Se séparent des Francs à Nicomédie et élisent un chef, 7. — Sergent longobard de Bohémond, 107, 159.

M

Maarat-en-Nouman. — Voir : Marra.

machines de guerre. — Voir : tours de bois, fronde, baliste.

Machumaria. — Voir : Mahomerie.

Machumet. — Voir : Mahomet.

Mahomerie (*Machumaria*), mosquée, entourée d'un cimetière, située devant une porte d'Antioche. — Les croisés décident d'y construire un château, 89. — Les Turcs y

ensevelissent leurs morts, 95. — Les croisés violent les sépultures et construisent un château (8 mars 1098), 97. — Porte de la Mahomerie, 153. — Occupée par Raimond de Toulouse, 171, 179.

Mahomet (*Machumet*). — Serment « par Mahomet » prêté par Kerbôga, 119; — par l'émir de Babylone, 217.

Male Couronne (*Mala Corona*), sergent de Bohémond. — Chargé de convoquer l'armée (2 juin 1098), 105.

Malfi Scafardi pons. — Voir : Amalfi.

Manustra, l'ancienne Mopsueste, aujourd'hui Missis, sur le Djihoun, dans la province d'Adana (Turquie d'Asie). — Cédée à Tancrède (sept. 1097), 61.

Maraclée (*Maraclea*), aujourd'hui Marakia, dans la Syrie septentrionale, non loin de Tortose. — Capitule à l'arrivée des croisés (févr. 1099), 187.

Marach (*Marasim*), ville d'Asie Mineure, dans la haute vallée du Djihoun. — Les croisés y parviennent (vers le 13 oct. 1097), 65.

marc, unité de poids des métaux précieux, valant 12 deniers d'argent, 99.

Maregart, colline près d'Antioche. — Les croisés y construisent un château, 71.

Marra (*Marra*), aujourd'hui Maarat-en-Nouman, ville de Syrie, à mi-chemin entre Alep et Hamah. — Attaquée par les croisés (juillet 1098), 165. — Assiégée par Raimond de Saint-Gilles et Bohémond (28 oct. 1098), 173. — Combats violents pendant le siège (nov.), 175-177. — Prise d'assaut (11 déc. 1098), 177. — Les Francs y séjournent un mois (11 déc. 1098-15 janv. 1099), 177-179.

Martirano, ville de l'Italie méridionale, province de Catanzaro, arrond. de Nicastro. — Evêque (*Marturanensis episcopus*) : voir Arnoul.

martyrs. — Les croisés tués dans un combat considérés comme martyrs, 11, 13, 43, 91, 189.

massacres — des prisonniers chrétiens par les Turcs, 11; — des hérétiques de Macédoine par les Normands d'Italie, 13; — des Turcs par les croisés devant Antioche, 71; — des Turcs après la prise d'Antioche (3 juin 1098), 109, 111; — des habitants d'Albara par le comte de Toulouse (sept. 1098), 167; — des habitants de Marra (11 déc. 1098), 177; — des défenseurs de Jérusalem (15 juillet 1099), 203; — des musulmans réfugiés sur le toit du Temple, malgré la sauvegarde qui leur avait été donnée (16 juillet 1099), 207.

[Melun], chef-lieu du départ. de Seine-et-Marne. — Vicomte : voir Guillaume le Charpentier.

mercatus. — Voir : ravitaillement.

Mercure (saint) (*Mercurius*). — Apparaît aux croisés pendant la bataille devant Antioche (28 juin 1098), 155.

météore (apparition d'un) pendant le siège d'Antioche par Kerbôga (juin 1098), 139.

Michel (saint) (*Michael*). — Sa fête (29 sept.), 9.

mines. — Voir : sape.

miracles. — Voir : apparitions.

Missis. — Voir : Manustra.

Mommellou. — Voir : Montmerle.

monnaies. — Voir : deniers,

sous, hyperpres, marc, besant.
Mons (*Mons*), ville de Belgique, en Hainaut. — Comte : voir Baudouin.
Mons Merlus, *Mons Merloi*. — Voir : Montmerle.
Mons Pislerius. — Voir : Montpellier.
Montescaglioso (*Mons Scabiosus*), ville de l'Italie méridionale, province de Potenza, arrond. de Matera. — Seigneurs : voir Onfroi, Geoffroi,
[Montlhéry], canton d'Arpajon-arrond. de Corbeil (Seine-et-Oise). — Seigneur : voir Gui Trousseau.
Montmerle (*Mons Merlus* ou *Merloi*, *Mommellou*), canton et arrond. de Trévoux (Ain). — Voir : Achard de Montmerle.
Montpellier (*Mons Pislerius*), chef-lieu du départ. de l'Hérault. — Seigneur : voir Guillaume.
Mouzon (*Muso*), chef-lieu de canton, arrond. de Sedan (Ardennes). — Voir : Isoard.

N

[Nahr-es-Safiyé], rivière de Palestine, près d'Ascalon, 212.
Nahr-Ibrahim. — Voir : Brahim.
Naplouse (*Neopolitana urbs*), ville de Palestine. — Se rend à Tancrède et à Eustache de Boulogne (août 1099), 209.
Nicée (*Nicena*), aujourd'hui Isnik, sur le lac du même nom, en Turquie d'Asie, province de Brousse, 9. — Arrivée des croisés devant cette ville (6 mai 1097), 35. — Début du siège (14 mai 1097), 37. — Une armée turque de secours battue par Raimond de Saint-Gilles (16 mai), 37-39. — Sape d'une tour pendant la nuit, 39. — L'arrivée des autres chefs croisés permet de bloquer la ville; disposition des armées autour de la place, 39. — Transport d'une flottille impériale qui attaque la ville par le lac, 41. — Reddition de Nicée à l'empereur qui accorde la vie sauve aux Turcs (26 juin 1097), 41-43. — Les croisés quittent la ville (28 juin 1097), 45. — Allusion à la prise de Nicée, 131.
Nicomédie (*Nicomedia*), aujourd'hui Ismid, ville de Turquie d'Asie, chef-lieu de la province d'Ismid, sur la mer de Marmara. — Traversée par la croisade populaire (août 1096), 7. — Traversée par les armées de Godefroi de Bouillon et Tancrède (début de mai 1097), 35.
nimbe crucíféré du Christ. — Dans la vision d'un prêtre à Antioche, 129.
nombre — des combattants dans l'armée des croisés, 41; — des Turcs à la bataille de Dorylée, 49; — des croisés tués devant Antioche (6 mars 1098), 91; — des Turcs de la garnison d'Antioche tués (7 mars 1098), 95. — Les croisés comptent les têtes des Turcs tués, 97. — Nombre des Angulans dans l'armée de Kerbôga, 113.
Normandie (*Nortmannia*). — Duc : voir Robert Courte-Heuse (*Rotbertus Northmannus*).
[Normands] d'Italie (armée des). — Voir : Bohémond.

O

Onfroi de Montescaglioso (*Hunfredus de Monte Scabioso*), seigneur normand de l'armée de Bohémond, 21.
Onfroi, fils de Raoul (*Hunfre-

dus, *filius Radulfi*), seigneur normand de l'armée de Bohémond, 21.
Orange, chef-lieu d'arrond. du départ. de Vaucluse. — Evêque (*Oriensis episcopus*) : voir Guillaume.
[Oronte], fleuve de Syrie. — Voir : Far, Farfar.
Otrante (*Otrentum*), ville de l'Italie, province et arrond. de Lecce. — Port d'embarquement des croisés, 15.

P

paganisme. — Attribué aux Turcs par les croisés, 119, 217.
païens. — Terme employé pour désigner les musulmans, 49, 111, 115, 123, 131, 159, 173, 175, 183, 185, 187, 189, 199, 207, 213, 215, 223.
païens (terre des). — Voir : Sarrasins (terre des).
Palagonia. — Voir : Pélagonie.
Pape (le). — Voir : *apostolicus*.
patriarche — de Jérusalem : voir Arnoul; — d'Antioche, 221.
Pauliciens (*Publicani*), secte chrétienne hérétique. — Dans l'armée turque, 49, 63, 103, 111.
Pélagonie (*Palagonia*), région de la plaine de Monastir (Haute-Macédoine). — Traversée par les Normands d'Italie (janv. 1097), 23.
pennons fixés aux lances, 175.
Persans dans l'armée turque, 49, 111, 157.
Perse (*Persis*). — Désigne le Turkestan, 13, 111, 149.
Petchénègues (*Pincinati*), peuple barbare de la Russie méridionale, qui fournit des mercenaires à l'empire. — Attaquent l'armée de Godefroi à Constantinople (déc. 1096), 17. — Attaquent les Normands d'Italie sur le Vardar (févr. 1097) et sont faits prisonniers par Tancrède, 25.
Petrus. — Voir : Pierre.
Philomelium (*Philomena*), aujourd'hui Ak-Cheïr, en Asie Mineure, province de Konieh. — Entrevue qui y a lieu entre Etienne de Blois et l'empereur (juin 1098), 141-145.
Picard (le). — Voir : Guillaume le Picard.
Pierre (saint) (*Petrus*), patron d'Antioche, 65, 131.
Pierre d'Aups (*Petrus de Alpibus*). — Reçoit une ville de Petite-Arménie en fief des croisés, 61.
Pierre [Barthélémi] (*Petrus*), soldat provençal. — Reçoit de saint André la révélation de l'endroit où se trouve la sainte Lance, 133. — Découvre la sainte Lance en présence des chefs croisés (14 juin 1098), 147.
Pierre de Castillon (*Petrus de Castellione*), vicomte. — Envoyé en avant-garde sur Antioche par Raimond de Toulouse (oct. 1097), 63.
Pierre l'Ermite (*Petrus Heremita*). — Entre en Hongrie avec une armée, 5. — Arrive à Constantinople (30 juillet 1096), 7. — Abandonne les croisés à Civitot, 11. — Essaie de déserter devant Antioche (janv. 1098), 77. — Envoyé comme ambassadeur à Kerbôga (27 juin 1098), 147-151. — Laissé à Jérusalem pendant la marche sur Ascalon, afin de diriger les prières publiques (août 1099), 211.
[Pierre de Narbonne], évêque d'El-Bâra. — Institué évêque (sept. 1098), 169.
Pierre Raimond d'Hautpoul (*Petrus Raimundus de Pul*). — Envoyé en avant-garde

sur Antioche par Raimond de Toulouse, 63.
Pierre de Roaix (*Petrus de Roasa*). — Envoyé en avant-garde sur Antioche par Raimond de Toulouse, 63. — Bat un corps de Turcs et de Sarrasins dans la vallée de Rugia, 63. — S'empare de Rusa, 63.
piétons dans l'armée des croisés, 39, 45, 51, 73, 75, 83, 91, 105, 165, 209, 213.
Pilet. — Voir : Raimond Pilet.
pillages — des croisés populaires à Constantinople et en Asie Mineure (août 1096), 7; — des Normands d'Italie en Macédoine (déc. 1096), 23; — des Turcs fugitifs après la bataille de Dorylée (juillet 1097), 55.
Pincinati. — Voir : Petchénègues.
Pirrus. — Voir : Firouz.
Podiensis episcopus. — Voir : Adémar de Monteil, évêque du Puy.
Pont du Far (*Farreus pons*), sur l'Oronte, près d'Antioche. — Les croisés y parviennent (20 oct. 1097), 67. — Occupé par les Turcs, qui viennent au secours d'Antioche (févr. 1098), 81. — Les Turcs poursuivis jusqu'au pont du Far (9 févr. 1098), 87. — L'armée de Kerbôga y campe (5 juin 1098), 115. — Elle le repasse après sa défaite (28 juin 1098), 157.
Port-Saint-Siméon (*Portus Sancti Simeonis*), port situé à l'embouchure de l'Oronte, 171. — Les croisés y envoient une expédition (5 mars 1098), 89. — Arrivée à Port-Saint-Siméon des fugitifs d'Antioche (10 juin 1098), 127. — Ils y sont massacrés par les Turcs, 129.
Pouille (*Apulia*). — Voir : Apulie.
prédictions — sur la ruine des Turcs d'après le Coran et les livres des païens, 123; — d'après l'observation des astres, 125.
prêtres dans l'armée des croisés. — Voir : clergé.
Principat (le) (*Principatus*), nom donné à un comté normand de l'Italie méridionale, au sud de Salerne. — Comte : voir Richard.
prisonniers de guerre. — Partagés par les Turcs, 11, 13. — Prisonniers turcs décapités devant Antioche, 71. — Chevalier fait prisonnier par les troupes de Kerbôga et chargé de chaînes, 115. — Traitement dont Kerbôga menace les croisés, 151. — Sarrasins de Marra envoyés à Antioche par Bohémond (déc. 1098), 177. — Prisonniers chrétiens livrés aux croisés par l'émir de Tripoli (mai 1099), 191.
prix des armes. — Prix des armes de Iagi-Sian, 109. — Prix des armes et de l'étendard de l'émir de Babylone, 217. — Armes vendues à vil prix pendant le passage du Taurus (oct. 1097), 65.
prix des denrées. — Prix du pain devant Nicée (mai 1097), 35-37. — Provisions vendues par les Arméniens et les Syriens devant Antioche (janv. 1098), 77. — Prix des denrées pendant le siège d'Antioche par Kerbôga (juin 1098), 139. — Vente de l'eau devant Jérusalem (juin 1099), 197, 201.
prophéties. — Voir : prédictions.
[Provençaux] (armée des). — Voir : Raimond de Saint-Gilles.

Publicains (*Publicani*). — Voir : Pauliciens.

Puiset (le) (*Puisatium*), canton de Janville, arrond. de Chartres (Eure-et-Loir). — Seigneur : voir Evrard.

Pul. — Voir : Hautpoul.

Puy (le), chef-lieu de la Haute-Loire. — Evêque (*Podiensis episcopus*) : voir Adémar de Monteil.

R

Raimond Pilet (*Raimundus Piletus*), chevalier de l'armée du comte de Toulouse. — Son expédition dans la terre des Sarrasins et sa défaite près de Marra (juillet 1098), 163. — S'empare de Tortose (février 1099), 185. — Se détache de l'armée pendant le siège de Jérusalem et met en fuite un corps d'Arabes (juin 1099), 195. — Chargé d'une expédition pour protéger les navires arrivés à Jaffa, 197. — Met en fuite un corps d'Arabes (juin 1099), 199.

Raimond de Saint-Gilles (*Raimundus de Sancto Egidio*), comte de Toulouse. — Traverse l'Esclavonie avec la deuxième division des croisés, 13. — Approche de Constantinople (avril 1097), 29. — Refuse le serment féodal à l'empereur et ne consent qu'à une simple promesse de ne pas attaquer l'empereur (avril 1097), 33. — Arrivée de son armée à Constantinople (27 avril 1097), 35. — Devant Nicée, détruit une armée de secours envoyée par les Turcs (16 mai 1097), 37-39. — Sape une tour de la ville, 39. — Dans la seconde armée après le départ de Nicée (28 juin 1097), 45. — Prend part à la bataille de Dorylée (1er juillet 1097), 47. — Se trouve à l'aile gauche, 49. — Entre avec la grande armée en Petite-Arménie (sept. 1097), 61. — Envoie une troupe en avant pour essayer de surprendre Antioche, 63. — S'offre au conseil pour garder le château de la Mahomerie (5 mars 1098), 89. — Reçoit de Bohémond la confidence de ses négociations avec Firouz, 105. — Jure de ne pas abandonner Antioche (11 juin 1098), 133. — Son quartier à Antioche, 137. — Sa bande commandée par l'évêque du Puy, pendant que lui-même reste à Antioche durant la bataille pour empêcher une sortie de la garnison de la citadelle (28 juin 1098), 153. — Reçoit la capitulation de la citadelle après la victoire des croisés, 159. — Décide l'envoi d'Hugue le Mainsné à l'empereur (juillet 1098), 161. — Raimond Pilet fait partie de sa bande, 163. — Son expédition dans la terre des Sarrasins ; il prend Albara (sept. 1098), 167. — Conteste la possession d'Antioche à Bohémond (nov. 1098), 169. — Conclut un accord provisoire avec lui, mais occupe fortement certains postes de la ville, 171. — Quitte Antioche et va assiéger Marra, fait construire un château de bois pour s'approcher des murs (nov. 1098), 173. — S'empare de la ville (11 déc. 1098), 177. — Provoque une conférence des princes à Rugia, refuse de reconnaître la possession d'Antioche à Bohémond et retourne à Marra (janv. 1099), 179. — Sort de Marra nu-pieds (13 janv. 1099), marche sur Jérusalem, passe par Ca-

pharda (13-16 janv.), campe devant Césarée de l'Oronte, s'empare d'un château, où il séjourne (17-22 janv.), 181. — S'empare d'un autre château, occupe Kephalia, s'engage dans la vallée de Sem, occupe un autre château, où il séjourne (25 janv.-14 févr. 1099), 183. — Arrive devant Archas (14 févr.), 185. — Demande secours à Godefroi de Bouillon et au comte de Flandre, qui le rejoignent devant Archas (mars 1099), 187. — Fait décider la marche sur Jérusalem (mai 1099), 189-191. — Commande le secteur méridional au siège de Jérusalem, 193. — Cent chevaliers de son armée vont en expédition à Jaffa et se heurtent à des corps sarrasins, 197-199. — Fait construire un château de bois pour approcher des murs de Jérusalem (juillet 1099), 201. — Sa participation à l'assaut final et son entrée dans la ville, après qu'il s'est fait livrer une porte par un émir (15 juillet 1099), 203-205. — Respecte la sauvegarde donnée à cet émir et le fait conduire à Ascalon, 207. — Refuse de marcher sur Ascalon avant d'avoir des renseignements personnels sur l'ennemi (9 août 1099), 211. — Se met en marche (10 août), 211. — Range son armée en bataille devant Ascalon et commande l'aile droite (12 août), 213. — Achève la déroute des Egyptiens, 215.

Raimond, vicomte de Turenne (*Raimundus, vice comes de Tentoria*, ou *de Taurina*), de l'armée du comte de Toulouse. — S'empare de Tortose (févr. 1099), 185. — Se détache de l'armée pendant le siège de Jérusalem et combat un corps d'Arabes (juin 1099), 195.

Rainald (*Rainaldus*). — Élu chef des Longobards à Nicomédie, 7. — Dirige la résistance contre les Turcs à Exerogorgo, 9.

Rainaud (*Reinaldus*), chevalier lorrain ou de Beauvais. — Commande un septième corps de bataille devant Antioche (28 juin 1098), 155 (et 154, note *b*).

Rainulfus. — Voir : Renoul.

Ramleh (*Ramola*) (Palestine). — Atteinte par les croisés (début de juin 1099), 193. — Ils y établissent un évêque, 193. — Traversée par Tancrède et Eustache de Boulogne, 209. — Evêque : voir Robert.

Raphania. — Voir : Kephalia.

ravitaillement (*mercatus*). — Ravitaillement de la croisade populaire, 7; — des Lorrains à Constantinople, 17, 19; — des Normands d'Italie en Macédoine, 21, 23, 27, 29; — promis par l'empereur aux chefs croisés, 33. — Mesures prises par Bohémond et l'empereur pour le ravitaillement des croisés passés en Asie (mai 1097), 35. — Ravitaillement de l'armée devant Nicée, 37; — en Petite-Arménie, 63; — par les habitants de Marasch, près d'Antioche, 65; — au début du siège d'Antioche (oct. 1097), 69; — par les Syriens et les Arméniens pendant le siège d'Antioche (janv. 1098), 77; — promis aux croisés par Tatikios, 81; — des Turcs d'Antioche par des Arméniens et des Syriens (avril 1098), 99. — Ravitaillement nécessaire aux croisés d'après Kerbôga, 125. — Ravitaillement promis par le roi de Césarée d'Oronte

à Raimond de Toulouse (janv. 1099), 181. — Saisi dans les châteaux et les villes de Syrie, 181-183 ; — par des navires occidentaux pendant le siège d'Archas (févr.-mai 1099), 189 ; — grâce aux récoltes nouvelles de Syrie (mai 1099), 191 ; — par les navires arrivés à Jaffa pendant le siège de Jérusalem (juin 1099), 197.

Reinaldus. — Voir : Rainaud.

Renoul (*Rainulfus*), frère de Richard du Principat. — Prend la croix avec Bohémond, 21.

renseignements obtenus par des prisonniers de guerre — devant Nicée, 37 ; — devant Jérusalem (juin 1099), 199 ; — devant Ascalon (août 1099), 209 ; — par des messagers, 197, 209.

Ribemont (*Ribomont*, *Ribodi Mons*), arrond. de Saint-Quentin (Aisne). — Voir : Anselme de.

Richard du Principat (*Richardus de Principatu*), neveu de Robert Guiscard, comte du Principat. — Dans l'armée de Bohémond, 13, 21. — Passe en Asie avec Tancrède pour esquiver le serment à l'empereur (fin avril 1097), 35. — A l'aile gauche à la bataille de Dorylée, 49.

Richard, fils du comte Renoul (*Richardus, filius comitis Rainulfi*), seigneur normand de l'armée de Bohémond, 21.

Riha. — Voir : *Rugia*.

Roaix (*Roasa*), canton de Vaison, arrond. d'Orange (Vaucluse). — Voir : Pierre de Roaix.

Robert d'Ansa, ou peut-être d'Anzi (*Rotbertus de Ansa*), seigneur normand de l'Italie méridionale. — Prend la croix avec Bohémond, 21. — A l'aile gauche à la bataille de Dorylée, 49.

Robert, comte de Flandre (*Rotbertus comes Flandreusis*). — Traverse l'Italie, 15. — A Constantinople, empêche Raimond de Saint-Gilles d'attaquer l'empereur, 33. — Commande un secteur devant Nicée, 39. — Dans la seconde armée au départ de Nicée, 45. — Commande une division de l'aile gauche à la bataille de Dorylée (1er juillet 1097), 49. — Commande avec Bohémond une expédition de ravitaillement pendant le siège d'Antioche (fin déc. 1097), 73-77. — Dirige une charge contre les Turcs, 73. — Bohémond lui confie son plan pour pénétrer à Antioche, 105. — Jure de ne pas abandonner Antioche (11 juin 1098), 133. — Commande le premier corps de bataille avec Hugue de France devant Antioche (28 juin 1098), 151. — Dirige une charge contre les Turcs, 157. — Décide l'envoi de Hugue le Mainsné à l'empereur (juillet 1098), 161. — Arbitre entre Raimond de Toulouse et Bohémond (nov. 1098), 171. — Assiste aux conférences de Rugia, puis revient à Antioche (janvier 1099), 179. — Va assiéger Gibel et rejoint le comte de Toulouse devant Archas (févr. 1099), 187. — Fait décider la marche sur Jérusalem (avril 1099), 191. — Commande le secteur nord avec Robert Courte-Heuse au siège de Jérusalem, 195. — Accompagne Godefroi de Bouillon à la tête de l'armée qui marche sur Ascalon (9 août 1099), 211. — Range ses troupes en bataille devant Ascalon et se trouve au centre (12 août),

213. — Prend une part active à la bataille, 215.
Robert, fils de Girard (*Rotbertus, filius Girardi*), connétable de Bohémond, 85.
Robert [Courte-Heuse], duc de Normandie (*Rotbertus Northmannus, comes de Nortmannia*), fils aîné de Guillaume le Conquérant. — Traverse l'Italie, 14. — Commande un secteur devant Nicée (mai 1097), 39. — Dans la première armée après le départ de Nicée (28 juin 1097), 45. — A l'aile gauche à la bataille de Dorylée, 49. — Jure de ne pas abandonner Antioche assiégée (11 juin 1098), 133. — Commande le troisième corps de bataille devant Antioche (28 juin 1098), 153. — Détache une partie de ses troupes pour former une nouvelle bataille, 155. — Décide l'envoi de Hugue le Mainsné à l'empereur (juillet 1098), 161. — Arbitre entre Raimond de Toulouse et Bohémond (nov. 1098), 171. — Assiste aux conférences de Rugia, puis revient à Antioche, 179. — Rejoint Raimond de Saint-Gilles à Capharda (janv. 1099), 181. — Prend part au siège d'Archas et fait décider la marche sur Jérusalem (mai 1099), 189-191. — Au siège de Jérusalem, commande le secteur nord, 195. — Refuse de marcher sur Ascalon avant d'avoir des renseignements sur l'ennemi (9 août 1099), 211. — Se met en marche (10 août), 211. — Range son armée en bataille devant Ascalon et se trouve placé au centre (12 août), 213. — Blesse le porte-étendard de l'émir de Babylone, 215. — Achète l'étendard pour 20 marcs d'argent, 217.
[Robert], évêque de Ramleh. — Institué évêque par les croisés (juin 1099), 193.
Robert de Sourdeval (*Rotbertus de Surda Valle*), seigneur normand de l'armée de Bohémond, 21.
Robert, fils de Tostain (*Rotbertus, filius Tostanni*), chevalier normand de l'armée de Bohémond, 21.
Roger de Barneville (*Rogerius de Barnavilla*), seigneur normand. — Prend part au siège de Nicée, 39.
Roger (*Rogerius*), duc de Pouille et de Calabre, fils de Robert Guiscard. — Abandonné au siège d'Amalfi par les Normands, qui prennent la croix (1096), 19-21.
Romanie (*Romania*), terme désignant l'Asie Mineure, 9, 35, 55, 113, 217, 119; — l'empire byzantin tout entier, 81.
Rome (route ancienne de), 13.
Rotbertus. — Voir : Robert.
Rouveha. — Voir : *Rusa*.
Rugia, peut-être Riha, bourg situé à une soixantaine de kilomètres au sud-est d'Antioche. — Combat livré près de là par Pierre de Roaix (oct. 1097), 63. — Raimond de Saint-Gilles y arrive (nov. 1098), 173. — Conférence qu'il y a avec les autres chefs (janvier 1099), 179.
Rusa (*Rusa*), actuellement Rüskioï, en Thrace. — L'armée de Bohémond y campe (1er avril 1097), 27. — Bohémond y laisse son armée et gagne Constantinople, 29.
Rusa, peut-être aujourd'hui Rouveha, au sud-est de Riha, en Syrie (voir *Rugia*). — Habitée par des Arméniens et prise par Pierre de Roaix (oct. 1097), 63.
Rüskioï. — Voir : Rousa.
Russignolo (comte de), seigneur

normand de l'armée de Bohémond, 21. — Laissé par Bohémond à la tête de l'arrière-garde sur le Vardar, est attaqué par les troupes impériales, 23.
Ruweha. — Voir : Rusa.

S

Sabran (*Sabra*), cant. de Bagnols, arrond. d'Uzès (Gard). — Voir : Guillaume.
Sagette (*Sagitta*), l'ancienne Sidon, aujourd'hui Saïda, sur la côte de Syrie, entre Beyrouth et Tyr. — Atteinte par les croisés (fin mai 1099), 193.
sagittarii. — Voir : archers.
Saint-Jean d'Acre. — Voir : Acre.
Saint-Siméon. — Voir : Port-Saint-Siméon.
sape des murs d'une ville. — A Nicée, 37, 39.
Sarrasins (*Saraceni*), terme synonyme d'Arabes. — Font partie de l'armée turque et occupent surtout la Syrie, 47, 49, 51, 53, 63, 73, 109, 111, 163, 165, 173, 177, 183, 189, 190, 193, 195, 197, 199, 201, 207, 209, 211.
Sarrasins (terre des) (*Saracenorum terra*), terme désignant le pays au sud et à l'est d'Antioche, 71, 73, 75, 89, 105, 159, 163.
Scalona ou *Scalonia*. — Voir : Ascalon.
Schaizar, sur l'Oronte. — Voir : Césarée.
Schems-ed-daoula (*Sensadolus*), émir turc, fils de Iagi-Sian, gouverneur d'Antioche. — Se maintient dans la citadelle d'Antioche, qu'il est obligé de livrer à Kerbôga (juin 1098), 113.
Sclavinia. — Voir : Esclavonie.
Sem (vallée de), en Syrie, correspondant à la plaine d'El Boukeia, entre Homs et Tripoli. — Traversée par les croisés (janv.-févr. 1099), 183. — Butin pris par les croisés, 189.
sénéchal de l'évêque du Puy. — Tué dans un combat devant Antioche (29 déc. 1097), 75.
Sensadolus. — Voir : Schems-ed-daoula.
Sépulcre (Saint-). — But de la croisade, 3, 19, 21, 85, 93, 95, 133, 141, 157, 161, 169, 171, 179, 181, 201, 217, 223. — Les croisés y accomplissent leur pèlerinage après la prise de Jérusalem (15 juillet 1099), 207.
sergents (*servientes*), 99, 105, 107, 159.
serment — prêté à l'empereur : voir fidélité ; — prêté par l'empereur aux chefs croisés (avril 1067), 33 ; — sur l'Evangile, sur l'hostie, 131. — Serment des princes de ne pas abandonner la croisade (11 juin 1098), 131-133. — Serment de Pierre Barthélémi sur la réalité de sa vision, 135.
Serrès (*Serra*), ville de Macédoine orientale, dans la Grèce actuelle. — Traversée par l'armée de Bohémond (février 1097), 27.
Sicile (*Sicilia*), fief de Roger, 21.
[Sidon]. — Voir : Sagette.
signa honorabilia. — Voir : bannière.
signaux imaginés par Kerbôga pendant la bataille (28 juin 1098), 153, 155, 157.
Siloé (fontaine) (*Siloa fons*). — Voir : Jérusalem.
Siméon (*Symeon*), chef arménien de Cilicie. — Reçoit sa terre en fief des croisés (oct. 1097), 61.
Sion (*Sion*). — Voir : Jérusalem.
soif. — Voir : eau.

soldanus. — Voir : soudan.
solde. — Solde promise à Tancrède pour la garde d'un château devant Antioche (avril 1098), 99. — Solde offerte par les chefs croisés aux chevaliers après la victoire sur Kerbôga (juillet 1098), 163. — Chevaliers soldés au service de Raimond Pilet, 163. — Solde des troupes de l'émir de Babylone, 217.
Soliman (*Solimanus*), sultan des Turcs seldjoucides. — Ses lamentations sur la défaite des Turcs, 53.
sommier (cheval de trait), 65.
sou (*solidus*). — Monnaie byzantine : voir hyperpre. — Monnaie franque, 77, 139.
soudan ou sultan turc (*soldanus*), 117. — Voir : Soliman.
Sour (*Sur*), l'ancienne Tyr, port de Syrie. — Atteint par les croisés (mai 1099), 193.
Sourdeval (*Surda Vallis*), chef-lieu de canton, arrond. de Mortain (Manche). — Voir : Robert de Sourdeval.
Stephanus. — Voir : Etienne.
sultan. — Voir : soudan.
Surani. — Voir : Syriens.
Symeon. — Voir : Siméon.
Syrie, 65, 113, 119.
Syriens (*Surani*). — Soumis par les Turcs, 51. — Espionnent les croisés devant Antioche (oct. 1097), 69. — Spéculent sur leur ravitaillement (janv. 1098), 77. — Massacrent les Turcs vaincus par les croisés (9 févr. 1098), 87. — Forcés de combattre dans les rangs turcs (7 mars 1098), 95. — Surpris par Tancrède, qui les empêche de ravitailler les Turcs d'Antioche (avril 1098), 99. — Massacrent Iagi-Sian, gouverneur d'Antioche, et portent sa tête à Bohémond, 109. — Achèvent les Turcs vaincus après la victoire des croisés sur Kerbôga (28 juin 1098), 157. — Ceux de Talamannia se rendent à Raimond Pilet (juillet 1098), 163. — Enrôlés dans l'armée des croisés devant Marra, 165.

T

Talamannia. — Voir : Tell-Mannas.
Tancrède, « fils du Marquis » (*Tancredus, Marchisi filius*), neveu de Robert Guiscard. — Prend la croix avec Bohémond, 21. — Se porte au secours de l'arrière-garde laissée sur le Vardar et bat les troupes impériales (18 févr. 1097), 25. — Son irritation contre Bohémond, qui l'empêche de piller une ville, 27. — Commande l'armée des Normands après le départ de Bohémond pour Constantinople (1er avril 1097), 29. — Conduit l'armée dans une vallée pleine de ressources, 29. — Passe en Asie pour esquiver le serment à l'empereur (fin avril 1097), 33-35. — Arrive à Nicomédie, 35. — Commande un secteur devant Nicée, 39. — Commande la première armée après le départ de Nicée, 45. — A l'aile gauche à la bataille de Dorylée (1er juillet 1097), 49. — Se sépare de l'armée et marche sur Tarse (vers le 14 sept. 1097), 57. — Dispute Tarse à Baudouin et est obligé de la lui céder, 59. — Il reçoit en compensation Adana et Manustra (sept. 1097), 61. — Arrête Guillaume le Charpentier et Pierre l'Ermite, fugitifs, devant Antioche (janv. 1098), 77. — Pardonne à Guillaume le Charpentier, 79. — Reçoit le commandement du

château situé près du monastère Saint-Georges et achève de bloquer Antioche (avril 1098), 99. — Mentionné par Kerbôga, 125. — Jure de ne pas abandonner la route du Saint-Sépulcre (11 juin 1098), 133. — Commande le cinquième corps de bataille devant Antioche (28 juin 1098), 153. — Commande le secteur ouest avec Godefroi de Bouillon au siège de Jérusalem, 195. — Après la prise de Jérusalem, accorde une sauvegarde aux musulmans réfugiés sur le toit du Temple (15 juill. 1099), 205. — Assiste, indigné, à la violation de la parole donnée et au massacre des réfugiés (16 juill. 1099), 207. — Va recevoir la capitulation de Naplouse; envoyé en avant-garde au-devant de l'armée égyptienne (août 1099), 209. — Prend part à la bataille d'Ascalon (12 août 1099), 213. — Envahit le camp des Sarrasins, 215.

Tancrède (montagne ou terre de) (*Tancredi montana* ou *terra*), éperon du mont Silpius à l'ouest d'Antioche, où se trouvait un château dont la garde fut confiée à Tancrède, 75, 109, 157.

Tarse (*Tarsus*), ville de Cilicie, aujourd'hui Tarsous, à dix kilomètres à l'ouest d'Adana, 57. — Disputée entre Baudouin et Tancrède (sept. 1097), 59-61. — Reste en la possession de Baudouin, 61.

Tatikios (*Tetigus*), représentant de l'empereur auprès des croisés. — Abandonne l'armée au siège d'Antioche (févr. 1098), 79-81.

Taurina. — Voir : Turenne.

[Taurus cilicien]. — Traversée pénible du Taurus par les croisés (oct. 1097), 65.

Tell-Mannas (*Talamannia*), près de Marra, à mi-chemin entre Alep et Hamah. — Forteresse prise par Raimond Pilet (juillet 1098), 163.

Tentoria. — Voir : Turenne.

Tetigus. — Voir : Tatikios.

terre des chrétiens (*terra christianorum*), pays situé au nord d'Antioche, 71, 149.

terre des Sarrasins. — Voir : Sarrasins.

Tortose (*Tortosa*), port de Syrie. — Prise par les croisés (févr. 1099), 185-187.

Tostain (*Tostannus*), père de Robert, 21.

[Toulouse]. — Comte : voir Raimond de Saint-Gilles.

Tour (la). — Voir Lastours.

tours roulantes pour assiéger les villes. — Voir : châteaux de bois.

Tripoli (*Tripolis*), ville de Syrie. — Ambassade de son émir au comte de Toulouse (février 1099), 184. — Marche des croisés sur la ville et combat avec des Turcs; nouvelles négociations de l'émir avec les croisés (mars-avril 1099), 187, 189. — Séjour des croisés dans la ville et traité avec l'émir (16 mai 1099), 191.

trompette (*tuba*) sonnée à l'attaque de Marra, 173.

Trousseau (Gui). — Voir : Gui Trousseau.

Turcoples (*Turcopoli*), corps de l'armée impériale. — Attaquent l'armée de Godefroi à Constantinople (déc. 1096), 17. — Attaquent les Normands d'Italie sur le Vardar (février 1097) et sont faits prisonniers par Tancrède, 25. — Montent la flottille impériale qui assiège Nicée par le lac, 41.

Turcs (*Turci*), 7. — Assiègent les croisés à Xérigordo, 9-11; — à Civitot (oct. 1096), 13. — Envoient une armée de se-

cours à Nicée (mai 1097), 37. — Capitulation des Turcs de Nicée, 41-43. — Attaquent les croisés et sont mis en déroute à Dorylée (1er juillet 1097), 45-51. — Qualités remarquables et bravoure des Turcs, 51. — Obligés de livrer aux croisés Héraclée, 57; — et Tarse, 57-59. — Se dérobent devant les croisés en marche sur Antioche, 61. — Cherchent a couvrir Antioche, 67. — Harcèlent les croisés devant Antioche (oct. 1097), 69. — Cherchent à arrêter l'expédition de ravitaillement devant Antioche (fin déc. 1097), 73. — Sortie de la garnison turque d'Antioche (29 déc. 1097), 75. — Pressent étroitement les croisés (févr. 1098), 81. — Une armée turque de secours est battue par Bohémond (9 févr. 1098), 83-85. — Combats de la garnison turque d'Antioche contre les croisés (6 et 7 mars 1098), 91-95. — Ils ensevelissent leurs morts après la bataille, 95. — Se préparent à secourir Antioche, 103. — S'enfuient d'Antioche ou sont massacrés par les croisés (3 juin 1098), 109. — Assiègent les croisés dans Antioche (5 juin-28 juin 1098), 115-157. — Arrêtent une sortie des croisés (10 juin 1098), 127-129. — S'emparent d'une tour située devant la citadelle, 135-137. — Effrayés par un météore, 139. — Les croisés assiégés dans Antioche leur livrent bataille et les mettent en déroute (28 juin 1098), 153-159. — Leur fuite après la bataille, 161. — Battent les croisés devant Marra (juillet 1098), 165. — Défendent Marra (nov. 1098), 173. — Turcs de Césarée, 181. — Escarmouches avec des Turcs devant Tripoli (février et avril 1099), 185-189. — Turcs de l'armée égyptienne, leur combat contre un corps de croisés (juin 1099), 197-199.

Turenne (*Taurina*, *Tentoria*), canton de Meyssac, arrond. de Brive (Corrèze). — Vicomte : voir Raimond.

[Turkestan]. — Voir : Perse.

Tyr. — Voir : Sour.

U

Urbain II (*Urbanus secundus*), pape. — Vient en France prêcher la croisade, 3, 5.

V

Vardar (*Bardarus fluvius*), fleuve de Macédoine. — Atteint par les Normands d'Italie, 23. — Ils y sont attaqués par les troupes impériales et leur livrent un violent combat (18 févr. 1097), 25.

[Vermandois]. — Comte : voir Hugue de France.

vexillum. — Voir : bannière.

visions. — Voir : apparitions.

W

Wido. — Voir : Gui.

Willelmus. — Voir : Guillaume.

X

Xerigordo. — Voir : *Exerogorgo*.

Z

Zebar, l'ancienne Byblos, aujourd'hui Djebaïl, port syrien entre Tripoli et Beyrouth. — Traversé par les croisés (mai 1099), 191.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION I

I. L'auteur I

II. L'œuvre V

1. La composition, p. V. — 2. Date de la composition, p. VIII. — 3. Les subdivisions de l'ouvrage, p. IX. — 4. L'originalité de l'œuvre, p. XII. — 5. Les copies et remaniements du texte, p. XIV. — 6. Valeur du témoignage, p. XVII. — 7. La langue et le style, p. XIX.

III. Les manuscrits. Établissement du texte . . XXI

1. Première rédaction (manuscrits A), p. XXII. — 2. Deuxième rédaction (texte B), p. XXVII. — 3. Troisième rédaction (manuscrits C), p. XXIX. — 4. Autres altérations du texte primitif, p. XXXI.

IV. Éditions. Ouvrages et textes à consulter . . XXXII

1. Éditions antérieures, p. XXXII. — 2. Édition présente, p. XXXIII. — 3. Ouvrages et textes à consulter, p. XXXIV.

Abréviations adoptées pour la désignation des manuscrits XXXVI

Pages

HISTOIRE ANONYME DE LA PREMIÈRE CROISADE . . . I

Premier récit. — Des origines à la bataille du Vardar (fin 1095-février 1097). 2

1. Prédication de la croisade, p. 2. — 2. La croisade populaire (juillet-octobre 1096), p. 4. — 3. Les bandes de croisés. Godefroi de Bouillon à Constantinople (décembre 1096-février 1097), p. 13. — 4. Croisade de Bohémond et des Normands d'Italie; leur marche jusqu'au Vardar (novembre 1096-18 février 1097), p. 19.

Deuxième récit. — De la bataille du Vardar à la prise de Nicée (18 février-19 juin 1097). . . 24

5. Marche des Normands d'Italie; départ de Bohémond pour Constantinople (18 février-5 avril 1907), p. 24. — 6. Les chefs croisés à Constantinople; ils prêtent serment à l'empereur (avril 1097), p. 28. — 7. Arrivée des croisés devant Nicée (6 mai 1097), p. 32. — 8. Siège et prise de Nicée (14 mai-19 juin 1097), p. 36.

Troisième récit. La marche des croisés en Asie Mineure (juin-juillet 1097). 42

19. Bataille de Dorylée (1er juillet 1097), p. 42.

Quatrième récit. — La marche des croisés sur Antioche (juillet-20 octobre 1097) 52

10. Traversée de l'Asie Mineure; diversion de Tancrède et de Baudouin à Tarse (juillet-septembre 1097), p. 52. — 11. Traversée de la Petite-Arménie et de la Cappadoce; arrivée devant Antioche (20 octobre 1097), p. 60.

Pages

Cinquième récit. — Le début du siège d'Antioche (20 octobre-décembre 1097). 66

12. Début du siège; prise du château d'Harenc, p. 66. — 13. La famine au camp des croisés (décembre 1097), p. 70

Sixième récit. — Le siège d'Antioche, de décembre 1097 au 9 février 1098. 74

14. Attaques des Turcs contre les croisés; expédition de ravitaillement (fin décembre 1097-janvier 1098), p. 74. — 15. Fuite de Pierre l'Ermite et de Guillaume le Charpentier, p. 76. — 16. Départ de Tatikios (février 1098), p. 78. — 17. Victoire de Bohémond sur les Turcs près du lac d'Antioche (9 février 1098), p. 82.

Septième récit. — Le siège d'Antioche, du 9 février au 8 mars 1098. 88

18. Expédition à Port-Saint-Siméon; construction du château de la Mahomerie, p. 88.

Huitième récit. — Fin du siège et prise d'Antioche (8 mars-3 juin 1098). 96

19. Tancrède occupe un château à l'ouest de la ville et ferme toutes les issues aux assiégés (avril 1098), p. 96. — 20. Négociations de Bohémond avec Firouz et prise d'Antioche (3 juin 1098), p. 100.

Neuvième récit. — Siège d'Antioche par les Turcs (5-28 juin 1098) 110

21. Arrivée de Kerbôga devant Antioche (5 juin); son rapport au calife sur l'armée chrétienne, p. 110. — 22. La mère de Ker-

Pages

bôga cherche à le détourner de combattre les chrétiens, p. 118. — 23. Attaque d'Antioche par Kerbôga (8 juin); désertion de plusieurs croisés, p. 124. — 24. Vision d'un prêtre; serment des chefs croisés (11 juin 1098), p. 128. — 25. Vision de Pierre Barthélemi, p. 132. — 26. Incendie d'Antioche; famine dans la ville, p. 134. — 27. Désertion d'Étienne, comte de Blois; son entrevue avec l'empereur Alexis, p. 140. — 28. Invention de la sainte Lance; ambassade de Pierre l'Ermite et d'Herlouin au camp des Turcs, p. 146. — 29. Victoire des croisés sur les Turcs et libération d'Antioche (28 juin 1098), p. 150.

Dixième récit. — De la délivrance d'Antioche à la victoire d'Ascalon (29 juin 1098-12 août 1099). 160

30. La marche sur Jérusalem différée; expédition de Raimond Pilet; mort de l'évêque de Puy (28 juin-1er août 1098), p. 160. — 31. Expédition de Raimond de Saint-Gilles à Albara. Dissensions des princes au sujet d'Antioche (août-novembre 1098), p. 166. — 32. (Voir l'Appendice.) — 33. Prise de Marra par Raimond de Saint-Gilles et Bohémond (11 décembre 1098), p. 172. — 34. Marche de Raimond de Saint-Gilles et de Robert de Normandie sur Jérusalem; arrivée devant Archas (14 février 1099), p. 178. — 35. Réunion de tous les princes, sauf Bohémond; siège d'Archas (avril-mai 1099), p. 186. — 36. Départ d'Archas (16 mai 1099); traversée de la Palestine jusqu'à Ramleh, p. 190. — 37. Arrivée devant Jérusalem (7 juin 1099) et siège de

Pages

la ville, p. 194. — 38. Prise de Jérusalem (15 juillet 1099), p. 200. — 39. Élection de Godefroi de Bouillon (22 juillet) et bataille d'Ascalon (12 août 1099), p. 206.

APPENDICE : Description d'Antioche 220

INDEX 224

NOGENT-LE-ROTROU, IMPR. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LES CLASSIQUES
DE L'HISTOIRE DE FRANCE
AU MOYEN AGE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS HALPHEN

Professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux

La collection des *Classiques de l'Histoire de France au moyen âge* paraît à la librairie Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

1. Éginhard, *Vie de Charlemagne*, publiée et traduite par Louis HALPHEN. Un vol. petit in-8°, de XXIV-128 pages (1923).

	Broché	Relié
Edition complète (texte et traduction). . .	7 fr. 50	10 fr. »»
Prix pour les souscripteurs à la collection. .	6 fr. »»	8 fr. 50
Texte latin seul (XXIV-61 p.)	3 fr. 50	6 fr. »»
Traduction seule (XXIV-78 p.).	5 fr. 50	8 fr. »»

2. *Le dossier de l'affaire des Templiers*, publié et traduit par G. LIZERAND, professeur au lycée Michelet. Un vol. petit in-8°, de XXIV-229 pages (1923).

	Broché	Relié
Prix pour les acheteurs ordinaires. . . .	12 fr. 50	15 fr. »»
Prix pour les souscripteurs à la collection.	10 fr. »»	12 fr. 50

3. Commynes, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, avec la collaboration du chanoine DURVILLE; tome Ier (1464-1474). Un vol. petit in-8°, de XXXVI-257 pages (1924).

	Broché	Relié
Prix pour les acheteurs ordinaires. . . .	15 fr. »»	18 fr. »»
Prix pour les souscripteurs à la collection.	12 fr. »»	15 fr. »»

4. *Histoire anonyme de la première croisade*, publiée et traduite par Louis BRÉHIER, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Un vol. petit in-8°, de XXXVI-258 pages (1924).

	Broché	Relié
Prix pour les acheteurs ordinaires	15 fr. »»	18 fr. »»
Prix pour les souscripteurs à la collection .	12 fr. »»	15 fr. »»

5. Commynes, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, avec la collaboration du chanoine DURVILLE; tome II (1474-1483). Un vol. petit in-8° (*sous presse*).

6. Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, avec le texte des serments de Strasbourg, publiée et traduite par Ph. LAUER, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Un vol. petit in-8° (*sous presse*).

7. *La chanson de la croisade albigeoise*, publiée et traduite du pro-



vençal par E. Martin-Chabot, archiviste aux Archives nationales; tome Ier. Un vol. petit in-8°.

8. **Chastellain**, *Chronique*, publiée par H. Stein, chargé de cours à l'Ecole des chartes; tome Ier (1419-1422). Un vol. petit in-8°.

Paraîtront ensuite :

(Les volumes marqués d'un * paraîtront parmi les premiers.)

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, publiée et traduite par L. Levillain, professeur au lycée Janson-de-Sailly.

***Frédégaire**, *Chronique*, publiée et traduite par L. Levillain.

Fortunat, *Poésies*, publiées et traduites par E. Galletier, professeur à la Faculté des lettres de Rennes.

Vies de saints de l'époque mérovingienne (sainte Geneviève, saint Remi, sainte Radegonde, saint Ouen, saint Eloi, saint Léger, etc.), publiées et traduites par R. Fawtier, lecteur à l'Université de Manchester.

**Les Annales royales* (741-829), publiées et traduites par Louis Halphen.

Le « Codex Carolinus », publié et traduit par L. Halphen.

Le Moine de Saint-Gall, *Histoire de Charlemagne*, publiée et traduite par L. Halphen.

Éginhard, *Correspondance*, publiée et traduite par Mlle M. Bondois, professeur au lycée Molière.

Éginhard, *Histoire de la translation des reliques de saint Marcellin et de saint Pierre*, publiée et traduite par Mlle M. Bondois.

Poésies carolingiennes, publiées et traduites par E. Faral, directeur d'études à l'Ecole des hautes études.

Capitulaires carolingiens, publiés et traduits par Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques de Lille, et H. Lévy-Bruhl, professeur à la Faculté de droit de Lille.

L'Astronome, *Vie de Louis le Pieux*, publiée et traduite par L. Barrau-Dihigo, bibliothécaire de l'Université de Paris, et A Vidier, inspecteur général des bibliothèques.

***Ermold le Noir**, *Poème sur Louis le Pieux*, publié et traduit par E. Faral, directeur d'études à l'Ecole des hautes études.

Paschase Radbert, *L'épitaphe d'Arsenius*, publiée et traduite par J. Calmette, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.

***Loup de Ferrières**, *Correspondance*, publiée et traduite par L. Levillain, professeur au lycée Janson-de-Sailly.

**Les Annales de Saint-Bertin* (830-882), publiées et traduites par F. Lot, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, et F. Grat, ancien élève de l'École des chartes.

Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*, publiée et traduite par Ph. Lauer, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

***Abbon**, *Le siège de Paris par les Normands*, poème latin publié et traduit par R. Brunschvig, agrégé de l'Université.

Gerbert, *Correspondance*, publiée et traduite par F. Lot, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

***Richer**, *Histoire*, publiée et traduite par R. Latouche, archiviste du département des Alpes-Maritimes.

Helgaud, *Vie de Robert le Pieux*, publiée et traduite par E. Martin-Chabot, archiviste aux Archives nationales.

Fulbert de Chartres, *Correspondance*, publiée et traduite par R. Merlet, archiviste honoraire du département d'Eure-et-Loir.

Adémar de Chabannes, *Chronique*, publiée et traduite par J. de Font-Reaulx, archiviste du département de la Drôme.

Dudon de Saint-Quentin, *Histoire des premiers ducs de Normandie*, publiée et traduite par H. Prentout, professeur à la Faculté des lettres de Caen.

Guillaume de Poitiers, *Histoire de Guillaume le Conquérant*, publiée et traduite par H. Prentout.

Les Miracles de saint Benoît, publiés et traduits par R. Fawtier.

Les historiens de la première croisade, publiés et traduits par L. Bréhier, professeur à la Faculté des lettres de Clermont (*suite*).

Baudri de Bourgueil, *Œuvres choisies*, publiées et traduites par l'abbé F. Duine, aumônier du lycée de Rennes, et J. Porcher, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, publiée et traduite par H. Omont, membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Suger, *Vies de Louis VI et de Louis VII*, publiées et traduites par H. Waquet, archiviste du département du Finistère.

Guibert de Nogent, *Mémoires*, publiés et traduits par L. Halphen.

Ive de Chartres, *Correspondance*, publiée et traduite par A. Fliche, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Les recueils épistolaires de Saint-Victor de Paris, publiés et traduits par J. Porcher, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Geoffroi de Vigeois, *Chronique*, publiée et traduite par E. Martin-Chabot, archiviste aux Archives nationales.

***Villehardouin**, *La conquête de Constantinople*, publiée et traduite par H. Lemaitre, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

Pierre des Vaux-de-Cernay, *Histoire de la croisade des Albigeois*, publiée et traduite par J. Calmette, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.

Guillaume de Puylaurens, *Histoire de la croisade des Albigeois*, publiée et traduite par J. Calmette.

La chanson de la croisade albigeoise, publiée et traduite du provençal par E. Martin-Chabot, archiviste aux Archives nationales; tome II et dernier.

Documents sur les rapports diplomatiques et féodaux des rois de

France et des rois d'Angleterre (1154-1259), publiés et traduits par F. M. POWICKE, professeur à l'Université de Manchester.

***Joinville**, *Vie de saint Louis*, publiée et traduite par Mario ROQUES et Louis HALPHEN.

Geoffroi de Beaulieu, *Vie de saint Louis*, publiée et traduite par M. BLOCH, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Poésies historiques des trouvères français des XIIe et XIIIe siècles, publiées et traduites par A. JEANROY, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, et A. LANGFORS.

Poésies historiques des troubadours, publiées et traduites par A. JEANROY, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, et F. BENOIT, membre de l'École française de Rome.

Sermonnaires français des XIIe-XIIIe siècles, publiés et traduits par M. BLOCH, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Enquêtes et documents sur la société française au XIIIe siècle, publiés et traduits par A. DE BOÜARD, professeur à l'École des chartes.

Documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière au moyen âge, publiés et traduits par Henri PIRENNE, professeur à l'Université de Gand, et G. ESPINAS.

Textes relatifs à la politique religieuse de Philippe le Bel, publiés et traduits par G. LIZERAND, professeur au lycée Michelet.

***Bernard Gui**, *Guide de l'inquisiteur*, publié et traduit par l'abbé G. MOLLAT, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.

Geoffroi de Paris, *Chronique en vers*, publiée et traduite par A. PAUPHILET et A. KLEINCLAUSZ, professeurs à la Faculté des lettres de Lyon.

Froissart, *Chroniques*, publiées par H. LEMAITRE.

Jean de Venette, *Chronique*, publiée et traduite par F. DÉPREZ, professeur à la Faculté des lettres de Rennes.

Jouvenel des Ursins, *Epîtres et harangues*, publiées et traduites par Pierre CHAMPION.

Jouvenel des Ursins, *Chronique*, publiée et traduite par L. MIROT, archiviste aux Archives nationales.

Pamphlets et libelles de la guerre de Cent ans, publiés par L. MIROT.

La Pragmatique Sanction de Bourges, publiée et traduite par Olivier MARTIN, professeur à la Faculté de droit de Paris.

Monstrelet, *Chronique*, publiée par L. CELIER, archiviste aux Archives nationales.

***Thomas Basin**, *Histoire de Charles VII*, publiée et traduite par Ch. SAMARAN, archiviste aux Archives nationales.

Thomas Basin, *Histoire de Louis XI*, publiée et traduite par Ch. SAMARAN.

***Chastellain**, *Chronique*, publiée par H. STEIN, chargé de cours à l'École des chartes; tomes II et suiv.

***Commynes**, *Mémoires*, publiés par J. Calmette; tome III.

**Recueil de traités et documents diplomatiques des XIIIe, XIVe et XVe siècles*; 1re série (1259-1380), par J. Viard, conservateur adjoint aux Archives nationales; — 2e série (1380-1422), par L. Mirot.

N. B. — Les souscripteurs à la collection bénéficient d'une réduction de 20 % sur le prix des volumes brochés de l'édition complète. On souscrit à la librairie Champion, 5, quai Malaquais, Paris (VIe).

LES CLASSIQUES FRANÇAIS
DU
MOYEN AGE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE
MARIO ROQUES

I. — CATALOGUE MÉTHODIQUE

Première série : TEXTES

POÉSIE ÉPIQUE

14*. GORMONT ET ISEMBART, 2e éd. revue par ALPHONSE BAYOT .... 4 fr. » »
22. LE COURONNEMENT DE LOUIS, éd. par ERNEST LANGLOIS .... 6 fr. » »
19*. LA CHANSON D'ASPREMONT, texte du ms. de Wollaton Hall, t. I, vv. 1-6154, 2e éd. par LOUIS BRANDIN........................ 9 fr. » »
25. — t. II, vv. 6155-11376, éd. par LOUIS BRANDIN .... 10 fr. » »

ROMANS ANTIQUES

42. LE ROMAN D'ENEAS, éd. par J.-J. SALVERDA DE GRAVE ....
29. LE ROMAN DE TROIE en prose, éd. par LÉOPOLD CONSTANS et EDMOND FARAL, t. I........... 8 fr. » »

ROMANS D'AVENTURE

12*. **Beroul**, LE ROMAN DE TRISTAN, 2e éd. revue par ERNEST MURET .... 7 fr. » »
38. **Renaut de Beaujeu**, LE BEL INCONNU, éd. par GLADYS WILLIAMS ....
37. **Renaut**, GALERAN DE BRETAGNE, éd. par LUCIEN FOULET ....
33. LA QUESTE DEL SAINT GRAAL, éd. par ALBERT PAUPHILET .... 14 fr. » »
28. **Gerbert de Montreuil**, LA CONTINUATION DE PERCEVAL, t. I, vv. 1-7020, éd. par MARY WILLIAMS.. 8 fr. » »

CONTES ET FABLIAUX

26. PIRAMUS ET TISBÉ, éd. par C. DE BOER......... 3 fr. » »
20. GAUTIER D'AUPAIS, éd. par EDMOND FARAL...... 1 fr. 95

1**. La Chastelaine de Vergi, éd. par Gaston Raynaud, 3e éd. revue par Lucien Foulet....... 2 fr. » »
8*. **Huon le Roi**, Le Vair Palefroi, 2e éd. revue par Artur Langfors........................... 3 fr. 50
— **Huon de Cambrai**, La Male Honte, 2e éd. revue par Artur Langfors........................... 3 fr. 50
— **Guillaume**, La Male Honte, 2e éd. revue par Artur Langfors........................... 3 fr. 50

POÉSIE LYRIQUE

PROVENÇALE

9. **Guillaume IX**, Chansons, éd. par Alfred Jeanroy.................................... 2 fr. 25
27. **Cercamon**, Poésies, par Alfred Jeanroy....... 2 fr. 50
15. **Jaufré Rudel**, Chansons, par Alfred Jeanroy... 1 fr. 50
11*. **Peire Vidal**, Poésies, 2e éd. revue par Joseph Anglade.................................... 5 fr. 25
39. **Jongleurs et troubadours gascons**, éd. par Alfred Jeanroy.................................... 3 fr. 50

FRANÇAISE

24. **Conon de Béthune**, Chansons, éd. par Axel Wallenskold.................................... 3 fr. » »
7*. **Colin Muset**, Chansons, 2e éd. revue par Joseph Bédier....................................
23. Chansons satiriques et bachiques du xiiie s., éd. par Alfred Jeanroy et Artur Langfors. 7 fr. 50
34. **Charles d'Orléans**, Poésies, t. I, Retenue d'Amours, ballades, chansons, complaintes et caroles, par Pierre Champion.............. 14 fr. » »
2*. **François Villon**, Œuvres, éd. par Auguste Longnon, 3e éd. revue par Lucien Foulet .... 8 fr. » »

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

5*. Le Garcon et l'Aveugle, 2e éd. revue par Mario Roques.................................... 1 fr. 50
3*. Courtois d'Arras, 2e éd. revue par Edmond Faral.................................... 2 fr. » »
6*. **Adam le Bossu**, Le Jeu de la Feuillée, 2e éd. revue par Ernest Langlois.................. 4 fr. 50
41. — Le Jeu de Robin et Marion, éd. par Ernest Langlois....................................
— Le Jeu du Pèlerin, éd. par Ernest Langlois... 4 fr. 50
30. La Passion du Palatinus, éd. par Grace Frank. 6 fr. » »
35. Maitre Pierre Pathelin, éd. par Richard T. Holbrook....................................

HISTOIRE

40. **Robert de Clari**, La Prise de Constantinople, éd. par Philippe Lauer ....
10. **Philippe de Novare**, Mémoires, éd. par Charles Kohler .... 5 fr. 25
32. **Alain Chartier**, Le Quadrilogue invectif, éd. par Eugénie Droz .... 4 fr. » »

LITTÉRATURE DIDACTIQUE

13. **Huon le Roi de Cambrai**, A B C par ekivoche, éd. par Artur Langfors...................... 2 fr. 65
31. **Jehan le Teinturier d'Arras**, Le Mariage des sept Arts, éd. par Artur Langfors.............. 2 fr. 75
— Le Mariage des sept Arts (anonyme), éd. par Artur Langfors.......................... 2 fr. 75

LITTÉRATURE RELIGIEUSE

PROVENÇALE

36. Le Poème de Sancta Fides, éd. par Antoine Thomas ....
17. **Bertran de Marseille**, La Vie de sainte Enimie, éd. par Clovis Brunel .... 3 fr. » »

FRANÇAISE

4**. La Vie de saint Alexis, texte critique de Gaston Paris, 3e éd. revue..................... 2 fr. 75
13. **Huon le Roi de Cambrai**, *Ave Maria* en roman et Descrission des religions, éd. par Arthur Langfors .... 2 fr. 65

Deuxième série : MANUELS

BIBLIOGRAPHIE

16. Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux, par Alfred Jeanroy............. 3 fr. 40
18. Bibliographie sommaire des chansonniers français, par Alfred Jeanroy .... 3 fr. 40

GRAMMAIRE

21*. Petite syntaxe de l'ancien français, par Lucien Foulet, 2e éd. revue .... 10 fr. » »

II. — TABLE CHRONOLOGIQUE

TEXTES PROVENÇAUX

XIe siècle. — 36. LE POEME DE SANCTA FIDES....
9. LES CHANSONS DE **Guillaume IX**. 2 fr. 25

XIIe siècle. — 27. LES POÉSIES DE **Cercamon**...... 2 fr. 50
15. LES CHANSONS DE **Jaufré Rudel**.. 1 fr. 50
11*. LES POÉSIES DE **Peire Vidal**.... 5 fr. 25
39. JONGLEURS ET TROUBADOURS GASCONS .... 3 fr. 50

XIIIe siècle. — 17. **Bertran de Marseille**, LA VIE DE SAINTE ENIMIE .... 3 fr. » »
39. JONGLEURS ET TROUBADOURS GASCONS .... 3 fr. 50

TEXTES FRANÇAIS

XIe siècle. — 4**. LA VIE DE SAINT ALEXIS....... 2 fr. 75

XIIe siècle. — 14*. GORMONT ET ISEMBART........ 4 fr. » »
22. LE COURONNEMENT DE LOUIS... 6 fr. » »
26. PIRAMUS ET TISBÉ............. 3 fr. » »
42. LE ROMAN D'ENEAS...........
12*. **Beroul**, LE ROMAN DE TRISTAN. 7 fr. » »
19* et 25. LA CHANSON D'ASPREMONT .... 9 et 10 fr. » »
24. LES CHANSONS DE **Conon de Béthune** .... 3 fr. » »
38. **Renaut de Beaujeu**, LE BEL INCONNU ....

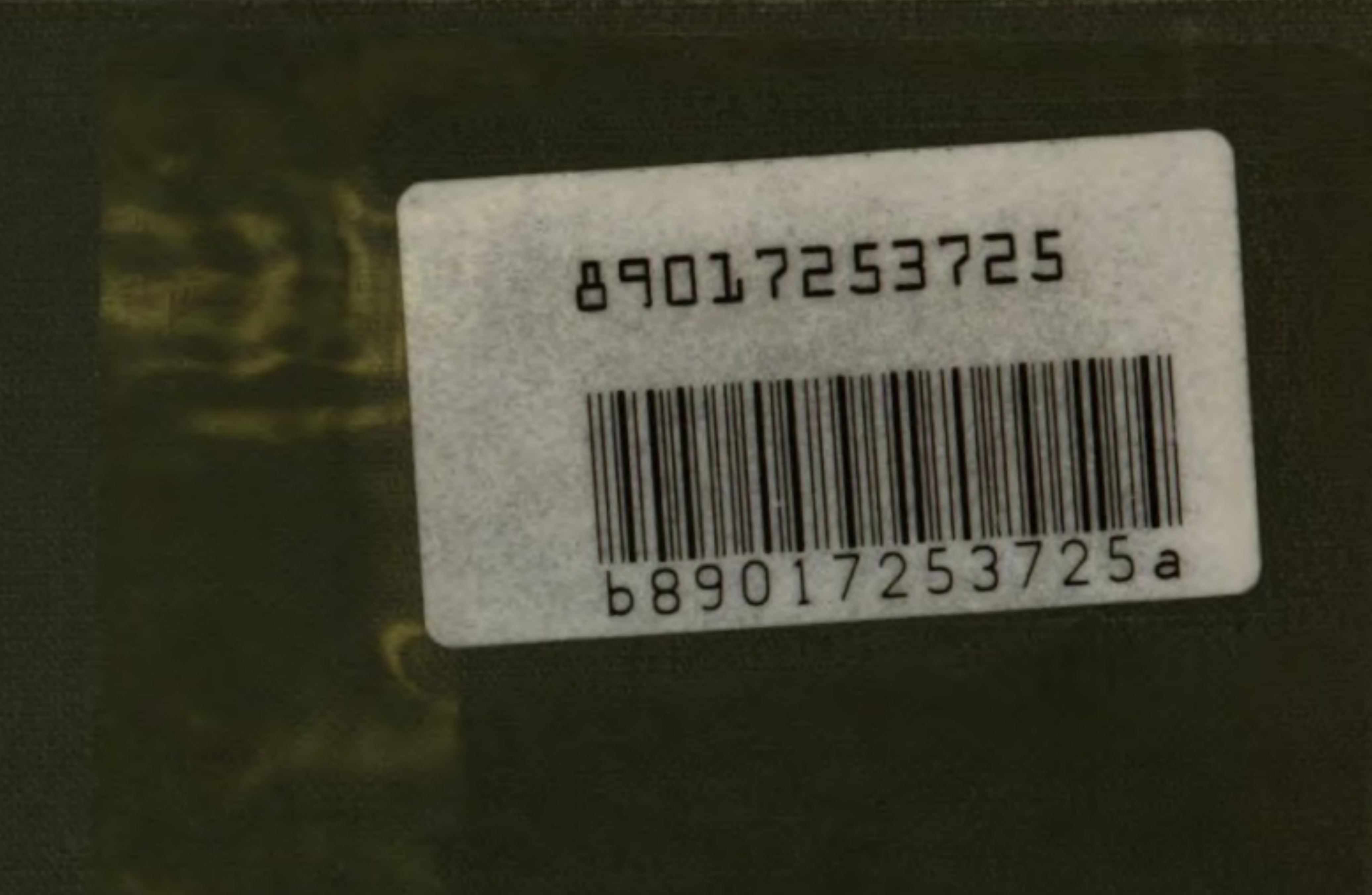
XIIIe siècle. — 40. **Robert de Clari**, LA PRISE DE CONSTANTINOPLE............
33. LA QUESTE DEL SAINT GRAAL.... 14 fr. » »
28. **Gerbert de Montreuil**, PERCEVAL. 8 fr. » »
37. **Renaut**, GALERAN DE BRETAGNE.
3*. COURTOIS D'ARRAS............ 2 fr. » »
7*. LES CHANSONS DE **Colin Muset**...
13. **Huon le Roi de Cambrai**, ŒUVRES...................... 2 fr. 65
8*. **Huon le Roi**, LE VAIR PALEFROI. 3 fr. 50
— **Huon de Cambrai**, LA MALE HONTE .... 3 fr. 50
— **Guillaume**, LA MALE HONTE..... 3 fr. 50

1**. La Chastelaine de Vergi.... 2 fr. » »
20. Gautier d'Aupais .... 1 fr. 95
10. **Philippe de Novarre**, Mémoires.. 5 fr. 25
6*. **Adam le Bossu**, Le Jeu de la Feuillée.................. 4 fr. 50
5*. Le Garçon et l'Aveugle...... 1 fr. 50
41. **Adam le Bossu**, Le Jeu de Robin et Marion................. 1 fr. 50
— Le Jeu du Pèlerin............ 1 fr. 50
29. Le Roman de Troie en prose. T. I...................... 8 fr. » »
23. Chansons satiriques et bachiques .... 7 fr. 50
31. **Jehan le Teinturier**, Le Mariage des sept Arts.............. 2 fr. 75
— Le Mariage des sept Arts (anonyme) .... 2 fr. 75

XIVe siècle. — 30. La Passion du Palatinus..... 6 fr. » »

XVe siècle. — 32. **Alain Chartier**, Le Quadrilogue invectif .... 4 fr. » »
2**. **François Villon**, Œuvres...... 8 fr. » »
35. Maitre Pierre Pathelin......
34. **Charles d'Orléans**, Poésies...... 14 fr. » »




89017253725
b89017253725a